

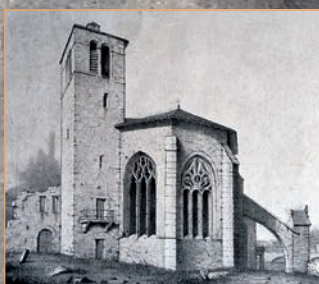
CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LYON

3 Quai Chauveau

69009 Lyon

VOLUME 1/1 - TEXTE,
INVENTAIRES ET PLANCHES

RAPPORT DE DIAGNOSTIC
D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE



Délégation Générale Culture,
Patrimoine et Évènements
Direction de l'Archéologie

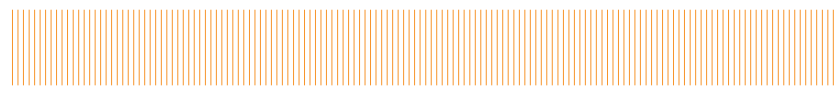
sous la direction de
Laure Cassagnes

En collaboration avec :
Léa Chautard

Avec les participations de:

Oriane Avazeri
Éric Bertrand
Grichka Bredow
Loys Carrel
Aurélien Creuzieux
Cyrille Ducourthial
Laurine Dumont
Stéphane Gaillot
Nicolas Manzoni
Julien Ripoché
Axel Saintlo
Charlotte Ybard

Code d'opération Insee/Patriarche 69389 2215195
Arrêtés de prescription 2024-726 (03/07/2024)
2025-1078 (17/11/2025)
Arrêté d'autorisation SRA 2025/1071 (14/11/2025)
AVRIL 2026



Ville de Lyon
Délégation Générale Culture, Patrimoine et Évènements
Direction de l'Archéologie
10 rue Neyret
69001 Lyon
Région Auvergne-Rhône-Alpes

**CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE
MUSIQUE ET DE DANSE DE LYON**
3 Quai Chauveau
69009 Lyon

Rapport de diagnostic d'archéologie préventive
Volume 1/1, Texte, inventaires et planches

Arrêtés de prescription : 2024-726 (03/07/2024)
2025-1078 (17/11/2025)
Arrêté de désignation : 2025/1071 (14/11/2025)
Code Insee : 69389
Code Opération Patriarche : 2215195
N° SAVL : 2025.027-01

Sous la direction de Laure Cassagnes

En collaboration avec :
Léa CHAUTARD

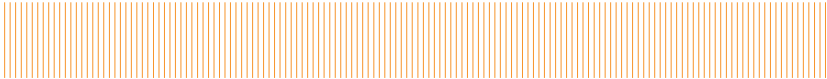
Avec les participations de :
Oriane AVAZERI
Éric BERTRAND
Grichka BREDOW
Loys CARREL
Aurélien CREUZIEUX
Cyrille DUCOURTHIAL
Laurine DUMONT
Stéphane GAILLOT
Nicolas MANZONI
Julien RIPOCHE
Axel SAINTLO
Charlotte YBARD

Avril 2026

Le présent rapport comporte les résultats d'une opération d'archéologie préventive.

Les rapports d'opération archéologique, après leur remise au Service Régional de l'Archéologie, constituent des documents administratifs (article L523-11 du code du patrimoine) communicables à toute personne en faisant la demande dans les conditions prévues par le code des relations entre le public et l'administration (articles L213-1 à 8 ; L311-1).

Le rapport est une « œuvre de l'esprit » protégée par les dispositions du code de la propriété intellectuelle. Il peut être consulté en respect des droits de propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et des contraintes qui en résultent. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite (article L122-4). Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective, sauf à des fins d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dans les conditions définies par la loi, et sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source (article L122-5), c'est à dire les références exactes du rapport.



SOMMAIRE

1. DONNÉES ADMINISTRATIVES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	7
Fiche signalétique	7
Thésaurus.....	8
Générique.....	9
Notice scientifique	11
Fiche d'état du site	13
Documents cartographiques de localisation	14
Arrêté de prescription	15
Arrêté d'attribution du diagnostic	19
Arrêté de prescription modificatif	20
Projet scientifique d'intervention	23
Arrêté de désignation du responsable scientifique.....	27
2. CADRE D'INTERVENTION	29
2.1. Méthodologie	29
2.1.1. Localisation et circonstances de l'intervention	29
2.1.2. Stratégies et méthodes mises en oeuvre	29
2.2. Contexte de l'opération	32
2.2.1. Contexte géomorphologique.....	32
2.2.2. Contexte archéologique.....	34
3. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION	51
3.1. Description et résultats des sondages	51
3.1.1. Le sondage 1 : des colluvions et alluvions protohistoriques et antiques, un parcellaire moderne et les Grandes Écuries de l'École vétérinaire.....	52
3.1.2. Le sondage 2 : des indices d'une occupation antique diffuse et un parcellaire agricole moderne.....	58
3.1.3. Le sondage 3 : le couvent des Cordeliers de l'Observance, l'église Notre-Dame-des-Anges et le cimetière associé.....	62
3.1.4. Le sondage 4 : le couvent des Cordeliers de l'Observance	80
4. ÉTUDES SPÉCIALISÉES.....	87
4.1. Étude géomorphologique	87
4.1.1. Des alluvions	87
4.1.2. Et des colluvions... ..	87
4.2. Étude du mobilier céramique	89
4.2.1. Étude de la céramique Pré et Protohistorique	89
4.2.2. Étude de la céramique des périodes historiques.....	89
4.3. Étude du mobilier d' <i>instrumentum</i>	93
4.3.1. Le domaine personnel	93
4.3.2. Le domaine économique	95
4.4. Étude anthropologique.....	96
4.4.1. Outils et méthodes.....	96
4.4.1.1. Présentation générale de la découverte et des vestiges anthropobiologiques	96
4.4.1.2. Protocole de fouille	96
4.4.1.3. Protocole d'étude des restes osseux en laboratoire	96
4.4.2. Résultats	98
4.4.2.1. La typologie des tombes et les pratiques funéraires associées	98



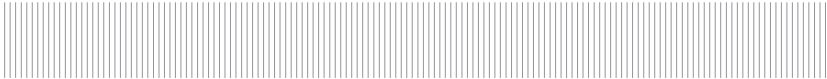
SOMMAIRE

4.4.2.2. Composition de la population inhumée	99
4.4.3. Conclusion	101
4.5. Étude des enduits peints	103
4.6. Étude archéozoologique	106
5. SYNTHÈSE	107
5.1. Phase 1 : les indices d'une présence protohistoriques	107
5.2. Phase 2 : l'occupation antique	107
5.3. Phase 3 : l'occupation moderne - la fondation du couvent des Cordeliers de l'Observance et de l'église Notre-Dame-des-Anges	108
5.3.1. Phase 3.1 : fin XV ^e – XVI ^e siècle - l'implantation du couvent et de son église	109
5.3.2. Phase 3.2 : fin XVI ^e – fin XVIII ^e siècle	109
5.4. Phase 4 : l'occupation contemporaine	110
5.4.1. Phase 4.1 : fin XVIII ^e – milieu XIX ^e siècle	110
5.4.2. Phase 4.2 : milieu XIX ^e – XX ^e siècle	111
5.4.3. Phase 4.3 : XXI ^e siècle	111
5.5. Conclusion	111
6. BIBLIOGRAPHIE	115
7. ANNEXES	121
7.1. Estimation du volume et de la densité d'individus représentés dans le sous-sol de l'ancien cimetière de l'église des Cordeliers de l'Observance	121
7.2. Fiches anthropologiques	124
7.3. Résultats d'analyses ¹⁴ C	149
8. ILLUSTRATIONS	159
8.1. Liste des figures	159
8.2. Liste des planches	159
9. INVENTAIRES	267
Mode d'emploi	268
9.1. Inventaire des unités stratigraphiques	270
9.2. Inventaire des faits archéologiques	292
9.3. Inventaire des céramiques	296
9.4. Inventaire de l' <i>instrumentum</i>	299
9.5. Inventaire du mobilier anthropologique	300
9.6. Inventaire des enduits peints	301
9.7. Inventaire de la faune	303
9.8. Inventaire du mobilier en verre	304
9.9. Inventaire de la numismatique	305
9.10. Inventaire du lapidaire	306



SOMMAIRE

9.11. Inventaire de la documentation photographique	307
9.12. Inventaire de la documentation graphique	322
9.13. Inventaire de la documentation numérique.....	323
9.14. Inventaire des contenants	326
10. SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	327



1. DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Fiche signalétique

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Commune : Lyon, 9^e arrondissement

Département : Rhône

Adresse : 3 Quai Chauveau

Code Insee : 69389

Coordonnées Lambert RGF93 - CC46 (EPSG 3946)

X : 1 840 934,67 **Y :** 5 175 876,37

Altimétrie NGF : 169,43 m NGF (sup.), 165,04 m NGF(inf.)

Références cadastrales : Section CE Parcelles 74, 75

Statut du terrain / de l'immeuble : public

Arrêté de prescription : n° 2024-726 (03/07/2024) et n° 2025-1078 (17/11/2025)

Avenant de l'arrêté de prescription : 2025-1078 (17/11/2025)

Arrêté de désignation du responsable scientifique : n°2025/1071 (14/11/2025)

Code opération patriarche : 2215195

Nom et adresse du propriétaire du terrain : Conservatoire National Supérieur de Musique et de Dance,
3 quai Chauveau, 69009

Surface prescrite : 3600 m²

Surface étudiée : 116 m²

Nom et adresse de l'aménageur : Conservatoire National Supérieur de Musique et de Dance, 3 quai
Chauveau, 69009

Nom et adresse de l'opérateur archéologique : Direction de l'Archéologie, 10 rue Neyret, 69001 Lyon

Responsable scientifique de l'opération et organisme de rattachement : Laure Cassagnes (Direction
de l'Archéologie)

Dates d'intervention sur le terrain : du 19/11/2025 au 10/12/2025

Thésaurus

Chronologie

☐ Paléolithique

- ☐ inférieur
- ☐ moyen
- ☐ supérieur

☐ Mésolithique et Épipaléolithique

☐ Néolithique

- ☐ ancien
- ☐ moyen
- ☐ récent

☐ Chalcolithique

☒ Protohistoire

☒ Âge du Bronze

- ☐ ancien
- ☐ moyen
- ☐ final

☐ Âge du Fer

- ☐ Hallstatt (premier âge du Fer)
- ☐ La Tène (second âge du Fer)

☒ Antiquité romaine (gallo-romain)

- ☐ République romaine
- ☒ Empire romain
 - ☒ Haut Empire (jusqu'en 284)
 - ☒ Bas Empire (de 285 à 476)

☐ Époque médiévale

- ☐ Haut Moyen Âge
- ☐ Moyen Âge
- ☐ Bas Moyen Âge

☒ Temps modernes

- ☒ XVI^e
- ☒ XVII^e
- ☒ XVIII^e

☒ Époque contemporaine

- ☒ Ère industrielle

Interprétation

Sujet et thèmes

- ☐ Édifice public
- ☒ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☒ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☒ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☒ Structure urbaine
- ☒ Foyer
- ☒ Fosse
- ☒ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abris
- ☐ Mégalithe
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile : four potier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanat
- ☐ Autre :

Mobilier

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☒ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☒ Restes humains
- ☒ Faune
- ☐ Flore
- ☒ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☒ Parure
- ☒ Habillement
- ☐ Trésor
- ☒ Monnaie
- ☒ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☒ TCA
- ☐ Autre :

Études spécifiques

- ☒ Géologie, pédologie, géomorphologie
- ☒ Datation
- ☒ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☒ Archéozoologie
- ☐ Palynologie
- ☐ Anthracologie
- ☐ Macrorestes
- ☒ Céramique
- ☒ Métaux/*instrumentum*
- ☐ Acquisition des données
- ☒ Numismatique
- ☐ Épigraphie
- ☐ Mortiers
- ☒ Lapidaire
- ☐ TCA
- ☒ Enduits peints
- ☒ Verre
- ☒ Archives
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration
- ☐ Autre :



Générique

INTERVENANTS ADMINISTRATIFS

Direction Régionale des Affaires Culturelles / Service Régional de l'Archéologie :

Karim GERNIGON (Conservateur régional de l'Archéologie),

Le Grenier d'abondance, 6 quai Saint-Vincent, 69283 Lyon cedex 01.

Délégation Générale Culture, Patrimoine et Évènements / Direction de l'Archéologie : Sophie FRANÇOIS (Directrice), Vianney RASSART (Directeur-adjoint), 10 rue Neyret, 69001 Lyon.

INTERVENANTS FINANCIERS

Aménageur : Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse

INTERVENANTS SCIENTIFIQUES

Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) / Service Régional de l'Archéologie (SRA) :

Anne-Laure FOULCHÉ (Ingénieure d'études).

Délégation Générale Culture, Patrimoine et Évènements / Direction de l'Archéologie : Vianney RASSART (Directeur-adjoint), Laure CASSAGNES (Responsable d'opération).

INTERVENANTS TECHNIQUES

Terrassement : Millot TP

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Phase préparatoire :

Laure Cassagnes (responsable d'opération)

Léa Chautard (responsable adjointe)

Phase terrain :

Laure Cassagnes (responsable d'opération)

Léa Chautard (responsable adjointe)

Loys Carrel (archéologue et gestion du mobilier sur le terrain)

Laurine Dumont (archéologue)

Axel Saintlo (archéologue et anthropologue)

Oriane Avazeri (stagiaire)

Grichka Bredow (données topographiques, plan masse, photogrammétrie)

Stéphane Gaillot (géomorphologue)

Isabelle Munsch (gestionnaire des archives du sol)

Damien Brégère (logisticien)

Phase d'étude :

Laure Cassagnes (rédaction, diagramme stratigraphique, inventaires, étude du petit mobilier)

Léa Chautard (inventaires, tri photos)

Loys Carrel (lavage et inventaire)

Laurine Dumont (lavage et inventaire)



Générique (suite)

Stéphane Gaillot (étude géomorphologique)
Éric Bertrand (étude céramologique)
Julien Ripoche (étude céramologique)
Axel Saintlo (étude archéoanthropologique)
Aurélien Creuzieux (étude archéozoologique)
Nicolas Manzoni (étude des enduits peints)
Clémence Mège (étude du verre)
Emmanuel Bernot (étude du lapidaire)
Stéphane Carrara (étude numismatique)
Charlotte Ybard (DAO/PAO)
Isabelle Munsch (gestionnaire des archives du sol, relecture inventaires)
Damien Brégère (logisticien)
Sophie François (relecture)

Préparation : 2 jours/homme
Terrain : 50 jours/homme
Étude : 91,5 jours/homme



Notice scientifique

Auteur : Laure Cassagnes (Direction de l'Archéologie)

Numéro d'OA : 2215195

Responsable de l'opération : Laure Cassagnes (Direction de l'Archéologie)

Nature de l'opération : Opération préventive de diagnostic (OPD), novembre/ décembre 2025

Couverture géographique : Rhône-Alpes > Rhône (69) > Lyon 9

Code INSEE de la commune : 69389

Mots-clés du thésaurus : édifice religieux, structure funéraire, urbanisme, structure urbaine, foyer, fosse, sépulture

Chronologie : Protohistoire ancienne, Antiquité romaine, temps modernes, XVI^e, XVII^e, XVIII^e, époque contemporaine

Peuples et cités : *Lugdunum*, Lyon

Keywords : religious building, funerary structure, urbanism, urban structure, hearth, pit, burial

Titre : 3 Quai Chauveau, Lyon (9^e)

Le diagnostic du 3 quai Chauveau à Lyon (9^e) est implanté sur la rive droite de la Saône (à l'est), entre le défilé de Pierre-Scize (au sud), la montée de l'Observance (à l'ouest) et le secteur du fort de Vaise (au nord).

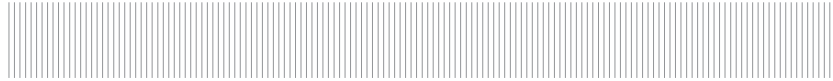
La prescription s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement structuré autour de deux axes. Le premier concerne la cour dite des « Platanes », au nord de l'emprise. Il prévoit la réalisation de deux bassins de rétention d'eau enterrés, la mise en place de nouveaux réseaux, ainsi que la végétalisation et la piétonisation de l'espace. Le second porte sur la cour dite « Carrée », au sud. Il comprend la démolition de l'extension du CEMAGREF, la construction d'un nouvel auditorium, l'implantation de nouveaux réseaux, ainsi que la végétalisation et la piétonisation du reste de la cour.

L'opération de diagnostic a porté sur une surface cumulée de 116 m² pour une emprise prescrite d'environ 3600 m², soit 3,22 % de la surface totale. Quatre sondages archéologiques ont été ouverts. Les sondages 1 et 2 sont localisés dans la cour des « Platanes », tandis que les sondages 3 et 4 se situent dans la cour « Carrée ».

La stratigraphie a été observée entre 0,22 et 0,75 m sous le niveau de sol actuel, jusqu'à des profondeurs comprises entre 1,70 et 2,73 m. Elle est marquée par une forte composante colluviale et alluviale. Les sondages n'ont pas permis d'atteindre le terrain naturel. Cela a empêché l'accès aux niveaux d'occupation les plus anciens identifiés lors d'opérations antérieures. Quatre grandes phases chronologiques ont néanmoins été identifiées. Elles s'étendent de la Protohistoire ancienne (phase 1) à l'époque contemporaine (phase 4), en incluant l'Antiquité (phase 2) et la période moderne (phase 3).

La Protohistoire ancienne (phase 1) n'est attestée que par quelques tessons de céramique remaniés dans des colluvions, identifiées dans le sondage 1. Ces éléments témoignent d'une fréquentation indirecte du secteur, sans occupation *in situ* clairement identifiable.

L'Antiquité (phase 2) est reconnue dans l'ensemble des sondages. Elle se caractérise essentiellement



par des niveaux colluviaux et alluviaux contenant du mobilier antique (céramique, mortier, enduits peints, TCA, faune, lapidaire), ainsi que par une maçonnerie ponctuelle mais de datation très incertaine. Ces ensembles traduisent des apports secondaires provenant d'occupations antiques situées en amont, à l'ouest. Ils suggèrent la présence d'édifices relativement élaborés à proximité. Cependant, ils n'attestent pas d'une occupation, repérée à des profondeurs beaucoup plus importantes lors d'opérations antérieures.

Aucune trace d'occupation médiévale n'a été identifiée lors du diagnostic. Cependant, l'Hôpital des Deux-Amants, mentionné dès la fin du XII^e siècle, pourrait avoir été partiellement repéré lors de fouilles anciennes. L'absence de tels vestiges ne représente donc pas un critère d'exclusion.

La période moderne (phase 3) constitue l'horizon le mieux représenté. Elle correspond à l'implantation du couvent des Cordeliers de l'Observance, de l'église Notre-Dame-des-Anges et d'un cimetière associé. Cette occupation s'étend de la fin du XV^e à la fin du XVIII^e siècle. Les vestiges comprennent des murs, des contreforts, ainsi que des niveaux de chantier et de nivellement. Ils intègrent également un espace sépulcral organisé, présentant au moins trois états successifs d'inhumations. L'occupation apparaît contrastée : un pôle bâti dense au sud (cour « Carrée ») et un espace ouvert à vocation agricole et/ou horticole au nord (cour des « Platanes »).

La période contemporaine (phase 4) est attestée dans tous les sondages. Au sud, elle se traduit par la destruction progressive du complexe conventuel, de l'église et du cimetière à partir de la période postrévolutionnaire jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Au nord, les Grandes Écuries de l'École vétérinaire sont implantées dans le courant du XIX^e siècle. Par la suite, le site est affecté par plusieurs transformations (remblais, fosses, récupération de maçonneries, l'installation de réseaux, etc.) qui se poursuivent jusqu'au XXI^e siècle.

Le site du 3 quai Chauveau constitue un jalon majeur pour la compréhension de l'évolution des berges de la Saône et de l'urbanisation du secteur de l'Observance. La faible superficie sondée et la non-atteinte du terrain naturel imposent certaines limites à l'interprétation des données. Néanmoins, les résultats, tant archéologiques qu'archivistiques, révèlent un potentiel scientifique élevé. Ils offrent notamment des perspectives importantes pour l'étude des occupations antiques, voire antérieures. Le site permet également d'étudier l'organisation d'un édifice religieux et de caractériser un cimetière moderne jusqu'ici inédit. Enfin, il constitue un terrain privilégié pour analyser les interactions entre dynamiques sédimentaires et développement urbain.



Fiche d'état du site

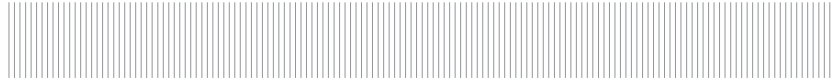
L'intervention a affecté les niveaux sédimentaires compris entre 169,37 et 165,05 m NGF, pour une profondeur maximale de 2,73 m. Les structures ont été observées à des altitudes comprises entre 169,14 m et 165,05 m NGF, sans que le substrat naturel n'ait été atteint.

Les indices attribuables aux périodes antique et protohistorique se présentent majoritairement sous la forme de niveaux colluviaux et alluviaux, auxquels pourrait éventuellement s'ajouter un mur, dont la datation demeure incertaine. Aucun vestige en position primaire n'a été mis en évidence pour ces phases chronologiques. Des vestiges de la période antique ont été identifiés lors d'interventions antérieures, aux alentours de 3,50 m, et semblent se prolonger au-delà de l'emprise investiguée.

À ce stade, aucun vestige médiéval n'a été identifié. Néanmoins, la présence d'occupations de cette période est attestée à proximité par des découvertes issues d'opérations antérieures, suggérant leur probable extension au-delà des limites de l'emprise étudiée.

La mise en évidence, au sein de la cour dite « carrée », située au sud, d'une occupation moderne dense constitue un apport majeur à la compréhension de l'organisation urbaine de ce secteur. Il s'inscrit dans un espace compris entre le pied des pentes du défilé de Pierre-Scize et la rive droite de la Saône. Les données actuellement disponibles suggèrent que ces occupations modernes se prolongent au-delà des limites explorées. Elles témoignent d'un tissu urbanisé continu et structuré pour cette période.

Au terme de l'opération, l'ensemble des vestiges a fait l'objet de relevés détaillés et d'un enregistrement topographique systématique des structures et des niveaux d'occupation. À l'issue du diagnostic, certaines structures archéologiques mises au jour dans les sondages ont été partiellement détruites, ces dernières appartenant aux phases les plus récentes et constituant un obstacle à la poursuite des investigations vers les niveaux plus anciens. Les vestiges conservés ont été protégés par la mise en place d'un géotextile, recouvert d'une couche de sable puis de terre saine, assurant ainsi la pérennisation et la sécurisation du site.



Documents cartographiques de localisation

Carte au 1/250000° (Pl. 1, *infra*)

Carte au 1/25 000° (Pl. 1, *infra*)

Extrait du cadastre (Pl. 2, *infra*)

On trouvera en tête de la partie planches les extraits de cartes au 1/250 000 et 1/25 000 précisant la localisation de l'opération, ainsi que l'extrait du cadastre sur lequel figurent l'emplacement et la géométrie de l'opération (**Pl. 1** et **Pl. 2**).

Arrêté de prescription 1/4



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 2024-726 du 03 JUL. 2024

portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

La Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfète du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 2023-100 du 12 avril 2023 de la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes portant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, Directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n° 2024-01 du 1^{er} juillet 2024 du Directeur Régional des Affaires Culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, portant subdélégation de signature en matière d'administration générale ;

Vu le dossier enregistré sous le n° CP0693892400032, demande d'information, Consultation-projet, déposé par – Conservatoire supérieur de musique et de danse de Lyon – pour le projet « 3 Quai Chauveau » localisé à LYON-9E-ARRONDISSEMENT, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 21 mai 2024 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par – Conservatoire supérieur de musique et de danse de Lyon – pour le projet « 3 Quai Chauveau » reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 26 juin 2024 ;

Vu la localisation du projet en Zone de présomption archéologique (Arrêté n°04-167 du 1er avril 2004) ;

Considérant que le projet se situe sur la rive droite de la Saône, dans un secteur ayant livré de nombreuses traces d'occupation intéressant plus particulièrement les périodes antique, médiévale et moderne. Installé sur un tènement occupé dès le X^{lle} siècle au moins par un hôpital puis par des institutions religieuses, le site de l'actuel Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon a entre autre livré les vestiges d'édifices antiques importants, mal datés et de nature incertaine (riche habitat et/ou édifice thermal ?), ainsi que d'une zone funéraire paléochrétienne d'une ampleur sans doute sous-estimée, puisqu'étendue, au pied de la colline, sur plus de 200 m de long ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « 3 Quai Chauveau », sis en :

RÉGION : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT : RHÔNE
COMMUNE : LYON-9E-ARRONDISSEMENT

Arrêté de prescription 2/4

Lieu-dit ou adresse : 3 Quai Chauveau
Section CE
Parcelles : 74,75

Réalisé par : Conservatoire supérieur de musique et de danse de Lyon

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 3 600 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

Article 3 - Objectifs scientifiques

Le projet d'aménagement se situe en Zone de présomption archéologique (Arrêté n°04-167 du 1er avril 2004), à l'extrémité méridionale du 9^e arrondissement de Lyon, en rive droite de la Saône. L'éperon de Loyasse forme à cet endroit une concavité qui a permis de privilégier l'implantation d'édifices importants dès l'époque romaine, jusqu'à l'époque contemporaine.

Le site était occupé à l'époque médiévale par l'hôpital des Deux Amants, mentionné dès 1176 mais dont la date de fondation est inconnue. A son emplacement s'établit en 1493 le couvent des Cordeliers de l'Observance dont l'église, détruite lors des Guerres de Religion puis rebâtie, fut à nouveau démolie en 1846. Au nord du couvent des Cordeliers, le monastère de Sainte-Elisabeth-des-Deux-Amants s'installe en 1660. En 1795, l'École vétérinaire de Lyon vient occuper le monastère des Deux Amants, puis s'étend à partir de 1846 dans les bâtiments du couvent des Cordeliers. Enfin, en 1984, le Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon s'installe dans les locaux de l'école vétérinaire, transférée à Marcy-l'Étoile.

Si les premières découvertes (épigraphiques) remontent au X^{Ve} siècle, c'est surtout à partir de 1846, lors des travaux d'agrandissement de l'École vétérinaire, qu'ont été observés les vestiges les plus ostentatoires sur l'emprise du projet. Sont décrites des mosaïques, des colonnes et leurs chapiteaux, éléments témoignant de l'existence d'édifices antiques de qualité ; pour la période médiévale sont également mentionnées des tombes burgondes.

Plus récemment, plusieurs interventions ont permis de mettre au jour des vestiges confirmant la présence de vastes constructions romaines, dont un portique longeant des habitations, probablement associé à une voie. A l'emplacement de la nef de l'ancienne église, un bâtiment comprenant plusieurs bassins a été dégagé et interprété par A. Audin comme un ensemble thermal, lors de la construction d'une annexe pour l'école vétérinaire (CEMAGREF) en 1951. En 1984, la fouille menée par B. Mandy, préalablement à la construction d'un bâtiment du futur Conservatoire, a permis de dégager au pied de la colline les restes d'un bâtiment antique – dont une structure à degrés s'enfonçant sous la balme – et plusieurs tombes paléochrétiennes, semblable à celle qui était apparue dans un sondage de 1964. Enfin, les fouilles menées en 1988 par C. Becker ont permis d'observer la suite du bâtiment thermal dégagé par A. Audin.

De manière générale, l'opération devra mettre en évidence la nature et l'organisation des vestiges archéologiques présents sur le site. La mise en évidence d'une occupation anthropique, toutes périodes confondues, sera avant tout recherchée : il s'agira d'identifier la nature de cette occupation, son étendue, son degré de conservation, et d'apporter des éléments chronologiques. Les données acquises au cours de cette opération devront également être mises en relation avec celles des précédentes interventions dans le secteur, tant d'un point de vue cartographique que dans leur analyse, notamment concernant la qualification des structures antiques (domestique, thermale,...?) et médiévales (funéraire, religieuse,...?). On s'attachera donc plus spécifiquement à montrer la continuité ou l'absence de continuité des vestiges découverts à proximité immédiate, plus particulièrement pour les périodes antique et médiévale.

Article 4 - Principes méthodologiques

L'opération de terrain sera réalisée en deux phases : un accompagnement des sondages géotechniques dans un premier temps, puis la réalisation des sondages de diagnostic exécutés à la pelle mécanique

Arrêté de prescription 3/4

dans un second temps.

Le diagnostic archéologique se composera d'une phase de travaux de terrain et d'une phase de rapport. La phase de terrain sera effectuée sur un terrain libéré de toute contrainte par le maître d'ouvrage, après débroussaillage et abattage, sans dessouchage, des arbres non conservés, retrait de l'enrobé, et démolition des bâtiments qui seraient appelés à disparaître dans le cadre du projet. Dans ce cadre, les décaissements se limiteront strictement à l'enlèvement des constructions en élévation au-dessus du sol actuel. Tous les travaux de terrassement du sol devront être exclus.

Le diagnostic archéologique portera sur l'ensemble de la surface de l'emprise figurée sur le plan en annexe, par le biais de tranchées réalisées à l'aide d'un engin mécanique, selon une trame appropriée et sous la surveillance d'une équipe d'archéologues. Il assurera en moyenne une ouverture de 8 à 10 % de l'emprise. Des fenêtres pourront être réalisées afin de cerner au mieux la densité et l'étendue des vestiges. Dans le cadre de l'approche géomorphologique, quelques sondages profonds pourront être réalisés.

Les sondages, comme les fenêtres complémentaires, seront replacés sur un plan général et devront faire l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que les coupes stratigraphiques (avec cotes altimétriques). Il importera en particulier de réaliser un plan de sondages portant indication de l'altimétrie d'apparition des vestiges.

Les vestiges feront l'objet de relevés (dessins, photographies) et devront être replacés sur le plan général. Ils seront décrits dans le rapport.

Le site sera replacé dans son contexte topographique, archéologique, historique et géographique (cadastres anciens notamment).

En cas de découvertes de sépultures, des tests seront réalisés afin de caractériser ces dernières et de préciser leur densité d'implantation.

Le Service Régional de l'Archéologie devra être tenu au courant du démarrage du chantier, ainsi que des découvertes significatives. L'abandon de certains secteurs en raison de contraintes trop fortes (accès impossible, ...) devra obligatoirement faire l'objet d'une concertation entre le responsable scientifique de l'opération de diagnostic et l'agent du Service Régional de l'Archéologie en charge du dossier, avant d'être entériné par le Conservateur régional de l'Archéologie.

Afin de permettre une meilleure coordination entre aménageur, opérateur et services de l'État, des plans topographiques, avec indication des sondages et des structures archéologiques, seront fournis sous forme numérique, et géoréférencés (format SHP, DXF ou DWG), dès la fin de la phase de terrain de l'opération de diagnostic.

Article 5 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : antiquisant, assisté d'un archéo-anthropologue.

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Conservatoire supérieur de musique et de danse de Lyon, au Service archéologique de la ville de Lyon et à l'INRAP - Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 03 JUL 2024

Pour la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles
et par subdélégation,
La conservatrice régionale adjointe de l'archéologie


Marie-Agnès Gaidon-Bunuel



Arrêté d'attribution du diagnostic 1/1



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n° 2024-768

du

16 JUL. 2024

**Direction régionale
des affaires culturelles**

portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive

La Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfète du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 2023-100 du 12 avril 2023 de la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes portant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, Directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n° 2024-01 du 1er juillet 2024, du Directeur Régional des Affaires Culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, portant subdélégation de signature en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n° du portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (LYON-9E-ARRONDISSEMENT, RHONE, 3 Quai Chauveau) ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2017 portant habilitation en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service archéologique de la ville de Lyon ;

Vu la décision du Service archéologique de la ville de Lyon en date du 12 juillet 2024 de réaliser le diagnostic prescrit ;

Considérant que le projet d'aménagement susvisé n'entre pas dans le champ d'application de l'article R.523-28 du code du patrimoine,

ARRÊTE

Article 1 - La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par l'arrêté du susvisé est attribuée au Service archéologique de la ville de Lyon.

Article 2 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Conservatoire supérieur de musique et de danse de Lyon et au Service archéologique de la ville de Lyon.

Fait à Lyon, le 16 JUL. 2024

Pour la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles
et par subdélégation,

Le conservateur régional de l'archéologie

Karim GERNIGON

Arrêté de prescription modificatif 1/3



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n° 2025-1078

du

17 NOV. 2025

**Direction régionale
des affaires culturelles**

portant modification de l'arrêté n° 2024-726 du 04/07/2024
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

La Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfète du Rhône
Commandeur de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n°2025-291 du 2 octobre 2025 de la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes portant délégation de signature à M. Simon QUETEL, directeur régional des affaires culturelles par intérim ;

Vu l'arrêté n° 2025-06 du 3 octobre 2025 portant subdélégation de signature à Monsieur Karim GERNIGON, conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 2024-726 du 04/07/2024 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (LYON-9E-ARRONDISSEMENT, RHONE, 3 Quai Chauveau) ;

Vu le courriel de la Maîtrise d'ouvrage, reçu en date du 12 novembre 2025, déclarant une modification de l'emprise du projet ;

Considérant que le changement de projet induit une modification de l'emprise concernée,

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet« 3 Quai Chauveau », sis en :

RÉGION : AUVERGNE-RHONE-ALPES

DEPARTEMENT : RHONE

COMMUNE : LYON-9E-ARRONDISSEMENT

Lieu-dit ou adresse : 3 Quai Chauveau

Section CE

Parcelles : 74,75

Réalisé par : Conservatoire supérieur de musique et de danse de Lyon

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 3600 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Arrêté de prescription modificatif 2/3

L'article 1 doit être modifié comme suit :

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « 3 Quai Chauveau », sis en :

RÉGION : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT : RHÔNE

COMMUNE : LYON-9E-ARRONDISSEMENT

Lieu-dit ou adresse : 3 Quai Chauveau

Section CE

Parcelles : 74,75

Réalisé par : Conservatoire supérieur de musique et de danse de Lyon

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 3000m² environ, est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Article 2 - Le directeur régional des affaires culturelles par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Laure CASSAGNES, au Conservatoire supérieur de musique et de danse de Lyon et à la Direction archéologique de la ville de Lyon

Fait à Lyon, le

7 NOV. 2025

Pour la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles par intérim
et par subdélégation,

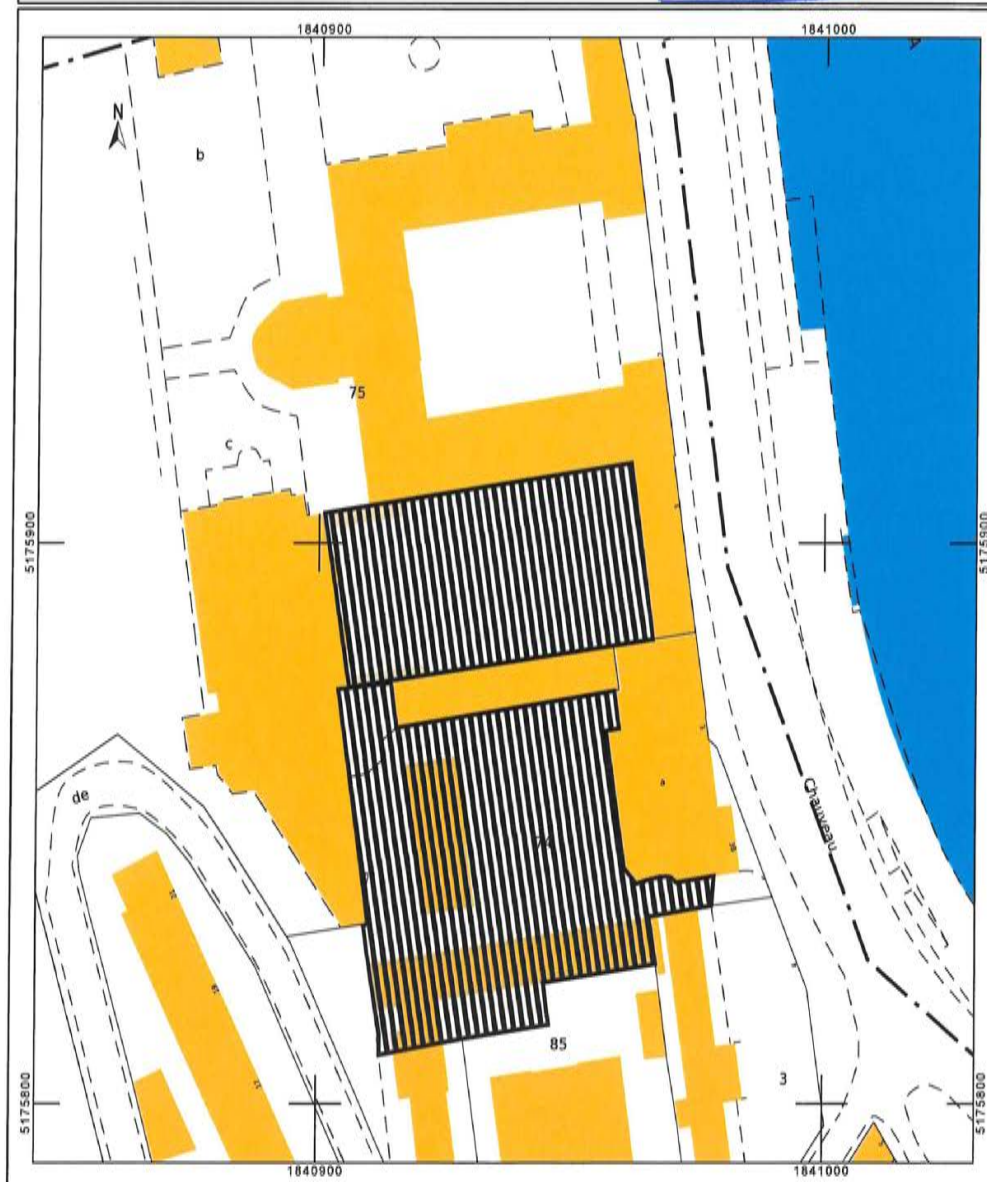
Le conservateur régional de l'archéologie



Karim GERNIGON

Arrêté de prescription modificatif 3/3

Département : RHONE Commune : LYON 9EME Section : CE Feuille : 000 CE 01 Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1000 Date d'édition : 14/11/2025 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC46 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL LYON (9e arrondissement) 3 quai Chauveau  Emprise du diagnostic	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : SDIF du Rhône PTGC 118 rue Servient 69401 69401 LYON CEDEX 03 tél. 04.20.61.66.66 - fax 04 78 63 30 20 ptgc.690.lyon@dgif.finances.gouv.fr Cet extrait de plan vous est délivré par :  cadastre.gouv.fr
--	--	---



Projet scientifique d'intervention 1/4



DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE

AVENANT AU PROJET DE DIAGNOSTIC

Réf. Arrêté : n° 2024-726 du 03/07/2024

1. IDENTIFICATION :

COMMUNE : Lyon 9^e

SITE : 3 Quai Chauveau, 69009 Lyon

DEPARTEMENT : Rhône (69)

REF. CADASTRALES : CE 74, 75

MAITRE D'OUVRAGE : Conservatoire Nationale Supérieur de Musique et de Danse

NATURE DU PROJET : réhabilitation du Conservatoire Nationale Supérieur de Musique et de Danse

SURFACE A DIAGNOSTIQUER : 3600 m²

TYPE D'OPERATION : Surveillance / Diagnostic archéologique

Date de réception de la prescription par la Ville de Lyon : 10/07/2024

Date d'accord Ville de Lyon pour la prise en charge (réception) : 12/07/2024

Date du projet : 17/11/2024

2. PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

La réhabilitation du Conservatoire (3 rue Chauveau, Lyon 9e), engagée par le Conservatoire National Supérieur Musique et Danse de Lyon et l'Université Lyon 2 prévoit le réaménagement des bâtiments existants et de nouvelles constructions. Le site est implanté dans un secteur marqué par la présence de vestiges d'occupation couvrant un large éventail chronologique : l'occupation antique est attestée par la découverte de mosaïques, de colonnes et de chapiteaux témoignant ainsi d'une occupation somptueuse entre le II^e et le III^e siècle ; durant les périodes médiévale et moderne, on note la présence d'une ancienne église et d'une série de sépultures remontant à la période romane.

De manière générale, l'opération s'attachera à mettre en évidence la nature et l'organisation des vestiges archéologiques présents sur le site. Ceux-ci seront échantillonnés par type de structure et/ou niveau d'occupation. En cas de découvertes de sépultures, des tests seront effectués afin de caractériser ces dernières et de préciser leur densité. Des observations géomorphologiques et d'éventuels prélèvements de macro-restes végétaux présents dans les sondages permettront de définir les modalités de mise en place et d'évolution du site.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

3.1. Conditions de mise à disposition du terrain

- Avant l'intervention de l'équipe archéologique, le terrain doit avoir été libéré de toutes contraintes, à savoir matériaux, tas de terre, réseaux actifs et plus généralement de tout élément pouvant entraver le déroulement normal des opérations

- A la fin de l'opération archéologique, l'aménageur fera son affaire de la remise en état du terrain.

- Les vestiges qui devraient éventuellement être laissés en place une fois atteinte la cote de fond de fouille convenue nécessiteront la mise en place par l'aménageur d'une protection spécifique (couche de géotextile et remblai constitué de sable ou grave).

3.2. Clauses de sécurité

L'aménageur et l'opérateur devront s'acquitter chacun de leur côté des démarches concernant la DICT. Les réseaux traversant la zone de fouille devront être repérés au sol par les soins de l'aménageur. Les réseaux devront avoir été mis hors service et/ou dévoyés avant l'opération. Cependant, le terrain devra être libre de toutes contraintes d'accès et de circulation au moment des deux phases.

DIAGNOSTIC 3 Quai Chauveau (69009)
1/6

Projet scientifique d'intervention 2/4



DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE

- La mise en sécurité du chantier archéologique et la sécurité de l'équipe en activité seront assurées par l'aménageur en concertation avec l'opérateur, sous la conduite du coordonnateur de sécurité. Elles seront conformes aux règles habituelles des chantiers du BTP (décret n° 65-48 du 08 janvier 1965, modifié par le décret 95-608 du 06 mai 1995). L'opérateur fournira son *PPSPS* (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé) pour l'établissement du plan de prévention hygiène et sécurité, selon les préconisations de la médecine préventive. Ce *PPSPS* devra notamment prendre en compte la nature polluée du terrain (hydrocarbures et métaux lourds), en fonction des prescriptions émises par la médecine du travail de l'opérateur.

4. MODE OPERATOIRE ENVISAGE

4.1. Contexte géographique, historique et archéologique

Le site du Conservatoire se situe sur la berge droite de la Saône, dans le coude formé à l'amorce du défilé de Pierre Scize, étroite gorge où le lit majeur de la rivière se réduit à une bande d'environ 300 m de large faisant suite à la plaine de Vaise et débouchant sur la Presqu'île et le Vieux Lyon.

Les données historiques et archéologiques du site ont fait l'objet d'une synthèse détaillée dans le cadre d'une surveillance archéologique antérieure (Ducourthial 2022). Cette dernière a été produite par C. Ducourthial (SAVL) et nous en reprenons les grandes lignes.

Le site apparaît dans l'historiographie lyonnaise pour la première fois en 1176 avec la mention de l'hôpital des Deux-Amants, situé sur la rive droite de la Saône. En 1491, Charles VIII décide de fonder sur les lieux le couvent de Cordeliers de l'Observance, qui sera achevé en 1496 pour être investi par l'ordre franciscain. Ce vaste complexe monastique va être en partie détruit en 1562, lors des guerres de religions, puis reconstruit à la fin du XVI^e siècle. Réquisitionné à la Révolution, il est vendu comme bien national et destiné, dès 1796, à l'installation de l'École vétérinaire dont les bâtiments s'étendent progressivement jusqu'à la démolition de l'église conventuelle en 1846. Ce n'est qu'à la fin du XX^e siècle que le CNSMD prend possession des lieux jusqu'à aujourd'hui. L'ensemble des phases d'aménagements successives ont permis, à partir du XIX^e siècle, de procéder à des observations et découvertes archéologiques importantes.

Entre 1846-1848, A. Comarmond fait déjà mention de la découverte de nombreux vestiges d'époque romaine lors de l'agrandissement de l'École vétérinaire (**fig.1 n°1**). Sous l'église des Cordeliers de l'Observance une mosaïque de grande dimension, plusieurs tronçons de murs, des fragments de colonnes, de chapiteaux et de corniches en marbre sont recensés, révélant sans doute un édifice public important.

Un siècle plus tard, en 1951, les travaux de construction d'une annexe de l'École vétérinaire sont également l'occasion pour A. Audin de relever de nouveaux vestiges, dans la partie méridionale du bâtiment « Saône » de l'actuel CNSMD (Audin 1951) (**fig.1 n°2**). Il y retrouve non seulement la trace de l'ancienne église des Cordeliers mais aussi les vestiges d'une occupation antique remarquablement conservée. A environ 3,50 m de profondeur sous le niveau du quai Chauveau (env. 164 m NGF), deux salles et une niche délimitées par des murs maçonnés ont été partiellement dégagées. Les espaces sont caractérisés par l'aménagement de sols en mortiers de tuileau et d'un dallage de marbre, en pavement et contre les parois, que l'archéologue lyonnais associe à la présence d'un vaste espace balnéaire.

Plus à l'ouest, en 1984, un diagnostic archéologique, dirigé par B. Mandy, met au jour une importante occupation romaine répartie sur une emprise de 2400 m² (Mandy 1984) (**fig.1 n°3**). L'opération n'a fait l'objet d'aucun rapport de fouille mais plusieurs éléments notables sont à souligner. Deux îlots tirant partie de la topographie du terrain sont séparés par un long mur de soutènement parallèle à la pente (axe N/S), reconnu sur 55 m de longueur. Le fouilleur fait état de la présence de nombreuses maçonneries, de puits, d'une

DIAGNOSTIC 3 Quai Chauveau (69009)
2/6

Projet scientifique d'intervention 3/4



DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE

possible carrière d'extraction de pierres, de réseaux de canalisations mais aussi d'une structure à degrés s'enfonçant vers l'ouest, aux parois latérales munies de niches, dont la fonction demeure énigmatique. Deux tombes paléochrétiennes sont également à noter. L'ensemble de ces vestiges ne bénéficie d'aucune datation précise. Par ailleurs, leur niveau d'apparition est estimé à une cote maximale de 168 m NGF, soit environ à environ 1,30 m sous le niveau extérieur actuel.

Enfin, en 1988, l'extension occidentale du bâtiment « Saône », ancien bâtiment du CEMAGREF, permet la réalisation d'une fouille par Ch. Becker (Becker 1989) (**fig.1 n°4**). Elle a notamment révélé la présence d'un bassin, probablement associé à un système d'hypocauste et à un réseau de caniveaux. L'hypothèse d'un complexe thermal déjà émise par A. Audin est donc renforcée. Des murs médiévaux en pierres sèches, antérieurs à l'église des Cordeliers, ont pu être aussi dégagés, trahissant une occupation continue du site de l'époque antique jusqu'à nos jours. On retiendra une cote d'apparition des vestiges médiévaux et modernes à 168,70 m NGF (église des Cordeliers) tandis que les niveaux antiques apparaissent à une altimétrie bien inférieure, aux alentours de 165 m NGF, soit environ 5 m sous le niveau de cour de l'actuel Conservatoire.

L'ensemble de ces données montrent donc l'existence d'un site antique, médiéval et moderne en grande partie préservé mais dont les données demeurent assez lacunaires et surtout non phasées avec précision.

4.2. Sondages archéologiques

Le projet d'aménagement du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse consiste en la réhabilitation potentielle des bâtiments « Rhône » et « Saône » ainsi que l'installation d'un bassin de rétention d'eau dans la cour septentrionale du complexe. Pour cette opération, il est convenu dans la prescription d'une intervention en deux phases.

La première phase concerne un accompagnement des sondages géotechniques destructifs (pelle) : conduits par l'entreprise Fondasol qui amènera ses moyens techniques, ils seront effectués sous la surveillance des archéologues (**fig.2**). Durant cette intervention, les archéologues sont susceptibles d'intervenir dans les sondages, d'enregistrer et prélever les vestiges archéologiques afin d'en mener une étude préliminaire qui aidera à affiner la méthodologie de la deuxième phase. Tous les autres sondages, quel que soit leur nature technique, seront surveillés de la même manière par les archéologues.

La seconde phase sera menée une fois le projet d'aménagement explicité par l'aménageur et une fois achevée la démolition du bâti non conservé. Les sondages géotechniques permettront de définir la méthodologie de construction. Une fois déterminé, le DAVL fournira un avenant à ce projet scientifique afin de définir sa méthodologie d'intervention notamment sur les sondages archéologiques. Selon la nature et la cote minimale du projet, certaines dispositions devront potentiellement être prises pour assurer la stabilité des sols impactés et la sécurité des intervenants, notamment la création de redans et/ou d'éventuels blindages. Leurs nombre, implantation et profondeur ainsi que les détails des procédés opératoires spécifiques ou analyses complémentaires seront proposés et détaillés par l'opérateur et soumis à validation par le SRA.

Toutes les emprises de terrain modifiées dans le cadre du projet de l'aménageur, même superficiellement, devront être diagnostiquées (voir emprise du diagnostic figurant dans l'arrêté de prescription n° 2021-734).

Quatre sondages archéologiques sont prévus sur l'emprise du diagnostic. Deux sondages (SD 1 et 2) ont été positionnés dans la cour des platanes (au nord). Ils sont prévus à des profondeurs respectives de 2,60 m et 2 m. Deux autres sondages (SD 3 et 4) ont été positionnés dans la cour carrée (au sud). Ils sont prévus à des profondeurs respectives de 2,60 m et 1,30 m.

Projet scientifique d'intervention 4/4



DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE

5. VOLUME DES MOYENS HUMAINS PREVUS

5.1. L'opérateur mettra en place les moyens humains suivants :

Préparation :

- 1 responsable d'opération : 1 jour
- 1 archéologue-dessinateur : 0,5 jour

Surveillance sondages géotechniques :

- 1 responsable d'opération : 10 jours max
- 1 archéologue : 10 jours max
- 1 géomorphologue : 1 jour
- 1 topographe : 5 jours

Terrain : Moyens à titre indicatif modifiables dans l'avenant au projet

- 1 responsable d'opération : 15 jours max.
- 1 archéologue : 15 jours max.
- 1 archéologue en renfort si nécessaire
- 1 stagiaire archéologue
- éventuellement 1 anthropologue : 10 jours max.
- 1 topographe : 5 jours max.
- 1 géomorphologue : 2 jour max.

Etude : Moyens à titre indicatif modifiables dans l'avenant au projet

- 1 responsable d'opération : 20 jours max.
- 1 archéologue : 15 jours max.
- 1 archéologue si nécessaire : 10 jours
- 1 infographiste : 10 jours max.
- 1 géomorphologue : 3 jour max.
- éventuellement 1 anthropologue : 15 jours max
- spécialistes divers : 20 jours max.

5.2. L'aménageur apportera les moyens suivants :

- une prestation de topographe-géomètre pour mise en place de points de référence dans l'emprise du Conservatoire et proche des aires investiguées (coordonnées Lambert 93 CC46 et cotes NGF). La pose de points dans les espaces intérieurs est souhaitée au niveau du bâtiment « Rhône » où auront lieu trois sondages de reconnaissance de fondations.

6. VOLUME DES MOYENS TECHNIQUES (APPORTES PAR L'AMENAGEUR)

6.1. Moyens mécaniques (hors démolition) :

- 1 pelle mécanique à chenilles en caoutchouc (15 tonnes) avec deux godets lisses orientable monté en rétro (1,20 m et 0,50 m) avec chauffeur 20 jours max.
- En fonction de la nature et de la cote du projet, blindage pour les sondages archéologiques

6.2. Infrastructure de chantier (hors surveillance) :

- Base-vie : 1 bungalow (1 vestiaire (h/f) / 1 bureau et 1 réfectoire – pour une équipe de 3 à 4 personnes)
- sanitaires H-F
- un container ou un local sécurisé permettant d'entreposer les outils et le matériel pendant toute la durée de l'intervention.

7. DELAIS DE REALISATION

Durée terrain : 15 jours ouvrés d'intervention max.

Durée étude : 40 jours ouvrés max.

Délai de rendu du rapport : au plus tard 12 semaines après la fin de la phase de terrain.

DIAGNOSTIC 3 Quai Chauveau (69009)
4/6

Arrêté de désignation du responsable scientifique 1/1



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Décision n° 2025/1071 du

**Direction régionale
des affaires culturelles**

portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

La Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfète du Rhône
Commandeur de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté n°2025-291 du 2 octobre 2025 de la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes portant délégation de signature à M. Simon QUETEL, directeur régional des affaires culturelles par intérim ;

Vu l'arrêté n° 2025-06 du 3 octobre 2025 portant subdélégation de signature à Monsieur Karim GERNIGON, conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° du portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (LYON-9E-ARRONDISSEMENT, RHONE, 3 Quai Chauveau) ;

Vu l'arrêté n° 2024-768 du 16 juillet 2024 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par la Direction archéologique de la ville de Lyon, reçu le 1 octobre 2024, approuvé le 3 octobre 2024 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par la Direction archéologique de la ville de Lyon ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

ARRÊTE

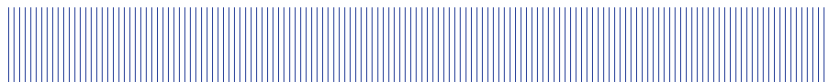
Article 1 - Madame Laure CASSAGNES est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 2215195

Article 2 - Le directeur régional des affaires culturelles par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Conservatoire supérieur de musique et de danse de Lyon, à Madame Laure CASSAGNES et à la Direction archéologique de la ville de Lyon.

Fait à Lyon, le

Pour la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles par intérim
et par subdélégation,
Le conservateur régional de l'archéologie


Karim GERNIGON



2. CADRE D'INTERVENTION

2.1. Méthodologie

2.1.1. Localisation et circonstances de l'intervention

Un diagnostic archéologique a été mis en œuvre préalablement au projet de réhabilitation du Conservatoire, situé au 3 quai Chauveau (Lyon 9^e). Ce projet est porté conjointement par le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon et l'Université Lumière Lyon 2. Il prévoit un ensemble d'interventions comprenant le réaménagement de bâtiments existants ainsi que la création d'un nouvel édifice, affectant deux espaces extérieurs : la cour dite « des platanes », au nord, et la cour « carrée », au sud. Le programme d'aménagement de la cour « des platanes » inclut sa piétonisation et sa végétalisation, ainsi que la création de deux bassins de rétention des eaux pluviales. Concernant la cour « carrée », le projet prévoit également sa piétonisation et sa végétalisation, ainsi que la démolition de l'extension de l'actuel CEMAGREF, en vue de l'édification d'un nouvel auditorium. L'emprise totale du projet couvre une superficie de 3600 m². L'ensemble de cette zone a fait l'objet d'un diagnostic archéologique systématique, réalisé au moyen de quatre sondages (référéncés SD 1, SD 2, SD 3 et SD 4), représentant une superficie investiguée de 116 m².

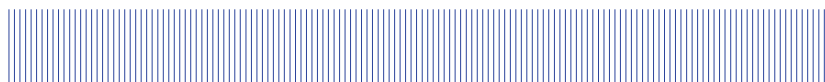
2.1.2. Stratégie et méthodes mises en œuvre

Moyens humains

Phase de terrain : L'équipe d'intervention était placée sous la responsabilité scientifique d'une responsable d'opération, assistée d'une archéologue mobilisée à temps plein. Dès la première semaine, un second archéologue est venu compléter l'équipe. Au cours de la deuxième semaine, celle-ci a été renforcée par l'arrivée d'une troisième archéologue ainsi que d'un archéanthropologue. L'effectif a ensuite fonctionné en régime normal durant la troisième semaine, puis en effectif réduit au cours de la quatrième semaine. L'équipe a également bénéficié de l'appui ponctuel de plusieurs spécialistes : un topographe chargé des relevés altimétriques et planimétriques, ainsi qu'un géomorphologue chargé d'analyser les séquences sédimentaires et de caractériser leurs dynamiques de formation.

La gestion du mobilier archéologique *in situ* a été assurée par un membre de l'équipe, en collaboration avec la gestionnaire des archives du sol et l'adjoint technique chargé de la logistique et du transport du mobilier.

Phase de post-fouille : La phase de post-fouille a été coordonnée par la responsable d'opération, qui a supervisé l'ensemble des étapes, de l'organisation des données à la coordination des analyses spécialisées. Elle a été assistée par un agent chargé du lavage, du reconditionnement et de l'inventaire du mobilier et par un agent en charge de la mise au propre de la documentation de terrain (inventaires des US/faits, de la documentation numérique et graphique, etc.). L'équipe a ensuite été complétée par des spécialistes intervenant lors de la phase d'étude : céramologue, spécialiste de l'*instrumentum*, anthropologue, archéozoologue, entre autres, selon la nature du mobilier recueilli en phase de terrain.



Moyens techniques

Pour la réalisation des sondages, une pelle mécanique (15 tonnes) à chenilles en caoutchouc souple, avec chauffeur, a été mise à disposition de l'équipe par l'aménageur pendant la durée de l'opération. Deux godets de curages (1m20 et 0m60 m de large) ainsi qu'un godet à dents (0m50) ont été utilisés.

Organisation et déroulement de l'opération

La parcelle soumise au diagnostic couvre une superficie totale de 3600 m². Le projet concerne une part significative de cette emprise, localisée principalement au niveau de la cour dite « des platanes » au nord ainsi que de la cour « carrée » au sud de l'emprise. Les interventions prévues incluent notamment la végétalisation des espaces, la mise en place de nouveaux réseaux et de bassins de rétention des eaux pluviales, ainsi que la démolition de l'extension actuelle du CEMAGREF. Ce dernier aménagement sera remplacé par la construction d'un nouvel auditorium, implanté sur une portion substantielle de la cour « carrée ».

Le diagnostic a été réalisé en deux phases, en raison du maintien du stationnement des usagers, organisé en alternance entre les deux cours durant l'opération.

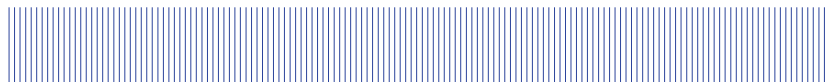
La première phase a porté sur la cour « carrée ». Elle s'est déroulée du 19 au 28 novembre 2025 et a concerné les SD 3 et SD 4. À l'issue de cette première phase, une interruption de deux jours, le 1^{er} et le 2 décembre 2025, a permis à l'entreprise Millot TP d'assurer le rebouchage des sondages et le déplacement des barrières Héras vers la cour « des platanes ». La seconde phase a porté sur cette dernière. Elle s'est déroulée du 3 au 10 décembre 2025 et a concerné les SD 1 et SD 2. Le déménagement du chantier a été effectué le 11 décembre 2025, tandis que le rebouchage des sondages a été réalisé par l'entreprise Millot TP du 11 au 12 décembre 2025.

Sur l'ensemble de l'emprise projetée, seuls 116 m² ont fait l'objet d'un diagnostic, ce qui représente 3,22 % de la surface totale. Cette faible surface diagnostiquée répondait aux différents projets d'aménagement ainsi qu'aux contraintes urbaines associées, telles que la présence des réseaux existants, la préservation des arbres déjà implantés sur la parcelle, le maintien des circulations piétonnes et automobiles, la préservation des accès pompiers, ainsi que la co-activité avec d'autres chantiers en cours.

Numéro de sondage	Superficie et dimension d'ouverture initiale (m)	Profondeur initiale et altimétrie de fond (m NGF)	Superficie du sondage	Profondeur complémentaire et altimétrie de fond (m NGF)	Altitude d'apparition des vestiges (m NGF)
1	35 m ² - 5x7	166,31	2,45 m ² - 0,70x3,5	165,05	167,03
2	30 m ² - 3x10	166,27	4,5 m ² - 0,90x5	165,09	167,00
3	35 m ² - 5x7	168,52	3,12 m ² - 1,2x2,6	167,43	168,91
4	16 m ² - 2x8	168,07	1,2 m ² - 0,60x2	166,81	169,14

Le balisage et la sécurisation de la zone de travaux ont été effectués à l'aide de barrières Héras et de barrières modulaires de chantier.

Au cours de l'intervention, l'ensemble des sondages a fait l'objet d'un relevé manuel réalisé à une échelle de 1/20^e. Vingt-et-un relevés manuels ont été effectués. Par ailleurs, une documentation photographique exhaustive des vestiges a été réalisée.



L'enregistrement

Sur le terrain, les données ont été consignées à l'aide de supports manuscrits (fiches d'unités stratigraphiques et listing), graphiques (relevés) et photographiques (numériques). Des relevés orthophotographiques ont également été réalisés sur une large portion des structures. Des levés topographiques ont permis le géoréférencement précis des relevés et des vestiges selon le système de projection géodésique Lambert 93 – CC46. Les unités stratigraphiques ont été définies conformément au principe stratigraphique de Harris (1989). Chaque unité stratigraphique a été individualisée selon son type et selon le numéro de sondage correspondant. Les relevés ont été numérotés de manière continue au sein de chaque sondage.

Post-fouille : les analyses

Deux datations radiocarbone (^{14}C) ont été effectuées afin de préciser la chronologie pour des structures dépourvues de mobilier datable.

Ces analyses portent sur deux sépultures mises au jour dans la moitié est du SD 3. Elles ont été sélectionnées en fonction de leur position au sein du diagramme stratigraphique, de manière à documenter une fourchette chronologique d'occupation, depuis la sépulture la plus ancienne jusqu'à la plus récente.

Par ailleurs, les datations ont permis de caractériser les différentes phases d'inhumation du cimetière, situé dans le sondage 3. La sépulture SP 3075 a livré un tesson de céramique antique résiduel. La pauvreté du mobilier datant a motivé la réalisation d'analyses radiocarbone complémentaires. Celles-ci visaient à déterminer la datation des vestiges. La sépulture SP 3005 était également dépourvue de mobilier associé. Les résultats des analyses ^{14}C ont permis d'établir une datation situant les inhumations entre la seconde moitié du XVII^e et la seconde moitié du XVIII^e siècle.

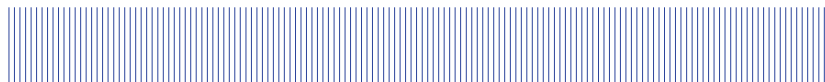
Les niveaux d'apparition des deux sépultures, respectivement à 0,75 m (SP 3075) et 0,48 m (SP 3005) sous le niveau de sol actuel, paraissent relativement élevés. Néanmoins, elles sont implantées dans les niveaux de fondation des murs datés de la période moderne. Cette approche permet de proposer une fourchette chronologique pour l'implantation de l'espace sépulcral, qui n'est mentionné dans aucun texte. L'objectif est de déterminer si le cimetière est antérieur ou contemporain à la fondation du couvent des Cordeliers de l'Observance et de son église, à la fin du XV^e siècle.

Ces analyses ont été confiées au laboratoire (Re.S.Artes).

Éléments de compréhension et définition

Pour une compréhension claire, quelques termes techniques sont à définir :

- **Les phases** : il s'agit des périodes chronologiques établies à partir des données et du diagramme stratigraphique. Les phases correspondent à des tranches de temps spécifiques et peuvent également être associées à un état d'occupation dans certains cas.
- **Les états** : ces éléments se rapportent à de grands ensembles archéologiques, liés à des changements significatifs dans les dépôts ou les couches stratigraphiques. Un état peut correspondre à un changement de contexte ou à une transition importante dans les caractéristiques des dépôts.



2.2. Contexte de l'opération

2.2.1. Contexte géomorphologique (S. Gaillot)

Topographie

Le terrain du 3 quai Chauveau (69009 Lyon) se situe en rive droite de la Saône, dans le défilé de Pierre-Scize, secteur de Lyon où la rivière sépare au nord (et à l'est) la colline de la Croix-Rousse d'au sud (et à l'ouest) celle de Fourvière (PL. 3a). Le terrain est localisé dans une étroite zone relativement plane, située entre à l'ouest la base (vers 171 m NGF) du versant de l'éperon de Loyasse, et à l'est l'ensemble quai Chauveau (chaussée à 167,50 m NGF) / bas quai (163,20 m NGF) et Saône (alt. min. à 162,25 m NGF). On note la proximité des sondages avec la rivière (52 m¹) et le pied de versant (env. 25 m.), qui lui-même présente une pente raide (0,70 m/m), même s'il n'est pas très élevé (95 m) ni très long (env. 140 m) (PL.5b et c).

Le site est donc localisé dans un secteur propice à être touché, en termes de processus naturels, soit par des alluvions (dépôts de Saône depuis l'ouest (ancien chenal ou alluvions de débordements)), soit par des colluvions depuis l'est. Rappelons que les colluvions correspondent à l'ensemble des matériaux déplacés le long des versants, allant de particules très grosses (blocs issus de dérochements rocheux) à des particules très fines (argiles ruisselées le long d'un versant lors de (fortes) averses....).

Les quatre sondages réalisés occupent une zone longue de 70 m et large de 40 m, correspondant à deux cours étagées : l'une, la cour des Platanes, au nord, se situe à une altitude moyenne de 167,60 m NGF (SD 1 et SD 2) ; l'autre, la cour carrée, au sud, est autour de 169,30 m NGF (SD 3 et SD 4). (PL. 3b)

Des crues débordantes de la Saône ont affecté le défilé de Pierre-Scize comme en témoignent plusieurs documents d'archives. C'est tout à fait envisageable pour celles de 1491 (Gaté, Rousset 1946 : 156)², 1542 (Guéraud 1929 : 55)³, 1570 (Champion 1861 : 221)⁴, 1602 (Monfalcon 1866 : 165)⁵ 1649 (Gaté, Rousset 1946 : 162)⁶, 1711⁷ ou 1740 (Gaté, Rousset 1946 : 165)⁸, bien que l'on ne connaisse pas réellement les hauteurs d'eau atteintes. La crue novembre 1840, la plus forte connue de la rivière, à en revanche à coup sûr inondée le site. Elle a en effet atteint la cote de 169,93 m NGF au 6 quai St Vincent soit très légèrement en amont du site⁹ et de 169,37 m NGF au 8 bis quai St Vincent, en aval¹⁰. Une inter-

1. Distance mesurée entre le sondage 2, le plus à l'ouest, et la Saône.

2. *Le 13 février 1491, se produisit une crue énorme de la Saône.*

3. *Environ la Toussaint 1542 [...] les rivières furent merveilleusement grosses tellement, que la Saune atteignoit jusques à la deuxième pierre qui est bréchée de la pille du pont ou estle Lyon, estant les caves de Messieurs presque toute plaines.*

4. *la rivière de Saône [...] ayant quitté sa limite et douce tranquillité, sembloit estre conjurée avec le Rhône, en l'exécution de ces misères, car, s'estant venue joindre au Rhône, en la place de Confort [actuelle place des Jacobins], augmenta grandement la furie des eaux du Rhône et furent vues ensemble ès lieux où jamais n'avoient esté conjoins.*

5. *Débordement extraordinaire de la Saône, [...] qui mit en péril une partie de la ville de Lyon. Dans les premières heures de la journée, les eaux inondent au loin les campagnes, submerge en entier le faubourg de Vaise, et se fraie une issue au travers de la rue Pêcherie. Il y avoit un courant si fort, que le pont en pierre de la Saône courut les plus grands risques ; les éperons furent emportés, et plusieurs maisons tombèrent.*

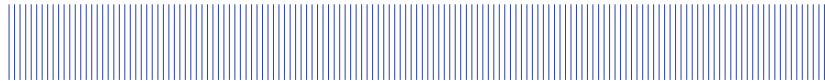
6. *Le Curé de N.-D. de la Platière s'en va en bateau dans toute la rue de la Pêcherie pour aller faire l'eau béniste dans quatre maisons, où c'est qu'il y avoit des femmes accouchées.*

7. *L'on ne pouvait venir qu'en bateau de la rue de la Pêcherie dans la place de l'Herberie* (Anonyme 1841 p. 48).

8. *Grand débordement du Rhône et de la Saône qui a amené ou entraîné quelques moulins sur le Rhône. Le Rhône et la Saône sont toujours très enflés.*

9. Repère de crue situé en rive gauche de la Saône au 6 quai St Vincent (DRAC).

10. Repère de crue situé en rive gauche de la Saône au 8 bis quai St Vincent - les Subsistances.



polation permet de restituer la cote à 169,82 m NGF sur le site du 3 quai Chauveau. Les deux cours où sont situées les sondages étaient donc sous l'eau (PL. 3c).

En terme de morphogenèse, on sait que ces crues sont susceptibles évidemment de déposer des sédiments (alluvionnement) mais aussi d'éroder des terrains (creusement), de déstabiliser (Champion 1861 : 103)¹¹ et de détruire (Combe 2007) des édifices.

Géologie

En profondeur, des alluvions de la Saône...

La carte géologique du BRGM indique que le diagnostic est positionné sur une zone occupée par des *Alluvions fluviales récentes à actuelle : argiles, argiles sableuses* (PL. 4a). En 1964, un sondage profond de 6 m a été réalisé au nord du bâtiment de microbiologie, à 20 m du bas de versant en direction de la Saône (Mazenot 1966 ; Ducourthial 2022 : 38) (PL. 3b). Nous avons mis ce sondage à la cote altitudinale NGF, en utilisant comme altitude du sol le MNT disponible au service (vu avec G. Bredow, topographe du service)¹². D'après cette coupe, le sommet du terrain naturel, des alluvions de la Saône, se trouverait à l'altitude de 164,50 m NGF, soit à 4 mètres de profondeur (PL. 5). Il s'agit d'un limon brun jaune, dont l'étude (minéralogique, granulométrique et malacologique) indique qu'il est fluvatile, déposé par la rivière [...] *soit dans l'un de ses anciens bras morts, soit sur une étroite plaine de débordement* (Mazenot 1966 : 126). La couche a été observée sur une épaisseur de 2 m et « *il faut signaler à 80 cm de profondeur environ [soit vers 163,60 m NGF ?], deux tessons de céramique protohistorique et des traces de feux* » (Ducourthial 2022 : 40).

Notons la présence systématique mais en très faible nombre de coquilles aquatiques¹³ dans les niveaux anthropiques et anthropisés qui recouvrent le terrain naturel (Mazenot 1966 : 124-125, tab.1)¹⁴. Cette présence atteste soit de crues de la Saône, soit d'activités humaines ayant utilisé des sables de Saône (fabrication du mortier par exemple).

Une couverture colluviale (et des remblais !)

Le versant nord de la colline de Fourvière, très décliné, a connu plusieurs glissements de terrain et autres effondrements. On retiendra les événements de 1840 (Baron 1841 : 143)¹⁵ ou de 1983 (Vinet 1991 : 265)¹⁶ qui indiquent que le secteur de fouille est globalement situé dans une zone pouvant avoir été affecté par des colluvionnements. On sait aussi que le versant ouest de l'éperon de Loyasse, c'est-à-dire

11. À propos des effets de la crue de novembre 1840 : *La Saône continuait lentement à décroître, et laissait voir successivement sur ses rives et dans les rues les ravages qu'elle avait causés. Elle avait profondément dégradé plusieurs quais, et surtout les nouveaux quais d'Orléans et de l'Arsenal ; quelques rues étaient dépavées en certains points, et l'on y remarquait de nombreux affaissements du sol. Une quantité considérable de maisons avaient été ébranlées et lézardées. Les dommages consommés par l'inondation étaient immenses. Dans les magasins, dans les comptoirs, dans les entrepôts, les pertes étaient incalculables ; et ce n'est qu'après la retraite complète des eaux, qui n'a eu lieu que vers le 15 novembre, que l'on a pu commencer à reconnaître l'étendue des désastres. C'était un triste spectacle que celui des habitants, des commerçants, rentrant dans leurs demeures, dans leurs magasins bouleversés, les débarrassant du limon épais qui les souillait, et contemplant les dévastations qu'ils avaient éprouvées.*

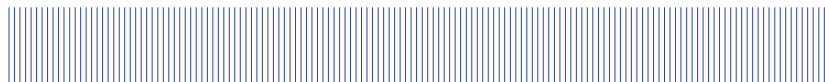
12. Recommandation : dans le cadre d'une fouille il pourrait être intéressant de coter ce point directement sur le terrain.

13. Notamment *Bythinia tentaculata*

14. Datées d'entre l'Antiquité et 1964.

15. Dans la nuit, une partie supérieure du rocher de Pierre-Scise s'est éboulée.

16. Effondrement d'une terrasse au 34 Chemin de Montauban, qui entraîne un glissement de terrain en aval et se termine dans l'arrière-cour du 23 quai Pierre-Scize.



le versant opposé à celui qui domine le site, a généré des colluvions au cours de l'Antiquité. Les fouilles du quartier Saint-Pierre à Vaise, situé en contrebas direct du versant, ont ainsi permis de mettre au jour une voie qui daterait des premières décennies de notre ère et aurait été utilisée au moins jusqu'après le IV^e s ap. J.-C. Celle-ci a été régulièrement recouverte de cailloutis ruisselés du versant au cours de gros orage (Desbat, Lascoux 1999 : 65).

Au niveau du site de fouille proprement dit, la présence de « *couche de colluvionnement de bas de pente* » (Ducourthial 2022 : 50), de « *læss naturel* » (Ducourthial 2022 : 48), de « *TN* » (Ducourthial 2022 : 48), est mentionnée dans la synthèse qu'a faite C. Ducourthial (2022) des différentes observations réalisées par P. Mandy (1984) directement à l'ouest de la zone diagnostiquée (sous l'actuel bâtiment Isère) (Pl. 3a). Ces couches sont pré antique et aucune cote altitudinale n'est donnée.

Lors des observations réalisées par Poplin en 1964, au nord du conservatoire (Pl. 3b), l'auteur a identifié deux couches comme de potentielles colluvions (Pl. 5). D'abord la couche III, datée « *environ [...] XVIII^e, XVIII^e, XIX^e siècles* », puisque « *il faudrait que la terre descendue de la pente ait peu à peu exhaussé le niveau du sol de près de 2 m* ». Ensuite et surtout la couche IV, datée « *Moyen Âge ?* », puisque « *Il s'agit peut-être de sédiments entraînés par les eaux de ruissellement* ». La couche III coterait entre 166,55 et 168,35 m NGF. La couche IV cote entre 165,45 et 166,60 m NGF.

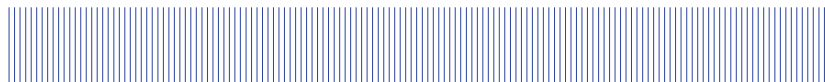
Des colluvionnements très récents sont enfin attestés jusqu'à l'ouest immédiat des deux cours diagnostiquées : le 5 décembre 2013, un important glissement de terrain, provoqué par une rupture de canalisation d'eau, a eu lieu montée de l'Observance, sur le versant qui domine le conservatoire de Musique (Pothier *et al.* 2016)¹⁷ (Pl. 3b). Des sédiments fins ruisselés ont alors atteint l'arrière des bâtiments du conservatoire en bas direct du talus (observations personnelle S. Gaillot). Sur le versant, « *le substratum est granito gneissique jusqu'à une altitude moyenne de 200 à 210 mètres puis surmonté par des argiles graveleuses miocènes ravinées [...] par des cailloutis morainiques partiellement consolidés en poulingues, eux-mêmes recouverts par des læss qui s'étalent en colluvions le long du versant (Pl. 4b)*. Notons qu'une particularité de la propriété du Conservatoire, ancien couvent du 16^eme siècle, est de comporter deux réseaux de galeries souterraines de captage d'eau, l'une en partie supérieure à la cote 201, une plus basse à la cote 186. La plus haute est maçonnée dans sa première moitié puis façonnée à même la roche gneissique avec une terminaison en T au fond [...] à 22 mètres de profondeur, sans désordres intermédiaires liés. Elle draine des eaux percolant à travers le gneiss fracturé et dont le litage est très redressé avec un aval pendage de 70° environ » (Pothier *et al.* 2016 : 3).

2.2.2. Contexte archéologique (C. Ducourthial)

Ce présent contexte reprend en grande partie le travail réalisé par C. Ducourthial à l'occasion d'un diagnostic réalisé sur la même emprise de prescription, au sud, dans la cour « carrée » sous le bâtiment Isère (Ducourthial 2022) (Pl. 6).

Le diagnostic, mené au sein du CNSMD, est localisé dans un secteur situé entre la colline de Fourvière au sud, la montée de l'Observance à l'ouest, le fort de Vaise au nord et à proximité immédiate des berges de

¹⁷. Le mouvement de terrain concerne pratiquement les deux tiers inférieurs du versant, entre les cotes 178 et 222m pour une pente moyenne de 40. Le 5 décembre 2013 au soir est survenu, [...] un important mouvement de terrain [...] Il démarre sous la chaussée de la Montée de l'Observance, cote 222m, et traverse les jardins du Conservatoire National de Musique et de Danse [...] pour s'amortir sur une terrasse à l'altitude de 178, 88m, soit un dénivelé de 53m pour 84 mètres de parcours horizontal.



la Saône, sur la rive droite, au n°3 quai Chauveau (Lyon 9^e) (PL. 1). Quatre sondages ont été implantés dans la cour dite « des platanes » au nord et dans la cour « carrée » au sud de l'emprise prescrite (PL. 2).

Historique du site et chronologie des opérations antérieures

c. 1176. Implanté entre le tombeau antique éponyme et le rocher de Pierre Scize, sur la rive droite de la Saône, l'hôpital *des Deux-Amants* apparaît dans la documentation vers 1176, parmi les bénéficiaires testamentaires d'Etienne de Rochetaillé (Guigue 1868 : 44, n°XLI)¹⁸. On sait très peu de choses à son sujet. Il n'aurait aucun lien avec le *xenodochium* dont la fondation par le roi Childebert et son épouse Ultrogothe fut confirmée lors du concile d'Orléans de 549 (Maassen 1893 : 105, XV)¹⁹, et que l'on identifie, à la suite de M.-C. Guigue, à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Saunerie, dit plus tard de Saint-Éloi, situé près de Saint-Paul (Guigue 1876 : 306). Cette identification reste toutefois sujette à caution.

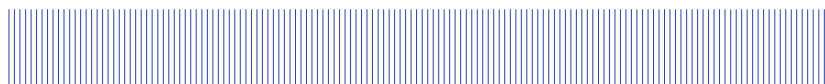
1491. Le 30 avril 1491, Charles VIII, qui avait formé le vœu de fonder à Lyon un couvent de Cordeliers de la Stricte Observance, dépêche deux franciscains auprès des échevins pour visiter et présélectionner des terrains. Le 25 juin, il charge le lieutenant général en la Sénéchaussée de Lyon de s'entourer de conseils, pour déterminer, avec les supérieurs des couvents d'Autun et de Chalon, celui qui conviendrait le mieux à cette installation. Estimant primordial qu'il soit à la fois *hors la ville et du côté de Fourvière*, ces derniers arrêtent leur choix sur le tènement de la Chana avant, finalement, d'opter pour celui des Deux-Amants, plus spacieux et moins proche de la porte de Bourgneuf (Fodéré 1619 : 959-964). Ils rendent compte au roi de leur décision, en l'informant « *qu'en ce lieu des Deux-Amans estoit un hospital appartenant à Messieurs les chamarié et chanoyne de S. Paul, auquel ne se faisoit aucune hospitalité. Item à l'entour, et joignant ledit hospital, y avoit plusieurs petites maisons, jardins et vignes de certains particuliers habitants, lesquels on pourroit facilement acheter, et le tout ensemble seroit sans comparaison plus propre pour y faire ce sien convent qu'en nulle autre part* » (Fodéré 1619 : 962).

1492. Par ses lettres patentes du 30 avril 1492, le roi ordonnait à son procureur en la sénéchaussée de Lyon de transiger avec les différents ayant-droits et de procéder à l'estimation de leurs biens. Le 22 juin, deux jurés de la ville évaluaient la valeur de l'hôpital, avec ses maisons, jardin et appartenances, à 1500 livres tournois, le pré et la vigne d'Humbert Aygue à 910 livres, et les maisons, pré, vigne, perrière et jardin de Jean Borry à 2209 livres. L'ensemble est acquis au nom du roi le 5 octobre 1492. Le 14 novembre suivant, le pape Alexandre VI autorisait la suppression de l'hôpital (et son transfert à la Chana), pour permettre au roi d'y faire construire une église, un cloître, un clocher, un dortoir, un réfectoire « *et toutes les officines nécessaires à un couvent complet des frères mineurs de la régulière observance S. François* » (Fodéré 1619 : 963). Si ces constructions le requerraient, il consentait à l'usage profane de la chapelle, du cimetière et des autres lieux bénits de l'hôpital. Le roi, de son côté, confiait les rênes du futur établissement au frère Jean Bourgeois, son confesseur. Le 8 décembre 1492, les religieux, munis de l'autorisation de leur provincial, entraient en possession des lieux, qu'ils « *descombrerent* » en attendant la venue du roi (Fodéré 1619 : 964).

1493. La fondation du couvent a lieu le jour de l'Annonciation de la Vierge de l'an 1493. Le roi remet de nouveau et solennellement les religieux en possession de l'hôpital et des maisons et places qu'il

18. « *hospitali Duorum Amancium lectum vestitum et I asinatam siliginis* ».

19. « *De xenodocio vero, quod piissimus rex Childeberthus vel iugalis sua Uulthrogotho regina in Lugdunensi urbe inspirante Domino condiderunt, cuius institutionis ordinem vel expensae rationem petentibus ipsis manuum nostrarum suscriptione firmavimus [etc.]* »



avait acquises *aux Deux-Amants* puis pose la première pierre de l'église, placée sous le vocable de Notre-Dame-des-Anges.

1496. En 1496, le nouveau couvent est achevé, tel qu'il est figuré sur le grand plan scénographique de Lyon (**PL. 8**) : « *l'église est des plus allègres, bien claire et industrieusement voutée, deux beaux dortoirs, longs, larges et spacieux ; au-dessous de l'un sont la sacristie et chapitre et sous l'autre le réfectoire, cuisine et despence, en suite l'un de l'autre ; il y a aussi de beaux et grands jardins et le reste, qui est en montagne, converti en verger peuplé de bons arbres fruitiers, le tout entouré de murailles.* » (Fodéré 1619 : 968).

C'est probablement à l'occasion des travaux de construction du couvent que fut trouvée, *in monasterio S. Marie Angelorum*, l'épithaphe de Leopocenos († 523), relevée à la fin du XV^e siècle par Giovanni Giocondo (architecte de Charles VIII) et que Muratori publia d'après la transcription de seconde main de Nicolaus Pacedianus (*Corpus Inscriptionum Latinarum* 1899 : 2378).

1562. Le couvent, en partie détruit par les protestants en 1562, est reconstruit et enrichi à la fin du XVI^e siècle grâce aux libéralités des marchands lyonnais et italiens ; plusieurs chapelles sont alors ajoutées à l'église.

1791. À la Révolution, il ne compte plus que 5 religieux. Réquisitionné comme bien national, le couvent est divisé en trois lots et vendu à l'encan. Les bâtiments claustraux (3058 m²) et les dépendances (3,62 ha) sont adjugés à Pierre Guillot et Antoine Tripiet pour 40000 livres (Charléty 1906 : 256). La Nation se réserve l'église (**PL. 9**).

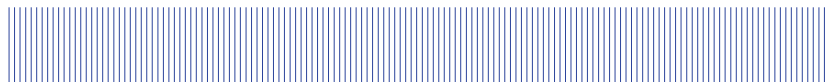
1796. Un arrêté du 13 vendémiaire an V met provisoirement l'église à disposition de l'école vétérinaire, installée dans le couvent voisin des Deux-Amants en vertu d'un arrêté du 6 floréal an III (Chalabi, Charvolin 1979) (**PL.10**).

1802. Au début du XIX^e siècle, l'école vétérinaire commence à empiéter sur le terrain de l'Observance que l'État rachète progressivement aux particuliers (et dont il rétrocède une partie à la ville). Le 13 messidor an X, l'école obtient la cession du jardin séparant les deux anciens couvents. L'architecte Flachéron y installe les bâtiments des forges et projette de construire des écuries et une clinique au centre, ainsi qu'un chenil au fond de la cour.

1823. L'État envisage d'utiliser les bâtiments de l'Observance pour y loger soit des troupes, soit *les jeunes condamnés et les enfants en retraite* (**PL. 11**).

1843. La totalité des bâtiments de l'Observance échoit à l'École vétérinaire en vertu de l'accord conclu le 12 janvier 1843 entre la Ville, le Clergé et l'État. Celui-ci devra en contrepartie restaurer l'église et construire une école primaire dans l'angle sud-est du terrain resté la propriété de la ville.

Pierre Prosper Chabrol, qui avait remplacé Chenavard comme architecte de l'école en 1838, et dont les premiers projets de restauration avaient été repoussés en raison de l'exiguïté des locaux, soumet dès le 16 janvier 1843 son plan définitif au Conseil général des Bâtiments civils. Ce projet d'ensemble ne devait plus être modifié qu'à la marge, jusqu'à la réception des travaux en novembre 1857. Il comprenait notamment la construction d'une clinique (**PL. 12b, n°18**), et d'infirmes pour chevaux, moutons et vaches (**PL. 12a, n°20**).



La ville avait accepté en 1843 la suppression des deux premières travées de la nef de l'église (PL. 12a) mais, arguant de son mauvais état général, Chabrol obtient sa démolition totale le 28 mars 1846.

Découvertes fortuites de 1846-1847 (A. Comarmond)

Les auteurs de la CAG (Le Mer, Chomer 2007 : 633) évoquent la mise au jour en 1843 (Fabia 1924 : 31 ; Stern 1967 : 39, n°37) de fragments de mosaïque « *dans la parcelle le long du quai où se trouvait la chapelle de l'Observance, lors du creusement des fondations pour agrandir l'École vétérinaire* ». Si cette date est juste, ce dont il est permis de douter, il faut que ces vestiges aient été vus sous les deux premières travées de l'église. A. Comarmond attend en tout cas la séance de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon du 8 juin 1846 pour se faire l'écho des découvertes « faites récemment » sous l'église de l'Observance :

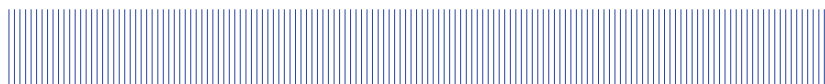
« On y a trouvé les restes de la bordure d'une vaste mosaïque attestant l'existence d'un édifice bien plus important que celui qu'on fait disparaître aujourd'hui pour agrandir l'École vétérinaire. Tout le bas du versant oriental de la colline de Vaise couvert de constructions romaines, une voie romaine au bord de la Saône, beaucoup de ruines romaines dans les fondements de la vieille église de Vaise témoignent de l'importance que ces lieux eurent au temps de l'occupation romaine. » (Comptes-rendus et extraits des procès-verbaux des séances de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon 1847 : 71)

1846-1848. La plupart des découvertes ont d'ailleurs lieu à l'occasion des travaux d'extension de l'école engagés en 1846. Comarmond devait plus tard en rappeler les circonstances :

« L'agrandissement de l'École vétérinaire ayant été ordonné par le gouvernement, non seulement une partie du sol qu'occupait l'église des cordeliers de l'Observance a été prise pour les constructions nouvelles, mais encore l'espace qui se trouvait entre cet édifice et la base du versant de la colline ; c'est surtout vers cette base que de grands travaux de terrassements ont été faits pour se mettre à l'abri des éboulements et agrandir la place dont on pouvait disposer. En conséquence, on a déblayé toutes les terres qui depuis des siècles étaient descendues de la montagne et avaient insensiblement élevé le sol*. Ces travaux, exécutés sur une longue étendue, ont remis au jour l'ancien sol romain. C'est là que, sur toute la ligne, on a découvert une longue série de constructions romaines ruinées et ensevelies sous les atterrissements, comme nous l'avons dit dans un rapport que nous avons fait à ce sujet à l'Académie de Lyon, rapport où nous avons consigné les détails relatifs à cette découverte²⁰.

Ces constructions étaient des habitations privées ou des édifices publics et faisaient face à la Saône ; elles bordaient la voie romaine, ouverte par Agrippa, qui passait sur cette rive, et reliait Lyon à Boulogne-sur-Mer, en passant par Anse, Belleville, jadis Lunna, Mâcon, etc. Nous y avons remarqué une longue suite de mosaïques bouleversées ou détruites en partie, des pans de murailles, des tronçons de colonne, des chapiteaux, des fragments de corniches, des tessons de poteries romaines, et une foule de débris appartenant à cette époque. Les dimensions de la base d'une colonne et de quelques chapiteaux nous ont donné la certitude de l'existence d'édifices vastes et somptueux.

20. les recherches que nous avons menées avec le professeur Crépel dans les fonds de l'Académie n'ont pas permis de retrouver le texte de ce rapport, qui n'a vraisemblablement pas été conservé, ou déposé par son auteur.



Les déblais de cet emplacement nous permettent de juger des différentes époques de cette formation d'alluvion ou d'atterrissement : à la base de ce versant tous les objets étaient d'époque romaine et, en se rapprochant de la surface du sol, on a rencontré des tombes du Moyen Âge, des inscriptions et des monnaies des temps plus rapprochés de nous. » (Comarmond 1846 : 67-68)²¹

Il signale notamment la découverte sous l'église, en 1846, de deux bas-reliefs provenant des extrémités d'une architrave et figurant des personnages en tunique (Comarmond, n°122-3), et des restes d'un troisième représentant un personnage ailé (n°175). L'année suivante, un fragment de fût d'une colonnette en marbre blanc aurait été recueilli au même endroit (n°346).

Plus à l'ouest, entre l'église et le pied de la colline, l'extrémité d'un modillon ainsi qu'un chapiteau en marbre blanc (n°72, n°331), deux fragments de tuiles estampillées (n°392) et une urne cinéraire à panse ovoïde (n°562) ont été mis au jour en 1846. Deux autres chapiteaux en calcaire oolithique (n°124-5) et l'épithaphe d'un jeune enfant du nom de Firmus († 546) (n°166) (de Boissaud 1846 : 585)²² sont sortis de terre en 1847, suivis en 1848 par le fragment d'un troisième chapiteau (n°749).

*L'ampleur des terrassements effectués pour l'agrandissement de l'école vétérinaire peut être cartographiée en comparant le nivellement du Génie militaire, levé avant 1831, du levé Lidar de 2012 (Ducourthial, Tronchère-Cottet 2021 : 63-100). Sur la carte (PL. 13), l'intensité du bleu est corrélée à la profondeur des décaissements.

La CAG (p. 708) rapporte encore la mise au jour « à l'*Observance* », dans un contexte inconnu, de « deux sols dont un antique, le second postérieur dans lequel sont creusées deux tombes (une vide, l'autre avec une chaîne et une bague en cuivre sur le défunt) ».

1864. Une clé de bronze, découverte dans des circonstances inconnues « à l'école vétérinaire en 1864 » est répertoriée parmi les bronzes antiques du musée de la civilisation gallo-romaine (Boucher *et al.* 1980 : 360). « À l'*Observance* » ont aussi été trouvés un fragment de fibule et une anse torsadée en bronze (CAG, sans date).

1897. Sainte-Marie-Perrin, qui a succédé à Chabrol en 1868, élève en 1897 le bâtiment de médecine opératoire à la place de l'ancienne bergerie (PL. 12, n°20, au sud de la cour des infirmeries).

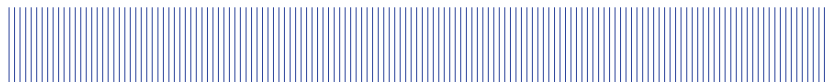
1937. Après lui, Tony Garnier crée un bâtiment d'anatomie pathologique en prolongeant vers le sud l'un des corps latéraux du bâtiment de clinique (PL. 12, n°18) ; il est inauguré le 23 mars 1937 (PL. 14a).

Découvertes fortuites de 1951 (A. Audin)

1951. En mars et avril 1951, les terrassements effectués pour la construction d'une annexe de l'école vétérinaire en façade sur la Saône (le CEMAGREF), à l'arrière des petites écuries (PL. 12, n°20 est) révèlent les restes d'un édifice romain, enfoui sous un épais remblai et recoupé par les fondations des premières travées et chapelles latérales de l'église des Cordeliers (PL. 14b). La découverte est rapportée par A. Audin, qui émet l'hypothèse de thermes publics :

21. Il n'en est nullement question dans sa *Lettre à MM. Les Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique, relative à quelques monuments découverts sur le sol lyonnais depuis 1841 jusqu'à nos jours*, publiée à Lyon en 1846.

22. A. de BOISSIEU place cette découverte « à l'*Observance*, dans l'été de 1847 ».



« En mars et avril 1951, les terrassements effectués pour la construction d'une annexe de l'école vétérinaire, dans la parcelle qui s'étend le long du quai Pierre-Scize, au sud du bâtiment principal, révélèrent les ruines d'un édifice romain, enfoui sous un épais remblai recoupé par les massives fondations de la chapelle de l'ancien couvent des cordeliers de l'Observance fondé en 1492/94. Ces vestiges se composaient de quelques pans de murs situés à l'extrémité sud de la parcelle. Un dégagement en largeur étant impossible, il fallut se contenter de l'examen des parois d'une tranchée large de 1 m et distante de 5 m du mur mitoyen avec le groupe scolaire. Toutefois, l'ouverture de cette tranchée avait été précédée par la construction d'un égout situé à mi-chemin du mur mitoyen ; le contremaître des travaux avait, à cette occasion, observé l'existence de deux murs transversaux dont l'un prolongeait un des murs recoupés par les tranchées. Sur ces maigres données, il est possible de tenter une description des ruines.

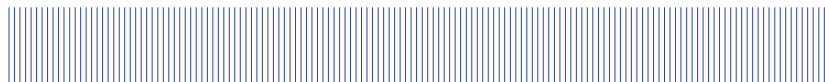
Les murs rencontrés étaient fondés sur le sable jaune de la Saône et construits avec un schiste micacé bleu, largement utilisé par les constructeurs du Lyon romain. Liés par un ciment jaunâtre, ils comportaient des assises de briques dans leurs parties aériennes, lesquelles n'excédaient pas 0,70 m de haut.

Ces murs déterminent d'abord une vaste salle A, large de 6,35 m, limitée à l'est par le mur a, épais de 0,60 m, déjà vu dans la tranchée de l'égout, à l'ouest par un mur b contre lequel s'arrêtait la tranchée et qui ne fut dégagé que sur quelques centimètres de largeur. Si au-dessus, l'extrémité de la pièce n'a pas été atteinte, elle était limitée au nord par le mur e (sic, pour c), que la tranchée a rencontré longitudinalement. Épais de près d'un mètre, ce mur était fondé à 0,65 m au-dessous du dallage de la salle A, c'est-à-dire moins profondément que les autres murs dont le pied disparaissait dans le fond de la tranchée.

Le sol de cette salle, nivelé à 3,45 m au-dessous du quai moderne, était constitué par un double hérisson de pierres sèches portant sur le sable vierge et servant de support à une couche de mortier à tuileau de 0,04 m, sur laquelle reposaient des plaques de marbre blanc de 0,03 m. Les murs de la salle, également revêtus de mortier à tuileaux, étaient décorés de marbres veinés de bleu de 0,01 m, dont les fragments gisaient dans le remblai.

À l'est de la salle A existait une salle B, limitée à l'ouest et au nord par les murs a et c, ce dernier ruiné à 2,30 m de son arrachement. À l'est, cette salle était fermée par un mur dont il ne reste rien ; cependant le contremaître se rappelle avoir vu dans la tranchée de l'égout un mur courbe d, offrant sa concavité à l'ouest. Le dallage de cette salle, semblable à celui de la voisine, lui était inférieur de 0,35 m ; les murs étaient également revêtus de mortier et, sans doute, de marbre.

Dans l'axe de sa paroi nord, la salle A comportait une sorte de niche, à 1,80 m de l'angle nord-est de cette salle, le mur c butte contre un mur transversal e, épais de 0,60 m et revêtu sur ces deux faces d'un enduit de mortier à tuileaux contre lequel s'appuyait le mur c, comme si celui-ci avait été dressé postérieurement ; il semble cependant que tous ces murs soient contemporains et l'on n'explique pas cette anomalie. Fermée au fond par le mur f, également épais de 0,60 m et revêtu de mortier sur ces deux faces, la niche était profonde de 1,50 m environ et large de 1,55 m. Dans sa partie occidentale, le mur c'était détruit au-dessous du sol antique, mais il reproduisait exactement les dispositions de sa partie orientale. Au surplus, le dallage de la salle A se poursuivait sans solution de continuité à l'intérieur de la niche.



Dans la suite des temps, la niche fut aménagée en réservoir. En effet, on construisit d'abord le mur g pour la fermer du côté de la salle A. Par derrière fut étendu un lit de terre portant un hérisson simple de pierres sèches. Sur le sol ainsi haussé fut dressé contre les murs de la niche, qui conservaient leur enduit d'origine, un garnissage de briques épais de 0,13 m et revêtu d'un enduit de 0,03 m. Enfin, sur le hérisson fut étalé un lit de mortier à tuileaux d'une épaisseur exceptionnelle de 0,20 m. Au pied des murs courait une moraine large de 0,08 m et haute de 0,05 m, dont l'examen montre que le réduit ne possédait pas de revêtement. Il s'agit évidemment d'un réservoir, profond de 0,85 m, large de 1,35 m. Surélevé de 0,45 m par rapport à la salle A, il permettait d'y expédier sous faible pression l'eau qu'il contenait. La totale destruction du mur G n'a pas permis d'y déceler d'éventuelles canalisations.

En même temps, le mur b était revêtu d'un garnissage de 15 à 30 cm, fait de quatre épaisseurs de briques portant directement sur l'enduit. La section qui en fut mise au jour était trop étroite pour permettre aucune observation précise quant à la destination et à l'étendue de ce garnissage.

Au-delà du mur f apparut le sol vierge, preuve que l'édifice ne s'étendait pas plus loin dans cette direction. En fait la tranchée atteignit l'extrémité d'un édifice étendu sous le groupe scolaire actuel.

Des fouilles anciennes avaient déjà révélé son existence. En ce lieu existait à l'époque romaine un édifice « somptueusement décoré ; là ont été trouvés de nombreux et riches débris, des chapiteaux en marbre de colonnes et de pilastres, des restes d'un bas-relief représentant un personnage ailé » [Allmer et Dissard II, 317]. Sans doute était-ce le corps principal du bâtiment dont les dernières fouilles ont livré l'extrémité nord.

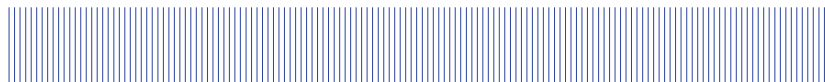
Quelle était la destination de cet édifice ? L'existence de la réserve d'eau et de la vaste salle contiguë fait songer à des thermes ; la richesse architecturale des vestiges signalés par Allmer à des thermes publics. »²³

Le compte-rendu détaillé d'A. Audin appelle plusieurs remarques. 1° La tranchée observée à 5 m au nord du groupe scolaire, est vraisemblablement liée à la fondation du mur sud du bâtiment du CEMA-GREF, dont la construction débute en 1951. 2° Le mur b, qui fermait la tranchée du côté ouest et « *ne fut dégagé que sur quelques centimètres de largeur* » paraît correspondre à la fondation du troisième pilier de la nef de l'église des Cordeliers. Le flanc ouest de cette base dégagée en 1988 présentait en effet un parement bien appareillé de moellons de gneiss qui peut faire illusion (*infra*). 3° Le mur courbe d, aperçu par le contremaître dans une tranchée d'égout et reporté par Audin sur son plan (Pl. 14b), pourrait bien n'être, dans ce cas, que l'angle adouci de la fondation des murs est et sud de la 3^e chapelle latérale de l'église.

A. Audin n'a publié de ce compte rendu développé qu'une brève recension dans sa *Topographie de Lugdunum*. Il y signale à la suite la découverte, à 15 m plus au nord, des vestiges d'un bassin (Pl. 15) recueillant les eaux de sources du coteau :

« Les murs rencontrés étaient fondés sur le sable jaune de la Saône et construits avec le gneiss micacé bleu, largement utilisés par les constructeurs du Lyon romain. Liés par un ciment jau-

23. Arch. mun. Lyon, 63 II 8.



nâtre, ils comportaient des assises de briques dans leurs parties aériennes, lesquelles n'excédaient pas 0,70 m de haut.

La tranchée ouverte dans la partie sud de la parcelle, en bordure du groupe scolaire qui la borde, atteignait la paroi nord d'une salle [A] large de 6,35 [m], dont le sol était constitué par un double hérisson de pierres sèches ayant servi de support à une couche de mortier à tuileaux sur laquelle reposait un dallage de marbre. À l'Est s'étendait une autre salle [B] de forme arrondie et dont le sol était inférieur de 0,25. Dans l'axe de la première salle existait une niche carrée, de 1,50 de côté, qui fut tardivement aménagée en réservoir et nivelée à 0,45 au-dessus de la salle. Au nord, de cet ensemble, le sol était vierge, mais, à 15 mètres plus loin apparurent les vestiges d'un bassin où aboutissaient les eaux d'une source qui jaillissait sans doute du pied de l'éperon de Loyasse. »(Audin 1964 : 144)

1962. En 1962, une « urne funéraire » est découverte à l'occasion de travaux de terrassements menés dans le « *parc de l'école vétérinaire* ». L'helléniste Roland Martin consulté pour l'occasion considère le vase comme une céramique d'importation, probablement ibérique.

Sondage programmé de 1964 (P. Poplin)

1964. De nouveaux terrassements réalisés dans le « *parc de l'école vétérinaire* » (au nord du bâtiment de microbiologie construit en 1962²⁴) fournissent à un élève de 3^e année l'occasion de réaliser un sondage de 2x2 m, « *en un coin retiré du jardin* » proche de la découverte de 1962, à 20 m du bas de versant en direction de la Saône. À 3,60 m de profondeur, François Poplin met ainsi au jour une inhumation (dite « *burgonde* ») (Pl. 16 a et b), creusée dans des remblais antiques. Les clous retrouvés autour du squelette paraissent provenir d'un cercueil. À côté est dégagée la sépulture d'un immature, dans une tombe en pierres (dite « *cyste* ») (Pl. 16 a et b). Le sondage est arrêté à 6 m de profondeur en raison de la remontée de la nappe. Les niveaux d'occupation antique, sommairement décrits (un remblai du Bas-Empire), reposent sur un « limon » jaune d'origine fluviatile (Pl. 16a). Parallèlement, des travaux d'adduction d'eau réalisée en bord de Saône mettent au jour les vestiges d'une industrie verrière.

Détail de la stratigraphie fourni par le rapport manuscrit (Pl. 16a):

I : débris de béton, clous, etc. actuels (travaux de construction de 1962-63-64/

II : humus du jardin antérieur à 1962. Coloration noire.

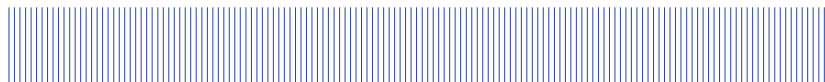
IIIa : terre de jardin, fine, cendreuse, à tessons petits et débris osseux. Elle a été remuée et sa couleur sombre indique qu'elle a été cultivée.

IIIb : horizon discontinu de fragments de chaux et de terre grossière. Il s'agit sans doute d'un peu de matériaux de démolition ou de construction jetés là.

IIIc : l'aspect de terre fine de jardin reprend avec la même concentration qu'en IIIa en débris de cuisine (vaisselle et os). Vaisselle vernissée.

La couche III est homogène, malgré l'intrusion de l'épisode IIIb ; sa nature est celle d'une terre de jardin mais son épaisseur combat cette hypothèse : il faudrait que la terre descendue de la pente ait peu à peu exhausé le niveau du sol de près de 2 m. L'avenir le dira sans doute ; il

^{24.} La localisation du sondage nous a été confirmée par son auteur lui-même, que nous remercions chaleureusement. François Poplin est aujourd'hui Directeur honoraire de l'UMR 7209 Archéozoologie, Archéobotanique : sociétés, pratiques et environnements.



s'agirait plutôt d'un remblai. L'époque est environ celle des XVIII, XVIII, XIX^e siècles. De grands travaux ont à ce moment-là perturbé le sol du quartier. La céramique est vernissée et sans doute datable dans son ensemble.

IV : terre argileuse, quelques galets et très peu de vestiges. Il s'agit peut-être de sédiments entraînés par les eaux de ruissellement. Peu de traces d'occupation : Moyen Âge ?

Va : la terre argileuse du IV fait brusquement place à un lit de galets semblable à un mauvais pavage de « cour de ferme ». Sous ce bocage, la terre reste pétrie de pierres, galets et plaquettes de micaschiste sur une épaisseur de 20 cm environ. On trouve les premiers tessons gallo-romains, les premiers fragments de tuile. Mais ils sont émoussés, roulés, comme ceux qu'on trouve dans les labours. Le blocage paraît donc plus tardif que les débris qu'il renferme.

Vb : on retrouve l'aspect du sol de jardin de la couche III, mais les tessons sont cette fois-ci romains.

Vc : elle est peu épaisse, mais très nette. Les débris y sont volumineux (pierres, tuiles, amphores). Elle a été surnommée « couches à amphores ». Elle est très riche en tessons et on y rencontre des fragments importants d'os de bœuf. La terre est orangée, ne serait-ce pas le résultat de la dégradation de pisé ou de terre battue ? Niveau de démolition.

Vd : c'est le niveau d'occupation. La terre est très fine, cendreuse, pétrie de fins fragments d'une céramique à pâte verdâtre et tendre, couverte extérieurement de motif en relief. Il doit s'agir du sol d'une cour. Épaisseur moyenne : 20 cm.

VI : important blocage : de grosses pierres, fragments de micaschiste, au fond, puis des galets et dalles, liés par une argile épaisse, lourde. Il s'agit bien d'un remblai car il a révélé une plaque de bronze (tôle de bronze) munie d'un rivet de fer. [Interprété comme drain antique]

VII : changement complet par rapport à la précédente. La terre est un limon ocracé, même de quelques galets et de coquilles de mollusques gastéropodes. Il s'agit du limon de la Saône. Son étude détaillée en sera faite par le laboratoire de géologie. Mais il faut signaler à 80 cm de profondeur environ deux tessons de céramique protohistorique et des traces de feux. D'autre part, la zone superficielle est comme taraudée par des infiltrations du sédiment sous-jacent : s'agit-il d'empreinte de racines d'arbres ? Cela n'est pas exclu.

La nappe phréatique a été atteinte à -5,80 m.

La sépulture : elle vient s'inscrire secondairement dans cette stratigraphie. Sur la figure, on voit le crâne et une pierre dressée qui maintenait le cercueil.

a : le sol du cimetière est sensible entre Va et Vb, cependant cela demande à être précisé.

b : Le niveau Vb est perturbé par la fosse

c : le niveau Vc est franchement interrompu, perforé par la fosse.

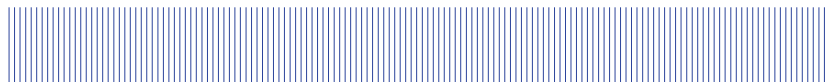
d : même constatation.

VI : le sommet de la couche est évidé ; comme elle est très résistant, les fossoyeurs se sont arrêtés à ce niveau.

Le « cyste » a la même disposition stratigraphique que la sépulture en cercueil.

Le matériel recueilli.

Situation actuelle : le squelette a été nettoyé, consolidé et réunis pour étude au docteur Morel.



Les métaux seront confiés à M. Chapotat, du musée de Vienne, pour restauration. La céramique et les os sont encore à laver et à étudier ; ils sont dans un local de l'ENV.

Étude :

La sépulture (Pl. 16b) : il s'agit d'une sépulture mérovingienne, par inhumation. Le corps a été placé dans un cercueil de bois dont il ne reste que les clous. La putréfaction des chairs s'est effectuée avant que le bois ne cède et s'effondre car les éléments osseux sont parfois déconnectés. Ainsi les deux coxaux sont largement séparés d'entre eux, ainsi que du sacrum, une tête fémorale est sortie de sa cavité cotyloïde, les extrémités digitées sont dispersées. Cela ne serait pas arrivé dans une sépulture par inhumation sans cercueil, ou si le bois avait disparu avant les ligaments : en ce cas, les os seraient toujours en connexion anatomique.

Le docteur Morel fera l'étude anthropologique du squelette.

Il est à noter que, bien qu'il y ait eu un cercueil de bois, des pierres ont été disposées qui encadrent le corps. La plus volumineuse est dressée à la tête. Cela correspond à un souci constant dans les nécropoles burgondes. L'orientation est la suivante : les pieds sont à l'est, la tête à l'ouest.

Le cyste (Pl. 16b) : il contient le squelette d'un enfant mort-né, sinon d'un fœtus. L'orientation est inverse de celle de la première sépulture : il a la tête à l'Est.

Les deux fosses sont distinctes mais parallèles et voisines. Le cyste est constitué comme suit : une dalle de micaschiste sert de fond, six autres, dressées, font parois latérales et extrêmes. Trois enfin servaient de couvercle. Il serait sans doute intéressant de reconstituer le cyste dans un musée. C'est dans cet esprit que nous l'avons bétonné et sorti en bloc.

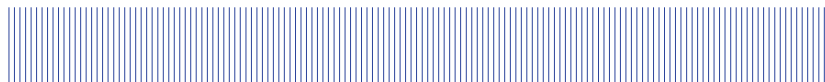
Pièces de monnaie : trois ont été trouvées dans la terre des fosses, ce qui est regrettable : elles ont été en effet déplacées par les fossoyeurs. Néanmoins, elles datent d'une manière globale des couches VI et V. Maître Jean Tricou nous a indiqué qu'il s'agissait :

- D'un denier d'argent de Septime Sévère (193-211).
- D'une pièce de bronze de Magnence (350-353).
- D'une imitation barbare de monnaie de Tétricus (III^e siècle).

Os (faune) : l'étude est à faire. Elle le sera à l'école vétérinaire. Tous les fragments ont été déterminés déjà en cours de fouille. Il s'agit des animaux domestiques classiques. Nous ferons, en fonction de la profondeur, une étude statistique sous forme de graphique.

Céramique : une étude comparable sera faite, avec des graphiques analogues [nombre de restes par strate]. Les tessons seront répertoriés, de manière à faire une collection de comparaison pour les travaux à venir.

Métaux : leur restauration et leur étude seront confiées à M. Chapotat. À part une dizaine de clous de cercueil, il n'y a pas grand-chose à signaler.



Fouille de 1984 (B. Mandy)

1984. Le Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon s'installe dans les locaux de l'école vétérinaire, transférée à Marcy-l'Étoile. Le bâtiment de la clinique qu'avait agrandi Tony Garnier, au pied de la colline, est démoli pour faire place à « *un bâtiment neuf destiné essentiellement à recevoir les équipements électro-acoustiques du futur conservatoire* ». Un diagnostic archéologique, dirigé par B. Mandy (PL. 17), met au jour une importante occupation romaine : long mur de soutènement parallèle à la pente, structure à degrés s'enfonçant vers l'ouest, aux parois latérales munies de niches (PL. 17d, 18c et 19c), et petite pièce rectangulaire dont l'un des murs est recoupé par une tombe paléochrétienne. Une autre tombe de la même époque est repérée plus à l'Est. (PL. 20)

Cette opération n'ayant pas fait l'objet de rapport de fouille, il ne nous paraît pas inutile de retranscrire les bribes d'information que nous avons pu retrouver, à son sujet, dans les archives du service.

13 juin 1984 (PL. 17a)

Premiers résultats de sondages. Une première série de 3 sondages effectués à la pelle mécanique a permis de mettre à jour des éléments de maçonnerie d'époque gallo-romaine. La composition est variée : schiste, terre cuite, galets de rivière. Certains éléments de construction présentent un seul parement ce qui laisserait supposer qu'il s'agit de murets de soutènement. L'orientation des murs est grossièrement parallèle à l'axe sud-est/nord-ouest. Un seul élément est orienté selon un angle nord/sud et disparaît sous le mur de soutènement. La présence d'un égout a également perturbé les maçonneries anciennes.

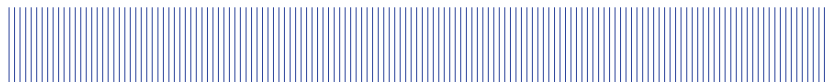
La direction régionale des antiquités historiques demande qu'il soit procédé à une fouille systématique pour permettre le relevé de ces maçonneries. L'arase supérieure des ouvrages se situe entre 0,40 et 0,80 m pour la partie [située] sous la future « salle polyvalente ». Des fouilles beaucoup plus importantes de 3 m et plus seraient nécessaires dans le terre-plein de la future « salle de percussions ».

Rapport de sondage du 22 juin 1984 (PL. 17b)

Quatre tranchées d'une largeur d'1 m ont été ouvertes à la pelle mécanique sur l'assiette du bâtiment à construire. Disposées perpendiculairement à la pente, elles ont été poussées dans certaines parties à plus de 5 m de profondeur pour vérifier l'absence de tout vestige sous d'éventuels glissements de terrain.

Immédiatement sous les sols modernes sont apparus des murs dont le matériau et le ciment s'apparentent à ceux employés dans les constructions gallo-romaines. Ces murs sont généralement implantés dans le substrat naturel ; mais on a pu remarquer, dans un sondage, la présence d'une surface de travail correspondant à la construction d'un des murs. Ce sol est recouvert par un remblai homogène qui est arasé au même niveau que les murs. Tous les murs recoupés s'ordonnent apparemment dans le même système d'orientation. Leur épaisseur et leur facture assez différentes ne permettent pas de dire s'ils appartiennent à un même ensemble. De plus la vision qu'on en a est beaucoup trop ponctuelle pour proposer la moindre interprétation sur la fonction des bâtiments auxquels ils appartiennent.

Un décapage général de la zone à bâtir au niveau d'arasement des structures antiques s'avère indispensable.



Début des terrassements le 12 juillet 1984 (suivis par J.-P. Lascoux jusqu'au 4 août puis par B. Mandy à partir du 6 août.

Compte rendu du 18 juillet

Un décapage sur l'ensemble du périmètre a été effectué sur 0,8 à 1,2 m de profondeur. Il met en évidence :

- deux fondations de murs anciens, parallèles, qui traversent le terrain de fouilles de part en part du Nord au Sud ;
- deux galeries de drainage de la colline dont nous n'avions pas connaissance jusqu'à présent ;
- plusieurs fosses, citernes ou petites caves d'époque récente qui ne figuraient sur aucun plan ou relevé ;
- un puits circulaire de grand diamètre (environ 2,5 m) actuellement entièrement comblé, qui sera fouillé avec soin par les archéologues.

Les dallages dégagés étant d'époque récente (19^e siècle).

Compte rendu du 25 juillet 1984 (Pl. 17c)

Au nord : décapage en cours à l'emplacement des bâtiments de la clinique. Dégagement des fondations d'un bâtiment antérieur à cet endroit, probablement celle des écuries « construites par Flachéron en 1790 » (sic). Dans le mur est de ces fondations, découvertes d'un puits en état, comblé par l'entreprise Deluermoz.

Au sud : destruction de la dalle de couverture et du radier d'une fosse de grandes dimensions et de faible profondeur. Fouilles en prolongement à l'angle sud-ouest de cette fosse vers le mur de soutènement. Destruction à cet endroit d'un mur gallo-romain s'engageant sous la colline. Découverte d'une source en fond de fouille, au pied du soutènement.

Plus au sud, découverte d'une petite fosse septique encore en eau, dont une des parois est constituée par le soutènement lui-même. Un système de voûtes formant butons pour celui-ci est laissé en place au-dessus de cette fosse.

Compte rendu du 30 juillet 1984 (Pl. 17c)

Décapage en fouille dans le prolongement de la grande fosse découverte au sud, vers le nord.

Découverte à cet endroit d'un puits, comblé mais encore relié à la nappe.

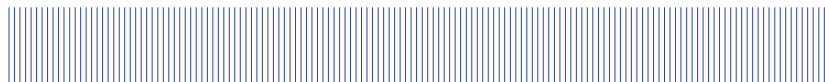
Achèvement du décapage au nord.

Les deux murs parallèles nord-sud, déjà découverts dans le périmètre de fouilles, sont recoupés par des amorces de murs perpendiculaires. La configuration de l'ensemble n'est pas clairement identifiable : s'agit-il de murs de limite de propriétés ou de fondations de bâtiments ? La découverte d'un squelette et d'objets funéraires dans l'emprise du bâtiment clinique est isolée et sans signification particulière. Pour avancer dans la compréhension de la configuration des murs de l'époque gallo-romaine, les archéologues proposent d'effectuer trois sondages complémentaires : un dans la petite fosse découverte au sud, deux en limite ouest de la grande fosse sud.

Compte rendu du 8 août 1984

Dégagement à la pelle mécanique achevé.

Au nord, poursuite du nettoyage et début de relevé.



Au sud, une ouverture a été creusée entre le mur de soutènement et l'ancien mur ouest de la grande fosse septique (au droit du milieu de ce mur). Ce trou d'environ 1,5 m x 2 m et d'1 m de profondeur est plus important que ce qui avait été admis lors du précédent RDV de chantier. Le nettoyage au fond de fouille est toutefois autorisé sur une vingtaine de centimètres. Ce sondage ne peut être élargi sans avoir été au préalable partiellement rempli de remblais stabilisés. Cette disposition est impérative. Compte tenu de cette remarque, il est demandé aux archéologues d'éviter le creusement d'une petite tranchée au nord.

Compte rendu n°4 : manquant

Compte rendu du 31 août 1984

Au nord : traces d'exploitation d'époque gallo-romaine ou postérieure de la roche en carrière ouverte : sol de travail, front de taille...

Au sud : le creusement en profondeur du passage étroit dans le soutènement gallo-romain signalé dans le précédent compte-rendu fait apparaître un escalier d'accès. Ce passage se remplit actuellement d'eau. Il n'est pas évident qu'à l'époque gallo-romaine le niveau de la nappe soit aussi élevé qu'aujourd'hui. Ce passage pouvait donner accès, comme indiqué au précédent CR, à la nappe plus basse ou à une source ; mais ce pourrait être aussi un caveau funéraire ou plus simplement une cave si le fond du passage était sec.

Notes de fouilles, par B. Mandy

Fouille de la fosse ? 4707. Poche de matériel avec nombreux galets brûlés et cendre mais pas de véritable fosse.

Couche 14 : tombe en lauzes (lot 4708). Nombreux os humains dans la couche.

Zone B

Enlèvement 1^e couche : noire avec nombreuses pierres, mortier et brique ; un verre. 2^e couche : terre argileuse // terrain naturel. 3^e couche : sable fin avec éléments de démolition. 4^e couche : argile compacte. Matériel de l'ensemble est regroupé sous même lot 4712 car homogène ; fragment même céramique dispersé de 3 couches.

Zone C (au sud de M3 et nord de l'égout)

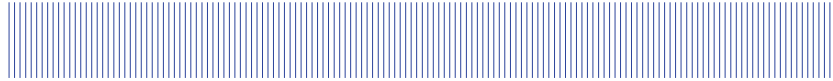
Lot 4713 et 4714. Décapage sur 50 cm. Pas de trace de sépultures. Nettoyage poursuivi au sud de l'égout moderne. Aucune stratigraphie. M4 présente un retour à l'est sous forme d'ante ? M5 inexistant) = démolition ?

Zone D

Définition : terrasse supérieure contre le grand mur de soutènement. Dégagement d'un mur de terrasse construit directement contre le rocher. Nettoyage a mis au jour de la céramique romaine (lot 4716). En avant du mur une couche cendreuse reste à fouiller.

Tombe 1 : squelette pris sous mur moderne ; 1 verre et 1 cruche du côté de la tête (lot 4701). Sépulture en cercueil : trois clous en place le long du squelette. Bras semble replié sur bassin. Position des clous : épaule, bassin, pied (PL. 18b).

Tombe 2 : sépulture en caisson fait de trois dalles monolithes pour fond et cotés, liées par un mortier rose (PL. 18a).



Tombe 3 : squelette le mieux conservé. Mains sur pubis ? Avec simple entourage de pierres (Pl. 18a).

Creusement d'une tranchée de reconnaissance perpendiculaire au mur 7 du côté est. Sous une couche plus ou moins damée de cailloutis et de schiste posés à plat, un terrain noirâtre apparemment en place. Matériel dans la couche damée qui surmonte la couche mère au niveau du ressaut de fondation de mur (4717).

1/ mur en schiste, mortier jaune.... Formait avec le mur 3 un angle droit détruit lors du sondage archéologique : on ne peut donc pas savoir si 1 et 3 étaient chaînés. L'un et l'autre repose sur un vide sanitaire [un radier] de schiste.

10/ TN

14/ (lot 4708) : couche moderne avec tombe sans lauze appuyée contre mur 2

16/ démolition enduit peint exclusivement (lot 4703, 4704, 4706, 4709)

15/ mortier

13/ schiste + mortier jaune, démolition mur 1 bis ?

16 / remblai ?

12/ lot 4705, 4710 : couche de terre, chaux, schiste + brique posées à plat

Mur 1 et mur 1 bis limite de terre entre deux, construit dans 10 en pleine terre. Apport de 11 après construction. Idem pour mur 3

17/ lœss compact

18/ terre noire avec nombreux enduits peints

19/ terre argileuse avec briques

M9 = structure complexe = lot 4712 (Pl. 18c et 19c)

4720 : remplissage d'une dépression en forme de caniveau qui longe le mur de soutènement fondé en léger contrebas des fondations du mur de soutènement. Ce caniveau débute en forme de fosse à l'angle de la structure dont une pierre passait par-dessus.

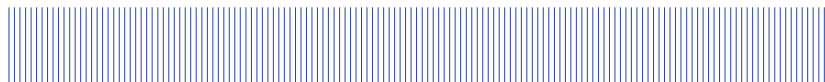
4723 : fouille de déblais sortis intérieur structure après séchage de la terre. Complément de 4712 avec possibilité d'interférence avec d'autres déblais.

Exutoire section carrée 15 cm. Fond lutté à argile, largeur 18, côté et dessus planche, disposé en diagonale dans l'épaisseur escalier.

Sépulture non numérotée [n° 2 probablement]

Inhumation : sépulture en place orientée E/O. Dépôt mobilier (cruche verre) à la tête. Côté gauche conservé, côté droit détruit par l'installation d'un mur contemporain (XIX^e siècle). Mobilier funéraire détruit lors du dégagement. Une partie de celui-ci donne le lot 4701.

Vestiges installés sur couche de colluvionnement de bas de pente dans laquelle de rares fragments de produits céramiques laissent penser qu'elle s'est formée au moins en partie alors que le plateau était déjà occupé.



* Les vestiges mis au jour en 1983 n'ont été que partiellement cartographiés par les auteurs de la fouille et n'ont pas été autrement localisés que d'après les fondations du bâtiment, aujourd'hui détruit, d'anatomie pathologique. Le plan de synthèse (PL. 20) tente de compiler les différents plans partiels de l'opération ainsi que certains éléments planimétriques qui parfois ne figurent qu'en photo. Il a nécessité le géoréférencement préalable de différents plans de bâtiments de l'école vétérinaire dont quelques murs ont servi de repères aux fouilleurs.

Fouille de 1988 (C. Becker)

1988. Les travaux d'agrandissement du CEMAGREF vers l'ouest sont précédés d'une fouille archéologique, conduite par Christine Becker (PL. 21 et 22). L'opération qui n'a pas non plus fait l'objet de rapport, met au jour, entre les fondations subsistantes de l'église des Cordeliers culminant à 166,72 m NGF, deux types de vestiges distincts.

Les premiers ne sont documentés que par photographies (PL.21a et b). Deux murs orthogonaux, de construction fruste, en pierres sèches, sont apparus vers 166,54 m NGF au centre de la fouille. Leur position sur le plan n'est qu'approximative. Ils sont visiblement antérieurs à la construction, à la fin du XV^e siècle, de l'église des Cordeliers de l'Observance et pourraient appartenir à l'hôpital qui l'a précédé. Ils ont pu fonctionner avec un niveau de cailloutis très tassé relevé à proximité immédiate (PL. 21a). À quelques mètres plus à l'ouest, une sépulture humaine a été mise au jour à une moindre altitude (PL.21b). Aucune information n'a été retrouvée à son sujet.

Le second type de vestiges est résolument antique (PL. 21c) et se rattache certainement aux structures balnéaires dégagées en 1951 par A. Audin. On reconnaît sur le plan et les photos les vestiges d'un bassin, pourvu d'un sol en terrazzo qui a dû supporter un hypocauste, et auquel semble lié un alandier aux parois de mollasse. À l'ouest, un système de caniveaux bifide, peut-être destinés à évacuer l'eau du bassin, est en partie enchâssée sous un gros massif de maçonnerie.

Liste des unités stratigraphiques relevées dans les archives de la fouille :

C1 : caniveau N/S contemporain de M2, rempli par l'US21.

C2 : caniveau NE/SO appuyé contre M2 et peut-être lié à C1.

C3 : caniveau N/S peut-être lié à M12, construit en schiste et briques liés par un mortier jaune et enduit de tuileau. La couverture du caniveau est composée de dalles de schiste liées au mortier jusqu'au niveau de M12 ; ensuite ce sont des briques avec de l'enduit de tuileau. Évacuation du bassin ? (M1).

M1 : Mur de bassin antique E/O enduit de tuileau et contemporain de M2

M2 : Pilier maçonné contemporain de M1, enduit de tuileau.

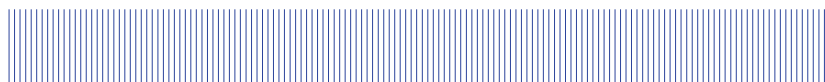
M3 : mur probablement romain SE/NO, repris par le mur de la chapelle qui s'installe dessus

M3 [bis] à M10 : contreforts de la chapelle de l'Observance.

M 11 : mur N/S antérieur à M12, appuyé contre M1, lié à C3 composé de schistes et de mortier blanc.

M12 : mur ou pilier N/S appuyé contre M11 et semblant boucher l'US16 ; antérieur à C3 et postérieur à M11

US13 : alandier aux parois en terre, situé entre M1 et M2. Murs rubéfiés, couches de cendre.



US14 : récupération du mur M11 ; rempli par l'US15. Coupe M11 et M12.

US15 : rempli la fosse 14.

US16 : structure en briques E/O ou voûte ? peut-être liée à M11, appuyée contre M1, peut-être coupée par M12

US17 : couche d'abandon des caniveaux C2 et C1

US18 : fosse coupant la structure US16, sur C3, remplie par l'US 19.

US19 : remplissage de la fosse 18.

US 20 : fosse remplie de matériaux de démolition (TCA, mortier, blocs).

US 21 : remplissage du caniveau C1 (argile, blocs et mortier)

US 22 : remblai / couche d'abandon de l'US 23

US 23 : niveau de tuileau (2^e état) compact et homogène, cassé par un caniveau C4, en avant de C1. Sous l'US 22, sur l'US 24

US 24 : niveau d'abandon de l'US 25, sous l'US 23, coupé par C4.

US 25 : niveau de tuileau posé sur le TN, présentant un pendage O/E appartenant peut-être à un caniveau. Coupé par C4

US 26 : niveau d'installation de l'alandier US 13.

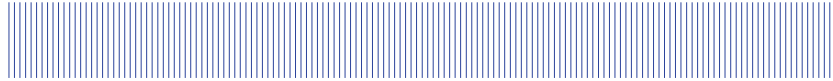
US 27 : couche de remblai noire apparue au décapage, au nord de la façade de l'église.

* Seuls les vestiges antiques mis au jour en 1988 ont fait l'objet de relevés topographiques. On les retrouvera compilés sur le plan de synthèse (PL. 22) où nous avons aussi tenté de faire apparaître les vestiges, vraisemblablement médiévaux, qui n'ont été documentés que par photo ou sous forme de croquis.

Surveillance de 2024 (L. Guillaud)

En 2024, une opération de surveillance archéologique conduite par L. Guillaud (DAVL)²⁵ a permis la mise en évidence d'un tronçon de maçonnerie. Il est localisé au sein d'un sondage (SG3) implanté au sud-est de l'emprise du diagnostic, au pied du mur méridional du bâtiment « Rhône » situé au sud de la cour « carrée » (PL. 6). Ce mur, désigné F1, est enregistré entre 168,64 et 167,90 m NGF et n'a été observé que dans la berme est du sondage (PL. 23). Bien qu'il ne soit pas lisible en plan, son orientation peut être restituée de manière hypothétique selon un axe nord-sud. La maçonnerie a été observée sur une hauteur de 0,74 m pour 0,75 m de large, sans que sa base ait été atteinte. Six à sept assises ont été reconnues. L'appareil est constitué de blocs de gneiss de module variable associés à des galets, liés par un mortier beige jaune clair. Aucun parement n'a été identifié, pas plus qu'une tranchée de fondation. Ces éléments suggèrent qu'il s'agit bien d'une fondation, dont la tranchée associée devait être étroite et, de ce fait, invisible à l'œil nu. Compte tenu de l'ouverture limitée du sondage, de la présence de mobilier céramique antique et de l'utilisation du gneiss comme matériau de construction, cette maçonnerie avait initialement été interprétée comme appartenant à une phase antique. Toutefois, la confrontation des données issues de cette intervention avec les plans anciens (PL. 24 et 26) précédemment cités conduit à privilégier l'hypothèse d'un mur d'époque moderne. Celui-ci serait rattachable au bâtiment du couvent des Cordeliers de l'Observance.

25. L'ensemble des données provient des notes manuscrites et de la documentation recueillie par L. Guillaud.



En conclusion, les découvertes archéologiques effectuées sur le site du Conservatoire de musique au cours des cinq derniers siècles témoignent de l'existence d'un important ensemble antique, encore mal caractérisé, pouvant correspondre à un habitat dense ou à un édifice thermal. Cette hypothèse est notamment étayée par la découverte d'une inscription mise au jour au droit de la montée du Greillon, bien que son rattachement aux autres vestiges demeure à ce stade non démontré. Le site se distingue également par la présence d'une vaste zone funéraire paléochrétienne, dont l'extension, au pied de la colline, sur plus de 200 m de longueur, apparaît probablement sous-estimée. Enfin, les données confirment l'implantation ultérieure du couvent des Cordeliers de l'Observance et de l'église qui lui est associée.



3. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION

3.1. Description et résultats des sondages

Préalablement au projet de réhabilitation du Conservatoire, le présent diagnostic archéologique a permis de réaliser quatre sondages, couvrant une surface cumulée de 116 m² (Pl. 2). Tous ces sondages se sont avérés positifs. Ils présentent une densité de vestiges variables (Pl. 27).

Les sondages ouverts depuis le niveau actuel présentent une cohérence stratigraphique marquée par un niveau de sol en usage - l'enrobé et le dallage des cours - associé à la préparation de ce dernier. Son épaisseur varie entre 0,14 et 0,72 m selon les sondages. Il suit la pente naturelle du terrain, orientée de l'ouest vers l'est. Ces niveaux recouvrent les vestiges et niveaux archéologiques apparaissant à 167,03 m NGF pour le SD 1 ; 167,00 m NGF pour le SD 2 ; 168,91 m NGF pour le SD 3 et 169,14 m NGF pour le SD 4.

La chronologie du site se divise en quatre grandes phases, allant de la période protohistorique à l'époque contemporaine. Ce phasage a été établi à partir du mobilier découvert, des datations au ¹⁴C, mais également des relations stratigraphiques des différents sondages (Pl. 28 et 29).

La période préhistorique/protohistorique (phase 1) ne comprend qu'une seule phase dont la datation précise n'a pas été possible. Elle n'a été perçue que de manière succincte au sein du sondage 1 et correspond à deux niveaux de colluvion et alluvion dont un seul a charrié du mobilier céramique antérieur à l'Antiquité.

La période antique (phase 2) ne comprend également qu'une seule phase dont la datation précise n'a pas été possible. Elle est présente dans l'ensemble des sondages (1 à 4). Elle se caractérise principalement par des niveaux de colluvions et alluvions ayant charriés du mobilier antique, ainsi que par des niveaux d'assainissements, de remblais et possiblement par un mur dont l'attribution chronologique reste sujette à débat dans le sondage 1.

La période moderne (phase 3) se divise en deux phases s'échelonnant de la fin du XV^e à la fin du XVIII^e siècle. La phase 3.1, datée de la fin du XV^e et au XVI^e siècle, correspond principalement à l'implantation du couvent des Cordeliers de l'Observance et de l'église attenante. La phase 3.2, comprise entre la fin du XVI^e siècle et la fin du XVIII^e siècle, se caractérise essentiellement par la fréquentation du cimetière.

La période contemporaine (phase 4) scelle l'ensemble des niveaux sous-jacents et se subdivise en trois phases. La phase 4.1, la plus ancienne, s'étend de la fin du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle et correspond à l'abandon puis à la destruction du couvent, de l'église et du cimetière à la suite de la Révolution, ainsi qu'à l'implantation de l'école vétérinaire. La phase 4.2, comprise entre le milieu du XIX^e siècle et le courant du XX^e siècle, est associée à l'occupation de l'école vétérinaire et à l'installation du Conservatoire national supérieur de musique et de danse. Enfin, la phase 4.3 correspond au XXI^e siècle ; elle est caractérisée par la mise en place des réseaux divers et par le niveau d'enrobé actuel, observé dans l'ensemble des sondages.

Les descriptifs ci-après sont présentés chronologiquement par sondages.



3.1.1. Le sondage 1 : des colluvions et alluvions protohistoriques et antiques, un parcellaire moderne et les Grandes Écuries de l'École vétérinaire

Localisation : à l'ouest de la cour « des platanes »	
Dimensions : 5 m x 7 m	
Surface d'ouverture et de fond du sondage initial : 35 m ²	
Altimétrie NGF à l'ouverture : 167,78 m	
Altimétrie NGF en fond de sondage initial : 166,31 m	Profondeur du sondage initial : 1,47 m
Altimétrie NGF en fond de sondage : 165,05 m	Profondeur du sondage : 2,73 m
Présence de structures archéologiques : positif	
Types de vestiges : murs, tranchée de récupération, remblais de démolition, colluvions et alluvions	
Altimétrie NGF apparition vestiges : 167,03m	

Le sondage 1 est situé dans le coin nord-ouest de l'emprise prescrite, dans la cour dite « des platanes » (diagramme : PL. 28, plan général : PL. 27).

Le sondage 1 a livré des indices d'occupations protohistorique et antiques ; des colluvions modernes ; ainsi qu'un bâtiment de l'époque contemporaine, organisant sa chronologie en quatre phases (1, 2, 3 et 4).

Phase 1 : période protohistorique

Les niveaux les plus anciens mis en évidence au cours de ce sondage sont attribuables à la Protohistoire ancienne. Aucune structure anthropique de cette période n'a été observée. En revanche, des dépôts de type alluvion de la Saône et colluvion, renfermant du mobilier datant, ont été identifiés.

Sondage 1.1 : des alluvions de la Saône et des colluvions anciennes

Le fond du sondage est matérialisé par l'US 1015, enregistrée à partir de 165,05 m NGF, sans que son fond ait été atteint (PL. 31 et 34). Elle correspond à un possible niveau d'alluvion fine de décantation de la Saône composé d'argile très légèrement limoneuse, brun orangé clair nuancé de gris, très compacte et homogène, avec quelques inclusions de charbons millimétriques.

L'US 1011, observée entre 165,99 et 165,17 m NGF (PL. 31, 32 et 34), correspond à une colluvion composée de limon légèrement argileux, notamment dans la partie inférieure, brun orange claire, légèrement plus foncée que l'US 1015, compacte et homogène. Elle contient des fragments de gneiss, des galets centimétriques, des inclusions de charbons millimétriques ainsi que de la céramique datée au plus tôt de la préhistoire et au plus tard de la protohistoire ancienne.

Ces niveaux ne sauraient être assimilés à des niveaux d'occupation *stricto sensu* pour ces périodes, mais témoignent indirectement de la présence d'occupations dans l'environnement proche.

Phase 2 : période antique

Les niveaux attribuables à la phase antique se caractérisent principalement par des colluvions ainsi que par la présence ponctuelle d'un mur isolé dont l'attribution demeure incertaine.

L'US 1014, observée entre 166,91 et 166,99 m NGF, correspond à un niveau de colluvion ou d'assainissement (PL. 31). Elle se compose d'un limon sableux brun orangé clair, peu compact et hétérogène, au



sein duquel se distinguent trois horizons lités interprétés comme une succession de dépôts colluviaux. Ce litage s'organise de la manière suivante : un premier niveau comprenant des inclusions de cailloux de gneiss, un second niveau à dominante sablo-gravillonneuse et enfin un niveau à inclusions plus faibles de cailloux de gneiss.

L'US 1010 est comprise entre 166,17 et 166,91 m NGF (Pl. 31, 32 et 34). Il s'agit d'un niveau de colluvion constitué d'un limon sableux brun jaunâtre à orangé clair, peu compact et hétérogène en raison de la présence de poches limono-sableuses jaunes claires. Le sédiment intègre des blocs de gneiss, quelques galets, de rares cailloux calcaires et de très rares inclusions de charbons millimétriques. Ce niveau s'est révélé particulièrement riche en fragments de mortier et d'enduits peints augustéens²⁶ en position secondaire. Il a également livré de la TCA, dont un quart de pilette circulaire et de la céramique antique. L'ensemble présente un pendage vers l'est, tout en étant nettement plus épais à l'ouest. Compte tenu de la densité du mobilier, ce niveau peut être interprété comme une colluvion d'un niveau de démolition daté de l'époque antique et situé en amont du sondage.

L'US 1008, observée entre 166,75 et 166,17 m NGF, correspond à une colluvion présente sur tout le sondage (Pl. 31, 32 et 34). Elle est constituée d'un limon sableux brun clair légèrement plus orangé dans le fond, peu compact mais assez friable et homogène. Elle renferme de rares galets de petits modules (0,05 m) associés à de rares nodules rubéfiés et à des charbons, ainsi que quelques fragments épars de TCA, d'enduits peints augustéens²⁷, de faune et de la céramique datée troisième quart du I^{er} siècle. Étant donné la nature du mobilier contenu dans cette couche, il pourrait s'agir d'une colluvion ayant entraîné de la démolition d'une occupation située en amont du sondage. La nature et la dispersion du mobilier suggèrent que cette unité résulte de processus colluviaux ayant remanié des matériaux issus d'une démolition.

Sondage initial :

Le mur MR 1020 n'a été observé que dans le quart sud-ouest du sondage et semble s'implanter dans l'US 1008 (Pl. 30, 32 et 36). Il est orienté du nord vers le sud et n'est visible que sur 1,94 m de long pour 0,45 m de large. Il est recoupé à l'ouest, dans le sens de la longueur, par le réseau RS 1005. Son extrémité sud se poursuit quant à elle dans la berme sud (Pl. 30). Tout ceci nous empêche de connaître ses dimensions véritables en plan. Sa tranchée de fondation, l'US 1025, est enregistrée entre 166,23 et 165,91 m NGF. Elle est étroite et invisible (Pl. 32). Sa fondation, l'US 1024, est enregistrée dans la même plage altimétrique (Pl. 32 et 37). Elle est constituée de trois assises d'environ 0,10 m de hauteur chacune. Ces assises sont composées de blocs de gneiss non taillés, de gros module (0,20 à 0,30 m de long), liés par un mortier jaune clair, grossier et gravillonneux, qui déborde largement sur les pierres. Au-dessus de cette fondation n'est conservée qu'une seule assise d'élévation, l'US 1020, enregistrée entre 166,41 et 166,23 m NGF (Pl. 30, 32 et 37). Celle-ci est constituée de blocs de gneiss non taillés de module moyen (0,10–0,20 m de long), liés par un mortier jaune clair sableux et gravillonneux, relativement pulvérulent. L'élévation déborde d'environ 0,06 m vers l'est par rapport à la fondation. Le mode de construction de ce mur diffère sensiblement de celui observé pour les murs contemporains MR 1004 (Pl. 30 et 39) et MR 1006 (Pl. 30 et 40) mis en évidence dans le sondage. La présence d'un niveau de colluvion, l'US 1016 (Pl. 29, 30, 31 et 34), contenant du mobilier antique sus-jacent à MR 1020 ne

26. Voir 4.5. Étude des enduits peints (N. Manzoni)

27. Voir 4.5. Étude des enduits peints (N. Manzoni)



plaide pas en faveur d'une datation contemporaine. De plus, ce dernier reprend la même orientation que le mur de soutènement antique découvert par A. Mandy en 1983, à environ 23 m à l'ouest. Même en tenant compte de l'hypothèse selon laquelle le mobilier datant serait intrusif, il convient de souligner qu'aucun des deux autres murs (MR 1004 et 1006) n'était recouvert par un niveau de colluvion comparable. Néanmoins, même en intégrant ce paramètre, il est possible qu'une colluvion antique issue du versant de l'Observance, à l'ouest, ait scellé des niveaux stratigraphiques plus récents à l'occasion d'un glissement de terrain. La datation du mur MR 1020 demeure par conséquent incertaine, bien que les éléments actuellement disponibles tendent à suggérer une attribution à la période antique.

L'US 1017, enregistrée entre 166,61 et 166,75 m NGF, correspond à un remblai de démolition²⁸ localisé exclusivement dans la partie sud-est du sondage (PL. 31, 32, 34 et 36). Il est constitué de blocs de gneiss de module moyen (0,20 à 0,25 m), pris dans une matrice sablo-argileuse brun foncé, peu compacte et homogène. Ce niveau renferme de nombreux fragments de TCA et de mortier blanc à jaune clair ainsi qu'une imitation de *nummus* de Claude II le Gothique datée 269 ap. J.-C.

La tranchée de récupération TR 1022, associée au mur MR 1020, recoupe les US 1008 et 1017 (PL.30 et 32). Son creusement, l'US 1022, est enregistré entre 166,67 et 166,31 m NGF. Bien que son profil soit incomplet en raison de son recoupement à l'ouest par le réseau RS 1005, il se caractérise par une paroi est verticale, droite et un fond plat. Le comblement, l'US 1023, est enregistré dans la même plage altimétrique (PL. 32). Il est constitué de nombreux blocs de gneiss et fragments de mortier jaune clair provenant du mur MR 1020. Ils sont liés par un limon brun, compact et hétérogène. La relation stratigraphique entre le mur MR 1020 et les US 1008 et 1017 ne peut être établie avec certitude. En l'état, il est uniquement possible d'affirmer que l'US 1008 est présente sur l'ensemble du sondage, tandis que l'US 1017 n'a été reconnue que dans le quart sud-est, à l'est de MR 1020 (PL. 31, 32 et 34). Par ailleurs, la présence de la tranchée de récupération TR 1022 contribue à masquer davantage les relations stratigraphiques directes entre le mur MR 1020 et les US 1008 et 1017.

L'US 1016, enregistrée entre 167,09 et 166,34 m NGF, scelle la tranchée de récupération TR 1022 (PL. 29, 30 et 31). Ce niveau de colluvion a été repéré sur l'ensemble du sondage. Il est composé d'un limon argileux légèrement gravillonneux brun gris, peu compact et homogène, contenant quelques galets de module moyen (0,05-0,15 m) et de la céramique antique.

La phase 2 est dominée par des processus colluviaux ayant entraîné l'accumulation et le remaniement de matériaux issus de niveaux de démolition situés en amont du sondage à l'ouest, témoignant d'occupations antiques sans que celles-ci soient directement attestées *in situ*. L'ensemble suggère ainsi une dynamique sédimentaire complexe, associant apports naturels et rejets anthropiques, plus qu'une occupation structurée au sein de l'emprise sondée. La présence du mur MR 1020 constitue la seule structure identifiée pour cette phase, mais son insertion stratigraphique perturbée et son recoupement par des structures postérieures ne permettent pas d'en préciser la datation avec certitude.

²⁸. Notons que l'US 1017 est interprétée comme un remblai de démolition. Néanmoins, la présence de nombreux blocs de gneiss dans ce niveau présente quelque similitudes avec les niveaux d'assainissement des sondage 2 (US 2009) et 3 (US 3078).



Phase 3 : période moderne : fin XV^e – XVIII^e siècle

Phase 3.1 : fin XV^e – XVI^e siècle

Sondage initial : un parcellaire agricole moderne ?

L'US 1009, enregistrée entre 167,28 et 166,54 m NGF, correspond à un niveau de colluvion présent sur l'ensemble du sondage (PL. 31, 32 et 35). Il se compose d'un limon argileux brun clair, légèrement orangé, peu compact et homogène. Le sédiment renferme quelques cailloux de gneiss, des galets dispersés, de module moyen (0,05 m), ainsi que de rares fragments de mortier et des charbons millimétriques. Aucun mobilier n'a été mis en évidence dans ce niveau. Néanmoins, un bâtiment contemporain (MR 1004 et MR 1006) s'y fonde indiquant un rapport d'antériorité (PL. 30, 31, 33, 35, 39 et 40). Sur le plan géométral de 1789 (PL. 24), cet emplacement correspond à des jardins, vergers ou prairies, expliquant l'absence de mobilier et de traces d'occupation. Toujours sur le même plan, on constate la présence d'un mur parcellaire disparu mais dont subsiste une tranchée de récupération (TR 1012) rattachée à la phase 4.

Phase 4 : période contemporaine : fin XVIII^e – XXI^e siècle

Phase 4.1 : fin XVIII^e – milieu XIX^e siècle

Destruction du parcellaire moderne :

La tranchée de récupération TR 1012 est localisée dans la partie centrale du sondage et s'ouvre dans l'US 1016 (PL. 30, 34 et 38). Elle est orientée d'est en ouest et est recoupée perpendiculairement, à l'ouest, par le réseau RS 1005. Son creusement, l'US 1012, est enregistré entre 166,43 et 165,81 m NGF. Il présente une forme allongée en plan et un profil très régulier, en U, à bords verticaux droits et fond plat. Son comblement, l'US 1013, est enregistré dans la même plage altimétrique. Il est constitué majoritairement de blocs de gneiss de module moyen (0,15 à 0,20 m), associés à quelques galets centimétriques, inclus dans une matrice sablo-gravillonneuse, légèrement argileuse, brun jaune à orangé, meuble et homogène. Le sédiment renferme en outre de nombreux fragments de mortier et de TCA modernes.

Si on confronte les données archéologiques au plan géométral de 1789 (PL. 24), on constate que la tranchée TR 1012 correspond à l'emplacement d'un mur parcellaire de la période moderne (phase 3). En revanche, ce dernier disparaît sur le cadastre napoléonien de 1831 (PL. 26) sans doute au moment de la construction des Grandes écuries de l'École vétérinaire.

Construction des Grandes Écuries de l'École vétérinaire :

La fondation du mur MR 1006 s'implante dans l'US 1009 (PL. 30, 33, 40). Elle est localisée dans le quart sud-ouest du sondage, à l'ouest du mur MR 1020, duquel elle est parallèle. Elle est orientée du nord vers le sud et est recoupée à l'est, dans la longueur, par le réseau RS 1005, ainsi que perpendiculairement au sud par le réseau RS 1021. Elle n'est conservée que sur 3,5 m de long pour de 0,60 m de large. Contrairement au mur MR 1020, sa base n'a pas été atteinte, ce qui ne permet pas de restituer ses dimensions réelles. Sa tranchée de fondation, l'US 1026, est enregistrée entre 166,9 et 166,48 m NGF. Elle est étroite et invisible ; ni son sommet, ni sa base, n'ont été observés. Elle renferme la fondation



MR 1006, enregistrée dans la même plage altimétrique. Seules quatre assises ont été mises au jour, correspondant à une hauteur conservée maximale d'environ 0,44 m. L'appareil est constitué de blocs de gneiss de module moyen (environ 0,20 m), associés à de rares galets centimétriques. Ils sont liés par un mortier sableux à gravillonneux, pulvérulent, beige clair présentant par endroits des nuances orangées. Le mortier déborde largement sur les blocs. Comme précédemment mentionné pour le mur MR 1020, le mode de construction du mur MR 1006 s'en distingue sensiblement. La présence de galets au sein de sa fondation constitue une différence notable, ces éléments n'ayant pas été observés dans la fondation du mur MR 1020 (PL. 37). En revanche, le mur MR 1006 présente de fortes similitudes avec le mur MR 1004 (PL. 30, 31, 35 et 39) identifié en bordure nord du sondage, ce qui suggère qu'ils pourraient être contemporains et avoir fonctionné conjointement.

À l'instar du mur du mur MR 1006, le mur MR 1004 s'implante dans l'US 1009 (PL. 30, 31, 35 et 39). Ce mur, orienté d'est en ouest, est localisé en bordure nord du sondage. Il mesure 5,14 m de long pour 0,97 m de large. Ses deux extrémités se poursuivent respectivement dans les bermes est et ouest, si bien qu'il n'a pas été possible de le percevoir en totalité. Il est recoupé perpendiculairement sur près de 2 mètres de large par le réseau RS 1005 à l'ouest. La base de la maçonnerie n'a pas été atteinte. Sa tranchée de fondation, l'US 1027 est enregistrée entre 167,12 et 166,6 m NGF. Elle est étroite et invisible ; ni son sommet, ni sa base, n'ont été observés. Elle renferme la fondation MR 1004, enregistrée entre 167,3 et 166,6 m NGF. À l'est, l'appareil est constitué de blocs irréguliers de gneiss, d'un module moyen à grand (0,15-0,25 m), liés par un mortier beige clair, présentant par endroits des nuances orangées, très sableux, pulvérulent et riche en gravillons. Cinq à six assises ont été observées. À l'ouest, l'appareil est composé de blocs de gneiss associés à des blocs de calcaire doré. Quatre assises ont été observées. La présence de blocs de calcaire doré au niveau de l'assise sommitale, ainsi que l'identification d'un potentiel parement nord, pourraient correspondre à une éventuelle élévation. Le mur MR 1004 correspond au mur extérieur nord d'un bâtiment représenté sur le cadastre napoléonien de 1831 (PL. 26). Sur le plan de l'École vétérinaire de Lyon, daté d'environ 1850, ce bâtiment est identifié sous la dénomination de « Grandes écuries » (PL. 25). La présence d'un parement en calcaire doré sur le côté nord du mur corrobore cette attribution et soutient une datation contemporaine à cette période. Le mur MR 1004 présente plusieurs similitudes avec le mur MR 1006 (PL. 40). Dans cette perspective, le mur MR 1006 pourrait correspondre à un mur de cloisonnement interne du bâtiment des Grandes écuries, ce qui expliquerait son aspect moins massif. Les deux murs sont par ailleurs perpendiculaires l'un à l'autre, bien que leur relation stratigraphique directe ne puisse être observée en raison du recoupement induit par le réseau RS 1005 (PL. 30).

La phase 4.1 se traduit dans le sondage 1 par la destruction du parcellaire de l'époque moderne (TR 1012) préalablement à l'implantation du bâtiment des Grandes écuries (MR 1004 et 1006), associé à l'École vétérinaire dans le courant de la première moitié du XIX^e siècle. La date de destruction de ce bâtiment reste inconnue, mais elle est probablement intervenue au cours du XX^e siècle.

Phase 4.2 : milieu XIX^e siècle – XXI^e siècle

Destruction des Grandes Écuries :

L'US 1003, observée entre 167,42 et 167,08 m NGF, correspond à un remblai présent dans la presque totalité du sondage (PL. 31 et 35). Il recouvre les murs MR 1004 et 1006. C'est un limon argileux brun



fortement nuancé de gris, très compact et hétérogène. Il renferme de nombreux cailloux, galets, nodules de mortiers et fragments de TCA.

La tranchée de récupération TR 1018 associée au mur MR 1004, recoupe l'US 1003 (PL. 31). Elle n'est visible que dans la berme est du sondage. Son creusement, l'US 1018, est enregistré entre 167,40 et 167,12 m NGF. La paroi sud du creusement est droite et verticale tandis que la paroi nord est située hors des limites du sondage. Son fond est irrégulier. Il contient un unique comblement, l'US 1019, enregistré dans la même plage altimétrique. Ce dernier est principalement composé de sable gravillonneux sous forme de poches grises, jaunes et orangées, meuble et hétérogène, avec de nombreux galets. Il se distingue difficilement de l'US 1002 au-dessus.

La phase 4.2 se distingue principalement par la destruction du bâtiment des Grandes écuries, entre le milieu du XIX^e et le XX^e siècle, liées notamment au transfert de l'École vétérinaire en 1977 et à l'implantation du Conservatoire national supérieur de musique et de danse à cet emplacement.

Phase 4.3 : XXI^e siècle

Le réseau RS 1021, enregistré à partir de 166,87 m NGF, n'est visible que dans le coin sud-ouest du sondage (PL. 30 et 32). Il s'agit d'un réseau d'assainissement en béton. Orienté du sud-est vers le nord-ouest, il recoupe le mur MR 1006 au sud.

Le réseau RS 1005, observé entre 167,41 et 166,53 m NGF, s'implante dans l'US 1003 (PL. 30 et 32). Cette tranchée regroupe des réseaux d'eau et d'électricité et occupe la quasi-totalité de la moitié ouest du sondage. Orienté du nord vers le sud, large de 2 mètres environ, il recoupe plusieurs structures, masquant les liens stratigraphiques. Parmi les structures archéologiques recoupées on compte : le mur MR 1004 au nord (PL. 39) ; les murs MR 1006 (PL. 40) et MR 1020 à l'ouest (PL. 37) ; la tranchée de récupération TR 1012 (PL. 38) à l'ouest également et le réseau RS 1021 au sud (PL. 32).

L'US 1002, enregistrée entre 167,49 et 167,26 m NGF, scelle l'intégralité des niveaux du sondage (PL. 31, 32 et 35). Elle correspond au niveau de préparation de l'US 1001. Il est composé d'une grave sableuse jaune beige claire, meuble et homogène, contenant de très nombreux galets centimétriques.

L'US 1001, enregistrée entre 167,78 et 167,49 m NGF, correspond aux dalles de revêtement de surface qui recouvrent l'intégralité du sondage (PL. 31, 32 et 35).

Le sondage 1 a mis en évidence une séquence stratigraphique relativement lisible, permettant de retracer les principales phases d'évolution du secteur depuis la Protohistoire jusqu'à l'époque contemporaine. Les niveaux les plus anciens (phase 1) sont constitués d'alluvions de la Saône à l'est et de colluvions du versant de l'Observance à l'ouest, attribuables à la Protohistoire ancienne, sans qu'aucune structure n'y soit associée. La période antique (phase 2) est caractérisée par une succession de niveaux de colluvions, parfois riches en mobilier en position secondaire, traduisant des phénomènes de remaniement et de démolition d'occupations situées en amont du sondage, ainsi que par la présence d'un mur (MR 1020) dont la datation demeure incertaine à ce stade. Aucun indice d'occupation médiévale n'a été repéré. La période moderne (phase 3) est matérialisée par la présence d'un niveau de colluvion attribuable à la présence de parcelles agricoles de type jardins, vergers ou prairies, séparées par un mur visible sur le plan géométrale de 1789 et récupéré à la période contemporaine. La période contemporaine (phase 4) est donc marquée par la récupération de ce mur moderne, préalablement à



l'implantation du bâtiment des Grandes écuries de l'École vétérinaire dans le courant de la première moitié du XIX^e siècle. Ce dernier est visible sur les plans anciens et attesté par deux murs (MR 1004 et MR 1006). L'ensemble de la séquence est scellé par des réseaux et niveaux de préparation et de revêtement de surface, datés du courant du XXI^e siècle.

3.1.2. Le sondage 2 : des indices d'une occupation antique diffuse et un parcellaire agricole moderne

Localisation : au sud-est de la cour « des platanes »	
Dimensions : 3 m x 10 m	
Surface d'ouverture et de fond du sondage initial : 30 m ²	
Altimétrie NGF à l'ouverture : 167,72 m	
Altimétrie NGF en fond de sondage initial : 166,27 m	Profondeur du sondage initial : 1,45 m
Altimétrie NGF en fond de sondage : 165,09 m	Profondeur du sondage : 2,66 m
Présence de structures archéologiques : positif	
Types de vestiges : fosses, colluvions et alluvions	
Altimétrie NGF apparition vestiges : 167,00m	

Le sondage 2 est situé dans le coin sud-est de l'emprise prescrite, dans la cour dite « des platanes » (diagramme : PL. 28, plan général : PL. 27).

Le sondage 2 a livré des indices archéologiques limités. Ils sont principalement constitués de niveaux colluvions-alluvions, de remblais, d'une structure indéterminée attribuable à l'Antiquité ; ainsi que de niveaux de colluvions, de remblais et de fosses datés des périodes moderne et contemporaine. Aucun vestige médiéval n'a été mis en évidence dans ce sondage. La séquence stratigraphique se subdivise donc en trois phases (2, 3 et 4).

Phase 2 : période antique

Les niveaux de la phase 2 sont les plus anciens reconnus au sein du sondage. Ils documentent un contexte sédimentaire dominé par des colluvions/alluvions et des remblais, au sein desquels s'insèrent quelques indices d'occupation antique.

Sondage 2.1 :

Le fond du sondage est matérialisé par l'US 2022, reconnue à partir de 166,91 m NGF, sans que son fond ait été atteint (PL. 42). Elle correspond à un niveau d'alluvion de la Saône, composé d'argile très légèrement limoneuse, brun orangée claire nuancée de gris, très compacte et homogène.

L'US 2010, observée entre 165,49 et 165,09 m NGF, correspond également un niveau de colluvion (PL. 42). Elle est composée de limon très légèrement argileux, brun clair nuancé d'orange, compact et homogène. Le sédiment renferme quelques cailloux de gneiss (0,5-0,10 cm) en deux horizons discrets marquant une succession de quatre à cinq litages. Il a en outre livré quelques fragments de TCA, de la céramique datée entre le I^{er} et le III^e siècle ainsi que du fer.

Le fait F 2025 n'a été observé que dans les coupes nord et sud du sondage 2.1 (PL. 41 et 42). Son creusement, correspondant à l'US 2025 et enregistré entre 165,59 m et 165,23 m NGF, présente des limites mal définies, perceptibles principalement par la concentration de blocs de gneiss constituant le comblement. En raison de l'étroitesse de la fenêtre d'observation, sa forme en plan n'a pu être déterminée.



Le comblement, l'US 2026, est enregistré dans la même plage altimétrique. À l'instar de l'US 2010, il est constitué d'un limon argileux brun clair à nuances orangées, compact et homogène, intégrant plusieurs blocs de gneiss de grand module (0,20 à 0,25 m) ainsi que de la faune. L'agencement de ces blocs ne paraît pas naturel. En l'état, la nature exacte de cette structure ne peut être déterminée avec certitude ; elle pourrait correspondre soit à un dépôt colluvial, soit à un aménagement lié à un dispositif d'assainissement.

L'US 2009, enregistrée entre 165,69 et 165,15 m NGF, correspond à un niveau de remblai, observé uniquement au sein du sondage 2.1 (PL. 42). Elle est composée de nombreux blocs de gneiss (0,10 à 0,20 m) répartis inégalement et noyés dans un limon brun clair nuancé de gris, compact et homogène. Le sédiment intègre également de rares fragments de TCA ainsi que de la faune. Un lien avec la structure supposée F 2025 peut être envisagé, bien que celui-ci demeure difficile à caractériser en l'état. Il présente également de fortes similitudes avec les niveaux à blocs de gneiss mis en évidence dans les sondages 1 (US 1017²⁹) et 3 (US 3078), bien que les blocs y soient moins abondants et de dimensions plus modestes.

Les niveaux rattachés à la phase 2 témoignent principalement de processus colluviaux et alluviaux intégrant du mobilier d'époque antique, ainsi que de dépôts de remblais, traduisant l'existence probable d'une occupation antique dans l'environnement proche, sans qu'elle puisse être attestée au sein du sondage. La structure F 2025 requerrait une investigation complémentaire afin d'en préciser la nature et la fonction.

Phase 3.1 : fin XV^e – XVI^e siècle

Sondage initial : un parcellaire agricole moderne ?

L'US 2004, observée entre 167,13 et 165,63 m NGF, est une colluvion présente sur l'intégralité du sondage (PL. 42 et 43). Elle est constituée d'un limon légèrement argileux brun clair nuancé d'orange, peu compact et homogène, avec quelques fragments de TCA, de la céramique datée du courant du XVII^e siècle et de la faune.

La fosse FS 2008, enregistrée entre 166,55 et 166,48 m NGF, est située à l'ouest du sondage (PL. 44). Son creusement, l'US 2008, présente un plan subcirculaire, un profil en paroi très évasée et un fond en cuvette. Le comblement, l'US 2007, est enregistré dans la même plage altimétrique. Il est constitué de limon brun gris clair, peu compact et homogène, présentant des inclusions éparses de charbons millimétriques et des nodules de TCA, de la céramique antique résiduelle, de la faune et une épingle de linceul en alliage cuivreux datée entre le XVI^e et le XVIII^e siècle.

L'US 2003 recouvre l'intégralité du sondage (PL. 42 et 43). Elle a été observée entre 167,31 et 166,84 m NGF. Il s'agit d'une colluvion constituée de limon brun foncé, compact et homogène, avec de rares galets (0,5 m) et gravillons, quelques charbons millimétriques, des fragments de TCA, des fragments épars de mortier, de la céramique datée du XVII^e siècle ainsi que de la faune.

La phase 3 est caractérisée par une succession de colluvions et une fosse ayant livré du mobilier daté du XVI^e au XVIII^e siècle. L'analyse du plan géométral de 1789 (PL. 24) indique que l'emplacement corres-

29. Notons que l'US 1017 est interprétée comme un remblai de démolition. Néanmoins, la présence de nombreux blocs de gneiss dans ce niveau présente quelque similitudes avec les niveaux d'assainissement des sondages 2 (US 2009) et 3 (US 3078).



pondait à un jardin, un verger ou une prairie, ce qui est cohérent avec les structures identifiées dans le sondage pour cette phase.

Phase 4 : période contemporaine : fin XVIII^e – XXI^e siècle

Phase 4.1 : fin XVIII^e – milieu XIX^e siècle

Le drain DR 2005 n'a été observé que dans l'angle nord-ouest du sondage, au niveau de la berme nord (Pl. 41, 42 et 46). Enregistré entre 167,10 et 166,68 m NGF, il est orienté du nord-est vers le sud-ouest. Ni le profil, ni la largeur de son creusement, l'US 2005, n'ont pu être déterminés. Son comblement, l'US 2006, est constitué d'un limon brun foncé nuancé de gris, très hétérogène et compact, intégrant de très nombreux fragments de TCA moderne en vrac, ainsi que quelques galets et pierres (0,10 m).

L'US 2016 n'a été observée qu'à l'est du sondage, entre 167,15 et 166,99 m NGF (Pl. 42 et 43). C'est un remblai composé de limon légèrement argileux brun clair à orange, très compact et homogène.

La fosse FS 2015 est située à l'extrémité est du sondage (Pl. 41, 42, 44 et 45). Elle a été observée entre 167,00 et 166,11 m NGF sans que son niveau d'ouverture ait été observé précisément. Son creusement, l'US 2015, présente un plan circulaire tandis que son profil présente des bords obliques et un fond en cuvette. Elle contient trois comblements distincts. Le comblement primaire, l'US 2014, est enregistré entre 166,45 et 166,11 m NGF. Il est composé de limon sableux brun gris, compact et homogène, avec de fréquentes inclusions de charbons, des fragments de TCA et de la faune. Il comporte également de nombreuses traces racinaires. Le comblement secondaire, l'US 2011, est enregistré entre 166,95 et 166,45 m NGF. Il s'agit d'un niveau de mortier de chaux blanchâtre, meuble et homogène, comportant quelques inclusions de TCA et plusieurs fragments d'ossements humains. Le comblement supérieur, l'US 2012, a été observé entre 167,00 et 166,95 m NGF. C'est un limon brun clair nuancé d'orange et de jaune clair, très similaire à l'US 2004, très compact et homogène. Il renferme quelques fragments de TCA et de la céramique datée du XVII^e siècle.

La phase 4.1 est caractérisée par la présence d'un drain comblé, d'un remblai et d'une fosse détritiques sûrement en lien avec une transformation du secteur pendant la période post révolutionnaire. La présence ponctuelle de restes anthropiques suggère en outre une possible interaction avec l'espace funéraire repéré dans le sondage 3 au sud (Pl. 27).

Phase 4.2 : milieu XIX^e siècle – XXI^e siècle

L'US 2013 correspond à un remblai scellant l'ensemble du sondage (Pl. 42 et 43). Enregistrée entre 167,12 et 167,28 m NGF, cette unité est constituée d'un limon sableux noir, très charbonneux, compact et homogène. Elle renferme quelques galets, de nombreux gravillons et fragments de mortier, ainsi que des éléments de TCA et de la céramique datée des XVIII^e-XIX^e siècles. L'US 2013 semble équivalente de l'US 1003 dans le sondage 1.

L'US 2017, enregistrée entre 167,36 et 167,02 m NGF, correspond à un remblai visible uniquement dans la berme nord du sondage (Pl. 42). Il est constitué d'une argile limoneuse brun foncé, marbrée de poches orangées, très compacte et hétérogène. Le sédiment renferme des galets, des inclusions fréquentes de charbons ainsi que des fragments de TCA.



L'US 2018, enregistrée entre 167,39 et 167,33 m NGF, correspond à un remblai visible uniquement dans la berme sud du sondage (Pl. 43). Il est constitué de sable argileux, compact et homogène, mélangé à de nombreux gravillons et de rares galets ainsi qu'à quelques charbons et nodules de chaux. Son lien avec l'US 2017 au nord n'a pas été perçu, si bien qu'ils sont considérés comme contemporains l'un de l'autre car chacun d'eux vient recouvrir l'US 2013.

Le fait F 2019 est localisé dans l'angle sud-ouest du sondage (Pl. 41, 43 et 46). Enregistré entre 167,35 et 166,59 m NGF, il n'a pas été totalement observé en plan. Il se poursuit dans les bermes sud et ouest, ce qui rend son interprétation impossible. Seule la limite orientale de son creusement, correspondant à l'US 2019, est perceptible à la fois en plan et en coupe. En plan, le creusement présente un tracé rectiligne, tandis qu'en coupe, sa paroi est apparaît droite et verticale, et son fond est plat. Il comprend au moins deux phases de comblement. Le comblement inférieur, l'US 2020, est enregistré entre 166,99 et 166,59 m NGF. Il est constitué d'un sable limoneux meuble et hétérogène, moucheté de tâches grises à brunes. Il renferme de rares galets, quelques gravillons et fragments de TCA, ainsi que des traces ponctuelles de racines. Le comblement supérieur, l'US 2021, observé entre 166,35 et 166,99 m NGF, est composé d'un sable limoneux brun moucheté, également meuble et hétérogène, intégrant de fréquents gravillons, de rares galets, quelques blocs de gneiss, des nodules de chaux, de rares charbons et quelques fragments de TCA.

La fosse FS 2023 n'a été observée qu'en coupe, au centre de la berme nord du sondage (Pl. 41, 42 et 46). Enregistrée entre 167,36 et 166,44 m NGF, elle recoupe le drain DR 2005. Son creusement, l'US 2023, présente des parois droites et verticales ainsi qu'un fond plat. Son unique comblement, l'US 2024, est enregistré dans la même plage altimétrique. Il s'agit d'un limon brun clair à nuances jaunâtres, peu compact et homogène, comprenant de nombreuses inclusions de chaux, fragments de TCA et charbons.

La phase 4.2 se caractérise par la mise en place de remblais contemporains recouvrant l'ensemble du sondage et par l'implantation de structures (F 2019 et FS 2023) reflétant la transition entre le parcelaire moderne et l'installation de l'École vétérinaire entre le milieu du XIX^e et le courant du XX^e siècle.

Phase 4.3 : XXI^e siècle

L'US 2002 correspond au niveau de préparation de l'enrobé scellant l'intégralité de la surface du sondage (Pl. 42 et 43). Elle est enregistrée entre 167,62 et 167,00 m NGF et se compose d'une grave de galets (0,10 m) et de gravillons mêlée à du sable, jaune beige, meuble et homogène. Une poche plus grise a été repérée au sud-est.

Enfin, l'US 2001, correspond à l'enrobé de surface (Pl. 42 et 43). Il est enregistré entre 167,72 et 167,62 m NGF.

Le sondage 2 a mis en évidence une stratigraphie dominée par des niveaux de colluvions et de remblais, ponctuellement recoupés par des structures fossoyées, traduisant une occupation diffuse du secteur. La période antique (phase 2) correspond à des colluvions successives, observées en fond de sondage, ainsi qu'à un fait mal caractérisé (F 2025) dont l'interprétation oscille entre dépôt colluvial et aménagement lié à l'assainissement. Une fouille plus extensive permettrait de caractériser cette structure. Aucun indice d'occupation médiévale n'a été repéré. La période moderne (phase 3) se manifeste par de potentielles terres agricoles ponctuées de fosses et d'un drain, en lien avec l'organisation du jardin ou verger identifié sur le plan géométral de 1789 (Pl. 24). La période contemporaine (phase 4) reflète



la mise en place de remblais successifs et d'aménagements ponctuels (DR 2005, FS 2015, F 2019, FS 2023), traduisant une transition progressive entre le parcellaire agricole moderne et l'installation de l'École vétérinaire entre la fin du XVIII^e siècle et le XX^e siècle, puis la mise en place du niveau d'enrobé de la cour entre la seconde moitié du XX^e et le XXI^e siècle.

3.1.3. Le sondage 3 : le couvent des Cordeliers de l'Observance, l'église Notre-Dame-des-Anges et le cimetière associé

Localisation : au nord-est de la cour « carrée »	
Dimensions : 5 m x 7 m	
Surface d'ouverture et de fond du sondage initial : 35 m ²	
Altimétrie NGF à l'ouverture : 169,13 m NGF	
Altimétrie NGF en fond de sondage initial : 168,52 m	Profondeur du sondage initial : 0,61 m
Altimétrie NGF en fond de sondage : 167,43 m	Profondeur du sondage : 1,70 m
Présence de structures archéologiques : positif	
Types de vestiges : murs, sépultures, four, fosses, colluvions	
Altimétrie NGF apparition vestiges : 168,91 m	

Le sondage 3 est situé au nord-est de l'emprise prescrite, dans la cour dite « carrée » (diagramme : PL. 29, plan général : PL. 27).

Ce sondage a livré de nombreux vestiges archéologiques datables principalement de la période moderne (phase 3). La chronologie du sondage se distingue en trois phases (2, 3 et 4), allant de la période antique jusqu'à la période contemporaine. Aucun vestige de la période médiévale n'a été repéré.

Phase 2 : période antique

Les vestiges de la phase 2 se composent d'une succession de niveaux colluviaux et alluviaux ainsi qu'un éventuel aménagement d'assainissement, le tout étant recouvert par des colluvions puis scellé par des remblais.

Sondage 3.1 :

Le fond du sondage est matérialisé par l'US 3112, reconnue à partir de 167,83 m NGF, sans que son fond ait été atteint (PL. 48, 49 et 50). Elle correspond à un niveau de colluvion composé de limon argileux brun foncé, compact et homogène, intégrant quelques galets et graviers.

L'US 3111 est enregistrée entre 167,95 et 167,74 m NGF (PL. 48, 49 et 50). Il s'agit d'une colluvion, composée d'argile très légèrement limoneuse, grise, compacte et homogène, avec de rares galets. La présence de phénomènes hydromorphes est attestée par un liseré d'oxydation orange visible dans le fond de la couche, traduisant des conditions de stagnation temporaire de l'eau.

L'US 3110, enregistrée entre 167,99 et 167,88 m NGF (PL. 48, 49 et 50), est matérialisée par un fin liseré résultant d'un dépôt de sable limoneux jaune, compact et homogène. Il s'agit d'un niveau d'alluvion de la Saône, immédiatement sous-jacent à l'US 3078.

L'US 3078 est enregistrée entre 168,23 et 167,93 m NGF (PL. 48, 49, 50 et 53). Elle se caractérise par un niveau hydromorphe, constitué de blocs de gneiss de module moyen, associés à un bloc de gneiss quadrangulaire de gros module, disposé à plat (environ 0,45 x 0,38 m). L'ensemble des blocs est agencé



à plat et lié par un limon argileux gris foncé, compact et homogène, intégrant quelques galets et graviers. Ce niveau a livré des fragments de TCA, un fragment de plaque de marbre blanc à grain fin et de la céramique antique. L'ensemble est interprété comme un aménagement anthropique destiné à l'assainissement d'un substrat excessivement humide, visant à favoriser le drainage et l'assèchement du sol. Des niveaux similaires à l'US 3078 ont été observés sur le site du Centre RTE au 16 rue Roquette (Lyon 9^{ème}) au moment d'un diagnostic, puis d'une fouille menée en 2025. À proximité immédiate du site de la rue Roquette, le site de la rue du Mont d'Or a également livré des niveaux similaires, interprétés comme des dispositifs d'assainissement. À l'instar de ces deux sites, localisés à environ un kilomètre au nord, le site du Conservatoire s'inscrit dans un secteur en bordure directe avec la Saône, caractérisé par la présence de paléochenaux actifs durant la période antique (Monin, Carrara 2008 ; Ripoche 2024 : 43, Pl.17, US 115 (rue Roquette) ; Pl.10, US 416 et 424 (rue du Mont d'Or)). Enfin, l'US 3078 peut être comparée avec l'US 2009 dans le sondage 2 (Pl. 42) et l'US 1017 dans le sondage 1 (Pl. 36), lesquelles présentent plusieurs caractéristiques similaires. Bien qu'il ne s'agisse pas de niveaux strictement contemporains ou stratigraphiquement équivalents, ces correspondances témoignent de la mise en œuvre récurrente de dispositifs visant à l'assainissement des sols sur l'ensemble du site pendant la période antique (phase 2).

L'US 3113 vient sceller l'US 3078 (Pl. 48 et 50). Elle est enregistrée entre 168,09 et 167,99 m NGF. Il s'agit d'une colluvion constituée d'argile limoneuse, brune, compacte et homogène, incluant de rares galets et graviers, ainsi que quelques fragments de TCA. Elle présente un léger pendage vers le sud-est.

L'US 3105 a été observée entre 168,55 et 167,99 m NGF (Pl. 48, 49 et 50). Il s'agit également d'un niveau de colluvion composé de limon argileux, brun foncé, compact et hétérogène, intégrant quelques cailloux de gneiss, galets et gravillons. Quelques fragments de TCA ont été observés. Elle présente un léger pendage vers l'est.

L'US 3104 est une poche de remblai visible uniquement dans l'angle des bermes nord et est du sondage 3.1 (Pl. 48 et 50). Elle est enregistrée entre 168,49 et 168,29 m NGF et est composée d'un limon argileux noir, compact et homogène, incluant de rares galets et quelques fragments de TCA.

L'US 3109 est visible uniquement dans la partie sud de la berme est du sondage 3.1 (Pl. 48). Il s'agit d'un probable remblai, enregistré entre 168,37 et 168,03 m NGF, constitué d'argile limoneuse, brun à gris, compacte et hétérogène, présentant des inclusions de gravillons et quelques fragments de TCA.

La phase 2, met en évidence une dynamique sédimentaire dominée par l'accumulation de colluvions, ponctuée par au moins un épisode alluvial et par l'implantation d'au moins un dispositif d'assainissement. L'US 3078, en particulier, témoigne d'une volonté d'aménager et de stabiliser un secteur soumis à une forte humidité, en lien avec la proximité de la Saône et la présence probable de paléochenaux antiques. Les correspondances observées avec les sondages 1 et 2, ainsi qu'avec des sites voisins, confirment le caractère récurrent et structurant de ces aménagements en bordure de Saône pendant l'Antiquité.



Phase 3 : période moderne : fin XV^e – XVIII^e siècle

Phase 3.1 : fin XV^e – XVI^e siècle

Sondage 3.3 : des niveaux de chantiers préalables à la construction du couvent Cordeliers de l'Observance et l'église Notre-Dame-des-Anges (fin XV^e siècle)

Le sondage 3.3 est localisé dans l'angle sud-ouest du sondage, délimité par le mur MR 3016 au nord, la maçonnerie MA 3038/3040 et le mur MR 3009/3037 à l'est (Pl. 47 et 52).

L'US 3081 est enregistrée entre 168,58 et 168,46 m NGF (Pl. 49 et 51). Elle matérialise le fond du sondage 3.3. Elle correspond à un remblai constitué de limon argileux brun clair à nuances orangées, compact et homogène.

L'US 3079 correspond à un remblai enregistré entre 168,72 et 168,38 m NGF (Pl. 51 et 54). Ce dernier est composé d'un limon argileux légèrement sableux, brun foncé, compact et homogène.

L'US 3080 est enregistrée entre 168,72 et 168,28 m NGF (Pl. 51). Il s'agit d'un remblai constitué d'argile mélangée à du sable brun, meuble et homogène, contenant des galets et des gravillons, ainsi que quelques fragments de TCA, de la faune et de la céramique antique résiduelle.

L'US 3097 est enregistrée entre 168,76 et 168,72 m NGF (Pl. 51). Il s'agit d'un fin liseré de remblai constitué de limon argileux brun-gris, de texture meuble et homogène, comprenant de nombreux cailloux de gneiss.

Le sondage 3.3 documente, pour la phase 3.1, une succession de remblais interprétés soit comme une tentative de nivellement du sol préalable à la construction de l'église (MA 3038/3040), soit comme des niveaux de travail contemporains de cette construction entre la fin du XV^e et le XVI^e siècle. La lecture stratigraphique demeure toutefois partielle en raison de la présence des réseaux RS 3020 et RS 3087, qui perturbent fortement les coupes des bermes sud et ouest (Pl. 49 et 51).

Sondage 3.1 :

L'US 3042/3103 correspond à un remblai recouvrant les US 3104 et 3109, présent dans tout le quart nord-est du sondage (Pl. 48, 49 et 50). Il est enregistré entre 168,77 et 168,25 m NGF et est constitué d'une argile limoneuse, brun foncé, compacte et homogène, incluant des galets et gravillons. Le sédiment présente, à sa base, une interface hydromorphe grise à nuances verdâtres. Il a également livré des fragments de TCA, des restes osseux humains en position secondaire, du métal, un fragment de verre à jambe moderne ainsi que de la céramique antique résiduelle.

Sondage initial :

L'US 3093/3108, enregistrée entre 168,83 et 168,69 m NGF, succède à l'US 3042/3103 (Pl. 48, 49 et 50). Elle a été observée dans les bermes nord et est, également dans le quart nord-est du sondage. Ce remblai se caractérise par un mortier de chaux assez sableux, blanc-beige à blanc-jaune, très compact, voir induré et homogène, intégrant une forte proportion de nodules de chaux. Il s'agit vraisemblablement d'un niveau de chantier, susceptible d'être légèrement antérieur ou contemporain de la phase de construction de l'église au sud (MA 3038/3040 et MR 3004/3022) et du couvent à l'ouest (MR 3009/3037).



Les sondages 3.3 et 3.1 documentent une phase préparatoire datant au plus tard de la fin du XV^e siècle et caractérisée par des apports de remblais et des niveaux de chantier en amont ou en marge immédiate de la construction du couvent des Cordeliers de l'Observance (MR 3009/3037) et de l'église (MA 3038/3040 et MR 3004/3022).

L'église de l'Observance ou « Notre-Dame-des-Anges » (fin XV^e - XVI^e siècle)

La maçonnerie MA 3038/3040 s'implante dans l'US 3097 (PL. 47, 51, 52 et 55). Elle est localisée dans le quart sud-ouest du sondage et se prolonge partiellement dans la berme sud. Sa base n'a pas été atteinte. Elle mesure 1,87 m de large pour 2,30 m de long. Il s'agit d'un massif maçonné de plan rectangulaire, orienté du nord-ouest vers le sud-est. Sa tranchée de fondation, l'US 2122, est enregistrée entre 168,80 et 168,32 m NGF. Elle est étroite et invisible ; sa base n'a pas été observée. Elle contient la maçonnerie MA 3038/3040, inscrite dans la même plage altimétrique. Quatre assises ont été observées, pour une hauteur de 0,48 m. L'appareil est composé de moellons de gneiss irréguliers, de moyen à grand module (0,15 à 0,25 m), liés par un mortier débordant très sableux et gravillonneux beige clair et légèrement orangé par endroit. Elle est recoupée perpendiculairement par le réseau RS 3020 au nord (PL. 47).

Le mur MR 3004/3022 est localisé dans l'angle sud-est du sondage (PL. 47, 44, 47, 48 et 52). Il est orienté du nord-est vers le sud-ouest. Son extrémité ouest repose directement sur la maçonnerie MA 3038/3040 tandis que son extrémité est se poursuit dans la berme est. Sa base n'a pas été atteinte et il n'a été observé que sur 3,39 m de long pour 1 m de large. Il se poursuit également dans la berme sud, ce qui empêche de déterminer ses dimensions exactes. Sa tranchée de fondation, l'US 3089, est enregistrée entre 168,93 et 168,53 m NGF. Elle n'a été observée que dans la berme est. Son creusement n'a pu être identifié en raison des perturbations liées au réseau RS 3020 au nord. Toutefois, la présence d'un comblement suggère l'existence d'une tranchée de fondation assez large (0,12 m minimum). Elle contient la fondation du mur MR 3004/3022, enregistrée entre 169,05 et 168,56 m NGF. Quatre assises ont été observées, pour une hauteur de 0,49 m. L'appareil est composé de moellons de gneiss grossièrement équarris, de moyen à grand module (environ 0,20 x 0,50 m), associés à quelques éclats de TCA. L'ensemble est lié par un mortier de chaux assez sableux, beige, et relativement compact. La maçonnerie est recoupée perpendiculairement par le réseau RS 3085 (PL. 47). La tranchée de fondation TR 3089 est comblée par l'US 3090, enregistrée sur la même plage altimétrique. Elle est composée d'argile limoneuse, brune jaunâtre, compacte et homogène. D'après les plans anciens (plan géométral de 1789 et cadastre napoléonien de 1831) précédemment mentionnés, le mur MR 3004/3022 correspondrait à la fondation du mur de façade nord de l'église (PL. 24 et 26).

L'US 3096 est enregistrée entre 169,04 et 168,76 m NGF (PL. 51). C'est un remblai qui vient sceller la maçonnerie MA 3038/3040. Il est composé de limon brun grisâtre, meuble et homogène, mélangé à des petits galets et quelques fragments de TCA. Le remblai est plus mince à l'ouest et devient progressivement plus épais vers l'est.

L'US 3095 correspond à un fin niveau relativement plan, enregistré entre 169,06 et 168,88 m NGF (PL. 51). Il est constitué de sable gravillonneux brun rose, meuble et homogène, incluant quelques galets.



Telle qu'elle apparaît sur les plans anciens, notamment sur le plan géométral de 1789 (PL. 24) et sur le cadastre napoléonien de 1831 (PL. 26), la maçonnerie MA 3038/3040 correspond au contrefort de l'angle nord-ouest de l'église associé au couvent des Cordeliers de l'Observance à l'ouest. De plus, la confrontation des données du présent diagnostic avec le plan établi à l'issue de la fouille du CEMAGREF, dirigée par C. Becker en 1989³⁰, met en évidence que le contrefort MA 3038/3040 correspond structurellement à un second contrefort localisé à l'est, dans le prolongement du mur MR 3004/3022 (PL. 57). De la même manière, l'analyse des sources cartographiques anciennes montre que le mur MR 3004/3022 correspond à la fondation de la façade nord de l'église (PL. 24 et 26). L'édifice, connu sous le vocable de *Notre-Dame-des-Anges*, est fondé par Charles VIII conjointement avec le couvent des Cordeliers de l'Observance en 1492 (Montfalcon 1866 : 143). Les travaux de construction débutent en 1493 et s'achèvent en 1496 (Martin 1908 : 222-223). En 1562, l'église et le couvent sont détruits lors du sac de Lyon par les troupes calvinistes dans le contexte des guerres de Religion. Une phase de reconstruction, menée par la communauté conventuelle, s'étend sur une durée d'environ douze années (Vachet 1895 : 457). Les deux US 3096 et 3095 correspondraient donc soit à des niveaux liés à la phase de chantier initiale de la fin du XV^e siècle, soit à des niveaux associés à la reconstruction de l'édifice pendant la seconde moitié du XVI^e siècle. L'absence de mobilier archéologique datant associé à ces niveaux ne permet toutefois pas de discriminer entre ces deux hypothèses, ni d'affiner la chronologie. En outre, aucune trace matérielle de destruction n'a été mise en évidence à ce stade.

Le couvent des Cordeliers de l'Observance (fin XV^e - XVI^e siècle)

Le mur MR 3009/3037 est localisé dans la moitié ouest du sondage, qu'il traverse de part en part (PL. 47, 50, 51, 52 et 58). Il est orienté du nord-ouest vers le sud-est. Il a été observé sur 5,49 m de long pour 0,98 m de large, tandis que sa base n'a pas été atteinte. Il se poursuit dans les bernes nord et sud, ce qui empêche de déterminer sa longueur exacte, tandis que son extrémité sud prend appui directement sur la maçonnerie MA 3038/3040. Il est recoupé perpendiculairement au sud par le réseau RS 3020. Sa tranchée de fondation, l'US 3123, est enregistrée entre 169,08 et 168 m NGF. Elle est étroite et invisible ; sa base n'a pas été observée. Elle contient la maçonnerie MR 3009/3037, inscrite dans la même plage altimétrique. Six ou sept assises ont été observées, pour une hauteur de 1,08 m. L'appareil est composé de moellons de granit et de gneiss grossièrement équarris, de moyen et grand module (0,30 à 0,50 m), de quelques fragments de calcaire oolithique et de rares galets. Le blocage interne est composé de petits moellons et de cailloux dans les mêmes matériaux. Le tout est lié par un mortier de chaux sableux et gravillonneux, débordant, de teinte beige claire à orangée par endroits. Tel qu'il apparaît sur les plans anciens, en particulier sur le plan géométral de 1789 (PL. 24) et sur le cadastre napoléonien de 1831 (PL. 26), le mur MR 3009/3037 correspond au mur de clôture ouest du cimetière associé à l'église. Il assure la délimitation entre l'espace sépulcral à l'est et la cour du couvent à l'ouest. Par ailleurs, aucune sépulture n'a été repérée à l'ouest de ce dernier.

Le mur MR 3014 est implanté dans l'angle nord-ouest du sondage (PL. 47, 50, 52 et 60). Il est disposé perpendiculairement au mur MR 3009/3037 (PL. 47, 50, 51, 52 et 58), situé à l'ouest, contre lequel il s'appuie. Il est parallèle au mur MR 3016 (PL. 47, 49, 52 et 60), localisé plus au sud, et partage avec ce dernier une orientation du sud-ouest vers le nord-est. Il n'a été observé que sur 0,74 m de long pour

30. La fouille conduite par C. Becker n'a pas donné lieu à un rapport d'opération. Les vestiges mis au jour à cette occasion ont été repositionnés et recalés spatialement sous QGIS par C. Ducourthial (DAVL), à partir de l'analyse croisée de la documentation photographique de la fouille et des sources cartographiques anciennes, notamment les plans historiques.



0,35 m de large ; sa base n'a pas été atteinte. Son prolongement dans les bermes nord et ouest empêche toute restitution fiable de ses dimensions totales. Sa tranchée de fondation, l'US 3125, est enregistrée entre 168,82 et 168,66 m NGF. Elle est étroite et invisible ; sa base n'a pas été observée. Elle renferme la fondation du mur MR 3014, implantée dans la même plage altimétrique. Une seule assise a pu être observée, pour une hauteur observée de 0,14 m. L'appareil est constitué de moellons de gneiss et de granit de modules moyens (environ 0,30 x 0,50 m), associés à un blocage interne composé de petits moellons et d'éclats dans les mêmes matériaux. L'ensemble est lié par un mortier de chaux sableux et gravillonneux, de teinte beige jaunâtre. En l'état, la fonction du mur MR 3014 ne peut être déterminée avec certitude. Toutefois, son mode de construction et les matériaux employés le rapprochent des autres maçonneries mises au jour dans le sondage 3 et dans le sondage 4. Son parallélisme et sa similitude technique avec le mur MR 3016 suggèrent une contemporanéité entre les deux structures. Le mur MR 3014 semble s'inscrire dans le même ensemble architectural que les bâtiments conventuels. Bien qu'il se situe dans l'espace interprété comme la cour occidentale du couvent, il ne trouve aucun équivalent identifiable sur les plans anciens, notamment le plan géométral de 1789 (PL. 24) et le cadastre napoléonien de 1831 (PL. 26).

Le mur MR 3016 est localisé dans le quart sud-est du sondage (PL. 47, 49, 52 et 60). Il est lui aussi perpendiculaire au mur MR 3009/3037, contre lequel il vient s'appuyer à l'est (PL. 47, 50, 51, 52 et 58). Son tracé est interrompu vers l'ouest par les réseaux RS 3020 et RS 3087 (PL. 47). En dehors de son lien avec le mur MR 3009/3037, son implantation stratigraphique précise ne peut être déterminée. À l'instar du mur MR 3014 (PL. 47, 50, 52 et 60), il présente une orientation du sud-ouest vers le nord-est. Il a été observé sur une longueur de 1,90 m pour une largeur de 0,79 m ; sa base n'a pas été atteinte. Sa tranchée de fondation, l'US 3124, est enregistrée entre 169,00 m et 168,04 m NGF. Elle est étroite et invisible ; sa base n'a pas été observée. Elle contient la fondation du mur MR 3016, inscrite dans la même plage altimétrique. Sept assises ont été mises en évidence, pour une hauteur observée de 0,9 m. L'appareil est composé de moellons de granit et de gneiss grossièrement équarris, de moyen module (environ 0,30 x 0,50 m), associés à quelques fragments de calcaire et à de rares éléments de TCA. Le blocage interne est constitué de petits moellons et d'éclats dans les mêmes matériaux. L'ensemble est lié par un mortier de chaux sableux débordant, de teinte beige jaune claire. Le mur MR 3016 présente une orientation identique à celle du mur MR 412, mis au jour dans le sondage 4. La confrontation des données issues de la fouille avec les sources cartographiques anciennes (plan géométral de 1789 et cadastre napoléonien de 1831) (PL. 24 et 26) permet de déduire qu'il s'agit du même mur. Ce dernier est interprété comme le mur de galerie délimitant l'espace du cloître potentiellement au sud et une cour attenante potentiellement au nord.

En l'état, il n'est pas possible de déterminer si les murs de l'église (MA 3038/3040 et MR 3004/3022) et du couvent (MR 3009/3037, MR 3016 et MR 3014) appartiennent à l'édifice initial du XV^e siècle ou à la reconstruction menée une douzaine d'années après leur destruction en 1562 par les troupes calvinistes. La comparaison du plan scénographique de 1544 (PL. 8a) avec le plan géométral de 1789 (PL. 24) révèle une inversion entre la cour et le cloître. À ce jour, aucune trace archéologique formelle de l'événement de 1562 n'a été identifiée.



Phase 3.2 : fin XVI^e – XVIII^e siècle

Sondage 3.1 : le cimetière associé au couvent et à l'église :

Un espace sépulcral d'environ 23,5 m² a été mis en évidence dans le quart nord-est du sondage (PL.43 et 48). Il correspond à une portion du cimetière implanté au nord du mur de fondation MR 3004/3022 de la façade de l'église Notre-Dame-des-Anges (PL. 47, 48, 51, 52 et 56) et bordée à l'ouest par le mur MR 3009/3037 (PL. 47, 50, 51, 52 et 58). Seize fosses sépulcrales (SP 3005, 3008, 3010, 3017, 3018, 3023, 3045, 3048, 3057, 3060, 3064, 3067, 3070, 3075, 3083 et 3099) y ont été recensées, auxquelles s'ajoutent deux fosses (FS 3106 et FS 3129) dont l'attribution funéraire demeure incertaine (PL. 29). Deux sépultures (SP 3045 et SP 3008) ont fait l'objet d'une fouille exhaustive, tandis que huit autres n'ont été fouillées que partiellement ou présentaient des individus incomplets en raison de recouvrements avec des structures ou des inhumations ultérieures. Six autres sépultures ont été identifiées mais n'ont pas fait l'objet d'une fouille, en raison des contraintes matérielles et temporelles propres au diagnostic. Le diagnostic a tout de même permis de caractériser l'angle sud-ouest du cimetière et d'identifier trois états d'occupation successifs. Néanmoins, ces données demeurent partielles, l'emprise investiguée correspondant à une zone périphérique et à une surface d'étude restreinte, suggérant l'existence de phases d'occupation supplémentaires non encore documentées.

État 1: premières inhumations modernes

L'état 1 regroupe six sépultures (SP 3023, 3048, 3057, 3064, 3070 et 3075) s'implantant dans le même encaissant, l'US 3093/3108.

La sépulture SP 3075 est implantée dans la moitié nord du sondage 3.1 et n'est observable que dans la berme est de ce dernier (PL. 47 et 61). Seule sa moitié ouest a fait l'objet d'une fouille et d'un prélèvement. Elle correspond à la sépulture la plus ancienne actuellement reconnue au sein de l'espace funéraire. Le creusement de la fosse sépulcrale, l'US 3075, est enregistré entre 168,41 et 168,35 m NGF. De plan oblong, il est orienté d'est en ouest et présente un profil à fond plat, associé à une paroi nord rectiligne. La fosse mesure 0,83 m de longueur pour 0,44 m de largeur. Le squelette, SQ 3076, enregistré entre 168,38 et 168,35 m NGF, est déposé sur le dos. Il est orienté d'est en ouest, la tête à l'est. Il s'agit d'un individu adulte de sexe indéterminé. Il a fait l'objet d'une datation radiocarbone (UGAMS 80404) dont les résultats situent l'échantillon dans un intervalle chronologique compris entre la seconde moitié du XVII^e et la seconde moitié du XVIII^e siècle³¹. Le comblement, l'US 3077, est enregistré entre 168,41 et 168,35 m NGF. Il est constitué d'un limon argilo-sableux brun gris, meuble et homogène, incluant quelques cailloux et un tesson de céramique antique résiduel.

La sépulture SP 3064 est localisée au sud de la sépulture SP 3075, qu'elle recoupe, dans le sondage 3.1 (PL. 47 et 61). Elle n'a été observée que dans la berme est de ce dernier. Seule sa moitié ouest a fait l'objet d'une fouille et d'un prélèvement. Le creusement de la fosse sépulcrale, l'US 3064, est orienté d'est en ouest sans qu'aucune limite n'ait été observée en plan. Il est enregistré entre 168,61 et 168,38 m NGF et mesure 0,95 m de longueur pour 0,20 m de largeur. Son profil présente un fond plat et des parois verticales. Le squelette, SQ 3065, est enregistré entre 168,50 et 168,38 m NGF. Il s'agit d'un individu adulte de sexe masculin, orienté d'est en ouest, la tête à l'est. Il est positionné sur le dos, les mains le long du corps. Le comblement, l'US 3066, est enregistré entre 168,61 et 168,38 m NGF. Il est constitué d'un limon argileux brun gris, homogène et meuble, incluant quelques galets.

31. Voir 4.4. Étude anthropologique (A. Saintlo) et Annexe : 7.3. Résultats d'analyses ¹⁴C.



La sépulture SP 3048 est située au nord de la sépulture SP 3070, sous la maçonnerie MA 3013, dans le sondage 3.1 (Pl. 47 et 62). Elle n'a été observée que dans la berme est de ce dernier. Seule sa moitié ouest a fait l'objet d'une fouille et d'un prélèvement. Le creusement de la fosse sépulcrale, l'US 3048, est enregistré entre 168,65 et 168,56 m NGF. Il n'a pas été repéré en plan. Son profil présente des parois verticales et un fond plat. Le squelette SQ 3049 est enregistré entre 168,65 et 168,58 m NGF. Seuls les membres supérieurs ont été fouillés et prélevés, mais le bloc cranio-facial a été recoupé par la maçonnerie MA 3013. Il s'agit d'un individu adulte, inhumé sur le dos et orienté d'est en ouest, la tête à l'ouest. Le comblement, l'US 3050, est enregistré dans la même plage altimétrique que le creusement. Il est composé d'argile limoneuse gris-brun, meuble et homogène, incluant quelques galets et gravillons. Le sédiment renferme également de la céramique datée entre le XVII^e et le XVIII^e siècle, deux épingles de linceul en alliage cuivreux datées entre le XVI^e et le XVIII^e siècle ainsi que trois ferrets de lacets en alliage cuivreux datés entre le XVI^e et le XVII^e siècle.

La sépulture multiple SP 3070 est localisée au sud-est du sondage, entre le réseau RS 3020 qui le recoupe au sud et la sépulture SP 3048 au nord (Pl. 47 et 62). Le creusement de la fosse sépulcrale, l'US 3070, est orienté d'est en ouest, sans qu'aucune limite n'ait été observée. Il est enregistré entre 168,54 et 168,44 m NGF, pour une mesure théorique de 0,51 m de longueur pour 0,14 m de largeur. Le squelette inférieur, SQ 3072, est enregistré entre 168,54 et 168,44 m NGF. Il correspond à un individu adulte, orienté d'est en ouest, la tête à l'ouest. Il est inhumé sur le dos. Seule l'extrémité du membre inférieur droit est conservée. Le squelette supérieur, SQ 3071, est enregistré dans la même plage altimétrique. Il correspond à un individu adulte, orienté d'est en ouest, la tête à l'est. Il est inhumé sur le dos. Seuls un humérus et une scapula droite sont conservés. Le comblement, l'US 3073, est enregistré entre 168,54 et 168,44 m NGF. Il est constitué d'un limon argileux brun gris, meuble et homogène, incluant quelques galets et un tessons de céramique résiduelle antique.

La sépulture SP 3023 est localisée au nord de la sépulture SP 3064, dans le sondage 3.1 (Pl. 47 et 63). Elle est visible dans la berme est de ce dernier. Le creusement de la fosse sépulcrale, l'US 3023, est orienté d'est en ouest. De plan oblong, il présente des parois verticales droites et un fond plat. Il est enregistré entre 168,54 et 168,41 m NGF et mesure 0,85 m de longueur pour 0,40 m de largeur. Le squelette, SQ 3024, est enregistré entre 168,47 et 168,41 m NGF. Il s'agit d'un individu adulte, orienté d'est en ouest, la tête à l'est. Il est inhumé sur le dos, en pleine terre, avec un possible linceul ou une enveloppe souple au regard des contraintes observées au niveau des pieds. Le comblement, l'US 3025, est enregistré entre 168,54 et 168,41 m NGF. Il est constitué d'un sédiment argilo-limoneux gris-bleu, homogène et meuble, incluant des galets et des graviers et de la céramique datée entre le XVII^e et le XVIII^e siècle.

La sépulture SP 3057 est localisée au nord du four FR 3012, dans le sondage 3.1 (Pl. 47 et 49). Elle est visible dans la berme ouest de ce dernier. Le creusement de la fosse sépulcrale, l'US 3057, est enregistré entre 168,79 et 168,70 m NGF. Sa forme en plan n'a pas été repérée. Il présente un profil en cuvette, avec des bords verticaux droits et un fond plat. La fosse mesure 0,7 m de longueur pour 0,25 m de largeur. Le squelette, SQ 3058, enregistré entre 168,78 et 168,72 m NGF, est déposé sur le dos. Il est orienté du nord-ouest vers le sud-est, la tête au nord-ouest. Les mains sont positionnées au niveau de l'abdomen. Il s'agit d'un individu adulte de sexe indéterminé. Le comblement, l'US 3059, est enregistré entre 168,79 et 168,70 m NGF. Il est constitué d'un limon argileux brun gris, homogène et meuble, incluant quelques galets.



Les six sépultures de l'état 1 révèlent une occupation funéraire structurée, caractérisée par des inhumations majoritairement orientées d'est en ouest, témoignant d'une structuration cohérente de l'espace, tant sur le plan spatial qu'altimétrique. Les fosses sépulcrales qui s'ouvrent dans l'US 3093/3108, se répartissent entre 168,35 m NGF (SP 3075) et 168,79 m NGF (SP 3057), soit une amplitude altimétrique de 0,44 m. La présence de céramique antique résiduelle dans plusieurs comblements de fosses (SP 3075 et SP 3070) témoigne d'un encaissant remanié ou d'apports sédimentaires intégrant des matériaux antérieurs à la mise en place des sépultures, sans constituer un indicateur chronologique direct. En revanche, l'attribution des sépultures à la phase 3 est étayée par la découverte de céramique moderne ainsi que d'épingles de linceuls et des ferrets de lacets en alliage cuivreux, datés entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Par ailleurs, la sépulture SP 3075 a fait l'objet d'une datation radiocarbone, dont les résultats situent l'individu entre la seconde moitié du XVII^e siècle et la seconde moitié du XVIII^e siècle, apportant ainsi un repère chronologique fiable pour cette phase d'occupation.

État 2 : Première restructuration de l'espace sépulcral ?

L'état 2 regroupe huit sépultures (SP 3008, 3010, 3017, 3018, 3045, 3060, 3067 et 3099) ainsi que deux fosses indéterminées (FS 3106 et 3129). Elles s'implantent dans le même encaissant que les sépultures de l'état 1, l'US 3093/3108.

La sépulture SP 3060 correspond à une sépulture multiple localisée directement à l'est du four FR 3012 (Pl. 47 et 68). Elle recoupe la sépulture SP 3057 (état 1). Le creusement de la fosse sépulcrale, l'US 3060, est orienté du nord vers le sud, sans qu'aucune limite n'ait été observée en plan. Il est enregistré entre 168,65 et 168,53 m NGF pour une mesure théorique d'1,20 m de longueur pour 0,31 m de largeur. Le profil est indéterminé, avec un fond plat. La sépulture contient deux individus. Le premier squelette, SQ 3061, est celui d'un individu adulte. Il est orienté du nord vers le sud, la tête au nord. L'individu est inhumé sur le dos, les mains au niveau de l'abdomen. Il est enregistré entre 168,62 et 168,54 m NGF. Le second squelette, SQ 3063, est situé entre les membres inférieurs du premier squelette SQ 3061. Il correspond à un individu immature, orienté du nord vers le sud, la tête au nord, également inhumé sur le dos. Il est enregistré entre 168,60 et 168,56 m NGF. Le comblement, l'US 3062, est enregistré dans la même plage altimétrique que le creusement. Il est constitué d'un limon argileux brun foncé, homogène et meuble, incluant quelques galets et graviers.

Sondage initial :

La sépulture SP 3010 est localisée à l'ouest de la sépulture SP 3060 qu'elle recoupe en partie (Pl. 47 et 67). Seule la moitié nord du creusement de la fosse sépulcrale, l'US 3010, est visible. Il est enregistré entre 168,79 et 168,68 m NGF. De plan oblong, il présente un profil en cuvette, caractérisé par des parois verticales droites et un fond plat. La fosse mesure 1,25 m de longueur pour 0,25 m de largeur. Le squelette, SQ 3031, enregistré entre 168,75 et 168,71 m NGF, correspond à un individu immature. Il est orienté du nord vers le sud, la tête au nord, et inhumé sur le dos. Le comblement de la sépulture, l'US 3032, est enregistré dans la même plage altimétrique que le creusement. Il est composé d'argile limoneuse de teinte brune nuancée de gris, meuble et homogène, incluant des graviers et onze épingles de linceul en alliage cuivreux, datées entre le XVI^e et le XVIII^e siècle.

La fosse FS 3106 n'a été repérée que dans la berme nord du sondage, entre la sépulture SP 3099 à l'est et la sépulture SP 3018 à l'ouest (Pl. 50). Le creusement, l'US 3106, est enregistré entre 168,89 et



168,46 m NGF ; sa forme en plan n'a pas pu être déterminée. Le profil du creusement se caractérise par une paroi ouest rectiligne et un fond plat. L'orientation supposée est du nord vers le sud. La fosse présente une largeur de 0,40 m pour une profondeur de 0,41 m. Le comblement, l'US 3107, est enregistré dans la même plage altimétrique que le creusement. Il est constitué d'une matrice argilo-sableuse brune, compacte et hétérogène, renfermant des éclats de calcaire blanc, de rares galets et quelques gravillons, ainsi que des fragments de TCA, des nodules de mortier et de rares charbons. Bien que la fosse FS 3106 n'ait pas fait l'objet d'une fouille, aucun reste osseux n'a été observé.

La sépulture SP 3099 recoupe la fosse FS 3106 à l'est, dans la berme nord du sondage (**Pl. 50**). Le creusement de la fosse sépulcrale, l'US 3099, est enregistré entre 168,90 et 168,42 m NGF, sans que ses limites en plan aient pu être déterminées. Son profil présente des parois évasées et un fond en cuvette. Le squelette, SQ 3100, enregistré entre 168,50 et 168,42 m NGF, est un individu immature, orienté du nord vers le sud, la tête au nord. Il n'a fait l'objet ni d'une fouille ni d'un prélèvement, ce qui empêche de caractériser sa position d'inhumation. Le comblement de la sépulture, l'US 3101, est enregistré entre 168,90 et 168,42 m NGF. Il est constitué d'un limon brun foncé en partie supérieure, plus grisâtre dans en partie inférieure, très compact et hétérogène. Il inclut des éclats de calcaire blanc, des gravillons, des fragments de TCA, des nodules de mortier et de charbons ainsi que deux épingles de linceul en alliage cuivreux, datées entre le XVI^e et le XVIII^e siècle.

La fosse FS 3129 est localisée dans l'angle nord-ouest du sondage et n'a été observée que dans la berme nord de ce dernier (**Pl. 50**). Elle est enregistrée entre 169,06 et 168,86 m NGF. Son comblement, l'US 3117, enregistré dans la même plage altimétrique, est composé d'argile brun clair avec des nuances grises, compacte et homogène, incluant des gravillons.

La sépulture SP 3018 est localisée entre le mur MR 3009/3037 à l'ouest et la fosse FS 3129, qu'elle recoupe, à l'est (**Pl. 47 et 66**). Elle n'a pas été fouillée. Le creusement de la fosse sépulcrale, l'US 3018, est enregistré entre 168,85 et 168,63 m NGF. De plan oblong, il présente des parois verticales légèrement évasées tandis que le fond n'a pas été observé. Il mesure 1,10 m de longueur pour 0,65 m de largeur. Le squelette SQ 3035 correspond à un individu adulte orienté du nord vers le sud, la tête au nord, dont seule la moitié inférieure a été observée. Il est inhumé sur le dos et est enregistré à partir de 168,63 m NGF. Le comblement, l'US 3036, est enregistré entre 168,85 et 168,63 m NGF. Il est composé d'argile limoneuse de teinte brun-gris, compacte et homogène, incluant des galets et des graviers ainsi que de la céramique datée entre le XVII^e et le XVIII^e siècle.

La sépulture SP 3045 est localisée à l'est de la maçonnerie MA 3013 (**Pl. 47 et 64**). Le creusement de la fosse sépulcrale, l'US 3045, est enregistré entre 168,71 et 168,60 m NGF, sans qu'aucune limite en plan n'ait été observée. Les parois du profil n'ont pas été identifiées, cependant le fond est plat. La fosse mesure 0,95 m de longueur pour 0,30 m de largeur. Le squelette SQ 3046 est enregistré entre 168,67 et 168,61 m NGF. Les éléments conservés sont le sacrum, le coxal gauche, la jambe gauche ainsi que les pieds gauche et droit. Il s'agit d'un individu adulte, inhumé sur le dos et orienté du nord vers le sud, la tête au nord. Le comblement, l'US 3047, est enregistré dans la même plage altimétrique que le creusement. Il est constitué d'argile limoneuse brun-gris, meuble et homogène, incluant des galets et des gravillons.

La sépulture SP 3008 est située directement à l'ouest de la sépulture SP 3045 qu'elle recoupe en grande partie (**Pl. 47 et 65**). Le creusement de la fosse sépulcrale, l'US 3008, est enregistré entre 168,74 et



168,60 m NGF. Il présente un plan oblong avec des parois verticales droites et un fond plat. La fosse mesure 1,60 m de longueur pour 0,60 m de largeur. Le squelette SQ 3029 correspond à un individu adulte de sexe masculin, orienté du nord vers le sud, la tête au nord et inhumé sur le dos. Il est enregistré entre 168,69 et 168,60 m NGF. Le comblement, l'US 3030, est enregistré dans la même plage altimétrique que le creusement. Il est composé d'argile limoneuse de teinte brun-gris, meuble et homogène, incluant des galets et des gravillons, de la faune ainsi qu'un tessou résiduel de céramique daté des XIII^e et XIV^e siècles.

La sépulture SP 3017 est localisée à l'est de la sépulture SP 3018 et au nord du four FR 3012 qui le recoupe (PL. 47 et 66). Elle n'a pas été fouillée. Le creusement de la fosse sépulcrale, l'US 3017, est enregistré à partir de 168,85 m NGF. Seule la moitié nord de la fosse est visible en plan. Son plan est oblong et son profil indéterminé. La fosse mesure 0,75 m de longueur pour 0,45 m de largeur. Le squelette SQ 3033 correspond à un individu immature, orienté du nord vers le sud, la tête au nord et inhumé sur le dos. L'observation se limite aux membres supérieurs et à une partie des membres inférieurs. Il est enregistré entre 168,69 et 168,60 m NGF. Le comblement, l'US 3034, est enregistré dans la même plage altimétrique que le creusement. Il est composé d'un limon sableux brun-gris, compact et homogène, incluant des galets et des gravillons.

La sépulture SP 3067 est située dans l'angle formé par le réseau RS 3085, à l'ouest de ce dernier qui la recoupe, et la berme nord (PL. 47 et 67). Elle n'a pas été fouillée. Le creusement de la fosse sépulcrale, l'US 3067, est enregistré entre 168,78 et 168,73 m NGF (PL. 47 et 67). Seule la moitié sud de la fosse est visible en plan. Son plan est oblong et son profil indéterminé. La fosse mesure 1,27 m de longueur pour 0,55 m de largeur. Le squelette SQ 3068 correspond à un individu adulte, orienté du nord vers le sud, la tête au nord et inhumé sur le dos. L'observation se limite aux membres inférieurs et à une partie des membres supérieurs, le bloc cranio-facial se situant sous la berme. Il est enregistré entre 168,76 et 168,73 m NGF. Le comblement, l'US 3069, est enregistré dans la même plage altimétrique que le creusement. Il est composé d'un limon argileux brun-gris, meuble et homogène, incluant des galets et des gravillons.

Les huit sépultures attribuées à l'état 2 traduisent une restructuration de l'espace sépulcral par rapport à l'état 1, marquée par des inhumations orientées du nord vers le sud. Les fosses se répartissent entre 168,42 m NGF (FS 3117) et 169,06 m NGF (SP 3099), soit une amplitude de 0,64 m, légèrement supérieure à celle observée pour l'état précédent, accompagnée d'une augmentation modérée du nombre d'inhumations. Sur le plan chronologique, cet ensemble s'inscrit dans la période moderne, comprise entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, comme l'indiquent les céramiques modernes et les épingles de linceul associées à deux sépultures (SP 3010 et SP 3099). La présence ponctuelle de céramique médiévale résiduelle reflète un contexte sédimentaire remanié, sans valeur chronologique directe.

État 3 : seconde restructuration de l'espace sépulcral et dernier état d'occupation ?

L'état 3 regroupe deux sépultures (SP 3005 et 3083) qui s'implantent dans un nouvel encaissant, l'US 3092.

L'US 3092 correspond à un remblai localisé dans le quart nord-est du sondage, à l'est du sondage 3.1 (PL. 48). Il est visible dans la berme est et est enregistré entre 168,97 et 168,83 m NGF. Celui-ci est constitué d'un limon argileux brun, très compact car proche de l'enrobé de surface, et hétérogène, incluant de nombreux gravillons.



La sépulture SP 3083 est implantée au sein de l'US 3092, au sud de la sépulture SP 3005 et à l'est du réseau RS 3085, lequel la recoupe perpendiculairement (Pl. 44). Elle n'a pas fait l'objet d'une fouille. Le creusement de la fosse sépulcrale, l'US 3083, est enregistré à partir de 168,65 m NGF. Il n'a été observé qu'en plan et uniquement sur une moitié de son emprise. Son plan est oblong et son profil demeure indéterminé. À ce stade de l'étude, aucun reste osseux n'a été mis au jour, toutefois la morphologie du creusement est compatible avec une interprétation funéraire. Le comblement, l'US 3084, est enregistré à la même altitude que le creusement. Il se compose d'un limon argileux brun foncé, meuble et homogène, intégrant quelques galets et gravillons.

Enfin la sépulture SP 3005 est également implantée au sein de l'US 3092 (Pl. 44 et 69). Elle est localisée dans l'angle nord-est du sondage, au nord de la sépulture SP 3083. Elle n'a pas fait l'objet d'une fouille. Le creusement de la fosse sépulcrale, l'US 3005, est enregistré entre 168,77 m et 168,68 m NGF. La fosse, de plan oblong, se prolonge pour moitié dans les bernes nord et est. Son profil présente une paroi sud verticale légèrement évasée, tandis que le fond n'a pas été observé. Elle mesure 1,02 m de longueur pour 0,61 m de largeur. Le squelette SQ 3006 correspond à un individu adulte, inhumé sur le dos et orienté du nord-est vers le sud-ouest, la tête au sud-ouest. L'observation est limitée aux membres supérieurs. Il a fait l'objet d'une datation radiocarbone (UGAMS 80403) dont les résultats situent l'échantillon dans un intervalle chronologique compris entre la seconde moitié du XVII^e et la seconde moitié du XVIII^e siècle. Le comblement, l'US 3007, est enregistré dans la même plage altimétrique que le creusement. Il se compose d'un limon argileux brun foncé, meuble et homogène, incluant quelques galets et gravillons.

L'état 3 correspond à la phase d'occupation la plus récente documentée du cimetière, matérialisée par la mise en place d'un nouvel encaissant (US 3092) accueillant deux sépultures (SP 3083 et SP 3005) orientées d'est en ouest, traduisant une nouvelle réorganisation de l'espace. En l'absence de fouille exhaustive, l'analyse altimétrique reste partielle, mais le niveau d'apparition maximal des fosses est situé à partir de 168,77 m NGF, soit 0,36 m par rapport au sol actuel. Cette phase se distingue également par un nombre d'inhumations sensiblement réduit par rapport à l'état 2. Par ailleurs, la sépulture SP 3005 a fait l'objet d'une datation radiocarbone, dont les résultats, situent l'individu entre la seconde moitié du XVII^e siècle et la seconde moitié du XVIII^e siècle, apportant ainsi un repère chronologique fiable pour cette phase d'occupation.³²

L'étude des sépultures met en évidence un espace funéraire structuré, localisé au nord de l'église Notre-Dame-des-Anges et correspondant à l'angle d'un cimetière daté de la période moderne. Malgré une emprise d'étude limitée, trois états d'occupation distincts ont pu être reconnus, principalement sur la base de l'orientation des inhumations et de critères altimétriques et stratigraphiques. L'évolution des orientations (d'est en ouest puis du nord vers le sud, avant un retour ponctuel à l'est-ouest) traduit des réorganisations successives de l'espace sépulcral, accompagnées de variations dans la densité des inhumations. La présence conjointe d'individus adultes et immatures permet d'interpréter cet ensemble comme un cimetière laïc et non un cimetière exclusivement conventuel. Le mobilier y est très peu représenté, tandis que les pratiques funéraires semblent privilégier l'inhumation en linceul, attestée par la découverte d'épingles, en l'absence d'indices probants de cercueils, notamment de clous. Les données chronologiques suggèrent une utilisation prolongée du cimetière entre le XVI^e et la seconde moitié du XVIII^e siècle, en cohérence avec les éléments mobiliers et les premières datations radiocar-

32. Voir 4.4. Étude anthropologique (A. Saintlo) et Annexe : 7.3. Résultats d'analyses ¹⁴C.



bone³³. L'absence de mentions textuelles anciennes, en dehors de la documentation cartographique, souligne l'intérêt archéologique de ce cimetière pour la compréhension de l'organisation spatiale et de la chronologie de ce secteur. À la lumière des plans anciens, en particulier le plan géométral de 1789 (PL. 24) et le cadastre napoléonien de 1831 (PL. 26), il apparaît que l'utilisation du cimetière ne s'est pas prolongée au-delà de la période moderne, son abandon intervenant vraisemblablement à la suite de la Révolution. Cette interprétation est étayée par la présence de mobilier daté de cette période, notamment le bouton d'uniforme de régiment de ligne daté entre 1792 et 1793 (M-3011-I-6), mis au jour dans un remblai recouvrant l'espace sépulcral, ce qui limite le questionnement concernant la phase d'abandon.

Une structure de chauffe moderne intégrée au bâti conventuel (milieu XVII^e – XVIII^e siècle)

Le four FR 3012 est situé au centre du sondage, à l'ouest du mur de clôture du cimetière MR 3009/3037, contre lequel il s'appuie (PL. 47, 52, 70, 71, 72, 73 et 74). Il s'agit d'une structure maçonnée conservée sur une hauteur maximale de 0,50 m et dont l'emprise atteint 2,50 m de long pour 2,40 m de large. L'ensemble est enregistré entre 168,91 m et 168,41 m NGF. Il se compose de deux entités distinctes mais associées : le four proprement dit, FR 3012, à l'ouest (PL. 47, 52, 70, 71, 72, 73 et 74), et une maçonnerie annexe, MA 3013, à l'est (PL. 47, 52, 70, 75 et 76).

Le four FR 3012 est enregistré entre 168,91 m et 168,52 m NGF (PL. 47, 52, 70, 71, 72, 73 et 74). De plan quadrangulaire, il mesure 1,66 m de longueur pour 1,55 m de largeur et est conservé sur une hauteur d'environ 0,40 m. Il est constitué de trois murs périphériques (ouest, nord et est), chaînés entre eux et conservés sur au moins cinq assises. Les murs occidental et oriental sont orientés du nord-ouest vers le sud-est. Ils mesurent chacun environ 1,48 m de long pour 0,50 m de large. Le mur nord, orienté sud-ouest – nord-est, présente une longueur de 1,50 m pour une largeur de 0,64 m. Ils délimitent une chambre de chauffe (PL. 72 et 73) de plan trapézoïdal, peu profonde (0,42 m), plus large au fond (0,48 m) qu'au niveau de l'alandier (PL. 74) au sud (0,36 m). L'appareil des murs est composé de moellons de granit, de gneiss et de calcaire doré, grossièrement équarris, de petit à moyen module. Le blocage interne est constitué de petits moellons et d'éclats issus des mêmes matériaux. L'ensemble est lié par un mortier de chaux sableux et gravillonneux, de teinte beige. L'alandier (PL. 74) est matérialisé par deux blocs de calcaire, dont l'un pourrait correspondre à un calcaire doré, disposés de chant et faisant office de piédroits. La chambre de chauffe présente des traces nettes de rubéfaction, attestant de son fonctionnement (PL. 72 et 73). La sole est constituée d'au moins deux dalles en calcaire coquillé. La dalle d'ouverture de l'alandier (PL. 74) est de forme rectangulaire, posée à plat, elle mesure 0,99 m de long pour 0,40 m de large et porte une marque lapidaire figurant une croix latine, dont la branche principale adopte un motif en forme de phi, datée entre la seconde moitié et l'extrême fin du XVII^e siècle (Kilgallon 2016 : 29, fig.7).

La maçonnerie MA 3013 est enregistrée entre 168,85 m et 168,41 m NGF (PL. 47, 52, 70, 45 et 76). Elle s'appuie directement contre le four FR 3012 et semble lui être contemporaine (PL. 72). Conservée sur une hauteur d'environ 0,44 m, elle présente des dimensions observées de 1,30 m par 1,10 m et se développe immédiatement au sud-est du four. Elle est constituée de deux murs perpendiculaires, orientés respectivement du sud-ouest vers le nord-est (mur nord) et du nord-ouest vers le sud-est (mur est). Ils sont chaînés entre eux et sont conservés sur au moins deux assises. Le mur nord mesure 1,54 m de long pour 0,38 m de large, tandis que le mur oriental atteint 0,86 m de long pour 0,46 m de large.

33. Voir Annexe : 7.3. Résultats d'analyses ¹⁴C.



Ces murs encadrent une dalle comparable à celle de l'alandier du four FR 3012, tant par ses dimensions (0,98 × 0,36 m) que par son matériau et sa marque lapidaire (PL. 76) datée entre la seconde moitié et l'extrême fin du XVII^e siècle (Kilgallon 2016 : 29, fig.7). Cette dalle repose sur deux assises de blocs rectangulaires en granit et calcaire doré, disposées à plat (PL. 75). L'appareil des murs est constitué de moellons de granit, de gneiss et de calcaire doré grossièrement équarris, de petit et moyen module, liés par un mortier de chaux sableux et gravillonneux de teinte beige jaune. Ce liant apparaît toutefois quasi absent dans la partie orientale de la maçonnerie. La structure MA 3013 peut être interprétée comme une marche d'escalier.

La datation du four FR 3012 et de la maçonnerie associée MA 3013 repose en partie sur l'analyse des marques lapidaires observées sur les deux dalles précédemment décrites (PL. 74 et 76). Des marques similaires ont été recensées dans le pré-inventaire des marques lapidaires du Vieux-Lyon. La marque du CNSMD, dont la chronologie est solidement établie entre la seconde moitié et l'extrême fin du XVII^e siècle (Kilgallon 2016 : 29, fig.7), constitue dès lors un indicateur chronologique pertinent, permettant de proposer un *terminus ante quem* pour la construction de ces deux structures.

L'US 3039 correspond à un niveau de comblement enregistré à partir de 168,52 m NGF (PL. 70 et 72). Elle est localisée à l'intérieur du four FR 3012, au sein de la chambre de chauffe et de l'alandier, et s'étend jusqu'à l'extérieur, au sud-ouest de ce dernier. Il s'agit d'un dépôt limono-argileux noir, meuble et homogène. Il renferme de nombreux et gros fragments de charbon, quelques fragments de verre à vitre datés de la période moderne et/ou contemporaine, ainsi que de la faune. Par sa position stratigraphique et sa composition très charbonneuse, l'US 3039 est interprétée comme le dernier niveau lié à l'utilisation du four FR 3012, préalable à son abandon.

L'analyse du plan géométral de 1789 (PL. 24) montre qu'à l'emplacement du four FR 3012 se trouvait un édifice de plan rectangulaire, d'environ 4 m × 3,5 m, implanté dans l'angle formé par le mur de façade de l'église (MR 3004/3022) et le mur de clôture du cimetière (MR 3009/3037). Cette configuration suggère que le four est a minima contemporain de l'état 3 du cimetière. Le bâtiment disparaît sur le cadastre napoléonien de 1831 (PL. 26). L'absence de vestiges archéologiques attribuables à cette construction suggère une fondation superficielle et une démolition intervenue entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle. La période d'utilisation du four FR 3012 peut quant à elle être estimée grâce à la présence des deux dalles calcaires marquées (PL. 74 et 76), au plus tôt de la seconde moitié du XVII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e, voire au début du XIX^e siècle.

Dans ce contexte, le four FR 3012 apparaît comme une structure semi-enterrée ayant subsisté à l'arasement du bâtiment. L'hypothèse d'un accès par un petit escalier, matérialisé par la maçonnerie MA 3013, est renforcée par la découverte d'une autre dalle calcaire similaire aux deux autres, mais incomplète, au sein de l'US 3011 (PL. 70). Un four présentant plusieurs analogies avec le four FR 3012 a été mis au jour lors de la fouille conduite par E. Bernot en 2006, au niveau de la cure de Saint-Georges, place François-Bertras (Lyon 5^e). De plan quadrangulaire, il comporte une chambre de chauffe dont les dimensions sont comparables à celles observées pour le four FR 3012 (état 1 : 0,40 × 0,24 m ; état 2 : 0,54 × 0,40 m). L'accès à la chambre est assuré par une petite marche constituée d'une dalle rectangulaire, morphologiquement très proche des deux dalles identifiées dans le four FR 3012 (0,33 m de large), tandis que le fond de la structure est également dallé. Cette installation a été interprétée par E. Bernot comme un four de tanneur, attribuable au courant du XVII^e siècle. Elle repose sur le contexte



fonctionnel des bâtiments environnants, que l'auteur explicite en ces termes : « *Durant le XVII^e siècle, le rez-de-chaussée de ces maisons est loué à un teinturier qui y tient sa boutique dans laquelle se trouvent des fourneaux. Il est donc tentant de mettre en relation cet artisanat avec les vestiges du four mis au jour, ce qui expliquerait l'absence totale de mobilier associé à ce four, celui-ci n'étant destiné qu'à chauffer des chaudières.* » (Bernot 2007 : vol.1, 37-38, vol.2, Fig.04-05). L'interprétation privilégiée à ce stade est celle d'une chaufferie semi-enterrée, accessible par un escalier, intégrée au sous-sol d'un bâtiment aujourd'hui disparu. Toutefois, l'hypothèse d'un aménagement interne comprenant deux banquettes périphériques disposées de part et d'autre d'une cheminée dotée d'un conduit en fond de structure ne peut être exclue. En l'état, l'attribution fonctionnelle de cette structure demeure incertaine. Seule une étude d'archives plus approfondie, associée à la réalisation d'une fouille, permettra d'en préciser l'interprétation et d'en confirmer la fonction.

La phase 3.2 met en évidence un espace sépulcral daté entre le XVI^e, voire le XVII^e et le XVIII^e siècle, attesté sur les plans anciens (PL. 8a) mais non documenté dans les sources textuelles.

Phase 4 : période contemporaine : fin XVIII^e – XXI^e siècle

Phase 4.1 : fin XVIII^e – milieu XIX^e siècle

Destruction du couvent des Cordeliers de l'Observance, de l'église Notre-Dame-des-Anges et du cimetière : (1796-1846)

L'US 3011 est enregistrée à partir de 168,86 m NGF (PL. 70). Elle recouvre le four FR 3012 ainsi que la maçonnerie MA 3013 et débordé vers le sud. Il s'agit d'un remblai de démolition constitué d'un limon brun clair, meuble et hétérogène, incluant des nodules de mortier, quelques éclats de calcaire doré, ainsi que de nombreux fragments de briques et de tomettes carrées. Le mobilier associé comprend de la céramique datée du XIX^e siècle, du verre daté de la période moderne et/ou contemporaine, des éléments métalliques dont un bouton d'infanterie de ligne révolutionnaire daté de 1792-1793, des restes de faune et de la malacofaune. En l'état, ce niveau pourrait correspondre au remblai de démolition du bâtiment potentiellement associé au four FR 3012 et figurant sur le plan géométral de 1789. Cette interprétation demeure toutefois à confirmer.

L'US 3119 est localisée dans l'angle sud-est du sondage, sur le mur MR 3004/3022 (PL. 48 et 51). Elle n'a été observée que dans les bermes est et sud. Elle est interprétée comme un remblai consécutif à l'arasement du mur MR 3004/3022. Ce remblai est composé de litages de limon argileux brun moyen et de mortier beige jaune, similaire à celui du mur MR 3004/3022, compact et hétérogène, car situé à proximité de la surface et du niveau d'enrobé.

L'US 3074 matérialise le fond du sondage 3.2 (PL. 49 et 77). Elle est implantée dans le quart nord-ouest du sondage, entre le mur MR 3016 au sud, le mur MR 3009/3037 à l'est et le mur MR 3014 au nord (PL. 52). L'US 3074 est interprétée comme un remblai de démolition, observé entre 168,62 et 167,96 m NGF, sans que son fond ait été atteint. Elle est constituée de nombreux blocs de gneiss de moyen module (environ 0,20 x 0,50 m) et d'autres plus petits, dont certains présentent des résidus de mortier ainsi que de nombreux galets. L'ensemble est noyé dans une matrice sableuse grisâtre, meuble et homogène, incluant de rares fragments de TCA.



L'US 3128 est localisée sur le mur MR 3009/3037, visible uniquement dans la berme nord (Pl. 50). Elle est interprétée comme un remblai consécutif à l'arasement du mur MR 3009/3037. Il est composé de limon sableux brun moyen, très compact et homogène.

L'US 3094 correspond à un remblai localisé exclusivement dans le quart sud-est du sondage, visible au niveau de la berme sud (Pl. 51). Enregistré entre 169,90 et 168,92 m NGF, il recouvre les murs MR 3004/3022 et MR 3009/3037. Il est composé d'un limon argileux brun, compact et homogène, renfermant des fragments de TCA ainsi que des nodules de mortier. La relation stratigraphique entre l'US 3094 et la fosse FS 3019 est altérée par l'implantation des réseaux RS 3085 et RS 3020 au nord (Pl. 47, 49 et 51).

L'US 3003 correspond à un remblai localisé dans la moitié est du sondage, à l'est du mur MR 3009/3037 (Pl. 48 et 50). Enregistré entre 167,07 et 168,86 m NGF, il scelle les niveaux archéologiques. Il est constitué d'un limon sableux brun, très compact et hétérogène, incluant des fragments de TCA, de la céramique datée du XIX^e siècle, des restes osseux humains en position secondaire et des éléments métalliques.

La phase 4.1 met en évidence la destruction progressive du couvent des Cordeliers, de l'église et du cimetière entre la fin du XVIII^e et le milieu du XIX^e siècle. Les différents niveaux identifiés correspondent à des remblais de démolition et d'arasement, scellant ou recouvrant les dernières structures bâties (four, murs et maçonneries). Le mobilier associé, notamment la céramique datée du XIX^e siècle et le bouton d'infanterie révolutionnaire (M-3011-I-6), ancre ces destructions dans un contexte postrévolutionnaire. L'ensemble témoigne d'un processus d'effacement progressif de l'ensemble conventuel au profit notamment de l'installation de l'École vétérinaire en 1796 (Privat-Savigny *et al.* 2011 : 55). Les sources textuelles datent l'achèvement de cette destruction en 1846 (Béghain, Kneubuhler 2015 : 80-82).

Phase 4.2 : milieu XIX^e siècle – XXI^e siècle

L'US 3114 correspond à un remblai localisé dans l'angle nord-ouest du sondage, sur l'US 3003. Elle n'a été observée que dans la berme nord (Pl. 50). Elle est enregistrée entre 169,11 et 169,02 m NGF et se compose d'un mortier sableux blanc à nuances rosées, très compact et homogène.

La fosse FS 3126 est localisée dans le quart nord-ouest du sondage, au niveau de l'angle formé par les murs MR 3016 et MR 3009/3037 (Pl. 47, 49, 52, 77 et 78). Elle semble s'implanter dans l'US 3074 mais seule une fouille extensive pourrait le confirmer. Son emprise totale n'a pu être appréhendée, la structure se prolongeant dans la berme ouest, où elle est recoupée par le réseau RS 3020. Elle est par ailleurs recoupée au nord par la fosse FS 3019 (Pl. 47, 49 et 50). Son creusement, l'US 3126, est enregistré entre 168,90 et 168,52 m NGF. Il présente un plan carré et/ou rectangulaire. Son profil est en cuvette, à fond plat et la seule la paroi observée à l'est est évasée. L'US 3126 renferme quatre comblements. Le comblement inférieur, l'US 3044, est enregistré entre 168,68 et 168,54 m NGF. Il est constitué d'une argile relativement pure, brun clair à orangé, compacte et homogène, incluant de la céramique datée du XIX^e siècle ainsi que des fragments de restes osseux humains en position secondaire. Le second comblement, l'US 3015, observé entre 168,83 et 168,72 m NGF, correspond à un niveau de chaux de couleur blanc écru, compact à induré et homogène, incluant des éclats de gneiss, de rares galets et quelques fragments de TCA. Le troisième comblement, l'US 3098, enregistré entre 168,92 et 168,72 m NGF, se manifeste sous la forme d'un fin liseré de limon sableux brun gris clair, homogène et compact. Enfin, le



comblement sommital, l'US 3043, situé entre 168,82 et 168,74 m NGF, est constitué d'un mince niveau charbonneux noir, meuble et hétérogène, renfermant des fragments de verre à vitres datés de la période moderne et/ou contemporaine ainsi que de la céramique datée du XIX^e siècle. En raison de la fenêtre d'observation restreinte, inhérente aux contraintes du diagnostic, la fouille exhaustive de la structure n'a pu être menée à bien. Les relations stratigraphiques entre la fosse FS 3126 et le mur MR 3014 n'ont pas pu être établies (Pl. 49). De même, le lien avec le mur MR 3016 n'a pu être établi en raison de l'interférence du réseau RS 3020 (Pl. 47 et 49). En l'état, la fosse FS 3126 peut être interprétée comme une fosse de travail, intégrant vraisemblablement une aire de « gâchage » de mortier de chaux, potentiellement en lien avec la construction des murs MR 3016 et/ou MR 3014.

La fosse FS 3019 est implantée dans l'angle nord-ouest du sondage (Pl. 47, 49, 50, 52 et 77). Elle se prolonge dans les bermes nord et ouest, ce qui ne permet pas d'en déterminer l'emprise totale. Elle coupe l'US 3114, recouvre le mur MR 3014 au nord et recoupe la fosse FS 3126 au sud (Pl. 49 et 50). Son creusement, l'US 3019, a été observé entre 169,09 m et 168,66 m NGF. La lecture en plan demeure délicate mais sa morphologie semble globalement circulaire. Son profil présente une paroi nord oblique, tandis que la paroi sud est recoupée par le réseau RS 3020. Les comblements présentent toutefois une légère remontée vers le sud. Le fond n'a pas été atteint, la structure n'ayant pas été totalement fouillée. Le creusement contient six comblements distincts. Le premier comblement, l'US 3115, observé entre 169,09 m et 168,66 m NGF, correspond à un remblai de démolition composé de nombreux galets de petit à moyen module, d'éclats de calcaires doré et blanc et de rares fragments de gneiss, liés par une matrice argilo-sableuse de teinte brune, peu compacte et hétérogène. Il contient également des fragments de TCA et de mortier. Le second comblement, l'US 3116, enregistré entre 169,04 m et 168,68 m NGF, est constitué d'un sable brun clair à beige, meuble et homogène, intégrant des fragments de mortier, des nodules de chaux et des fragments de TCA. Le troisième comblement, l'US 3102, observé entre 169,08 m et 168,80 m NGF, se caractérise par un litage alternant un limon brun, peu compact et homogène, avec un mortier de chaux blanc, meuble et homogène, incluant de petits galets. Le quatrième comblement, l'US 3120, enregistré entre 169,08 m et 168,94 m NGF, correspond à une fine couche de sable brun grisâtre, compact et homogène, contenant des nodules de mortier et de chaux ainsi que des fragments de TCA. Le cinquième comblement, l'US 3121, enregistré entre 169,08 m et 168,90 m NGF, est constitué d'une mince couche de sable brun clair légèrement rosé, meuble et homogène, renfermant de nombreux cailloux et gravillons. Enfin, le comblement sommital, l'US 3127, enregistré entre 169,12 et 169 m NGF, est composé d'argile sableuse, de teinte brune, compacte et homogène, incluant des galets et gravillons. En raison des contraintes propres au diagnostic, la fosse FS 3019 n'a pas été fouillée dans son intégralité. Les relations stratigraphiques avec la fosse FS 3126 et l'US 3074 sous-jacente demeurent incertaines (Pl. 49).

La phase 4.2 met en évidence des activités liées aux transformations du secteur entre le milieu du XIX^e et le courant du XX^e siècle.

Phase 4.3 : XXI^e siècle

Le réseau RS 3020 est implanté dans la moitié sud du sondage, qu'il traverse d'est en ouest avant de tourner vers le nord au niveau de la berme ouest (Pl. 47, 48, 49, et 52). Il est enregistré entre 168,95 et 168,53 m NGF. Il recoupe l'US 3094 ainsi que les niveaux archéologiques sous-jacents, notamment les maçonneries MR 3016, MR 3009/3037, MR 3038/3040, ainsi que la fosse FS 3019 au nord. Son creuse-



ment, l'US 3020, présente un fond plat et des parois droites. Son comblement, l'US 3091, est constitué de sable limoneux brun gris, meuble et homogène, incluant de petits blocs de gneiss et de nombreux gravillons. Il a livré un tuyau en plomb de datation contemporaine ainsi que de la céramique datée du XIX^e siècle.

Le réseau RS 3087 recoupe le réseau RS 3020 au niveau de l'angle sud-ouest du sondage (Pl. 47, 49, 51 et 52). Il est orienté du nord-ouest vers le sud-est. Son creusement, l'US 3087, est enregistré entre 168,95 et 168,53 m NGF. Son profil en coupe n'a pas pu être déterminé. Son comblement, l'US 3088, est constitué d'un limon argileux brun foncé, meuble et homogène, renfermant des petits blocs de gneiss, des galets et de nombreux gravillons.

Le réseau RS 3085 traverse l'extrême est du sondage, du nord vers le sud. Au sud, il recoupe la maçonnerie MR 3004/3022 (Pl. 47, 50, 51 et 52). Son creusement, l'US 3085, est enregistré entre 169,12 et 168,62 m NGF. Il présente un fond plan et des parois légèrement évasées. Son comblement, l'US 3086, est constitué d'une argile sableuse, de couleur brun grisâtre, meuble et homogène, intégrant de petits blocs de gneiss et des éclats de calcaire, des galets, de nombreux gravillons, ainsi que des fragments de TCA et de plastique.

L'US 3002, enregistrée entre 169,24 et 168,9 m NGF, correspond au niveau de préparation de l'enrobé de surface (Pl. 47, 49, 50 et 51). Il est constitué de sable gris foncé, meuble et homogène.

Enfin, l'US 3001 constitue l'enrobé de surface (Pl. 48, 49, 50 et 51). Il est enregistré entre 169,32 et 169,06 m NGF.

La phase 4.3 illustre le réaménagement du secteur dans le courant du XXI^e siècle, marqué par l'installation de plusieurs réseaux et la mise en place d'un enrobé de surface.

Le sondage 3 a mis en évidence une stratigraphie complexe. Il s'agit du sondage ayant livré le plus de vestiges, notamment en ce qui concerne la période moderne (phase 3). Les indices et traces d'occupations reconnues s'échelonnent de la période antique (phase 2) à la période contemporaine (phase 4). Les niveaux antiques (phase 2) traduisent essentiellement des dynamiques naturelles, associant des colluvions et des alluvions de la Saône, entre lesquelles s'intercale un niveau d'assainissement du sol (US 3078). Cet aménagement témoigne d'une fréquentation très ponctuelle du secteur. Le mobilier n'a pas permis de préciser davantage la chronologie de cette occupation. Pour la période médiévale, un *hiatus* d'occupation a été observé jusqu'à la période moderne. La présence d'un unique tesson céramique en position secondaire dans une sépulture moderne ne constitue pas un indice probant d'occupation. L'absence de niveaux même arasés dans la stratigraphie suggère par ailleurs que le secteur est demeuré vierge de tout aménagement pérenne pour cette période en dépit de la présence présumée de l'Hôpital des Deux-Amants, mal connu mais attesté dès la fin du XII^e siècle³⁴. À la fin du XV^e siècle et plus précisément entre 1493 et 1496, s'implante le couvent des Cordeliers de l'Observance et l'église Notre-Dame-des-Anges qui lui est associée. En 1562, les sources anciennes attestent de la destruction des édifices religieux par les troupes calvinistes lors du sac de Lyon³⁵. Néanmoins, aucun indice de destruction n'a été documenté pour cette période. Il n'est donc pas possible de déterminer à quel état correspondent les maçonneries du sondage. Un cimetière s'installe immédiatement au nord de l'église, sur le parvis. Le mobilier issu du comblement des seize sépultures identifiées indique une période de fréquentation

34. Voir le contexte archéologique : la fouille de 1988 (C. Becker).

35. Voir le contexte archéologique.



comprise entre le XVI^e siècle au plus tôt et la fin du XVIII^e siècle, période marquée par la Révolution et la vente des édifices religieux comme biens nationaux par la Convention. Enfin, la phase contemporaine (phase 4) correspond à une requalification profonde du secteur. Elle se caractérise par l'arasement définitif du couvent, de l'église et du cimetière, intervenu au plus tard au milieu du XIX^e siècle, ainsi que par l'installation de divers réseaux et de l'enrobé de la cour, traduisant les transformations successives du site pendant le XX^e et le XXI^e siècle.

3.1.4. Le sondage 4 : le couvent des Cordeliers de l'Observance

Localisation : au sud-ouest de la cour « carrée »	
Dimensions : 2 m x 8 m	
Surface d'ouverture et de fond du sondage initial : 16 m ²	
Altimétrie NGF à l'ouverture : 169,37 m	
Altimétrie NGF en fond de sondage initial : 168,07 m	Profondeur du sondage initial : 1,30 m
Altimétrie NGF en fond de sondage : 166,81 m	Profondeur du sondage : 2,56 m
Présence de structures archéologiques : positif	
Types de vestiges : murs, fosses, colluvions	
Altimétrie NGF apparition vestiges : 169,14 m	

Le sondage 4 est situé au sud-ouest de l'emprise prescrite, dans la cour dite « carrée » (diagramme : PL. 28, plan général : PL. 27).

Ce sondage a livré des niveaux de colluvions datables de la période antique ainsi que plusieurs vestiges archéologiques attribuables à la période moderne (phase 3). La chronologie du sondage se distingue en trois phases, allant de la période antique (phase 2) jusqu'à la période contemporaine (phase 4) en passant par la période moderne (phase 3). Aucun vestige de la période médiévale n'a été repéré.

Phase 2 : période antique

Sondage 4.1 : des colluvions antiques

Le sondage 4.1 est situé dans la moitié sud du sondage initial, entre les murs MR 407 et 408 (PL. 79).

Le fond du sondage est matérialisé par l'US 415, reconnue à partir de 166,77 m NGF, sans que son fond ait été atteint (PL. 80, 81 et 82). Elle correspond à un niveau de colluvion composé d'argile limono-sableuse, brun orangé clair, nuancé de brun-gris, compacte et homogène, avec de très rares inclusions de charbons millimétriques, de nodules rubéfiés d'argiles et de nodules de mortier. Elle présente un pendage vers le nord-est.

L'US 414, observée entre 167,33 et 167,03 m NGF (PL. 80 et 81), correspond à un niveau de colluvion constitué d'une argile légèrement limoneuse, brun clair à légères nuances orangées, compacte et homogène. Elle intègre quelques galets épars et des gravillons répartis de manière homogène, ainsi que des nodules centimétriques de mortier. Elle présente une forte concentration de charbons millimétriques dans le fond. Le sédiment renferme également des fragments de TCA, d'enduits peints antiques et de la céramique antique. La couche présente un pendage orienté vers le nord-est.

L'US 416 correspond à un niveau de colluvion de remblai de démolition, enregistré entre 167,45 et 167,23 m NGF (PL. 80 et 81). Elle est constituée de blocs de gneiss (0,5 à 0,10 m), sur lesquels subsistent des restes de mortier jaune clair assez pulvérulent ainsi que de fréquents galets noyés dans



un limon argilo sableux à gravillonneux, brun moyen, compact et homogène. Le sédiment intègre de fréquentes inclusions de charbons millimétriques et centimétriques, ainsi que des fragments de TCA et de la céramique antique. La couche présente un pendage vers le nord-est.

L'US 417 est enregistrée entre 167,63 et 167,29 m NGF (**Pl. 80 et 81**). Elle correspond à une colluvion constituée d'argile limono-sableuse brun foncé, compacte et homogène, renfermant des blocs de gneiss (0,05 à 0,10 m), ainsi que de rares galets centimétriques et des gravillons. Elle se caractérise en outre par la présence fréquente d'inclusions de mortier millimétriques à centimétriques, de nodules d'argile rubéfiée millimétriques, ainsi que de fragments de charbon millimétriques à centimétriques. Un élément de lapidaire a également été recueilli au sein de cette couche.

L'US 418 présente de fortes similitudes avec l'US 416 (**Pl. 80 et 81**). Elle correspond à une colluvion de remblai de démolition, enregistrée entre 167,67 et 167,47 m NGF. Elle est composée de limon argilo-sableux brun moyen, compact et homogène, incluant de nombreux blocs de gneiss (0,10 à 0,15 m) comportant des restes de mortier jaune clair pulvérulent ainsi que quelques rares galets, de nombreux gravillons et de fréquents charbons. Le sédiment intègre également des fragments de TCA et de la céramique antique. La couche présente un pendage vers le nord-est.

L'US 419 est enregistrée entre 168,03 et 167,63 m NGF (**Pl. 80 et 81**). Il s'agit d'une colluvion composée de limon légèrement sablo-argileux, brun clair avec des nuances orangées, compact et homogène, comportant des galets et charbons épars, quelques rares cailloux de gneiss ainsi que des nodules de TCA et de la céramique antique.

La phase 2 témoigne principalement d'une dynamique naturelle de colluvions ayant charrié du mobilier provenant d'occupations antiques situées en amont du sondage à l'ouest sur le versant de la montée de l'Observance. Le mobilier retrouvé dans ces niveaux n'a pas permis d'en préciser davantage la chronologie.

Phase 3 : période moderne : fin XV^e – XVIII^e siècle

Phase 3.1 : fin XV^e – XVI^e siècle

Sondage initial :

L'US 413 matérialise le fond du sondage initial (**Pl. 76**). Enregistrée entre 168,13 et 168,03 m NGF, elle n'a été observée que dans la moitié sud du sondage, au niveau de l'angle du mur MR 409 - sous ce dernier (**Pl. 84**) - et la berme est du sondage. Il s'agit d'un niveau entièrement constitué de galets (0,10 à 0,15 m). Cette concentration apparaît atypique au regard de la nature des autres unités stratigraphiques observées, tant au sein de ce sondage que dans l'ensemble des autres sondages. En l'état, il demeure difficile de proposer une interprétation satisfaisante. Néanmoins, l'hypothèse d'un phénomène de type coulée de boue peut être raisonnablement envisagée.³⁶

L'US 408 est une colluvion de remblai observée sur l'ensemble du sondage (**Pl. 80**). Elle est enregistrée entre 169,03 et 168,03 m NGF. Elle est constituée de limon sableux un peu argileux, brun moyen, compact et homogène, incluant des galets et des cailloux épars (0,5 m), ainsi que des charbons millimétriques. Le sédiment intègre également des fragments de TCA, de la céramique datée de la période

³⁶. Voir l'étude géomorphologique (S. Gaillot).



moderne, une probable obole de l'archevêché de Lyon, datée des XIII^e-XIV^e siècles, du métal, de la faune et trois éléments de lapidaire antique.

Le couvent des Cordeliers de l'Observance : la galerie du cloître ? (milieu du XVI^e siècle ?)

Le mur MR 412 s'implante dans l'US 408 (PL. 79, 81 et 83). Il n'a été observé que partiellement dans l'angle nord-ouest du sondage, si bien que sa largeur, sa longueur et sa hauteur n'ont pas pu être renseignées. Seuls 0,36 m de long pour 0,20 m de large ont pu être observés, ses deux extrémités ainsi que sa face nord se prolongeant dans les bermes nord et ouest du sondage. Il est perpendiculaire au mur MR 411, auquel il est chaîné immédiatement au sud. Il est orienté du nord-est vers le sud-ouest et sa base n'a pas été atteinte. Sa tranchée de fondation, l'US 425, a été observée entre 169,03 et 168,93 m NGF. Elle est étroite et invisible ; ni son sommet, ni sa base, n'ont été observés. Elle contient la fondation du mur MR 412, enregistrée dans la même plage altimétrique. L'appareil est composé de moellons de gneiss et de granit, grossièrement équarris, de moyen module (environ 0,44 × 0,28 m), liés par un mortier de chaux sableux beige jaune, dense et peu compact. Le mur MR 412 reprend la même orientation que le mur MR 3016 observé dans le sondage 3, situé au nord-est. La confrontation des données de terrain avec le plan géométral de 1789 (PL. 24) et le cadastre napoléonien de 1831 (PL. 26) suggère que les murs MR 412 et MR 3016 correspondent à une même structure. Cette dernière peut être interprétée comme le mur de clôture nord, séparant l'espace de la galerie nord du présumé cloître, de celui de l'espace de la cour.

Le mur MR 411 s'implante également au sein de l'US 408 (PL. 79, 80 et 83). Il est localisé dans la moitié nord du sondage, immédiatement au sud du mur MR 412 avec lequel il est chaîné perpendiculairement et au nord du mur MR 409 qui le coupe. Il est également coupé par le réseau RS 410 au sud. Il est orienté du nord-ouest vers le sud-est et mesure 3,2 m de long pour 0,60 m de large. Sa base n'a pas été atteinte. Sa tranchée de fondation, l'US 424, a été observée entre 168,94 et 168,84 m NGF. Elle est étroite et invisible ; ni son sommet, ni sa base, n'ont été observés. Elle contient la fondation du mur MR 411, enregistrée dans la même plage altimétrique. L'appareil est similaire à celui du mur MR 412. Il est composé de moellons de gneiss et de granit, grossièrement équarris, de moyen module (environ 0,44 × 0,28 m), liés par un mortier de chaux sableux beige jaune, dense et peu compact. En se référant aux plans précédemment cités (PL. 24 et 26), le mur MR 411 pourrait correspondre à un mur de cloisonnement de pièces situées au sein de la galerie nord du cloître présumé.

La fosse FS 426 est localisée dans la moitié sud du sondage, dans l'espace compris entre le mur MR 409 au nord et le mur MR 407 au sud (PL. 80). Elle s'implante également dans l'US 408 et n'est que partiellement visible en plan car elle se prolonge dans la berme est. Son creusement, l'US 426, est enregistré entre 168,97 et 168,65 m NGF. De plan subcirculaire, il présente un profil caractérisé par des parois asymétriques, verticale au nord et oblique au sud, ainsi qu'un fond plat. Son comblement, l'US 421, est enregistré dans la même plage altimétrique. Il est constitué d'un mortier de chaux blanc, compact et homogène, comportant des inclusions de galets, de pierres et de nodules rubéfiés. Cette fosse peut être interprétée comme une possible aire de « gâchage » de mortier. Elle constituerait la seule trace encore visible de la phase de construction associée au bâtiment de la galerie du cloître présumé. À ce stade, il n'est pas possible de la rattacher au premier ou au second état de construction du couvent.

L'US 420 est un remblai qui recouvre la moitié nord du sondage, à partir du mur MR 409 (PL. 80 et 81). Il est enregistré entre 169,01 et 168,81 m NGF, sans que son fond ait été atteint. Ce dernier est composé



d'argile limono-sableuse, brun clair à foncé, très compact et hétérogène, intégrant de fréquents galets et cailloux de gneiss (0,5 m). Il présente également des inclusions de mortier, de nombreux charbons millimétriques ainsi que des fragments de TCA.

Le mur MR 409 s'implante au sein de l'US 420 (PL. 80, 83 et 84). Il est localisé au centre du sondage et recoupe le mur MR 411 (PL. 79 et 83), tout en restant parallèle au mur MR 407 au sud (PL. 79, 80, 82 et 85). Il est orienté du nord-est vers le sud-ouest et a été observé sur une longueur de 2,37 m pour une largeur de 0,75 m. Ses deux extrémités se poursuivent dans les bermes est et ouest. Sa tranchée de fondation, l'US 422, est enregistrée entre 169,91 et 168,13 m NGF. Elle est étroite et invisible à l'œil nu. Elle contient la fondation du mur MR 409, enregistrée dans la même plage altimétrique. Cette dernière est conservée sur une hauteur de 0,92 m, soit six à sept assises. L'appareil est constitué de moellons de gneiss grossièrement équarris et de galets, de moyen module, associés à un blocage interne de cailloux de gneiss, de galets et de fragments de TCA. Le tout est lié par un mortier de chaux sableux beige clair, légèrement orangé à rosé, dense et compact. Il déborde fortement sur les pierres. La confrontation avec le plan géométral de 1789 (PL. 24) et le cadastre de 1831 (PL. 26) permet d'interpréter ce mur comme une cloison interne séparant les pièces situées au nord du bâtiment de l'espace de la galerie du cloître présumé.

Le mur MR 407 s'implante également au sein de l'US 420 (PL. 79, 80 et 85). Il est localisé à l'extrémité sud du sondage. Il présente la même orientation que celle du mur MR 409 au nord (PL. 79, 80, 82 et 84), du nord-est vers le sud-ouest. Il a été observé sur une longueur de 2,33 m pour une largeur minimale de 1 m. Ses deux extrémités et sa face sud se poursuivent dans les bermes sud et est. Sa tranchée de fondation, l'US 423, est enregistrée entre 169,14 et 168,31 m NGF. Elle est étroite et invisible à l'œil nu. Elle contient la fondation du mur MR 407, enregistrée dans la même plage altimétrique. Cette dernière est conservée sur une hauteur de 0,75 m, soit sept assises (PL. 82). En dehors de sa largeur, il présente un mode de construction très similaire à celui du mur MR 409. L'appareil est constitué de moellons de gneiss grossièrement équarris et de galets, de moyen module, associés à un blocage interne de cailloux de gneiss, de galets et de fragments de TCA. Le tout est lié par un mortier de chaux sableux beige clair, légèrement orangé à rosé, dense et compact. Il déborde fortement sur les pierres. En se référant aux plans précédemment cités (PL. 24 et 26), et compte tenu du fait que le mur MR 407 est plus large que le mur MR 409, ce dernier peut être interprété comme le mur extérieur sud de la galerie. Il marquerait donc la séparation entre la galerie et le cloître présumé.

Par ailleurs, les observations effectuées dans le sondage 4 indiquent que le mur F1, identifié lors de la surveillance conduite par L. Guillaud (DAVL) en 2024 au sein du SG3³⁷, présente des caractéristiques comparables à celles des murs MR 407 et MR 409 (PL. 23). Ces derniers sont fondés dans des niveaux de colluvions renfermant notamment du mobilier antique en position résiduelle. En l'état, le mur F1 pourrait ainsi correspondre à un élément de maçonnerie appartenant au bâti du couvent des Cordeliers de l'Observance. Malgré les déformations inhérentes aux plans anciens, notamment celui de 1789 (PL. 24), cette hypothèse peut être retenue comme hautement probable.

Les murs décrits précédemment peuvent être datés entre la fin du XV^e et le courant du XVI^e siècle. Le couvent des Cordeliers de l'Observance est fondé en 1492, sa construction débute en 1493 pour s'achever en 1496. En 1562, dans le contexte des guerres de Religion, il est saccagé par des troupes protestantes,

37. Voir le contexte archéologique : Surveillance de 2024 (L. Guillaud).



entraînant des travaux de reconstruction et d'agrandissement. À ce stade, les maçonneries mises au jour dans le sondage 4 ne peuvent être rattachées à aucun des deux états du couvent.

Les vestiges attribuables à la phase 3 traduisent une organisation bâtie cohérente attribuable au couvent des Cordeliers de l'Observance entre la fin du XV^e et le courant du XVI^e siècle, notamment autour d'une galerie de cloître et de ses espaces attenants. À l'instar des maçonneries du sondage 3 et en l'absence d'éléments datant, il demeure impossible de rattacher les murs du sondage 4 à l'état primitif du couvent antérieur au milieu du XVI^e siècle ou à une phase de reconstruction postérieure.

Phase 4 : période contemporaine : fin XVIII^e – XXI^e siècle

Phase 4.1 : fin XVIII^e – milieu XIX^e siècle

L'US 406 correspond à un remblai scellant l'ensemble des structures précédemment observées dans le sondage (PL. 80 et 81). Il est enregistré entre 169,12 et 168,97 m NGF et se compose d'un sable grossier, très pur, de teinte orange foncé, meuble et homogène.

L'US 403, enregistrée entre 169,25 et 169,01 m NGF, est également présent sur l'ensemble du sondage (PL. 80 et 81). Il s'agit d'un remblai constitué d'argile limoneuse brune, nuancée de jaune clair, très compacte et homogène, intégrant quelques galets ainsi que des cailloux de gneiss et de calcaire doré. Ce niveau contient également des fragments de mortier, de fréquents charbons, ainsi que des fragments de TCA.

L'US 404, enregistrée entre 169,33 et 169,07 m NGF (PL. 80 et 81). Elle correspond à un niveau de remblai de démolition présent sur l'ensemble du sondage (PL. 80 et 81). Elle est majoritairement constituée d'un mortier blanc-gris, très compact et homogène, intégrant quelques blocs épars de gneiss et de calcaire doré, de rares charbons ainsi que quelques fragments de TCA.

La phase 4.1 correspond à la destruction progressive des bâtiments du couvent. Elle est matérialisée par des remblais de démolition et de nivellement scellant l'ensemble des structures antérieures et traduisant une requalification complète du secteur entre la fin du XVIII^e et le milieu du XIX^e siècle.

Phase 4.3 : XXI^e siècle

Le réseau RS 410 s'implante dans l'US 404 (PL. 79 et 80). Il est enregistré entre 169,33 et 168,93 m NGF et a été identifié au centre du sondage, qu'il traverse du nord-est vers le sud-ouest. Son extrémité nord-est se prolonge dans la berme est, tandis que son extrémité sud-ouest se poursuit dans la berme ouest. Il contient un tuyau de plomb et recoupe les murs MR 411 et MR 409 au sud (PL. 79, 83 et 84).

L'US 402, correspond au niveau de préparation de l'enrobé recouvrant l'intégralité du sondage (PL. 80 et 81). Elle est enregistrée entre 169,35 et 169,25 m NGF et se compose d'une grave sableuse grise foncée, compacte et homogène, intégrant de nombreux galets d'un module d'environ 0,10 m ainsi que des gravillons.

Enfin, l'US 401, constitue l'enrobé de surface. Il est enregistré entre 169,39 et 169,35 m NGF (PL. 80 et 81).

Le sondage 4 présente une stratigraphie relativement simple mais assez riche en vestiges, notamment en ce qui concerne la période moderne (phase 3). Il est organisé en trois grandes phases s'échelonnant



de la période antique (phase 2) à la période contemporaine (phase 4). Les niveaux antiques (phase 2) traduisent essentiellement des dynamiques naturelles correspondant à des colluvions provenant d'occupations antiques, situées en amont du sondage à l'ouest, ayant charrié du mobilier en position secondaire. À l'instar du sondage 3, un *hiatus* d'occupation a été observé pour la période médiévale. La présence d'une monnaie datée des XIII^e-XIV^e siècles mêlée à de la céramique moderne ne constitue pas un indice probant d'occupation. L'absence de niveaux même arasés dans la stratigraphie suggère par ailleurs que le secteur est demeuré vierge de tout aménagement pérenne pour cette période. En ce qui concerne la période moderne (phase 3), à la fin du XV^e siècle et plus précisément entre 1493 et 1496, s'implante le couvent des Cordeliers de l'Observance. En 1562, les sources anciennes attestent de la destruction des édifices religieux par les troupes calvinistes lors du sac de Lyon. Néanmoins, aucun indice de destruction n'a été documenté pour cette période. Il est difficile de déterminer à quel état correspondent les maçonneries du sondage. Elles peuvent toutefois être attribuées aux bâtiments du couvent et notamment à la galerie du cloître tel qu'il est figuré sur les plans anciens (Pl. 8, 24 et 26). Enfin, la phase contemporaine (phase 4) correspond à une requalification profonde du secteur. Elle se caractérise par l'arasement définitif du couvent, intervenu au plus tard au milieu du XIX^e siècle, ainsi que par l'installation de divers réseaux et de l'enrobé de la cour, traduisant les transformations successives du site pendant le XX^e et le XXI^e siècle.



4. ÉTUDES SPÉCIALISÉES

4.1. Étude géomorphologique (S. Gaillot)

4.1.1. Des alluvions

Des alluvions primitives

Les alluvions de la Saône ont peut-être été atteintes en sondage 2. Les argiles US 2022, très légèrement limoneuses, brun orangée claire, homogènes, très compactes, et n'incluant aucun artefact, ont été vues en fond de sondages, entre 165,09 m NGF et 166,91 m NGF. Ce faciès évoque des alluvions fines de débordement déposées dans une zone de décantation, d'autant que des fragments de coquilles ont été perçus dans le sédiment³⁸. L'altitude du niveau est d'autre part assez cohérente avec celle du sommet des alluvions de Saône telles que vues par F. Poplin en 1964 (cf. contexte, et sachant que la cote d'ouverture du sondage de 1964 serait à définir très précisément dans le cadre d'une fouille). Notons enfin que l'on ne peut pas exclure totalement que l'US 2022 corresponde à des colluvions très fines (cf. dépôt de « boues » telles que vue par exemple lors de l'évènement de 2013 (Pothier *et al.* 2016 : 5, fig. 5a et 5b)). Cet aspect pourrait être travaillé dans le cadre d'une fouille, notamment à partir de la malacofaune qui est discriminante (Mazenot 1966).

Une crue historique ?

D'autres possibles alluvions, cette fois datées, ont été vues en sondage 3. Il s'agit des sables limoneux, jaunâtres, homogènes, compacts³⁹, et ne comportant pas d'inclusions de matériel archéologique US 3110. Ce niveau subhorizontal, épais de 5 à 10 cm ; cotant entre 167,88 et 167,99 m NGF⁴⁰, peut correspondre à des sables limoneux déposés lors d'une crue débordante de la rivière. Ce niveau est d'ailleurs recouvert d'un remblai épais et caillouteux pouvant être interprété comme une couche d'assainissement et de « rehaussement » après une crue (US 3078, voir description archéologique). S'il s'agit bien d'une crue, celle-ci serait datée de la période antique.

4.1.2. Et des colluvions...

Des colluvions ont été identifiées en sondages 2 et 4.

En sondage 2, on trouve d'abord un limon très légèrement argileux brun clair avec des nuances orangées, homogène et compacte US 2010. Recouvrant les (possibles) alluvions US 2022, il en diffère notamment par une teinte plus sombre, et surtout par la présence de nombreux fragments de gneiss non roulés, épars, et de petits fragments de TCA. Le niveau, épais en moyenne de 40 cm, cote entre 165,09 et 165,49 m NGF. Il est daté de la période antique.

Le second niveau de colluvion est l'épais limon légèrement argileux brun clair, mélangé de nombreux petits galets et cailloux US 2004. Daté de la période moderne par sa céramique et sa position stratigraphique.

38. Les comptages données Mazenot 1966 (p. 124-125) indiquent bien que les alluvions de Saône sont bien plus riches en malacofaune que les niveaux terrestres.

39. On observe néanmoins dans le détail une stratification horizontale évoquant un processus de sédimentation (voir photo 69382-2215355_PN223, non donnée).

40. Nous avons vu que la crue de nov. 1840 a atteint 169,82 m NGF.

phique, il correspond à une lente accumulation de « terres » ruisselées depuis le versant. Ce niveau, épais de 1,50 m, cote entre 165,63 et 167,13 m NGF. Les mêmes processus sont à l'origine de l'US 2003 (qui recouvre immédiatement US 2004), un limon brun foncé, homogène et compact, incluant de rares de galet (5 cm de diamètre environ) et quelques gravillons, observé entre 166,84 et 167,31 m NGF. Le niveau est daté par son matériel archéologique de la période moderne.

Notons que des amendements liés à des travaux agricoles (Gaillot, Ducourthial 2015) que des rejets domestiques, et que des crues ont pu apporter des sédiments à ces niveaux de colluvions. Les processus de pédogenèse (bioturbation) et les travaux agricoles ont « effacés » les limites correspondantes à ces rejets en homogénéisant les terres.

D'autres colluvions ont été identifiées en sondage 4, celui des quatre le plus proches du bas de versant. Il s'agit des US 415, 414, 416, 417, 418, 419 et 408, qui, par ordre d'accumulation, apparaissent entre 167,03 et 169,03 m NGF. La première, l'US 415, est assez pure : il s'agit d'une argile limono-sableuse brune orangée plutôt claire, homogène et compacte. Elle contient néanmoins quelques micro-artefacts (rares inclusions de micro-charbons millimétriques et de nodules d'argile rubéfiées et de mortier) attestant de son caractère contemporain de l'Homme. Se sont ensuite accumulées des « terres » beaucoup plus brunes et plus riches en artefacts US 414, 416, 417, 418. Leur teinte sombre (charbons ? matière organique ?) atteste peut être de défrichement et de déstabilisation du versant. Ces couches sont datées de la période antique. Une nouvelle couche de couleur claire, et encore riche en galets, s'est ensuite déposée (US 419, entre 167,63 et 168,03 m NGF). Elle est elle-même recouverte d'une petite lentille de galets US 413 (168,03 à 168,13m NGF). Celle-ci, d'interprétation délicate, pourrait éventuellement correspondre à une coulée de boue (Bertran *et al.* 1998), mais il convient être prudent. On peut être en présence d'un épandage ou d'un dépôt strictement anthropique. Cette lentille serait datée de la période médiévale ou moderne. Une nouvelle et dernière colluvion US 419, semblable en terme de faciès (et donc de processus) à l'US 408, se dépose enfin. Le niveau, qui cote entre 167,63 et 168,03 m NGF, est daté de la période antique.



4.2. Étude du mobilier céramique (J. Ripoché et É. Bertrand)

4.2.1. Étude de la céramique Pré et Protohistorique (J. Ripoché)

Une seule US a livré du mobilier pré/protohistorique. Il s'agit de l'US1011 avec un lot de 15 fragments comprenant, outre neuf fragments de panses, quatre fragments de base (renvoyant à deux vases différents) ainsi que deux fragments appartenant à un même bord pour un NMI de 1 (calculé uniquement sur les bords).

US	Base	Panse	Bord	NR	NMI
1011	4	9	2	15	1

Fig. 1 – Décompte général des restes céramiques Pré et Protohistoriques.

Sondage 1

L'ensemble des éléments recensés au sein de l'US1011 renvoie à des productions communes non tournées. Il s'agit principalement de productions semi-grossières (12 individus) et, dans une moindre mesure, de productions fines (3 individus). Les cuissons majoritairement oxydantes (7 individus) et majoritairement réductrices (8 individus) sont présentes dans des proportions quasi-équivalentes. Trois éléments de forme sont recensés. Il s'agit de deux bases plates (PL. 87, n°1) associées dans un cas à une paroi sortante. Cet élément se caractérise par une pâte épurée qui le distingue du reste des fragments observés. Sa cuisson est majoritairement réductrice. On remarque aussi la présence d'un bord (PL. 87, n°2), associé à une lèvre arrondie, qui renvoie probablement à une forme fermée de type pot. De nouveau la cuisson de cet élément est majoritairement réductrice.

La faiblesse quantitative de l'ensemble, ainsi que l'ubiquité des éléments découverts, rend difficile leur périodisation. Ainsi peu d'éléments datant peuvent être évoqués pour l'US1011. En l'état, on peut hypothétiquement rattacher cet ensemble au Néolithique ou à la protohistoire ancienne au regard des variations de cuisson des pâtes et de la nature du dégraissant. La présence d'une base plus fine, si elle n'exclut pas une datation ancienne, pourrait aussi éventuellement rattacher cet ensemble à une période plus récente, durant l'âge du Fer par exemple. Ainsi une datation protohistoire ancienne/pré-histoire peut être envisagée ici tout en conservant cependant une certaine prudence en raison, notamment, du faible nombre d'éléments étudiés.

4.2.2. Étude de la céramique des périodes historiques (É. Bertrand)

Le mobilier céramique des périodes historiques constitue un ensemble modeste de 169 restes pour 18 individus (Fig. 2). La chronologie couverte s'ouvre à l'Antiquité avec une dominante flavienne, ce matériel est présent en pied de séquence stratigraphique et réapparaît régulièrement en position secondaire. Du mobilier de la fin du Moyen Âge (un pichet à bec pincé et un bol à lèvre éversée à glaçure piquetée, XIII^e-XIV^e siècle) apparaît dans plusieurs unités stratigraphiques (3030, 3042/3103 ; PL. 82, n° 7), mais il est systématiquement en position résiduelle. L'espace cimétériel est inclus dans des dépôts de l'époque moderne (XVII^e - XVIII^e siècles) tandis que les niveaux les plus récents appartiennent au XIX^e siècle.



US	Sondage	Phase	NR	NMI
1008	1	ANT	5	1
1010	1	ANT	11	0
1016	1	ANT	1	0
Total sondage 1			17	1
2003	2	MOD	1	1
2004	2	MOD	7	1
2007	2	MOD	6	0
2010	2	ANT	11	0
2012	2	MOD	4	2
2013	2	MOD	4	0
Total sondage 2			33	4
3003	3	CON	6	1
3007	3	ANT	2	0
3011	3	CON	24	3
3012	3	CON	2	1
3036	3	MOD	4	1
3019	3	CON	2	0
3025	3	MOD	2	0
3030	3	MOD	4	1
3032	3	MOD	2	1
3042	3	MOD	1	1
3043	3	CON	2	0
3044	3	CON	4	0
3050	3	MOD	3	1
3077	3	ANT	1	0
3078	3	ANT	4	1
3080	3	MOD	2	0
3042/3103	3	MED	2	1
3091	3	CON	5	0
Total sondage 3			72	12
408	4	MOD	15	0
414	4	ANT	23	1
416	4	ANT	3	0
418	4	ANT	1	0
419	4	ANT	4	0
Total sondage 4			46	1
Total opération			169	18

Fig. 2 – Dénombrement du mobilier céramique des périodes historiques (nombre de restes et nombre minimal d'individu).

Sondage 1

Trois unités stratigraphiques du sondage 1 ont livré de la céramique antique avec total de 17 restes. Il est possible d'identifier parmi ce mobilier : une panse de sigillée du sud de la Gaule (probablement un bol Drag. 27), une lèvre d'amphore à fond plat de Narbonnaise de type Gauloise 5 (us 1008, **Pl. 82**) et une panse de céramique à paroi fine engobée lyonnaise portant un décor d'écailles (us 1008, **Pl. 82**). Si tous ces éléments se rapportent au I^{er} siècle apr. J.-C., l'amphore gauloise de type 5 doit plutôt être remplacée dans la deuxième moitié de ce siècle. L'absence (relative au regard de la représentation statistique) de mobilier flavien permet de pré-positionner ce dépôt dans le troisième quart du I^{er} siècle apr. J.-C. Le mobilier des unités stratigraphiques 1010 et 1016 ne permet pas une évaluation chronologique plus précise.

La présence d'une monnaie du III^e siècle apr. J.-C. scelle la séquence antique au-dessus des unités stratigraphiques 1008 et 1010.



Sondage 2

Seule l'unité stratigraphique 2010 semble devoir être rattachée à l'Antiquité. Les onze panses d'amphores prélevées appartiennent sans doute à une amphore à fond plat de Narbonnaise dont la chronologie ne peut être précisée (entre le I^{er} et le III^e siècle). Les six restes antiques provenant de l'us 2007 sont roulés et semblent résiduels.

Le mobilier des unités 2003, 2004 et 2012 présentent des éléments plutôt bien représentés au XVII^e siècle. Une assiette à marli décoré d'engobes sous glaçure montre un décor ondé en rouge (PL. 87, n°9), un bord de bassin à lèvre en amande en céramique sombre (Bertrand, Robin 2019 : 16, n°4) et une assiette à marli du service de Meillonas illustrent aussi cette chronologie. Aucune production ne paraît spécifique au XVIII^e siècle.

La grande cruche à eau, très fragmentaire, de l'US 2013, glaçurée sur engobe rouge, devrait être plus récente (XVIII^e-XIX^e siècle).

Sondage 3

Du mobilier antique semble en place dans les us 3042 et 3078, les cinq restes inventoriés ne permettent pas une grande précision chronologique, l'unique élément typologique est un bol en céramique calcaire à post-cuisson réductrice (PL. 87, n° 3). Les restes antiques des us 3073 et 3077 et 3080 sont en position résiduelle.

Dans les sépultures, à l'exception du mobilier résiduel médiéval ou antique, l'ensemble du matériel se rapporte à l'époque moderne. Les volumes sont évidemment trop faibles et les restes trop fragmentaires pour établir une chronologie absolue différenciée. Les unités stratigraphiques 3025, 3032, 3036 et 3050 livrent un panel assez diversifié de productions attestées aux XVII^e et XVIII^e siècles, même si certaines d'entre elles ont pu émerger au XVI^e siècle. Le *terminus post quem* est imposé par une écuelle à décor jaspée, ce type de décor d'engobes mêlés à la plume n'est connu qu'entre le milieu du XVII^e et le milieu du XVIII^e siècle (Faure-Boucharlat *et al.* 1996).

Sans perdre de vue que ces céramiques ne sont pas des dépôts liés aux inhumations et qu'il s'agit plus globalement de mobilier remobilisé dans un environnement stratigraphique limité, une datation dans la seconde moitié du XVII^e siècle et le début du XVIII^e siècle est la plus probable. On retiendra notamment l'absence de productions très spécifique au milieu du XVIII^e siècle (kaolinitique de Larnage, faïence).

Pour les unités stratigraphiques 3003, 3011, 3012, 3019, 3043, 3044 et 3091 la documentation matérielle doit être rattachée au XIX^e siècle. La présence de productions industrielles (porcelaine, faïence fine) marque une rupture technologique avec les faciès modernes. On note toutefois la présence habituelle de productions plus anciennes et plus artisanales avec un plat creux (ou terrine) à pâte kaolinitique et décor de taches d'oxyde de cuivre (PL. 87, n° 10) et une terrine en faïence commune à cul-noir (PL. 87, n° 8).

Sondage 4

Avec une trentaine de restes, la céramique des unités stratigraphiques 414, 416, 418 et 419 s'inscrit clairement dans l'Antiquité. La vaisselle fine est représentée par un tessou de céramique à paroi fine engobée lyonnaise décoré d'écailles sur un bol hémisphérique (type Bertrand 4, PL. 82, n° 5, Brulet *et*



al. 2010) et un pied annulaire de sigillée de la Gaule du Centre (phase 4). La chronologie flavienne de ce petit corpus (fin I^{er}-début II^e siècle) est encore portée par une marmite à lèvre pendante en céramique réfractaire oxydée (**Pl. 87, n° 6**).



4.3. Étude du mobilier d'*instrumentum* (L. Cassagnes)

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur le site du CNSMD – 3 quai Chauveau (Lyon 9^{ème}) a permis la mise au jour de 38 objets ou fragments d'objets (NR), correspondant à un nombre minimum d'individus (NMI) de 33, pour un poids total de 306,36 gr (Fig. 3). Ce corpus de petit mobilier a été inventorié de manière individualisée ou par lot, notamment en ce qui concerne la clouterie, les épingles et les ferrets de lacets.

Matériaux	NR	NMI	% NMI	Poids (g)
Fer	14	13	39,39	277,48
Alliage cuivreux	24	20	60,61	28,88
Total	38	33	-	306,36

Fig. 3 – Dénombrement du petit mobilier par matériau

L'ensemble du mobilier métallique présente un fort degré de corrosion, ce qui complique considérablement l'identification des artefacts, en particulier ceux en fer.

Sur les 38 fragments d'objets ont été recensés : 14 NR pour le fer et 24 NR pour les alliages cuivreux.

La majorité de ce mobilier se rattache à la phase d'occupation moderne du site.

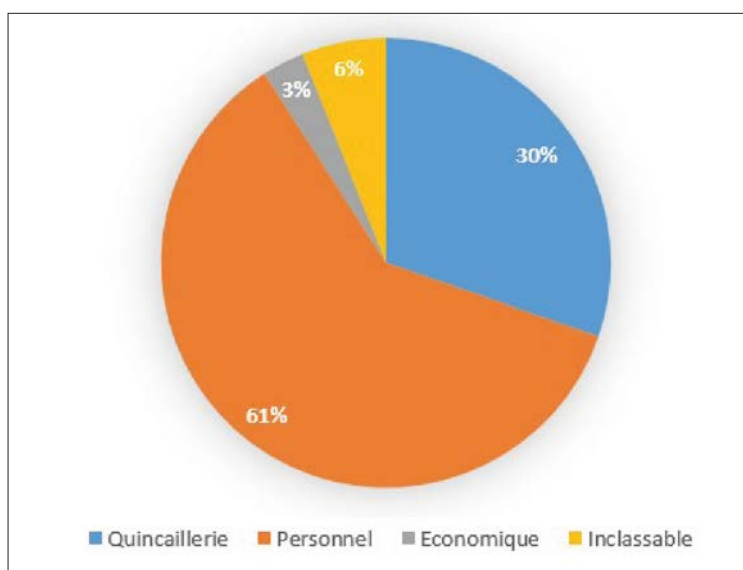


Fig. 4 – Répartition du petit mobilier par comptage

4.3.1. Le domaine personnel

Le diagnostic a livré 20 objets (24 NR) liés au domaine personnel, soit environ 61% du total du corpus (Fig. 4).

Accessoires vestimentaires

Les trois ferrets de lacets (M-3050-I-5) proviennent du comblement d'une sépulture du sondage 3 (SP 3048), au sein de laquelle ils sont associés à deux épingles de linceul (M-3050-I-4). Ces objets sont fabriqués à partir d'une fine tôle rectangulaire en alliage cuivreux, repliée sur elle-même longitudina-



lement afin de former un tube d'environ 3 mm de diamètre, décroissant légèrement d'une extrémité à l'autre. Les trois exemplaires du CNSMD sont fragmentaires ; toutefois, le spécimen le mieux conservé présente une longueur de 24 mm, valeur proche des dimensions généralement observées pour des ferrets complets, comprises entre 25 et 29 mm.

Il s'agit d'éléments de parure vestimentaire destinés à recevoir les extrémités de lacets en cuir, textile ou corde, afin d'en assurer le maintien et d'éviter leur effilochage lors du passage dans les œilletons. Ce type d'objet est largement attesté dans les contextes archéologiques datés entre le XIII^e et le XVI^e siècle (Biddle 1990 : 585-586 ; Dilly et al. 1999 : 125 ; Thuaudet, Chazottes 2014 : 315-316 ; Soulat 2025 : 195).

À titre comparatif, six exemplaires ont été mis au jour lors de la fouille du Parking Saint-Antoine en 2025 (Lyon 9^{ème}) (Bernot 2025), où ils sont datés entre le XVI^e et le XVII^e siècle, dont quatre plus spécifiquement du XVII^e siècle (Soulat 2025 : 195). Par analogie, les ferrets du CNSMD peuvent être rattachés à ce même horizon chronologique.

Les épingles

Parmi les seize épingles mises au jour sur le site, quinze proviennent de sépultures excavées dans le sondage 3 (M-3101-I-1 ; M-3032-I-2 ; M-3050-I-4), tandis qu'un seul exemplaire est issu du sondage 2 (M-2007-I-3). Ces objets présentent une morphologie simple : ils sont réalisés à partir d'un fil en alliage cuivreux, effilé en pointe à l'extrémité distale, et doté, à l'extrémité proximale, d'un enroulement du fil sur lui-même, fixé par soudure, formant une tête sphérique ou subsphérique.

Un corpus comparable de 442 épingles a été découvert sur le site du Parking Saint-Antoine (Lyon 9^e) en 2025 (Bernot 2025). Parmi celles-ci, 438 épingles proviennent de contextes datés entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Bien que ce type d'objet soit largement attesté sur les sites français et, plus largement, européens entre le XIII^e et le XIX^e siècle, certains critères morphologiques permettent d'en affiner la datation. L'aspect de la tête constitue notamment un indicateur chronologique pertinent : généralement laissée brute entre le XIII^e et le XV^e siècle, elle tend à être polie à partir du XVI^e siècle. La longueur constitue également un critère discriminant, les épingles datées du XVI^e au XVIII^e siècle mesurant le plus souvent entre 20 et 35 mm, intervalle dans lequel s'inscrivent les exemplaires découverts au CNSMD (entre 22 et 24,5 mm pour les exemplaires complets). En contexte funéraire, les épingles sont majoritairement attribuées à la période moderne, comprise entre le XVI^e et le XVIII^e siècle (Cherryson *et al.* 2012 : 23-24 ; Thuaudet 2018 ; Soulat 2025 : 192-194)

Les épingles mises au jour dans le sondage 3 proviennent des comblements de trois sépultures attribuées à la période moderne et rattachées au second état d'occupation du cimetière (M-3101-I-1 : SP 3099 ; M-3032-I-2 : SP 3010 ; M-3050-I-4 : SP 3048). L'exemplaire découvert dans le sondage 2 est, quant à lui, issu du comblement d'une fosse datée de la période moderne (M-2007-I-3 : FS 2008). Dans le cas du sondage 3, le contexte de découverte ne laisse que peu de place à l'interprétation : ces objets correspondent à des épingles de linceul en position primaire, directement associées aux squelettes (US 3049, 3031, 3100). En revanche, l'épingle du sondage 2 provient d'un contexte secondaire ; toutefois, la proximité immédiate du cimetière au sud du sondage 2 permet également de proposer une fonction funéraire.



Les seize épingles mises au jour sur le site du CNSMD peuvent ainsi être attribuées à la période moderne, comprise entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Pour les deux épingles issues de l'ensemble M-3032-I-2, il est toutefois possible de proposer une datation plus précise, fondée sur leur association stratigraphique avec des ferrets de lacets (M-3032-I-5), lesquels sont généralement attribués à un horizon chronologique situé entre le XVI^e et le XVII^e siècle.

Un bouton de régiment de ligne

Un bouton (M-3011-I-6) a été mis au jour dans le remblai de démolition recouvrant le four FR 3012 ainsi que l'espace sépulcral. Il est réalisé en alliage cuivreux et de forme circulaire plate, munie d'une bélière circulaire au revers. Malgré un état de corrosion avancé, plusieurs éléments décoratifs demeurent perceptibles en surface, notamment un cercle périphérique de grènetis, ainsi qu'un motif central de forme rectangulaire surmonté d'un élément en relief évoquant une forme pyramidale. Des inscriptions sont également visibles sur le pourtour, parmi lesquelles la lettre « F » peut être identifiée.

L'ensemble de ces caractéristiques permet d'identifier cet objet comme un bouton d'uniforme de régiment de ligne de la période révolutionnaire. Sur des exemplaires mieux conservés, ce type de bouton présente un décor standardisé composé d'un cercle de grènetis renfermant l'inscription « RÉPUBLIQUE FRANÇAISE », encadrant une couronne de feuilles de chêne au centre de laquelle figure un faisceau de licteur surmonté d'un bonnet phrygien orienté vers la droite. Ce modèle, instauré par décret de la Convention nationale, est précisément daté entre le 4 octobre 1792 et l'année 1793. Il s'agit d'un modèle réglementaire unique pour l'ensemble des régiments, bien que plusieurs variantes iconographiques aient existé, notamment en ce qui concerne l'orientation du bonnet phrygien (Fallou 1915 : 82 ; van der Veet 2019 : 11).

4.3.2. Le domaine économique

Le diagnostic a livré 1 objet (1 NR) liés au domaine économique, soit environ 3 % du total du corpus (Fig. 4).

Équipement équestre

Un fragment d'un probable fer à cheval (M-3003-I-8) provient du remblai qui scelle la moitié est du sondage 3. Il se présente sous la forme d'un fragment de plaque massive très fortement corrodée, légèrement incurvée et arrondie au niveau d'une de ses extrémités. L'état de corrosion avancé de l'objet ne permet pas une description plus précise. Les fers à cheval apparaissent à la fin du IX^e siècle en Europe Occidentale et sont utilisés jusqu'à nos jours (McBane 1992 : 57-60).

En conclusion, le mobilier d'*instrumentum* issu du diagnostic archéologique du CNSMD a livré un corpus limité, mais présentant plusieurs éléments déterminants tant du point de vue chronologique que fonctionnel. L'ensemble le plus significatif provient du sondage 3, situation qui s'explique principalement par la présence du cimetière, dont les sépultures ont fourni l'écrasante majorité des objets identifiables. Les rares objets identifiables ont pu être rattachés à la période moderne. En dehors de ce contexte funéraire, le mobilier recueilli ne permet pas de caractériser de manière probante les autres activités ayant pu se développer sur le site. On peut toutefois citer le bouton de régiment de ligne qui fournit un *terminus ante quem* pour l'abandon du cimetière.



4.4. Étude anthropologique (A. Saintlo)

4.4.1. Outils et méthodes

4.4.1.1. Présentation générale de la découverte et des vestiges anthropobiologiques

Vingt unités stratigraphiques sont concernées par les vestiges anthropobiologiques (VAB), toutes issues de la troisième phase d'occupation du site. Parmi ces découvertes, on distingue onze inhumations individuelles et deux inhumations doubles dans les sondages 3. À cela s'ajoutent les restes d'au moins neuf individus retrouvés en position secondaire, dans différentes couches au sein du sondage 3. Les fragments d'un coxal adulte ont également été retrouvés dans le sondage 2.

Sur l'ensemble des vestiges mis au jour et dans le cadre de cette étude, un échantillon de quinze individus a été prélevé afin d'être étudié. En plus de ce corpus, six sépultures ont été identifiées mais n'ont pas fait l'objet d'un prélèvement (SP 3005, 3017, 3018, 3067, 3083 et 3099). Ces six sépultures n'ont pas fait l'objet d'une analyse développée car lors du diagnostic, seule la présence d'une tombe ou non était recherchée.

L'ensemble du corpus prélevé s'est vu attribuer le numéro Patriarche de l'opération et un numéro d'inventaire, figurant en fin de volume du présent rapport.

4.4.1.2. Protocole de fouille

La fouille des structures funéraires a été réalisée manuellement, à plat, en appliquant les principes de l'anthropologie de terrain (Duday *et al.* 1990 ; Boulestin, Duday 2005). La fouille a été réalisée par un anthropologue ou sous la supervision de ce dernier. La conservation des informations essentielles à l'étude taphonomique a été assurée par la prise de nombreux clichés photographiques et par la réalisation, lorsque c'était possible, de relevé stratigraphique de la structure favorisant les observations en post-fouille.

4.4.1.3. Protocole d'étude des restes osseux en laboratoire

Lavage et conditionnement des ossements

Le traitement des ossements a été réalisé selon les recommandations de Silvia Païn (Païn 2015). Un lavage rapide a été effectué à l'aide d'une brosse souple, sous eau froide et sans immersion. L'utilisation de tamis à plusieurs tailles de maillage a également été adoptée systématiquement. Le séchage a été réalisé à l'air libre sous une température homogène et stable.

Une fois secs, les restes ont été conditionnés selon la partie anatomique dans des sachets « minigrip » (en polyéthylène) accompagnés d'étiquettes imputrescibles (en polyéthylène). Elles reprennent les références de l'opération archéologique et de la structure, auxquelles on a ajouté le numéro Patriarche de l'opération ainsi qu'un numéro de catalogue correspondant à l'inventaire de ces écofacts. Ainsi, chaque lot osseux a été incrémenté d'un identifiant unique sous la forme suivante : P (pour prélèvement)/n°US/H (pour humain)/n° catalogue de 1 à n. L'inventaire correspondant figure en fin de volume du présent rapport. Les restes osseux ont fait l'objet d'une observation ostéologique et dentaire globale (squelette crânien et postcrânien) visant à collecter les données biologiques individuelles.



État de conservation et de représentation

Une fiche de conservation a été réalisée pour chaque individu étudié. Consultables en annexe, ces fiches sont en partie inspirées d'une représentation graphique d'un squelette éclaté (« pantin » d'après T.S. Constandes-Westermann et C. Meikeljohn, modifiées par M. Guillon, P. Sellier et P. Courtaud - URA 376 CNRS).

À l'aide des fiches de conservation, une vision de la représentation osseuse ainsi que de l'état de conservation des squelettes est possible. La représentation du squelette et la conservation osseuse de chaque individu ont été déterminées selon un système de cotation en trois stades (Bon — Moyen — Mauvais). Ce système a l'avantage d'être rapide, mais reste sujet à la subjectivité de l'observateur. Ainsi, une bonne représentation ou conservation correspond à plus de 70 % des segments anatomiques observables ; une représentation ou conservation moyenne correspond à un intervalle situé entre 50 et 70 % ; enfin, une mauvaise représentation ou conservation correspond à moins de 50 %.

Détermination du sexe

La détermination du sexe des individus s'appuie sur le caractère dimorphique de l'os coxal. Elle est réalisable sur des sujets adultes ou des « grands adolescents », où l'os coxal est fusionné. Pour les individus plus jeunes, aucune méthode métrique ou morphologique n'est actuellement entièrement fiable (Majo 1996). Lorsque la conservation de l'os l'a permis, le sexe a été déterminé en priorité selon la méthode probabiliste DSP (Murail *et al.* 2005). Cette méthode repose sur dix mesures métriques appliquées au niveau de l'os coxal, qui déterminent le sexe selon une probabilité supérieure à 95 %. Si l'os coxal n'est pas ou peu conservé, l'individu est alors considéré comme non déterminable.

Estimation de l'âge au décès

L'estimation de l'âge au décès pour les sujets adultes a été réalisée à partir de l'os coxal, selon les méthodes probabilistes d'A. Schmitt quand cela est possible (Schmitt 2005 ; 2008). Ces deux méthodes sont visuelles. La première évalue à partir d'un système de cotation des degrés de sénescence de la surface auriculaire. La seconde prend en compte les degrés de maturation de la symphyse pubienne ; elle permet de discriminer les jeunes adultes de ceux décédés à plus de 40 ans. Les âges au décès obtenus sont présentés sous la forme d'intervalles chronologiques. Concernant l'estimation de l'âge au décès des immatures, les méthodes permettant une estimation sont nombreuses. Les estimations sont plus fiables que pour les adultes, car le phénomène de croissance et de maturation osseuse est bien connu et limité dans le temps. Le choix de la méthode a été fait soit en fonction du stade de maturation de l'individu, soit imposé par sa représentation et/ou son état de conservation. Ces estimations ont été réalisées à l'aide des données proposées par Scheuer et Black (Scheuer, Black 2000) fondées sur le degré de fusion et de maturation osseuse ou bien selon les longueurs diaphysaires (Stloukal, Hanàková 1978). Les résultats « bruts » des méthodes de diagnose sexuelle et d'estimation de l'âge au décès sont présentés par individu dans des tableaux récapitulatifs dans le présent rapport.

État sanitaire

Au sein de l'étude biologique, une recherche d'éventuelles lésions pathologiques a été réalisée de façon macroscopique. Quand cela a été possible, une observation bucco-dentaire a été entreprise afin d'observer d'éventuelles caries, parodontoses ou infections.



4.4.2. Résultats

4.4.2.1. La typologie des tombes et les pratiques funéraires associées

Le diagnostic a permis d'identifier seize structures funéraires, individuelles et multiples, correspondant à un minimum de dix-sept individus déposés en position primaire. Parmi celles-ci, huit sépultures individuelles et deux sépultures doubles ont pu faire l'objet d'une fouille. En profondeur, l'intervention a permis de préciser la puissance stratigraphique du cimetière dans son secteur sud-ouest. En plan, la découverte d'un angle du mur de clôture a contribué à définir plus précisément les limites de l'espace funéraire. Bien que quantitativement conséquent, le corpus de dix-sept individus prélevés soulève néanmoins la question de sa représentativité au regard de l'ensemble de la population inhumée.

Parmi le corpus mis au jour, une analyse ^{14}C a été réalisée sur deux squelettes (SP 3005-US 3006 et SP 3075-US 3076). Le squelette de la sépulture 3005, identifié comme le plus récent stratigraphiquement, apporte une datation (calibrée à 2 sigma) comprise entre 1640 et 1800 AD (95,4 % de probabilité). À l'inverse, le squelette de la sépulture 3075, identifié comme le plus ancien stratigraphiquement, apporte une datation (calibrée à 2 sigma) comprise entre 1528 et 1799 AD (95,4 % de probabilité).

Les fosses sépulcrales individuelles et multiples

Le diagnostic a mis en évidence des inhumations simples et multiples. Dans le cas des sépultures multiples, ici exclusivement doubles, ce mode d'inhumation implique un dépôt simultané de plusieurs individus. Ce type de pratique peut répondre à différentes situations : décès simultanés (par exemple une mère et son nourrisson), opportunisme funéraire (dépôt d'un enfant entre les membres inférieurs d'un adulte), ou encore contexte de crise tel qu'une épidémie ou un épisode conflictuel nécessitant une mise en terre rapide des défunts.

L'ensemble des sépultures identifiées, qu'elles aient été partiellement ou totalement fouillées et prélevées, présente une organisation d'inhumation homogène. Ce schéma se définit selon plusieurs critères récurrents. Le creusement de la fosse est adapté aux dimensions du défunt. Lorsqu'elle est observable, la fosse adopte une morphologie oblongue, avec des parois droites ou légèrement évasées et un fond plat et régulier. Aucune des sépultures mises au jour ne présente d'aménagement funéraire pérenne, tel qu'un coffrage en pierre ou une dalle. En revanche, la présence quasi systématique d'une enveloppe souple périssable est attestée. Des indices compatibles avec l'existence d'un dispositif de couverture ou de coffrage léger ont également été observés dans plusieurs cas.

Les caractéristiques morphologiques et organisationnelles des inhumations mises au jour au sein du cimetière associé à l'église Notre-Dame-des-Anges présentent ainsi les critères permettant d'identifier cet espace funéraire comme un cimetière vraisemblablement laïc.

Les architectures englobantes et enveloppes souples

Le concept d'architecture englobante regroupe une large gamme de dispositifs funéraires, incluant le cercueil, le coffrage en planches non clouées ou, plus simplement, la fosse en pleine terre, avec ou sans système de couverture. Parmi les sépultures mises au jour, quatre présentent des indices taphonomiques compatibles avec l'existence d'une architecture funéraire. L'absence systématique de clous dits « de cercueil » sur l'ensemble du sondage suggère deux modalités possibles : l'utilisation de coffrages en



planches non clouées ou la présence d'une fosse munie d'un dispositif de couverture. Ces hypothèses sont étayées pour les sépultures SP 3008, 3048, 3060 et 3070 par l'observation d'effets de contrainte sur le squelette et par la mise en évidence d'espaces vides liés aux processus de décomposition du corps.

Le terme d'enveloppe souple est employé dans une acception volontairement neutre, afin d'englober à la fois le port d'un linceul et celui de vêtements. Ces deux modalités peuvent produire des signatures taphonomiques comparables, qu'elles soient directes (présence d'épingles ou de résidus textiles) ou indirectes (organisation des déplacements osseux). Leur identification demeure délicate, en raison notamment de la diversité des matériaux et des modalités de dépôt. Parmi les dix-sept individus exhumés, quatre présentent des épingles de linceul ou des traces d'oxydation associées (SP 3010, 3023, 3048 et 3099), tandis que trois autres livrent des indices taphonomiques en faveur de l'existence d'une enveloppe souple (SP 3008, 3045 et 3064). Des épingles en alliage cuivreux ont été retrouvées en quantité notable pour les individus SP 3031 (n = 11) et SP 3049 (n = 2).

Position et orientation des corps

L'ensemble des individus constituant le corpus étudié lors du diagnostic a été inhumé en décubitus dorsal, tant pour les sépultures individuelles que pour les sépultures multiples. Les membres inférieurs sont systématiquement disposés en extension. La position des membres supérieurs est variable : ils sont soit fléchis, avec les mains ramenées sur l'abdomen ou le thorax, soit disposés en extension le long du corps, selon une répartition globalement équilibrée.

Au sein du sondage 3, deux orientations d'inhumation ont été distinguées, réparties en trois phases chronologiques d'utilisation de l'espace funéraire. Dans l'état le plus ancien, six individus sont inhumés selon un axe ouest-est, la tête positionnée soit à l'ouest, soit à l'est (deux cas à l'ouest et quatre à l'est). Dans l'état intermédiaire, dix individus sont orientés selon un axe nord-sud, la tête exclusivement au nord. Enfin, dans l'état le plus récent, les sépultures présentent de nouveau une orientation ouest-est ; seule l'orientation de l'individu de la sépulture SP 3005 a pu être observée, celui-ci étant inhumé la tête à l'ouest.

Ces variations d'orientation peuvent être interprétées selon plusieurs facteurs. Le choix de l'axe d'inhumation peut notamment être conditionné par des contraintes spatiales. Les plans montrent en effet que l'espace funéraire est restreint, impliquant une gestion optimisée de la surface disponible (environ 320 m²). La disposition des fosses a également pu être influencée par la présence d'un élément structurant, tel qu'un monument central (probablement un calvaire), par des axes de circulation internes ou encore par des normes et usages funéraires propres au groupe.

Le mobilier associé

Au sein du sondage 3, trois éléments de parure ont été mis au jour dans la sépulture SP 3048. Il s'agit de trois ferrets de lacets, interprétés comme des éléments associés à une parure vestimentaire. En dehors de ces objets, aucun médaillon ni aucune chaîne n'ont été découverts. Le mobilier métallique se limite à la présence d'épingles de linceul, seules pièces liées à l'équipement funéraire attestées dans l'ensemble du corpus.

4.4.2.2. Composition de la population inhumée

L'échantillon de la population prélevé se compose de 15 individus, dont 11 adultes et 4 immatures.



Représentation et conservation du corpus

Le corpus étudié présente une bonne représentation osseuse dans deux cas, soit environ 13 % de l'ensemble, une représentation moyenne dans cinq cas (33 %) et une mauvaise représentation dans huit cas (54 % du corpus). Cette distribution peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Une part importante des individus n'a pu être observée dans son intégralité en raison des contraintes liées à la fouille et à l'emprise limitée du sondage, en particulier dans le sondage 3.1. Par ailleurs, plusieurs aménagements contemporains à l'utilisation du cimetière ont perturbé les sépultures, entraînant la destruction partielle de certaines tombes. Un seul cas de recoupement entre sépultures est attesté, entre les SP 3008 et SP 3045.

En ce qui concerne l'état de conservation anatomique, parmi les quinze individus prélevés, quatorze présentent un indice de conservation bon, soit 93,3 % du corpus. À l'inverse, un seul individu (SP 3006) présente un indice de conservation mauvais. Découverte à une dizaine de centimètres sous la surface, la sépulture SP 3005 a été affectée par l'aménagement du parking, ce qui a entraîné une fragmentation importante des ossements. Une situation comparable est observée pour les sépultures SP 3017 et SP 3018.

Pour les autres individus, la fragmentation osseuse demeure globalement limitée, bien qu'une fragmentation récurrente des diaphyses soit observée.

Âge des défunts

Parmi les quinze individus constituant le corpus d'étude, quatre relèvent de la catégorie des immatures. Ils se répartissent comme suit : un individu âgé de moins d'un an, un individu appartenant à la classe d'âge [2–5] et deux individus intégrés à la classe d'âge [15–20]. L'ensemble a pu être déterminé à partir du degré de fusion épiphysaire (Scheuer, Black 2000).

Les individus adultes sont au nombre de onze. Parmi eux, dix sont trop incomplets pour permettre une estimation précise de l'âge au décès ; il est seulement possible d'indiquer que leur croissance osseuse était achevée, au regard des éléments osseux conservés. Le onzième individu appartient à la classe d'âge [30–59], déterminée à partir de l'analyse de la surface auriculaire de l'os coxal (Schmitt 2005).

La distribution par classes d'âge montre que la plupart des catégories sont représentées au sein du cimetière, les sujets immatures étant bien attestés. On observe toutefois une légère surreprésentation des adultes ainsi qu'une absence notable d'individus âgés notamment identifiable par des marqueurs avancés de sénescence ou de dégénérescence osseuse.

Détermination du sexe chez l'adulte

Parmi les onze individus adultes, seuls deux ont pu faire l'objet d'une diagnose sexuelle probabiliste selon la méthode DSP (Murail *et al.* 2005). Le premier individu est de sexe masculin (SP 3029), avec une probabilité de 99 %. Le second est également déterminé comme masculin (SP 3065), avec une probabilité identique de 99 %.

Le nombre limité de déterminations sexuelles s'explique en grande partie par la localisation du sondage, implanté principalement au niveau des membres inférieurs des individus inhumés, ce qui a restreint la conservation et l'observation des os coxaux nécessaires à l'application de cette méthode.



Obs	Pum	Spu	Dcox	Iimt	Ismm	Scox	Ss	Sa	Sis	Veac	PF	PH	SEXE
3029 G			212	37		147	69	65	34	56	0.003	0.997	Homme
3065 D	69	29	208	37	105		72	73	39	55	0.006	0.994	Homme

Fig. 5 – Résultats de la détermination du sexe par la DSP

Pathologies

L'ensemble des pathologies mentionnées dans cette section est reporté sur les pantins de conservation consultables en annexe.

Deux cas d'inflammation du périoste accompagnée d'appositions périostées ont été observés sur les individus SP 3065 et SP 3076. Dans les deux cas, les lésions sont localisées au niveau des tibias. Ces appositions osseuses peuvent notamment être interprétées comme la conséquence d'un processus infectieux.

Un cas d'infection est identifié sur la main droite de l'individu SP 3029. L'atteinte osseuse se situe entre le deuxième et le troisième métacarpien ainsi qu'au niveau du capitatum et du trapézoïde. Cette infection a entraîné une altération marquée des surfaces articulaires, susceptible d'avoir provoqué une limitation fonctionnelle de la main.

Un seul cas de traumatisme a été mis en évidence au cours de l'étude. Sur l'individu SP 3024, une fracture diaphysaire du tibia a été observée. Bien que la consolidation soit satisfaisante, la fracture a entraîné un léger décalage axial, estimé entre 2 et 3 mm, entre les deux segments osseux.

L'ensemble des pathologies observées concerne exclusivement des sujets adultes ou de grands adolescents. Aucune lésion pathologique spécifique n'a pu être identifiée chez les individus les plus jeunes.

État dentaire

Les observations bucco-dentaires n'ont pu être menées que sur un nombre restreint d'individus, en raison de l'absence quasi systématique de crâne et de mandibule. Seul l'individu SP 3029 présente des éléments dentaires observables. Celui-ci présente deux lésions carieuses affectant des molaires et un faible niveau de dépôts de tartre.

4.4.3. Conclusion

Le diagnostic archéologique réalisé au 3 quai Chauveau a mis en évidence une occupation funéraire importante, caractérisée par plusieurs niveaux d'inhumation au sein de structures funéraires individuelles et multiples. Les investigations ont permis d'identifier trois principaux niveaux d'inhumation dans le sondage 3.

Ces inhumations, associées à des pratiques funéraires codifiées et au faible recoupement entre les tombes, témoignent d'une gestion durable et pérenne du cimetière, révélant une logique d'organisation des dépôts. Le changement d'orientation observé entre les différents états de dépôt constitue un indicateur supplémentaire d'une structuration diachronique du cimetière.

L'analyse stratigraphique et taphonomique, appuyée par les datations radiocarbone et les rares sources historiques disponibles, a permis de préciser les phases d'occupation et d'apporter des éléments d'interprétation sur les pratiques rituelles en usage. La confrontation de ces données avec les archives



écrites (registre, ouvrage) pourrait, à terme, renouveler la compréhension de l'organisation des tombes individuelles et multiples.

L'étude des données issues du sondage 3 met en évidence une gestion pragmatique de l'espace sépulcral, sans distinction apparente dans la répartition des sépultures. L'ensemble des informations stratigraphiques et anthropologiques contribue à documenter plusieurs aspects du fonctionnement du cimetière probablement de statut laïc.

Cependant, de nombreuses interrogations demeurent quant aux dynamiques funéraires et sociales associées au cimetière lié à l'église des Cordeliers de l'Observance. L'organisation générale de l'aire funéraire, son statut (laïc ou paroissial), sa durée d'utilisation et la composition de la population inhumée restent à préciser. Il convient également d'évaluer l'évolution des pratiques d'inhumation au cours du temps et l'impact éventuel des événements affectant l'église et le couvent sur l'usage du cimetière.



4.5. Étude des enduits peints (N. Manzoni)

Au total, trente-trois fragments (représentant environ 670 cm² de surface peinte) ont été découverts parmi trois couches (US 1008, 1010 et 414) dans deux sondages (sondage 2 et 4.1.).

Sondage 2

L'écrasante majorité du corpus est issue du sondage 2 : trente-deux fragments (650 cm²). Ils proviennent de deux couches de colluvions (US 1008 et US 1010) dont un certain nombre de preuves ont permis, pendant l'étude, de les considérer conjointement.

Ensemble 1 (M1008E1 et M1010E4)

Un premier ensemble se distingue par sept fragments représentés par les lots M1008E1 et M1010E4. Ils présentent quelques altérations sur leur surface picturale (pigments estompés) et leur décor se limite à des aplats noir ou rouge ocre (cf. fragments 1 et 2, Pl. 83). La caractéristique principale permettant de lier les deux lots ensemble reste leur support de mortier. La couche de finition (a) est épaisse de 8 mm et présente une matrice de chaux blanche ainsi qu'un granulat fin de texture sableuse parmi lesquels se distinguent des monocristaux de calcite/quartzite. La couche de préparation (b) est quant à elle plus épaisse, 17 mm, de couleur beige et présente une forte densité de granulats de texture sablo-gravillonneuse ainsi que quelques nodules de chaux (cf. tranche du fragment 1, Pl. 83).

La présence de monocristaux de calcite/quartzite dans la couche de finition (a) est régulièrement attestée en Gaule romaine : une peinture sur trois retrouvée en Gaule contiendrait de la calcite dans sa couche de finition (Coutelas 2009 : 110). La présence de calcite, souvent comparée à la « poudre de marbre » décrite par Vitruve permet d'apporter de l'éclat à la surface picturale (Coutelas 2009 : 110), révélant l'intérêt et le soin porté au décor. Le décor ne présente malheureusement pas assez d'éléments pour en comprendre la structure, et encore moins d'affiner la datation au-delà de l'attribution générique à la période romaine. Néanmoins, l'épaisseur de la couche de finition (a) peut être un indice de précocité, dont quelques fragments issus de quelques sites sur la colline de Fourvière tendent à confirmer la datation augustéenne⁴¹.

Ensemble 2 (M1008E2 et M1010E5)

Un deuxième ensemble est défini par treize fragments (265 cm²) provenant des lots (M1008E2 et M1010E5). Leur support de mortier constitue l'élément discriminant principal pour regrouper ensemble les fragments issus du même décor (cf. tranche du fragment 4, Pl. 83). Ici, la couche de finition (a) mesure 6 mm d'épaisseur et est constituée d'une matrice blanche mêlée à des granulats de texture sableuse ainsi qu'à des monocristaux de calcite/quartzite. La couche de préparation (b) est épaisse de 11 mm et présente une matrice beige claire liée à un granulat de texture sablo-gravillonneuse ; se distinguent également quelques nodules de chaux et des coquilles (*bithynia tentaculata*). La première couche préparatoire appliquée sur le mur (c) n'est préservée que sur 4 mm d'épaisseur. Elle présente une matrice beige foncée liée à un granulat de texture sablo-gravillonneuse : le ratio entre ces deux composants semble s'approcher d'un tiers pour la matrice contre deux tiers pour le granulat. Là encore, quelques nodules de chaux ainsi que des coquilles (*bithynia tentaculata*) sont présents.

41. Information orale de B. Clément (Université de Franche-Comté).



Comme pour l'ensemble précédent, la présence des monocristaux de calcite/quartzite révèle l'intérêt et le soin porté au décor. Relativement nombreuses, les coquilles de *bithynia tentaculata* renseignent sur l'origine fluviatile du dégraissant utilisé : les rivages de la Saône semblent être le gisement le plus probable⁴².

La surface picturale présente quelques indices pour appréhender le décor. Tout comme le premier ensemble, il faut reconnaître un aplat rouge ocre sans indice d'élément structurant ou figuratif (cf. fragment 4, **PL. 83**). Un aplat noir/gris sombre avec un mouchetis tricolore (rouge, vert et blanc) marque également la paroi (cf. fragment 3, **PL. 83**). D'un point de vue technique, il est possible d'affirmer qu'après avoir peint le fond, les mouchetis rouges étaient les premiers à être appliqués, suivis des verts puis des blancs.

La présence de ces mouchetis permet de restituer une plinthe mouchetée, élément récurrent dans la peinture gallo-romaine. La présence de trois couleurs pour les mouchetis n'est pas étonnant : ces couleurs, très communes, devaient également avoir été à l'usage sur le reste de la paroi. En effet, le rouge se retrouve également sur la paroi, et pourrait trouver sa place en zone médiane, sur des panneaux ou inter-panneaux. En l'état, hormis la zone inférieure dotée d'une plinthe mouchetée, il est impossible d'être affirmatif sur l'organisation du décor. L'utilisation de couleurs communes, la plinthe mouchetée et l'aplat rouge ocre ne permettent pas non plus de lui attribuer une datation précise.

En outre, deux fragments présentent un angle (environ 145°) suggérant l'existence d'une ouverture, vraisemblablement à embrasure (cf. fragments 5 et 6, **PL. 83**). À quatre centimètres d'un des angles, un retour de paroi est perceptible, indiquant dès lors l'angle d'un mur. De fait, les enduits peints fragmentaires renseignent sur l'existence d'une architecture dont plus rien ne subsiste.

Ensemble 3 (M1008E3 et M1010E6)

Un dernier ensemble est représenté par dix-sept fragments (260 cm²) témoignant d'un aplat gris (noir estompé ?) pour décor (cf. fragment 7, **PL. 83**). Le support de mortier est différent des précédents (cf. tranche du fragment 7, **PL. 83**) : la couche de finition (a) est épaisse de 2 mm avec une matrice blanche, un granulat de texture sableuse et des traces de calcite/quartzite, tandis que la couche de préparation (b) voit son épaisseur varier entre 9 et 16 mm et se caractérise par une matrice beige, un granulat de texture sablo-gravillonneuse, quelques nodules de chaux ainsi que les mêmes coquilles (*bithynia tentaculata*) que celles de l'ensemble précédent.

Sondage 4.1

Un seul fragment a été retrouvé dans ce sondage, plus précisément dans la couche de colluvion US 414 (M414E7). Son support de mortier est semblable à celui décrit précédemment (M1008E2 et M1010E5), à l'exception de l'absence de coquilles de *bithynia tentaculata*. Le décor n'est révélé que par un simple aplat rouge ocre. La similarité avec les fragments de l'ensemble 2 (M1008E2 et M1010E5) suggère le rapprochement, mais l'éloignement géographique invite à la prudence.

Conclusion

Les informations décelées parmi les fragments d'enduits peints ne permettent pas une compréhension précise des schémas décoratifs et de leur datation. Il est néanmoins possible de déterminer au moins

⁴². Information orale de S. Gaillot (DAVL).



trois décors distincts dans le sondage 2, et un supplémentaire pour le sondage 4. L'utilisation de couleurs communes, les aplats et la plinthe mouchetée laissent penser à un décor classique dont l'attribution avec précision à un édifice particulier est impossible. La composition des mortiers renseigne également sur l'approvisionnement en matières premières. La présence d'ouverture est également à souligner.



4.6. Étude archéozoologique (A. Creuzieux)

Méthodologie

La diagnose des ossements a été réalisée par anatomie comparée et grâce à des articles et des ouvrages de référence (Barone 1966), (Schmid 1972), ainsi que grâce à la collection de référence « Zoa » du DAVL (Creuzieux, Hofmann 2019). Les données ont été saisies dans la base de données OGAIA du DAVL (Creuzieux, Hofmann 2020). le nombre total de restes, déterminés et indéterminés, est noté NRt, et le nombre de restes déterminés est noté NRd.

Données générales

Le diagnostic du 3 quai Chauveau a livré 93 fragments osseux, dont 48 ont pu faire l'objet d'une diagnose complète, soit 52 %. Ce faible chiffre s'explique par la fragmentation assez marquée de certains contextes, notamment l'US 3011 qui a livré un grand nombre de petits fragments.

Le sondage 1 contient un seul fragment (US 1008). Le sondage 2 en a livré 31 pour 6 US distinctes. Le sondage 3 est celui qui contient le plus de mobilier avec 54 fragments répartis dans 4 US. Enfin, une US du sondage 4 (US 408) a livré 7 ossements.

Par période, les trois niveaux antiques (US 1008, US 2009 et US 2026) contiennent 5 fragments et sont des déchets de consommation. La période moderne avec 8 contextes contient 87 restes, soit la très grande majorité des lots mis au jour. Enfin, les niveaux XIX^e-XX^e ont livré 1 fragment de capriné, probablement également un déchet de consommation.

		Antiquité		Période moderne		Période contemporaine	
		NRd	% NRd	NRd	% NRd	NRd	% NRd
Porc	<i>Sus domesticus</i>	3	75	3	7,0	1	100
Caprinés	<i>Ovis / Capra</i>			10	23,3		
Boeuf	<i>Bos taurus</i>	1	25	11	25,6		
Equidé	<i>Equus sp.</i>			15	34,9		
Chevreuril	<i>Capreolus capreolus</i>			1	2,3		
Avifaune				1	2,3		
Malacofaune				2	4,7		
TOTAL NR déterminés		4	100	43	100	1	100
Mammifère de grande taille				35			
Mammifères de petite taille		1		9			
NR TOTAL		5		87		1	

Fig. 6 – Tableau spectre faunique général par période

Le spectre faunique de la période moderne met en évidence des déchets de consommation, centrés sur les caprinés et les bovins. La présence non négligeable d'équidés est la conséquence des ossements de l'US 2003 dans le sondage 2. Ces restes datés de la fin XV^e-XVI^e siècle sont des témoins d'une carcasse remaniée ou éventuellement d'un individu exploité. En l'absence de traces sur les ossements, il est difficile de statuer entre ces deux hypothèses.



5. SYNTHÈSE

Le diagnostic archéologique réalisé au 3 quai Chauveau (Lyon 9^e), situé sur la rive droite de la Saône, en contrebas du défilé de Pierre Scize au sud, de la montée de l'Observance à l'ouest et du fort de Vaise au nord (PL. 1), a livré une stratigraphie riche. Les quatre sondages réalisés, d'une profondeur respective de 2,73 ; 2,66 ; 1,70 et 2,56 m, ont révélé une succession d'indices d'occupation et de vestiges s'échelonnant de la Protohistoire (phase 1) à la période contemporaine (phase 4), en passant par l'Antiquité (phase 2) et la période moderne (phase 3), sans qu'aucune occupation médiévale n'ait été identifiée. Les niveaux les plus anciens témoignent d'indices de fréquentation attribuables à la Protohistoire ancienne (sondage 1) puis à l'Antiquité (sondages 1 à 4), traduisant une occupation relativement diffuse. La majorité des vestiges mis au jour se rattache toutefois à la période moderne, entre la fin du XV^e et la fin du XVIII^e siècle, et correspond notamment à des maçonneries et structures associées à l'ancien couvent des Cordeliers de l'Observance, à l'église Notre-Dame-des-Anges et à son cimetière. L'occupation se poursuit durant la période contemporaine, de la fin du XVIII^e siècle à nos jours, et est caractérisée par les vestiges des Grandes Écuries de l'École vétérinaire. La densité des vestiges apparaît toutefois variable selon les sondages. Il convient enfin de signaler un biais : les sondages n'ayant pas atteint les niveaux géologiques, la lecture stratigraphique du site demeure partielle, ce qui a pu conduire à la non-identification de certaines occupations déjà reconnues lors d'opérations antérieures.⁴³ Ces observations contribuent néanmoins à restituer partiellement l'évolution de l'occupation humaine du secteur sur plus de deux millénaires (PL. 28 et 29).

5.1. Phase 1 : les indices d'une présence protohistoriques

La phase 1 n'a été observée qu'au sein du sondage 1. La faible densité et le caractère peu structuré des vestiges n'ont pas permis d'établir une subdivision plus fine.

Au nord-ouest de la cour des « platanes », dans le sondage 1, la phase 1 se résume à de simples indices de fréquentation attribuables à la Protohistoire ancienne. Il convient toutefois d'en nuancer la portée, ces données se limitant à la présence de quelques tessons de céramique découverts au sein d'un niveau de colluvion (US 1011, PL. 31, 32 et 34) localisé en contrebas de la montée de l'Observance.

Ces vestiges ne constituent donc pas la preuve d'une occupation *in situ* datée de cette période, mais plutôt des indices d'une occupation située en amont, à l'ouest du sondage, dont certains éléments auraient été charriés par des dynamiques de pente.

5.2. Phase 2 : l'occupation antique

La phase 2 a été reconnue dans l'ensemble des sondages et de leurs sondages complémentaires. À l'instar de la phase 1, la faible densité et le caractère peu structuré des vestiges n'ont pas permis d'établir une subdivision plus fine.

Dans le sondage 1, la seule maçonnerie potentiellement associable à cette phase est le mur MR 1020 (PL. 30, 32 et 36). La datation de ce mur demeure incertaine en raison de relations stratigraphiques perturbées, mais les observations effectuées tendent à privilégier une attribution à la période antique.

43. Voir le Contexte archéologique.

Il est recouvert par l'US 1017 (PL. 31, 32, 34 et 36) comprenant une monnaie de Claude II le Gothique, datée de 269. Il fait ensuite l'objet d'une récupération (TR 1022, PL. 30 et 32) avant d'être scellé par un niveau de colluvion contenant du mobilier antique (US 1016, PL. 29, 30, 31 et 34).

Au sud-est de la cour des « platanes », dans le sondage 2, la phase 1 a été identifiée grâce à la présence d'un niveau d'alluvion de la Saône (US 2022, PL. 42). Il est recouvert d'une colluvion contenant de la céramique antique (US 2010, PL. 42) puis est recoupé par une structure en creux comblée de blocs de gneiss (F 2025, PL. 42), elle-même recouverte par un niveau de remblai (US 2009, PL. 42).

Au centre-est de la cour « carrée », au sud de l'emprise prescrite, dans le sondage 3, huit niveaux ont été attribués à la phase 2. Il s'agit de deux colluvions (US 3112 et 3111, PL. 48, 49 et 50), recouvertes par une potentielle alluvion de la Saône (US 3110, PL. 48, 49 et 50). Cette dernière est elle-même recouverte par un niveau d'assainissement constitué de nombreux blocs de gneiss mêlés à du mobilier antique (US 3078, PL. 48, 49, 50 et 53), puis par deux colluvions successives (US 3113 et 3105, PL. 48, 49 et 50). Le tout est scellé par deux remblais (US 3104 et 3109, PL. 48 et 50).

Au sud-ouest de la cour « carrée », dans le sondage 4, une succession de six colluvions (US 414, 415, 416, 417, 418 et 419, PL. 80 et 81), dont plusieurs contiennent du mobilier antique, ont été attribuées à la phase 2.

La phase 2 est dominée par des dynamiques colluviales et, plus ponctuellement, alluviales, intégrant du mobilier daté de l'époque romaine. Ces dépôts témoignent d'apports de matériaux provenant de niveaux de démolition et d'occupations antiques situés en amont. Ils sont déplacés par des processus de pente, plutôt que d'appartenir à une occupation *in situ*. Dans l'ensemble, les niveaux antiques ont livré des fragments de mortier, d'enduits peints, de TCA, de céramique, de faune et, plus ponctuellement, des éléments de lapidaire antique. Ils suggèrent l'existence à proximité d'édifices antiques élaborés. Les vestiges antiques reconnus apparaissent peu abondants au regard des découvertes réalisées lors des fouilles menées par A. Audin (1951, PL. 15) et C. Becker (1989, PL. 21 et 22) au sud-est, ainsi que par B. Mandy (1983 et 1984, PL. 17, 18, 19 et 20) à l'ouest. Dans ces secteurs, des constructions antiques d'ampleur ont été mises au jour, telles que des édifices privés et/ou thermaux luxueux et un mur de soutènement. Cette différence s'explique en grande partie par la profondeur limitée des sondages, qui n'a pas permis d'atteindre les niveaux d'occupation antiques, situés à des cotes plus basses.

5.3. Phase 3 : l'occupation moderne - la fondation du couvent des Cordeliers de l'Observance et de l'église Notre-Dame-des-Anges

Les vestiges de l'époque moderne (phase 3), identifiés dans les sondages 1, 2, 3 et 4, apportent des éléments nouveaux qui corroborent les données cartographiques (PL. 24 et 26) et les sources écrites relatives à l'occupation du secteur entre la fin du XV^e et la fin du XVIII^e siècle.

À l'époque moderne, le site présente une organisation spatiale contrastée, reflétant des dynamiques d'occupation différenciées entre les secteurs nord (cour des « Platanes ») et sud (cour « Carrée »). La cour « Carrée » est occupée de manière continue par le couvent des Cordeliers de l'Observance, son église et son cimetière, entre la fin du XV^e et la fin du XVIII^e siècle. Cette occupation, documentée par les sources cartographiques anciennes (plan scénographique de 1544, PL. 8a ; plan géométral de 1789, PL. 24), se matérialise archéologiquement par des murs (sondage 3 et 4), ainsi que par un espace sépul-



cral (sondage 3). À l'inverse, la cour des « Platanes », se caractérise par la présence d'espaces ouverts à vocation agricole ou horticole (sondages 1 et 2).

5.3.1. Phase 3.1 : fin XV^e – XVI^e siècle – l'implantation du couvent et de son église

La phase 3.1 a été observée dans l'ensemble des sondages.

Dans le sondage 1, elle se matérialise par un niveau de colluvion (US 1009, **PL. 31, 32 et 35**) ainsi que par un mur parcellaire, récupéré pendant la phase contemporaine (TR 1012, **PL. 30, 34 et 38**). Dans le sondage 2, elle est représentée par deux colluvions (US 2004 et 2003, **PL. 42 et 43**) ainsi qu'une fosse (FS 2008, **PL. 44**). Cette phase correspond à la présence d'un parcellaire moderne de type agricole ou horticole. Il est attesté sur les plans anciens (plan scénographique de 1544, **PL. 8a** ; plan géométral de 1789, **PL. 24**) et est probablement lié avec les tènements religieux alentours. Ce secteur apparaît donc en marge des zones bâties, au sein d'un paysage semi-ouvert à vocation agricole.

Dans les sondages 3 et 4, une succession de remblais, interprétés comme du nivellement et/ou des niveaux de chantier, est associée à la construction des édifices à partir de la fin du XV^e siècle au plus tôt. Les maçonneries repérées sont : le contrefort de l'église (MA 3038/3040, **PL. 47, 51, 52 et 55**), le mur correspondant à la façade nord de l'église (MR 3004/3022, **PL. 47, 48, 51, 52 et 56**), le mur délimitant l'espace du couvent de celui du cimetière (MR 3009/3037, **PL. 47, 50, 51, 52 et 58**), ainsi que les murs appartenant aux bâtiments conventuels (MR 3014, **PL. 47, 50, 52 et 60** ; MR 412/3016, **PL. 79, 81 et 83** ; MR 407, **PL. 79, 80 et 85** ; MR 409, **PL. 79, 80 et 84**, MR 411, **PL. 79, 80 et 83**). Ils attestent de l'existence d'un ensemble architectural cohérent, à vocation religieuse, organisé autour de l'église Notre-Dame-des-Anges. Les deux bâtiments sont identifiables sur les plans anciens (plan scénographique de 1544, **PL. 8a** ; plan géométral de 1789, **PL. 24**). Des interrogations subsistent quant à l'attribution des bâtiments conventuels à une première phase de construction, antérieure à 1562. Cette date correspond à la destruction du couvent et de l'église par les protestants lors des guerres de Religion. Il est possible que ces bâtiments appartiennent à la phase de reconstruction qui a suivi. Aucune trace de destruction correspondant à cet événement n'a été identifiée.

La phase 3.1 se distingue par la présence de niveaux de colluvions, liés notamment à des jardins. Elle inclut également des remblais et des niveaux de chantier. Ces derniers sont antérieurs ou contemporains à l'installation du couvent des Cordeliers de l'Observance et de l'église Notre-Dame-des-Anges, fondés sous l'impulsion de Charles VIII en 1492-1493.

5.3.2. Phase 3.2 : fin XVI^e – fin XVIII^e siècle

La phase 3.2 n'a été observée qu'au sein du sondage 3.

Elle documente un espace funéraire associé au couvent des Cordeliers de l'Observance et à l'église Notre-Dame-des-Anges datés entre la fin du XV^e et la fin du XVIII^e siècle. Seule une petite surface de ce cimetière (environ 23,5 m²) a été mise au jour dans le quart nord-est du sondage. Seize sépultures et deux fosses y ont été repérées.

À ce stade, trois états d'occupation ont été identifiés. L'état 1 correspond à six inhumations (**PL. 47** ; SP 3023, **PL. 63** ; 3048, **PL. 62** ; 3057, **PL. 49** ; 3064, **PL. 61** ; 3070, **PL. 62** et 3075, **PL. 61**). Elles sont orientées majoritairement est-ouest. Deux sépultures (SP 3023 et 3048) renferment du mobilier daté entre le XVI^e et le XVIII^e siècle tandis qu'une autre (SP 3075) a été datée par ¹⁴C entre la seconde moitié du



XVII^e et la seconde moitié du XVIII^e siècle. L'état 2 correspond à huit inhumations (PL. 47 ; SP 3008, PL. 65 ; 3010, PL. 67 ; 3017, PL. 66 ; 3018, PL. 66 ; 3045, PL. 64 ; 3060, PL. 68 ; 3067 PL. 67 et 3099, PL. 50) et deux fosses indéterminées (FS 3106 et 3129, PL. 50). Elles s'implantent dans le même encaissant que l'état 1 (US 3093/3108, PL. 48, 49 et 50). L'état 2 traduit la première restructuration identifiée de l'espace sépulcral, marquée par une orientation nord-sud des sépultures et une légère augmentation du nombre d'inhumations. Trois sépultures (SP 3010, 3018 et 3099, PL. 65 et 67) renferment du mobilier daté entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. L'état 3, plus récent, se manifeste par un nouvel encaissant (US 3092, PL. 52) accueillant deux sépultures (SP 3005 et 3083, PL. 47 et 69). L'une d'entre-elle (SP 3005) a été datée par ¹⁴C entre la seconde moitié du XVII^e et la seconde moitié du XVIII^e siècle. Leur orientation est-ouest traduit une nouvelle réorganisation de l'espace. Le four FR 3012 (PL. 47, 52, 70, 71, 72, 73 et 74) et la maçonnerie associée MA 3013 (PL. 47, 52, 70, 75 et 76), sont datés au plus tôt de la seconde moitié du XVII^e siècle. Ils témoignent d'une installation semi-enterrée à usage mal identifié, intégrée au bâti conventuel, visible sur le plan de 1789 (PL. 24).

Ces résultats confirment l'existence d'un cimetière organisé et utilisé durant la période moderne entre la fin du XV^e siècle, au plus tôt, et la fin du XVIII^e siècle. Il est documenté par les plans anciens (plan scénographique de 1544, PL. 8a ; plan géométral de 1789, PL. 24) mais est absent des sources textuelles. La présence d'individus adultes et immatures suggère un cimetière mixte, laïc et conventuel. Une fouille permettrait de préciser sa genèse, son fonctionnement, les états successifs d'occupation, le statut et l'origine des individus inhumés ainsi que les relations avec le couvent attenant.

5.4. Phase 4 : l'occupation contemporaine

Les vestiges de la période contemporaine (phase 4) ont été identifiés dans l'ensemble des sondages. Ils témoignent d'un réaménagement majeur de la cour des « platanes » et de la cour « carrée » entre la fin du XVIII^e et le courant du XIX^e siècle.

5.4.1. Phase 4.1 : fin XVIII^e – milieu XIX^e siècle

La phase 4.1 a été observée dans l'ensemble des sondages.

Dans le sondage 1, elle se manifeste par la destruction du parcellaire de l'époque moderne (phase 3). Elle est attestée par une tranchée de récupération d'un mur (TR 1012, PL. 30, 34 et 38) figurant sur le plan géométral de 1789 (PL. 24). Cette opération est rapidement suivie par la fondation des Grandes Écuries (MR 1004, PL. 30, 31, 35 et 39; MR 1006, PL. 30, 33, 40) de l'École vétérinaire au cours de la première moitié du XIX^e siècle (PL. 25).

Dans le sondage 2, elle est matérialisée par un drain comblé de TCA moderne (DR 2005, PL. 41, 42 et 46), un remblai (US 2016, PL. 42 et 43) et une fosse détritique (FS 2015, PL. 41, 42, 44 et 45) contenant notamment des restes humains. Ces restes suggèrent une interaction avec l'espace funéraire du sondage 3 au sud, au moment de sa destruction.

Dans le sondage 3, la phase 4.1 correspond à la destruction progressive des bâtiments du couvent, de l'église attenante et du cimetière. Cette séquence est identifiable par de nombreux remblais de démolition (US 3011, PL. 70 ; 3074, PL. 49 et 77 ; 3094, PL. 49 ; 3119, PL. 48 et 49 et 3128, PL. 50) recouvrant l'arase des maçonneries (MR 3004/3022, 3009/3037, 3014 et 3016) ainsi que le four (FR 3012). Un de ces remblais (US 3011) a livré de la céramique datée du XIX^e siècle ainsi qu'un bouton d'infanterie



révolutionnaire daté entre 1792 et 1793 (M-3011-I-6). Ce mobilier permet de situer ces destructions dans un contexte postrévolutionnaire. L'ensemble est recouvert par un remblai (US 3003, **PL. 48 et 50**) contenant de la céramique contemporaine et des restes humains issus de la destruction de plusieurs sépultures.

Dans le sondage 4, la phase 4.1 se manifeste par trois niveaux de remblais de démolition successifs (US 403, 404 et 406, **PL. 80 et 81**) recouvrant l'arase des maçonneries (MR 407, 409, 411, 3016/412).

La phase 4.1 illustre un processus de destruction progressif de l'espace agricole/horticole au nord de l'emprise (sondage 1 et 2), ainsi que du complexe conventuel, de l'église et du cimetière au sud (sondage 3 et 4). Cette destruction se fait au profit de l'implantation progressive de l'École vétérinaire à partir de 1796 (Privat-Savigny *et al.* 2011 : 55). Les sources textuelles situent l'achèvement de cette destruction en 1846 (Béghain, Kneubuhler 2015 : 80-82).

5.4.2. Phase 4.2 : milieu XIX^e - XX^e siècle

La phase 4.2 n'a été observée que dans les sondages 1, 2 et 3.

Elle se manifeste dans le sondage 1 par la présence d'un remblai (US 1003, **PL. 31 et 35**) consécutif à l'arasement des Grandes Écuries (MR 1004 et 1006), suivi de la récupération (TR 1018, **PL. 31**) d'un de ces murs (MR 1004). Dans le sondage 2, elle est matérialisée par trois remblais successifs (US 2013, 2017 et 2018, **PL. 42 et 43**) dont l'un scelle l'ensemble du sondage (US 2013), ainsi que par une structure en creux mal caractérisée (F 2019, **PL. 41, 43 et 46**). Enfin, dans le sondage 3, elle est caractérisée par un remblai (US 3114, **PL. 50**) ainsi que deux fosses contemporaines (FS 3019, **PL. 47, 49, 50, 52 et 77** ; FS 3126, **PL. 47, 49, 52, 77 et 78**).

La phase 4.2 met en évidence des activités liées aux transformations du secteur entre le milieu du XIX^e et le courant du XX^e siècle.

5.4.3. Phase 4.3 : XXI^e siècle

La phase 4.3 est présente dans l'ensemble des sondages. Elle est essentiellement matérialisée par l'implantation de réseaux contemporains suivis par l'installation d'un niveau de préparation et enfin de l'enrobé actuel.

5.5. Conclusion

Le diagnostic réalisé au 3 quai Chauveau (Lyon 9^{ème}) a livré des données inédites sur l'occupation d'un secteur compris entre les berges de la Saône à l'est et la montée de l'Observance à l'ouest. Ces résultats contribuent à documenter plus de deux millénaires d'histoire urbaine, tout en éclairant l'évolution du secteur de l'Observance parallèlement au développement de la ville de Lyon.

Ces découvertes viennent enrichir significativement les connaissances sur l'occupation du secteur, en particulier pour la période moderne. Parmi les opérations archéologiques antérieures, on peut citer les suivantes. Entre 1843 et 1847, A. Comarmond fait état de plusieurs découvertes fortuites à proximité de l'actuel bâtiment Isère et de l'ancienne église. Ces observations concernent notamment des mosaïques, des éléments lapidaires et statuariques antiques, ainsi que des sépultures de la période mérovingienne (Ducourthial 2022 : 6). À l'est de l'emprise, les fouilles conduites par A. Audin sous l'actuel CEMA-



GREF ont mis en évidence des vestiges antiques interprétés comme un établissement thermal luxueux. L'auteur signale également, à environ 15 m au nord, la présence d'un bassin alimenté par une source (Audin 1951). Au nord de l'emprise, R. Martin mentionne la découverte d'une urne funéraire dans le parc de l'École vétérinaire (Ducourthial 2022 : 40). Dans ce même secteur, à l'occasion d'un sondage, F. Poplin identifie deux sépultures mérovingiennes (un individu adulte inhumé en cercueil et une sépulture d'enfant en « cyste ») implantées dans des remblais antiques à une profondeur de 3,60 m. Il signale par ailleurs, à 5 m de profondeur, la présence de deux tessons de céramique protohistorique associés à des traces de feu. Parallèlement, lors de travaux d'adduction d'eau le long des berges, une « industrie verrière » est attestée (Ducourthial 2022 : 40). À l'ouest de l'emprise, sous les bâtiments du conservatoire, un diagnostic suivi d'une fouille, réalisés par B. Mandy ont révélé une occupation romaine structurée. Elle est matérialisée par un long mur de soutènement parallèle à la pente et une structure à degrés s'enfonçant vers l'ouest dont les parois latérales sont pourvues de niches, ainsi que par des caniveaux et un puits. Ces investigations ont également mis en évidence des sépultures paléochrétiennes ainsi que des aménagements d'époques moderne et contemporaine (Mandy 1984). Enfin, la fouille dirigée par C. Becker sous l'extension du CEMAGREF a documenté des vestiges antiques liés à un bassin (sol en *terrazzo*, alandier, caniveaux), en relation avec les structures décrites par A. Audin en 1951. Elle a également révélé des murs en pierres sèches, antérieurs aux fondations de l'église des Cordeliers ainsi qu'une sépulture. Ces vestiges peuvent potentiellement être rattachés à l'Hôpital des Deux-Amants, très mal documenté mais attesté dans les textes anciens dès 1176 (Ducourthial 2022 : 52-56).

Les vestiges mis au jour lors du présent diagnostic apparaissent à des altitudes relativement élevées, comprises entre 167,00 et 169,14 m NGF. Leur profondeur sous le niveau de sol actuel varie entre 0,22 et 0,75 m. Le terrain naturel, au sens de non anthropique, n'a pas été observé. La stratigraphie, dont l'épaisseur varie entre 1,48 et 2,33 m, pour une moyenne de 1,92 m, témoigne d'une accumulation sédimentaire conséquente associée à de fortes dynamiques colluviales ainsi qu'une forte densité d'occupations. Ces éléments, ainsi que les découvertes mentionnées antérieurement, laissent envisager l'existence de niveaux stratigraphiques plus profonds, susceptibles de correspondre à des phases d'occupation antiques, voire antérieures.

La superficie limitée des sondages (116 m², correspondant à 3,22 % de l'emprise prescrite de 3600 m²) résulte de contraintes liées au maintien de la circulation des véhicules et des piétons, des accès pompiers et des places de stationnement PMR ainsi qu'à la densité des aménagements contemporains de type bâtiments, réseaux en activités et arbres.

Le mobilier céramique s'est avéré relativement rare. Néanmoins, il a permis de proposer une fourchette chronologique large, allant de la Protohistoire ancienne à l'époque contemporaine. Aucune trace d'activités artisanales liées à la production de céramique n'a été identifiée quelle que soit l'époque. Le mobilier lapidaire et les enduits peints présentent un intérêt limité. Néanmoins, ils constituent des indices de la présence d'un ou plusieurs édifices de statut relativement privilégié dans le secteur. La faune n'a livré qu'un nombre restreint de restes et ne constitue donc pas un axe majeur. Le mobilier d'*instrumentum* s'est révélé inexistant en ce qui concerne la Protohistoire et l'Antiquité. Toutefois, ce n'est pas le cas pour les périodes modernes et contemporaines. Bien qu'il n'ait livré aucune information sur les modes de vie ou les pratiques économiques, il a permis de dater la fréquentation du cimetière ainsi que son abandon. Cette rareté s'explique sans doute par l'emprise restreinte des zones explorées tant verticalement qu'horizontalement. Elle s'explique également par la nature des contextes de découverte,



à savoir des sépultures modernes. Ces dernières livrent généralement peu de mobilier de ce type pour ces périodes. Elle n'exclut pas la présence de niveaux plus riches et mieux conservés en profondeur et en périphérie des sondages. La densité des occupations antiques découvertes lors des opérations plus anciennes, suggère qu'une fouille plus étendue livrerait un mobilier d'*instrumentum* antique plus abondant et varié. L'étude anthropologique a quant à elle mis en évidence un espace sépulcral moderne se développant dans le quart nord-est de la cour « carrée ». Son étendue réelle, estimée à 312 m² d'après les plans anciens, dont 260 m² seraient conservés et concernés par le projet d'aménagement, excède largement la surface explorée lors de l'intervention, laquelle se limite à environ 20 m². Sur la base des estimations du nombre d'individus par mètre carré, l'effectif total pourrait atteindre environ 1014 individus pour l'ensemble de l'emprise supposée, et près de 845 individus pour la seule surface susceptible d'être affectée par le projet ⁴⁴. De plus les diverses mentions de découvertes anciennes de sépultures mérovingiennes et paléochrétiennes, suggèrent qu'une fouille plus étendue pourrait en livrer d'avantage.

Les données issues du diagnostic, confrontées aux découvertes anciennes, mettent en évidence le potentiel scientifique élevé du site, notamment en ce qui concerne le développement urbain de Lyon. Le secteur des berges de la Saône demeure en effet peu documenté par des opérations archéologiques récentes. Une fouille plus approfondie permettrait d'atteindre les niveaux d'occupation les plus anciens et le terrain naturel. Elle aiderait à préciser la chronologie des phases antiques. Elle permettrait aussi d'en affiner la fonction et l'organisation spatiale au sein de la trame urbaine. Elle contribuerait enfin à mieux comprendre les dynamiques de déprise et de réoccupation entre la fin de l'Antiquité et l'époque contemporaine. L'absence de vestiges médiévaux ne doit pas être interprétée à ce stade comme une preuve d'absence d'occupation. Aucune trace de l'Hôpital des Deux-Amants n'a été mise en évidence lors du diagnostic. Toutefois, une fouille permettrait éventuellement de reconnaître des vestiges liés cet édifice. Celui-ci est attesté à la fois par les textes entre la fin du XII^e et la fin du XV^e siècle, ainsi que par la fouille de C. Becker en 1988. Le site présente par ailleurs un intérêt particulier pour l'identification et la caractérisation d'un cimetière moderne jusqu'ici non documenté archéologiquement. Cet intérêt réside dans la détermination de son statut : laïc, conventuel ou mixte. Il porte également sur son insertion au sein du complexe conventuel et de la trame urbaine locale. Les séquences sédimentaires reconnues offrent aussi un potentiel important. Elles permettent d'envisager la reconstitution de l'évolution géomorphologique du secteur et contribuent à l'étude des interactions entre dynamiques colluviales, fluviales et occupations humaines.

Les enjeux mis en évidence par ce diagnostic s'inscrivent pleinement dans les priorités définies par la programmation 2023 du CNRA. Elles concernent le phénomène urbain de l'âge du Fer à l'époque contemporaine (Ministère de la Culture 2024 : 82-93). Elles portent également sur les pratiques rituelles liées aux lieux de culte, aux espaces funéraires et à d'autres formes d'expression, du Néolithique à l'époque contemporaine (Ministère de la Culture 2024 : 112-127). Enfin, Elles s'intéressent aux lieux de pouvoir des périodes médiévale et moderne (Ministère de la Culture 2024 : 146-157).

⁴⁴. Voir 7.1. Estimation du volume et de la densité d'individus représentés dans le sous-sol de l'ancien cimetière de l'église des Cordeliers de l'Observance (A. Saintlo)



6. BIBLIOGRAPHIE

Ardouin et al. 2020

ARDOUIN S. (dir.), BOUCHEZ I., TASTAVIN A., *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu, Lyon 2^e, Tranche 6, cour de la Pharmacie*, Rapport de fouille d'archéologie préventive, Lyon : SAVL, DRAC-SRA Auvergne-Rhône-Alpes.

Audin 1951

AUDIN A., *École Vétérinaire, 2 quai Chauveau, Lyon 9^e, Fonds Audin*, II 063 008, Rapport de fouille, Lyon.

Audin 1964

AUDIN A., *Essai sur la topographie de Lugdunum*, 3^e édition, Lyon : Audin.

Baron 1841

BARON A., *Histoire des inondations du Rhône et de la Saône depuis leur source jusqu'à leur embouchure en l'année 1840*, Lyon : Dumoulin, Ronet et Sibuet.

Barone 1966

BARONE R., *Anatomie comparée des mammifères domestiques. 1 : Ostéologie*, s.l. : École nationale vétérinaire, Laboratoire d'anatomie, coll. « Anatomie comparée des mammifères domestiques ».

Bégain, Kneubuhler 2015

BÉGAIN P., KNEUBUHLER M., *La perte et la mémoire: vandalisme, sentiment et conscience du patrimoine à Lyon*, Lyon : Editions Fages.

Bernot 2007

BERNOT E. (dir.), *La cure de Saint-Georges, place François Bertras, Lyon 5^e*, Rapport de fouilles archéologiques préventives, Lyon : SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes.

Bernot 2025

E. BERNOT (dir.), *Parking Saint-Antoine Place d'Albon – quai Saint-Antoine, Lyon 2^e, rapport de fouille d'archéologie préventive*, Rapport de fouille archéologique préventive, Lyon : SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes.

Bertran et al. 1998

BERTRAN P., FABRE L., FRANC O., LIMONDIN-LOZOUET N., THIÉBAULT S., « Évolution d'un versant au cours de l'Holocène à Vaise (France) », *Géographie physique et Quaternaire*, 52, 1, pp. 69-90.

Bertrand, Robin 2019

BERTRAND E., ROBIN L., « La table verte : la vaisselle d'un dépotoir de la fin de la Renaissance à Lyon (place Abbé Larue, 5^e arr.) », *Revue Archéologique de l'Est*, 67, pp. 351-370.

Biddle 1990

BIDDLE M., *Object and economy in medieval Winchester*, 2, Clarendon Press, Oxford : s.n., coll. « Winchester Studies », 7.

Boucher et al. 1980

BOUCHER S., PERDU G., FEUGÈRE M., *Bronzes antiques du Musée de la Civilisation gallo-romaine à Lyon, II. Instrumentum, Aegyptiaca*, Lyon : Musée de la civilisation gallo-romaine à Lyon.

**Boulestin, Duday 2005**

BOULESTIN B., DUDAY H., « Ethnologie et archéologie de la mort : de l'illusion des références à l'emploi d'un vocabulaire », in MORDANT C., DEPIERRE G. (éd.), *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*. Paris : Éditions du CTHS, Sens : Société archéologique de Sens [en ligne], s.l. : Éditions du CTHS, Sens : Société archéologique de Sens, pp. 17-30, URL : https://www.academia.edu/9153816/Boulestin_B._and_Duday_H._2005_Ethnologie_et_arch%C3%A9ologie_de_la_mort_de_l_illusion_des_r%C3%A9f%C3%A9rences_%C3%A0_l_emploi_d_un_vocabulaire._In_Mordant_C._Depierre_G._dir._Les_pratiques_fun%C3%A9raires_%C3%A0_l_%C3%A2ge_du_Bronze_en_France._Paris_%C3%89ditions_du_CTHS_Sens_Soci%C3%A9t%C3%A9_arch%C3%A9ologie_de_Sens_p._17-30 [lien valide au 26 février 2018]

Bouvard 2015

BOUVARD E. (dir.), *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu, tranche 6, rue Bellecordière, 1 place de l'Hôpital, Lyon 2^e*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Lyon : SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes.

Brulet et al. 2010

BRULET R., VILVORDER F., DELAGE R., *La céramique romaine en Gaule du Nord: dictionnaire des céramiques ; la vaisselle à large diffusion*, Turnhout : Brepols.

Chalabi, Charvolin 1979

CHALABI M.-A., CHARVOLIN M.-R., « L'ancienne École nationale vétérinaire de Lyon », *Bulletin des Musées et Monuments Lyonnais*, 6, 1, p. 209-218.

Champion 1861

CHAMPION M., *Les inondations en France depuis le VI^e siècle jusqu'à nos jours: recherches et documents contenant les relations contemporaines, les actes administratifs, les pièces officielles, etc., de toutes les époques ...*, Google-Books-ID: nTMAAAAQAAJ, s.l. : V. Dalmont.

Charléty 1906

CHARLÉTY S., *Documents relatifs à la vente des biens nationaux (département du Rhône)*, Lyon : Imprimerie Schneider, coll. « Collection des Documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française (publiée par le Ministère de l'Instruction publique) ».

Cherryson et al. 2012

CHERRYSON A., CROSSLAND Z., TARLOW S., *A Fine and Private Place. The archaeology of death and burial in post-medieval Britain and Ireland*, University of Leicester, Leicester : s.n., coll. « Leicester Archaeology Monograph », 22.

Comarmond 1846

COMARMOND A., *Description du musée lapidaire de la ville de Lyon, Épigraphie antique du département du Rhône*, Lyon : F. Dumoulin.

Combe 2007

COMBE C., *La ville endormie ? Le risque d'inondation à Lyon : approche géohistorique et systémique du risque de crue en milieu urbain et périurbain* [en ligne], (s.l., s.n.), URL : <http://www.theses.fr/2007LY020097/document>.

Corpus Inscriptionum Latinarum 1899

CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, INSCRIPTIONES *Trium Galliarum et Germaniarum Latinae* (*inscriptions latines des trois Gaules et de Germanie*), XIII, s.l. : s.n.

**Creuzieux, Hofmann 2019**

CREUZIEUX A., HOFMANN É., "Zoa" : plate-forme archéozoologique de la ville de Lyon [en ligne], s.l. : Carine Carpentier and Rose-Marie Arbogast and Philippe Kuchler, URL : <https://hal-inrap.archives-ouvertes.fr/hal-03082851> [lien valide au 16 juin 2022].

Creuzieux, Hofmann 2020

CREUZIEUX A., HOFMANN É., « OGAIA : Outil de Gestion, d'Analyse et d'illustration en Archéozoologie » [en ligne], URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/MOM/hal-03102578v1> [lien valide au 10 septembre 2021].

de Boissaud 1846

DE BOISSAUD A., *Inscriptions antiques de Lyon*, Lyon : s.n.

Desbat, Lascoux 1999

DESBAT A., LASCOUX J.-P., « Le Rhône et la Saône à Lyon à l'époque romaine : bilan archéologique », in Leveau P. (dir.), *Le Rhône romain. Dynamiques fluviales, dynamiques territoriales*, Paris : CNRS Éditions, coll. « Gallia, 56 », pp. 45-69.

Dilly et al. 1999

DILLY G., PITON D., TRÉPAGNE C., *Du château de Grigny au Siège d'Hesdin*, s.l. : s.n., coll. « Nord-Ouest Archéologie », 10.

Ducourthial 2022

DU COURTHIAL C., *3 quai Chauveau CNSMD Lyon 9^e*, Rapport de diagnostic, Lyon : SAVL, DRAC-DAH Rhône-Alpes.

Ducourthial, Tronchère-Cottet 2021

DU COURTHIAL C., TRONCHÈRE-COTTET H., « L'émergence de la troisième dimension dans les plans de Lyon : de l'histoire à l'archéologie », *Histoire & mesure* [en ligne], XXXVI, 1, pp. 63-100, URL : <https://journals.openedition.org/histoiresmesure/14283> [lien valide au 28 juin 2024].

Duday et al. 1990

DUDAY H., TILLIER A.-M., CRUBEZY É., COURTAUD P., SELLIER P., « L'Anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* [en ligne], 2, 3, pp. 29-49, URL : https://www.persee.fr/doc/bmsap_0037-8984_1990_num_2_3_1740.

Fabia 1924

FABIA P., *Recherches sur les mosaïques romaines de Lyon*, Lyon : Audin.

Fallou 1915

FALLOU L., *Le bouton uniforme français (de l'Ancien Régime à fin juillet 1914)*, s.l. : s.n.

Faure-Boucharlat et al. 1996

FAURE-BOUCHARLAT E., VICARD T., MACCARI-POISSON B. (éd.), *Pots et potiers en Rhône-Alpes: époque médiévale, époque moderne*, Lyon : ALPARA, coll. « Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes », 12.

Fodéré 1619

FODÉRÉ J., *Narration historique et topographique des convents de l'ordre S. François et monastères S. Claire, érigés en la province anciennement appelée de Bourgongne, sous le tiltre de S. Bonaventure*. Lyon, Pierre Rigaud, Lyon : s.n., Archives Municipales de Lyon.

**Gaillot, Ducourthial 2015**

GAILLOT S., DUCOURTHIAL C., « Regards croisés sur les sols archéologiques de l'impasse des Chartreux à Lyon », *REVUE DU NORD*, 23, pp. 119-132.

Gaté, Rousset 1946

GATÉ J., ROUSSET J., *Le Climat de Lyon et de la région lyonnaise*, Lyon, France : Cartier.

Germanaud-Le Mer 2018

GERMANAUD-LE MER A.-C. (dir.), *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu, Lyon 2^e, tranche 9F, Cour du Cloître, phases 1 et 2, 2018*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Lyon : SAVL, DRAC-SRA Auvergne-Rhône-Alpes.

Guéraud 1929

GUÉRAUD J. A. du texte, *La chronique lyonnaise de Jean Guéraud, 1536-1562* [en ligne], s.l. : s.n., URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33532892> [lien valide au 2 février 2026].

Guigue 1868

GUIGUE M.-C. (éd.), *Documents inédits pour servir à l'histoire de Dombes.*, J.-C. Damour, Trévoux : s.n., , IV.

Guigue 1876

GUIGUE M.-C., *Recherches sur Notre-Dame-de-Lyon : hôpital fondé au VI^e siècle par le roi Childebert et la reine Ultrogothe : origine du pont de la Guillotière et du Grand Hôtel-Dieu*, Lyon : s.n., coll. « Mémoires de la Société Littéraire de Lyon, années 1874-1875 ».

Kilgallon 2016

KILGALLON V., « Les marques lapidaires du Vieux Lyon: XV^e siècle - fin XVIII^e siècle », in *Actes du XX^e Colloque International de Glyptographie de Joyeuse (France, Ardèche)*, XX^e Colloque International de Glyptographie de Joyeuse (France, Ardèche) Du 3 au 9 juillet 2016. Centre International de Recherches Glyptographiques, Joyeuse : s.n., pp. 11-36.

Le Mer, Chomer 2007

LE MER A.-C., CHOMER C. (éd.), *Carte archéologique de la Gaule. 69,2: Lyon / Anne-Catherine Le Mer et Claire Chomer*, Paris : Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres [u.a.].

Maassen 1893

MAASSEN F., *Concilia aevi Merovingici. In: Monumenta Germaniae Historica. Legum sectio III: Concilia. Tomus I. Hannoverae : Impensis bibliopolii Hahniani*, Hanovre : s.n.

Majo 1996

MAJO T., « Réflexions méthodologiques liées à la diagnose sexuelle des squelettes non-adultes », 8, pp. 481-490.

Mandy 1984

MANDY B., *2 quai Chauveau, Lyon 9^e*, Rapport de sondages, Lyon : SAM de Lyon, DRAC-DAH Rhône-Alpes.

Martin 1908

MARTIN J.-B., « Cordeliers de l'Observance », in *Histoire des Eglises et Chapelles de Lyon*, vol. II, Lyon : H. Lardanchet, pp. 219-223.

**Mazenot 1966**

MAZENOT G., « La faune malacologique des couches archéologiques de l'École vétérinaire de Lyon », *Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon* 35^e année, 3, pp. 122-128.

Ministère de la Culture 2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE, *Programmation nationale de la recherche archéologique: 2023*, Paris: Ministère de la Culture : s.n.

Monfalcon 1866

MONFALCON J.-B., *Histoire monumentale de la ville de Lyon*, Google-Books-ID: h3Gy400cl20C, s.l. : Typ. Firmin Didot.

Monin, Carrara 2008

MONIN M. (dir.), CARRARA S., 4-6 rue du Mont d'Or, Rapport d'opération d'archéologie préventive, Lyon : SAVL, DRAC-SRA Rhône-Alpes.

Montfalcon 1866

MONTFALCON J.-B., *Histoire Monumentale de la ville de Lyon, Tome V - seconde partie, L'Eglise*, Paris : Firmin-Didot.

Murail et al. 2005

MURAIL P., BRUZECK J., HOUET F., CUNHA E., « Un outil de Diagnose Sexuelle Probabiliste à partir de données métriques de l'os coxal », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, pp. 167-176.

Païn 2015

PAÏN S., *Manuel de gestion du mobilier archéologique, Méthodologie et pratiques*, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Documents d'archéologie française ».

Privat-Savigny et al. 2011

PRIVAT-SAVIGNY M.-A., FONT E., GILMAN D., *De Bourgelat à Mérieux: 250 ans de l'École vétérinaire de Lyon*, Lyon : Éditions EMAC.

Ripoche 2024

RIPOCHE J., *Centre RTE, 16 rue Roquette, 69009 Lyon*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Lyon : SAVL, DRAC-SRA Auvergne-Rhône-Alpes.

Saintlo 2025

SAINTLO A., 4 rue du sauveur, 59 rue de la Madeleine, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Lyon : DAVL.

Scheuer, Black 2000

SCHEUER L., BLACK S. M., *Developmental juvenile osteology* [en ligne], San Diego (Calif.) : Academic Press, URL : <http://www.sudoc.fr/055428355> [lien valide au 7 août 2012].

Schmid 1972

SCHMID E., *Atlas of animal bones: For prehistorians, archaeologists and Quaternary geologists*, Amsterdam, New York : Elsevier Pub. Co.

Schmitt 2005

SCHMITT A., « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, pp. 89-101.

**Schmitt 2008**

SCHMITT A., « Une nouvelle méthode pour discriminer les individus décédés avant ou après 40 ans à partir de la symphyse pubienne », *Journal de médecine légale droit médical*, 51, 1, pp. 15-24.

Soulat 2025

SOULAT J., « Étude du petit mobilier », in *Parking Saint-Antoine, quai Saint-Antoine et place d'Albon, 69002 Lyon*, vol. 5, Lyon : Direction Archéologique de la Ville de Lyon, pp. 171-238.

Stern 1967

STERN H., *Recueil général des mosaïques de la Gaule. 2.1, Province de Lyonnaise, Lyon, 10*, Paris : CNRS Éditions, coll. « Gallia ».

Stloukal, Hanàková 1978

STLOUKAL M., HANÀKOVÀ M., « Die längeder Langsknocher altawisher Bevölkerungen unter besonderer Berücksichtigung von Wachstum Fragen », *Homo*, 29, 4, pp. 53-59.

Thuaudet 2018

THUAUDET O., « La fabrication des épingles à tête enroulée. Réflexion à partir des épingles retrouvées au château d'Apcher (Lozère) », in *Artisanat et métiers en Méditerranée médiévale et moderne*, Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence : s.n., pp. 57-95.

Thuaudet, Chazottes 2014

THUAUDET O., CHAZOTTES M.-A., « Étude de mobilier manufacturé non céramique », in Abel V., Parent F., Bouiron M., *Fouilles à Marseille. Objets quotidiens médiévaux et modernes*, Errance, Aix-en-Provence : s.n., coll. « Études massaliètes », 13, pp. 295-350.

Vachet 1895

VACHET A., « L'Observance », in *Les anciens couvents de Lyon*, Emmanuel Vitte, Lyon : s.n., pp. 451-462.

van der Veed 2019

VAN DER VEED V., « The Netherlands during the Napoleonic Era (1794-1815). Using detector finds to shed light on an under-researched period. », in *Conference Proceedings Fields of Conflict 10*, Fields of Conflict, vol. 1, Mashantucket : s.n., p. 76.

Vinet 1991

VINET L., *Typologie et prévention des risques et accidents géotechniques en site urbain : Les collines de la ville de Lyon entre 1977 et 1990*, Thèse de doctorat en Génie civil : Sols, Matériaux, Physique du bâtiment (Lyon, INSA et URG-géotechnique).

1847

Comptes-rendus et extraits des procès-verbaux des séances de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, Lyon : s.n.



7. ANNEXES

7.1. Estimation du volume et de la densité d'individus représentés dans le sous-sol de l'ancien cimetière de l'église des Cordeliers de l'Observance (A. Saintlo)

Ce rapport s'appuie sur les données issues des travaux antérieurs et des résultats de calcul de densité des espaces sépulcraux de l'Hôtel-Dieu, mis au jour lors des fouilles archéologiques conduites entre 2015 et 2017 (Bouvard 2015 ; Germanaud-Le Mer 2018 ; Ardouin *et al.* 2020), ainsi que sur les observations réalisées dans le cadre du diagnostic archéologique de 2024 au sein du cimetière de la Madeleine (Saintlo 2025). L'objectif de cette étude est d'évaluer la densité des individus présents dans l'emprise concernée par le projet d'aménagement, par l'estimation d'un nombre minimum d'individus (NMI). Cette approche ne correspond pas à un recensement exhaustif des sépultures en place, mais repose exclusivement sur le dénombrement des individus identifiés en connexion anatomique. Les ossements en position secondaire issus du remaniement du cimetière ne sont donc pas intégrés à ce calcul.

La notion de sépulture est ici entendue comme une structure funéraire ayant fait l'objet d'un acte de commémoration et susceptible de présenter des formes architecturales variées (fosse, contenant funéraire, dispositif lapidaire, etc.). L'analyse du NMI présentée correspond ainsi à la densité effective des sépultures observées lors du diagnostic et vise à proposer une estimation plausible du nombre d'individus contenus dans le sous-sol archéologique du cimetière, sans prétendre évaluer le nombre total de sépultures à fouiller.

Calculs des volumes cimétériaux et densités théoriques du nombre d'individus représentés

Estimation approximative sur l'intégralité du volume à fouiller

L'estimation du volume des dépôts sépulcraux s'appuie sur un modèle géométrique simplifié de type parallélépipédique, intégrant une épaisseur stratigraphique supposée constante selon les axes est-ouest et nord-sud de la parcelle étudiée. Les niveaux sépulcraux sont compris entre les altitudes 168,82 m NGF (niveau supérieur) et 168,35 m NGF (niveau inférieur).

Il convient de rappeler que, lors des travaux d'extension de l'École vétérinaire au cours du XVIII^e siècle, puis lors de la construction du bâtiment du CEMAGREF en 1951, plusieurs fosses sépulcrales ainsi que des vestiges de l'église de l'Observance ont été mis au jour.

- Emprise du cimetière mise au jour : 20m²
- Emprise totale du cimetière (d'après plan) : 312 m²
- Cote moyenne d'apparition des sépultures (extrémité est) : 168,78 m NGF
- Cote moyenne d'apparition des sépultures (extrémité ouest) : 168,82 m NGF
- Cote de fond des sépultures (sondage complémentaire) : 168,35 m NGF
- Épaisseur cimétériale estimée maximal : 0,47 m
- Surface cimétériale théorique conservée : 260 m²



- Surface cimétériale théoriquement impacté par l'aménagement : 260 m²

À partir de ces résultats et au regard des découvertes faites et estimations faites sur les fouilles et diagnostiques témoins, le corpus présent peut, par conséquent, atteindre des densités importantes, surtout si la présence de sépultures de multiple se multiplie durant une fouille. Ce type de sépulture a pu être attesté à deux reprises lors du diagnostic.

Facteurs de pondération

- Le NMI calculé dans le sondage complémentaire du sondage 3 à partir des squelettes en connexion ne correspond pas au nombre réel d'individus.
- L'impossibilité de fouiller et de prélever sur une ouverture plus grande nécessite d'extrapoler la densité de squelette dans le niveau sépulcral le plus bas par le nombre de squelette identifié dans les deux niveaux supérieurs.
- D'après les plans anciens, l'emprise du cimetière est circonscrite par un mur de clôture. Ainsi, pour le calcul de la densité, une forme parallélépipédique a été utilisée. Les valeurs obtenues pourraient vraisemblablement être moins importantes.
- Les fondations des bâtiments alentours (l'ancienne école vétérinaire et le conservatoire national supérieur) ont indéniablement impacté le sous-sol archéologique. L'emprise des fondations et donc des destructions ne peut qu'être estimée.
- Le curage du cimetière, action courante pour la gestion de cimetière durant l'époque moderne et contemporaine, a vraisemblablement eu lieu dans le cas présent. En effet, de nombreux ossements remobilisés ont été mis au jour lors du diagnostic.
- Le diagnostic a permis de prélever 15 individus, auxquels s'ajoute l'identification de 5 sépultures dont au moins 3 d'entre elles sont individuelles.

Corpus d'analyse

Le diagnostic a mis en évidence deux types de structures funéraires : individuelles et multiples.

Au sein du sondage 3, un sondage profond de 4,3 m² a permis d'évaluer l'épaisseur stratigraphique du cimetière. La stratigraphie révèle trois niveaux sépulcraux répartis sur une épaisseur de 0,47 m. Deux orientations d'inhumation ont été distinguées, correspondant à trois phases chronologiques d'utilisation de l'espace funéraire. Dans l'état le plus ancien, six individus sont inhumés selon un axe ouest-est. Dans l'état intermédiaire, dix individus présentent une orientation nord-sud. Enfin, dans l'état le plus récent, les deux sépultures identifiées adoptent de nouveau une orientation ouest-est.

En remplaçant ce schéma dans le contexte de l'ensemble du sondage et en le confrontant aux résultats du sondage complémentaire, il est possible d'estimer un total de 14 individus pour une emprise de 4,3 m² sur une épaisseur de 0,47 m.

Déroulé des calculs réalisés à partir des données du sondage profond du sondage 3

Les trois niveaux sépulcraux sont contenus dans 0,47 m d'épaisseur (168,82 m - 168,35 m NGF = 0,47 m).



Le premier niveau contient 2 individus ; le second et troisième contiennent 6 individus. Ainsi sur l'emprise du sondage profond, un total de 14 individus en connexion peut être retenu pour l'estimation.

Pour une surface de 4,3 m² correspondant à l'emprise du sondage profond, la densité observée est donc de 14 individus, soit une moyenne de 3,25 individus par m².

En extrapolant cette densité à l'emprise totale du cimetière, estimée à 312 m², le nombre d'individus potentiellement inhumés peut être évalué à environ 1 014.

Si l'on considère uniquement l'emprise concernée par le futur aménagement (260 m²), cette estimation est ramenée à environ 845 individus.

En conclusion, l'interprétation des données issues du sondage 3 doit être menée avec prudence, en raison des contraintes méthodologiques et des facteurs de pondération évoqués. Les limites liées à l'excavation, aux perturbations modernes et aux choix de modélisation (emprise de 260 m²) influencent directement l'estimation du nombre d'individus susceptibles d'être affectés par les aménagements projetés (environ 845 individus).

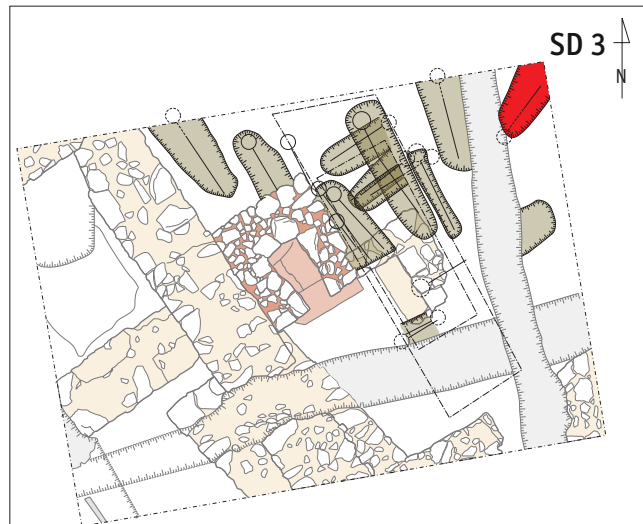
Les travaux d'extension de l'ancienne école vétérinaire, ainsi que les aménagements successifs liés à l'installation du Conservatoire (parking, réseaux d'assainissement, bâtiments), ont durablement impacté le cimetière. Malgré ces incertitudes, les résultats obtenus fournissent des éléments significatifs pour la compréhension de l'organisation spatiale et de la densité du cimetière associé à l'église de l'Observance.



7.2. Fiches anthropologiques

SP 3005-3006	125
SP 3008-3029	127
SP 3010-3031	129
SP 3023-3024	131
SP 3045-3046	133
SP 3048-3049	135
SP 3057-3058	137
SP 3060-3061	139
SP 3060-3063	141
SP 3064-3065	142
SP 3070-3071	144
SP 3070-3072	146
SP 3075-3076	147

Sépulture (Fait) : 3005



Type d'inhumation : individuel NMI : 1

Période (début) :

TPQ :

Phase :

Période (fin) :

TAQ :

Orientation : 0-E

Longueur : 1,02 m

Largeur : 0,61 m

Profondeur : -

Alti. sup. (m NGF) : 168,77

Alti. inf. (m NGF) : 168,68

Profil du creusement : Indéterminé

Forme du creusement : Plan oblong

Conservation : partielle

Comblement : US 3007 : Limon argileux, brun foncé, homogène et meuble. Inclusions de quelques galets et graviers

Mobilier : Non observé

Architecture englobante : Indéterminé

Analyses : C14 : US 3006

S 226026 UGAMS 80403 : 1640 – 1676 AD (53,4%),
1742 – 1750 AD (1,6%), 1764 – 1800 AD (40,4%)

Sépulture primaire individuelle, située dans l'angle nord-est du sondage SD 3. La sépulture a été recoupée à l'ouest par le réseau RS 3085. Les membres inférieurs sont localisés en dehors de l'emprise d'ouverture.

Sépulture non fouillée. Le prélèvement du 4^{ème} métacarpe gauche a été réalisé pour une datation au ¹⁴C

Il s'agit d'un individu adulte, orienté ouest-est, tête à l'ouest, reposant sur le dos. La fosse présente une forme oblongue en plan. Le profil du creusement est indéterminé.

Sépulture (Fait) : 3005

Type de dépôt : Primaire

Altitude d'apparition (m NGF) : 168,76

Datation absolue :

Orientation (tête-pieds) : 0-E

Position du squelette : sur le dos

Mobilier associé au contenant :

Enveloppe souple : Indét. Contenant : Indét. Espace de décomposition : Indét.

Mobilier associé à l'individu :

Observations taphonomiques :

L'individu repose sur le dos, représenté par le thorax, la ceinture pelvienne et les fémurs. Recoupé par le réseau 3085 au niveau du crâne et fragmenté par l'enrobé 3001, les observations taphonomiques n'ont pu être réalisées.

Sexe : Indéterminé

Méthode de diagnose sexuelle :

Âge au décès : Adulte

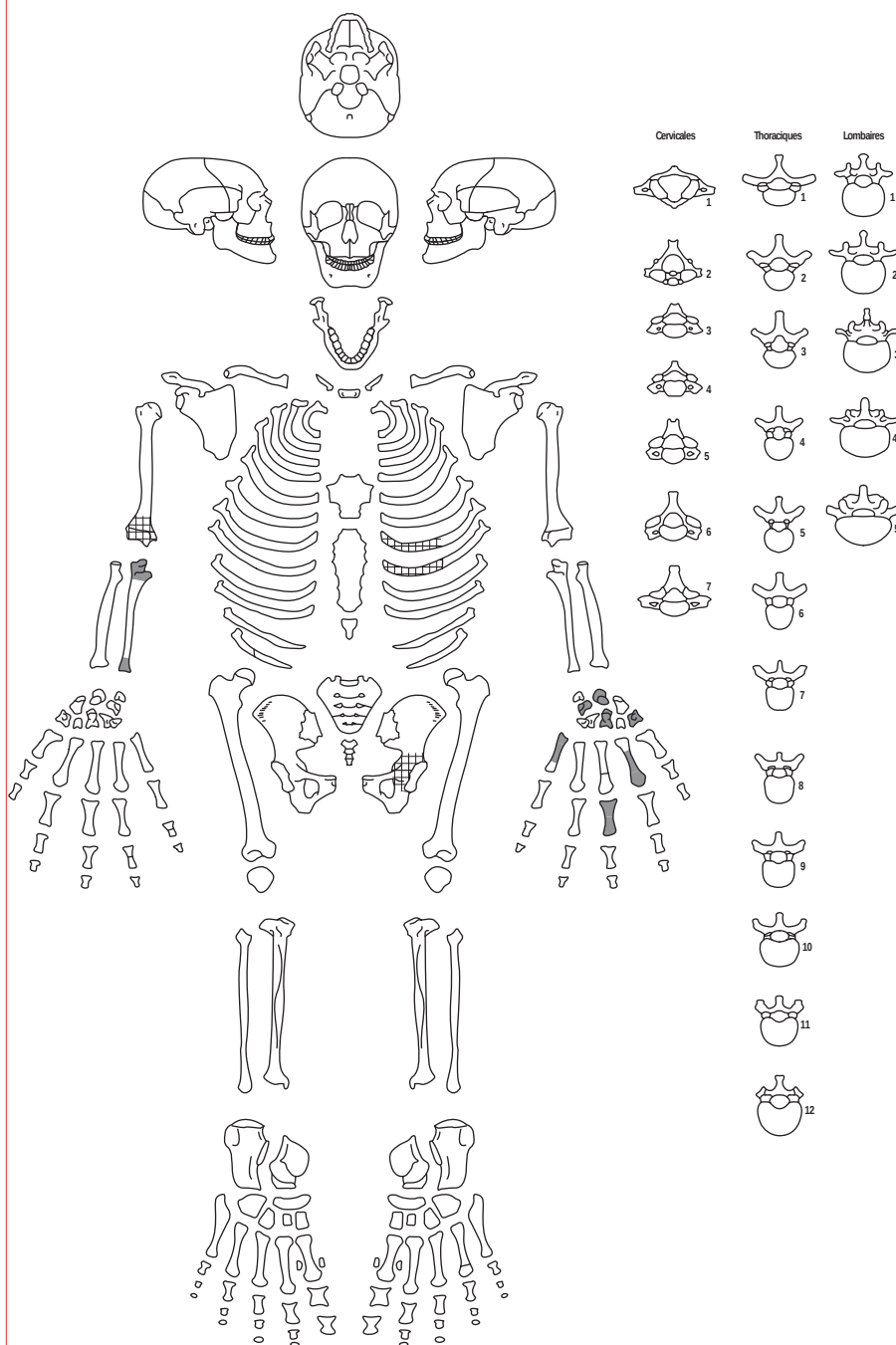
Méthode de détermination de l'âge : Degré de fusion épiphysaire

Observations liées aux données osseuses :

RAS

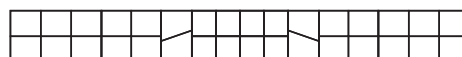
Observations liées aux données dentaires :

Non observable



Conservation et état osseux et bucco-dentaires :

Conservation dentaire :



LEGENDE DU DIAGRAMME DENTATRE

- | | |
|-------------------------------------|---|
| ☐ | Elément présent in situ |
| ☐ | L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude |
| ☐ | La racine est seule présente in situ |
| ☒ | Agénésie dentaire |
| ☒ | Dent perdue ante mortem (alvéole refermée) |
| ☐ | Germe présent in situ |
| ☐ | Un de ces éléments est présent |
| ☐ | L'identification de l'élément isolé n'est que supposée |

Etat de conservation osseux :

- | | |
|---|--|
| ? | Localisation imprécise |
| ~ | Fracture taphonomique |
|  | Région présente et identifiée avec certitude |
|  | Région fragmentée |
|  | Situation exacte inconnue avec certitude |
|  | Droite ou Gauche ? |

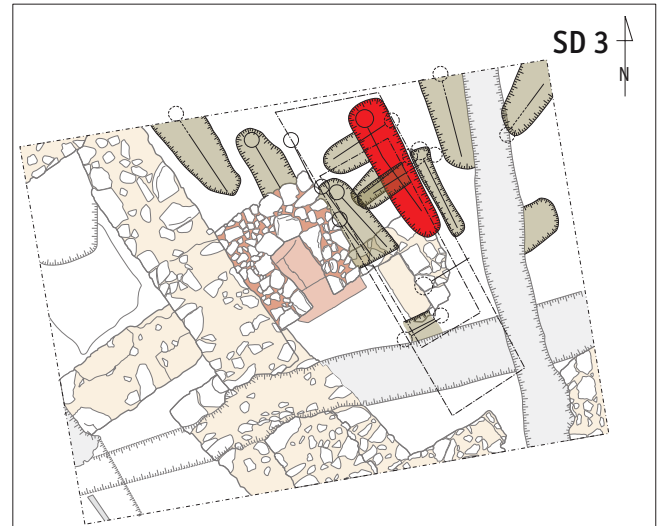
Types d'atteintes osseuses :

- Acte chirurgical
- + Dégénérative
- ◆ Indéterminée
- ▲ Infectieuse
- ✕ Traumatique
- ✿ Tumorale
- Inflammatoire
- * Carentielle
- ✧ Enthésopathie
- ◆ Marqueur de stress
- ✱ Métabolique
- Congénitale et de la croissance

Analyse C14 :

Analyse C14 :
MTC 4 main G : S 226026 UGAMS 80403 :
1640 – 1676 AD (53,4%), 1742 – 1750 AD (1,6%), 1764 – 1800 AD (40,4%)

Sépulture (Fait) : 3008



Type d'inhumation : individuel NMI : 1

Période (début) :

TPQ :

Phase :

Période (fin) :

TAQ :

Orientation : N-S

Longueur : 1,97 m

Largeur : 0,60 m

Profondeur : 0,14 m

Alti. sup. (m NGF) : 168,74

Alti. inf. (m NGF) : 168,60

Profil du creusement : Parois droites, fond plat et régulier

Forme du creusement : oblongue

Conservation : Complet

Comblement : US 3030 : Argile-limoneux brun gris, homogène et meuble. Inclusions de rares galets et de graviers.

Mobilier : Non observé

Architecture englobante : Contenant périssable et enveloppe souple

Analyses : C14 :

Sépulture primaire individuelle, située au nord /nord-est du sondage SD 3. La sépulture est complète.

Sépulture fouillée

Il s'agit d'un individu adulte, de sexe masculin, orienté nord-sud, tête au nord, reposant sur le dos. Les mains sont croisées, la gauche sous la droite. Les jambes sont en extension. Les indices taphonomiques indiquent toutefois en l'absence de vestiges matériels, la présence d'une enveloppe souple et d'un contenant périssable.

La fosse présente une forme oblongue en plan. Le profil du creusement est en cuvette, avec des parois verticales droites et un fond plat et régulier.

La sépulture SP 3008 vient couper, à l'est, la sépulture SP 3045.

Individu (US) : 3029

Sépulture (Fait) : 3008

Type de dépôt : Primaire

Altitude d'apparition (m NGF) : 168,69

Datation absolue :

Orientation (tête-pieds) : N-S

Position du squelette : sur le dos

Mobilier associé au contenant :

Enveloppe souple : oui Contenant : oui Espace de décomposition : vide

Mobilier associé à l'individu :

Observations taphonomiques :

L'individu repose sur le dos, les membres supérieurs fléchis à 45°. Les mains sont jointent, la droite sur la gauche et reposent sur le thorax. Les mains ont chuté dans le volume du thorax. La mandibule est ouverte. Mise à plat complète de la cage thoracique. Maintien en position instable de la connexion scapulo-humérale et des os des pieds droit et gauche. La présence d'une enveloppe souple et d'un contenant périssable sont proposées.

Sexe : Masculin

Méthode de diagnose sexuelle : DSP

Âge au décès : < 20 ans

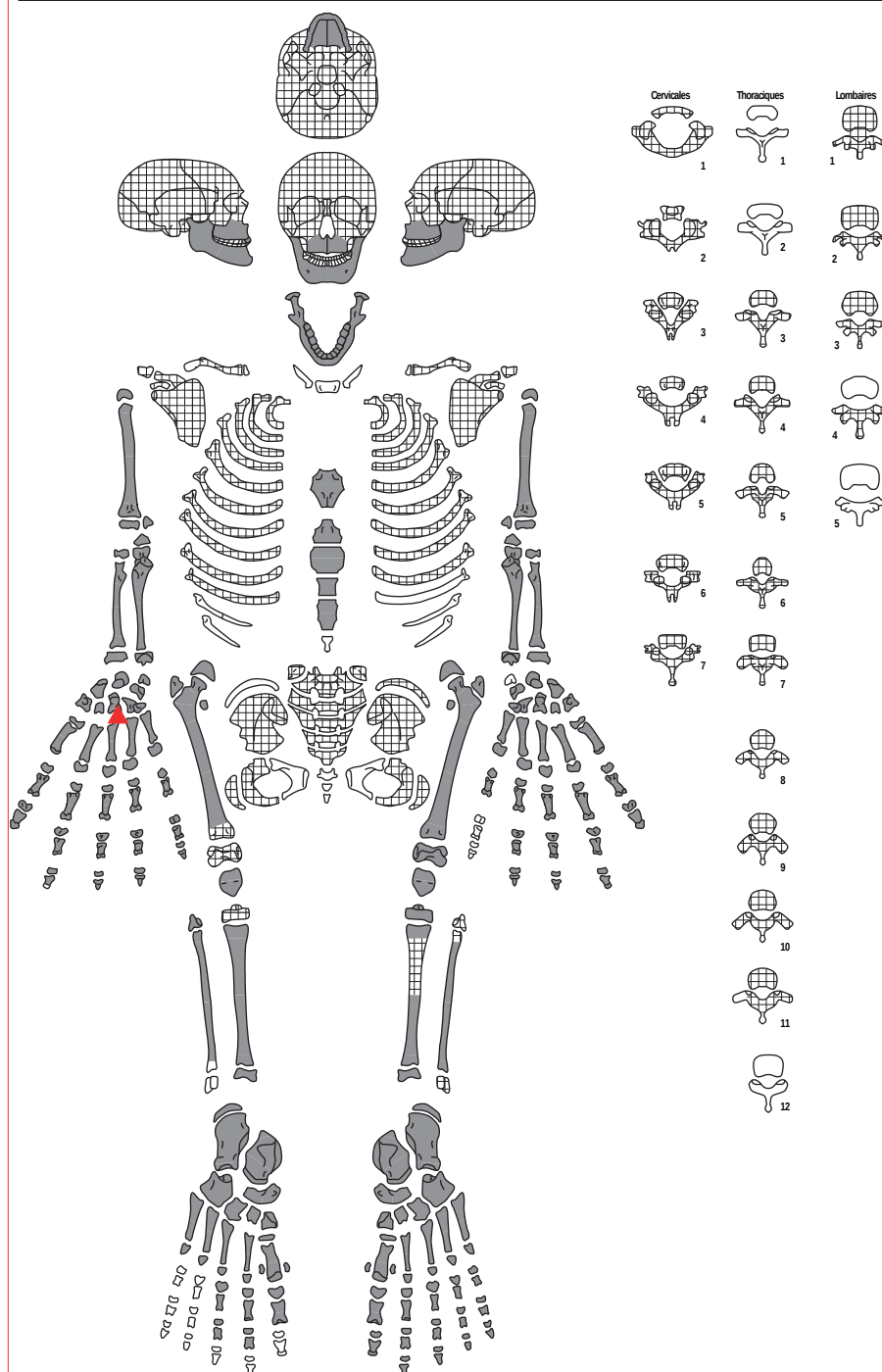
Méthode de détermination de l'âge : Degré de fusion épiphysaire (coxal D, humérus, clavicule)

Observations liées aux données osseuses :

Main Droite : Extrémité proximale MTC 2 et 3, capitatum et trapézoïde : déformation surface articulaire (infection ?)

Observations liées aux données dentaires :

Présence d'un léger tartre, caries sur la 15 et la 31



Conservation et état osseux et bucco-dentaires :

Conservation dentaire :

L	I	I	I	I	I	I	I	L	L	I	I	I	I	L	L
I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I

LEGENDE DU DIAGRAMME DENTAIRE

- Elément présent in situ
- L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- La racine est seule présente in situ
- Agénésie dentaire
- Dent perdue ante mortem (alvéole refermée)
- Germe présent in situ
- Un de ces éléments est présent
- L'identification de l'élément isolé n'est que supposée

Etat de conservation osseux :

- Localisation imprécise
- Fracture taphonomique
- Région présente et identifiée avec certitude
- Région fragmentée
- Situation exacte inconnue avec certitude
- Droite ou Gauche ?

Types d'atteintes osseuses :

- Acte chirurgical
- Dégénérative
- Indéterminée
- Infectieuse
- Traumatique
- Tumorale
- Inflammatoire
- Carentielle
- Enthésopathie
- Marqueur de stress
- Métabolique
- Congénitale et de la croissance

Analyse C14 :

Localisation du prélèvement : phalange main G

Sépulture (Fait) : 3010



Type d'inhumation : Individuel NMI : 1

Période (début) :

TPQ :

Phase :

Période (fin):

TAQ :

Orientation : N-S

Longueur : 1,25 m

Largeur : 0,25 m

Profondeur : 0,11 m

Alti. sup. (m NGF) : 168,79

Alti. inf. (m NGF) : 167,68

Profil du creusement : Parois droites et fond plat et régulier

Forme du creusement : oblongue

Conservation : Complet

Comblement : US 3032, Argile-limoneux brun gris, homogène et meuble. Inclusions de graviers.

Mobilier : épingles à linceul

Architecture englobante : enveloppe souple et possible contenant périssable

Analyses :

Sépulture primaire individuelle, située au centre du sondage SD 3. La sépulture est complète.

Sépulture fouillée

Il s'agit d'un individu immature (2-5 ans), orienté nord-sud, tête au nord. Il est inhumé sur le dos, les bras le long du corps, les membres inférieurs en extension.

Présence d'épingles de linceul de la tête aux pieds. Les indices taphonomiques indiquent d'une décomposition en espace vide avec la mise à plat du thorax et des coxaux, la déconnexion des ulna et radius avec les humérus.

La fosse présente une forme oblongue en plan. Le profil du creusement présente des parois verticales droites et un fond plat et régulier.

Individu (US): 3031

Sépulture (Fait) : 3010

Type de dépôt : Primaire

Altitude d'apparition (m NGF) : 168,75

Datation absolue :

Orientation (tête-pieds) : N-S

Position du squelette : sur le dos

Mobilier associé au contenant :

Enveloppe souple : non Contenant : non Espace de décomposition : colmaté

Mobilier associé à l'individu : épingles linceuil

Observations taphonomiques :

Individu représenté par un rachis partiel encore en connexion avec le thorax et quelques fragments osseux d'os longs

Sexe : Indéterminé

Méthode de diagnose sexuelle :

Âge au décès : 2-5 ans

Méthode de détermination de l'âge : Degré de fusion épiphysaire

Observations liées aux données osseuses :

RAS

Observations liées aux données dentaires :

RAS

VERTEBRES	arc droit	corps	arc gauche
C 1			
C 2			
C 3			
C 4			
C 5			
C 6			
C 7			
rang indéterminé			

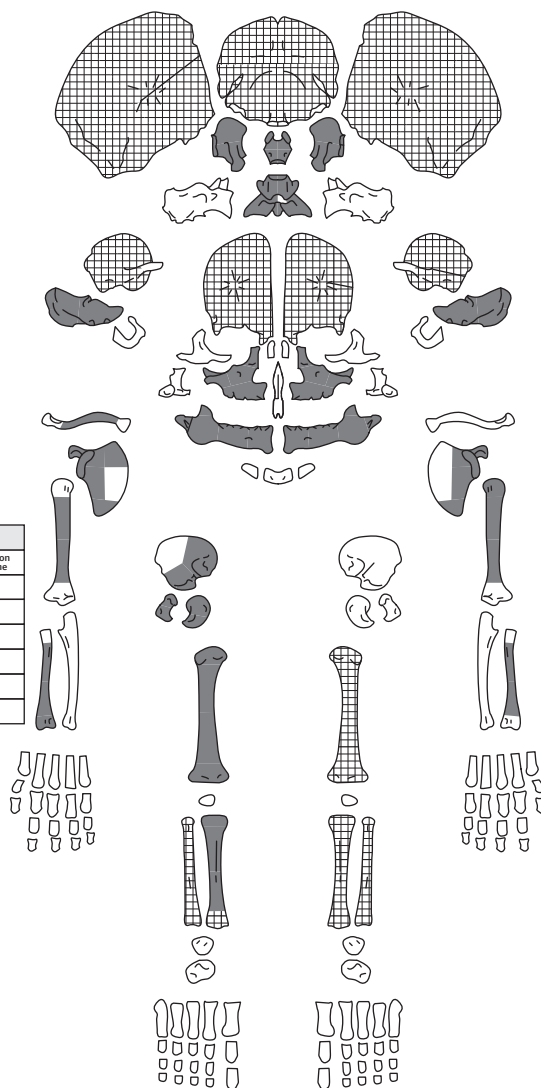
T 1			
T 2			
T 3			
T 4			
T 5			
T 6			
T 7			
T 8			
T 9			
T 10			
T 11			
T 12			
rang indéterminé			

L 1			
L 2			
L 3			
L 4			
L 5			
rang indéterminé			

SACRÉS	aileron droit	arc droit	corps	arc gauche	aileron gauche
S 1					
S 2					
S 3					
S 4					
S 5					
rang indéterminé					

COTES	Droite	Gauche
T 1		
T 2		
T 3		
T 4		
T 5		
T 6		
T 7		
T 8		
T 9		
T 10		
T 11		
T 12		
rang indéterminé		
côte indéterminé		

STERNUM	
manubrium	
sternèbres	

**Conservation et état osseux et bucco-dentaires :****Conservation dentaire :**

L	I	L		L
L	L		I	

		L	I	L
I	I		I	I

LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES

-  Germe présent in situ
-  Germe présent mais isolé
-  Un de ces éléments est présent
-  L'identification de l'élément isolé n'est que supposée

Etat de conservation osseux :

- ? Localisation imprécise
- ✓ Fracture taphonomique
- Région présente et identifiée avec certitude
- ▨ Région fragmentée
- ▩ Situation exacte inconnue avec certitude
- ◻ Droite ou Gauche ?

Types d'atteintes osseuses :

- Acte chirurgical
- + Dégénérative
- ◆ Indéterminée
- ▲ Infectieuse
- ✕ Traumatique
- ✱ Tumorale
- Inflammatoire
- ✱ Carentielle
- ✱ Enthésopathie
- ✱ Marqueur de stress
- ✱ Métabolique
- Congénitale et de la croissance

Analyse C14 :

Localisation du prélèvement

Sépulture (Fait) : 3023



Type d'inhumation : individuel NMI : 1

Période (début) :

TPQ :

Phase :

Période (fin) :

TAQ :

Orientation : E-O

Longueur : 0,85 m (observable)

Largeur : 0,40 m

Profondeur : 0,13 m

Alti. sup. (m NGF) : 168,54

Alti. inf. (m NGF) : 168,41

Profil du creusement : Parois droites, fond plat et régulier

Forme du creusement : oblongue

Conservation : Partielle

Comblement : US 3030 : Argile-limoneux brun gris, homogène et meuble. Inclusions de galets et de graviers.

Mobilier : épingles de linceul

Architecture englobante : Enveloppe souple

Analyses : C14 :

Sépulture primaire individuelle, située au nord-est du sondage SD 3. Observé dans le sondage complémentaire 3.1.

Sépulture partiellement fouillée, mais semble complète.

Il s'agit d'un individu adulte, orienté est-ouest, tête à l'est, reposant sur le dos. Les mains sont posées le long du corps. Les jambes sont en extension. La présence d'une enveloppe souple est avérée par la présence d'épingles de linceul ou de trace d'oxydation de bronze sur les os.

La fosse présente une forme oblongue en plan. Le profil du creusement indique des parois verticales droites et un fond plat et régulier.

Sépulture (Fait) : 3023

Type de dépôt : Primaire

Altitude d'apparition (m NGF) : 168,47

Datation absolue :

Orientation (tête-pieds) : E-0

Position du squelette : sur le dos

Mobilier associé au contenant :

Enveloppe souple : oui **Contenant :** non **Espace de décomposition :** colmaté

Mobilier associé à l'individu : épingles linceul

Observations taphonomiques :

L'individu repose sur le dos, les membres supérieurs le long du corps. La position des os des mains et des pieds témoignent d'effet de contrainte lié à l'enveloppe souple entourant le corps. Le maintien en position instable des os des mains et des pieds indique également un espace de décomposition colmaté.

Sexe : Indéterminé

Méthode de diagnose sexuelle :

Âge au décès : Adulte

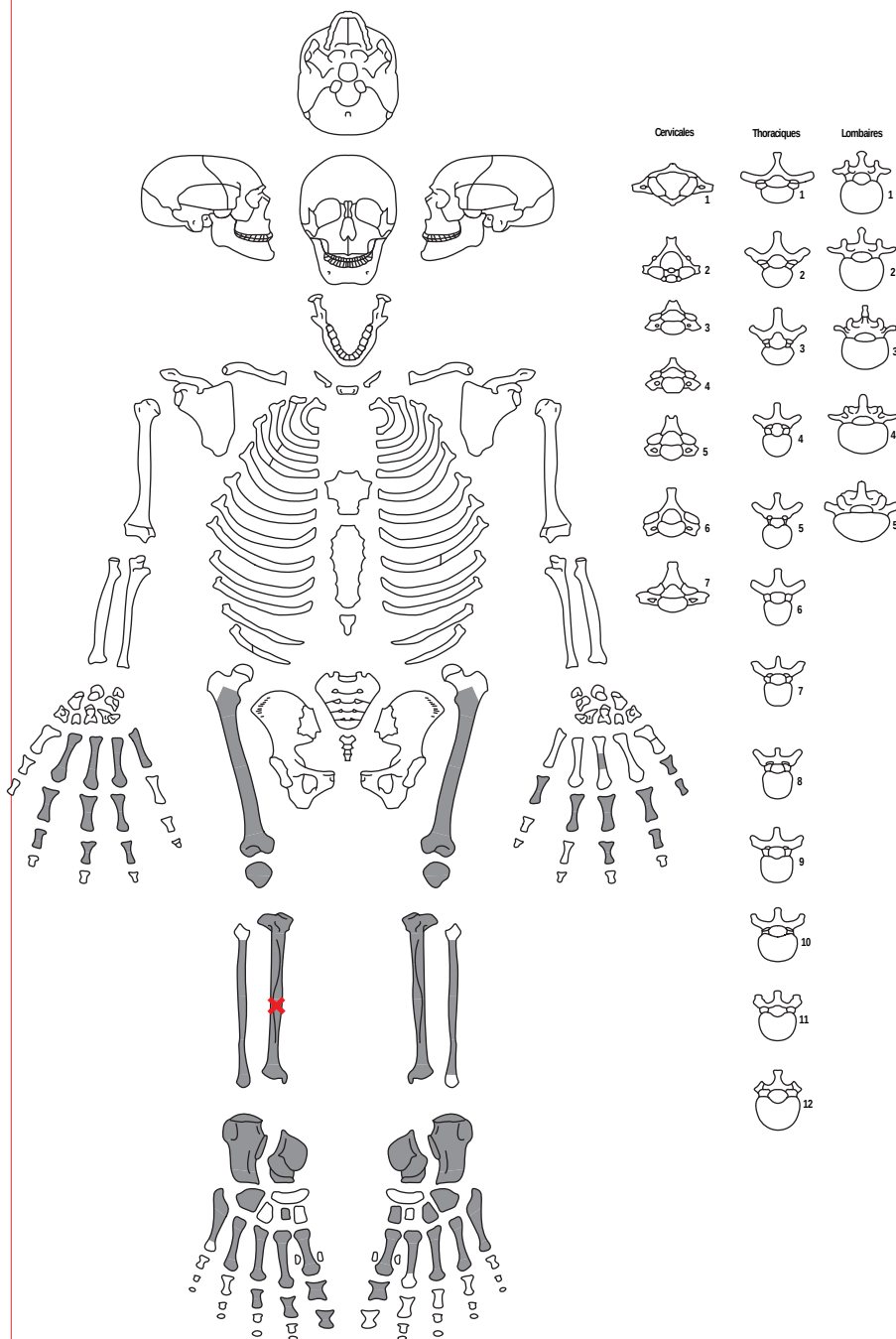
Méthode de détermination de l'âge : Degré de fusion épiphysaire

Observations liées aux données osseuses :

Tibia Droit : Fracture au niveau de la diaphyse, avec un décalage de 2-3 mm lors de la cicatrisation de l'os (bonne consolidation de l'os)

Observations liées aux données dentaires :

Non observable



Conservation et état osseux et bucco-dentaires :

Conservation dentaire :

[illegible]

LEGENDE DU DIAGRAMME DENTAIRE

- | | |
|--|---|
| | Élément présent in situ |
| | L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude |
| | La racine est seule présente in situ |
| | Agénésie dentaire |
| | Dent perdue ante mortem (alvéole refermée) |
| | Germe présent in situ |
| | Un de ces éléments est présent |
| | L'identification de l'élément isolé n'est que supposée |

Etat de conservation osseux :

- | | |
|---|--|
| ? | Localisation imprécise |
| ✓ | Fracture taphonomique |
|  | Région présente et identifiée avec certitude |
|  | Région fragmentée |
|  | Situation exacte inconnue avec certitude |
|  | Droite ou Gauche ? |

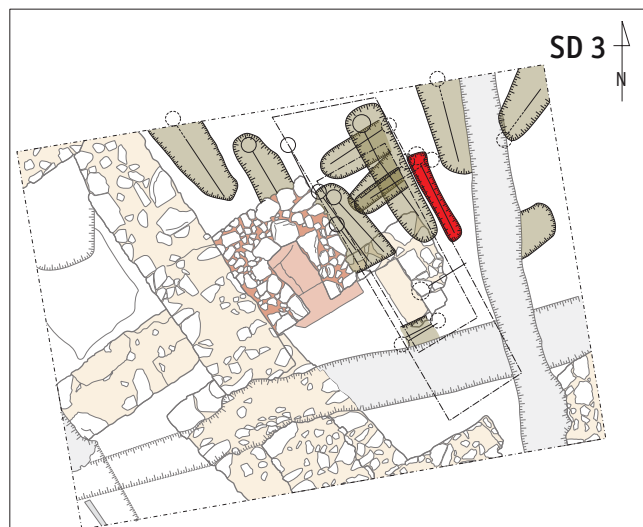
Types d'atteintes osseuses :

- Acte chirurgical
- + Dégénérative
- ◆ Indéterminée
- ▲ Infectieuse
- ✕ Traumatique
- ✿ Tumorale
- Inflammatoire
- * Carentielle
- ✧ Enthésopathie
- ◆ Marqueur de stress
- * Métabolique
- Congénitale et de la croissance

Analyse C14 :

Localisation du prélèvement :

Sépulture (Fait) : 3045



Type d'inhumation : individuel NMI : 1

Période (début) :

TPQ :

Phase :

Période (fin) :

TAQ :

Orientation : N-S

Longueur : 0,95 m (conservée)

Largeur : 0,30 m (conservée)

Profondeur : 0,11 m

Alti. sup. (m NGF) : 168,71

Alti. inf. (m NGF) : 168,60

Profil du creusement : indéterminé

Forme du creusement : indéterminée

Conservation : partielle

Comblement : US 3047, Argile-limoneux brun-gris, homogène et meuble. Inclusions de galets et de graviers.

Mobilier :

Architecture englobante : Possible enveloppe souple

Analyses :

Sépulture primaire individuelle, situé à l'est du sondage SD 3.

Sépulture fouillée mais non complète car recoupé par SP 3008.

Il s'agit d'un individu immature (16-20 ans), orienté nord-sud, tête au nord, et reposant sur le dos. Les jambes sont en extensions. La présence d'une enveloppe souple est avérée grâce aux indices taphonomiques de décomposition et des effets de contraintes notamment au niveau du coxal et des pieds.

Le profil et la forme de la fosse n'ont pu être déterminé.

Individu (US): 3046

Sépulture (Fait) : 3045

Type de dépôt : Primaire

Altitude d'apparition (m NGF) : 168,67

Datation absolue :

Orientation (tête-pieds) : N-S

Position du squelette : sur le dos

Mobilier associé au contenant :

Enveloppe souple : oui **Contenant :** non **Espace de décomposition :** colmaté

Mobilier associé à l'individu :

Observations taphonomiques :

L'individu repose sur le dos, les membres inférieurs en extension. La connexion coxo-fémorale gauche est étroite. La patella gauche est restée en place, en équilibre instable. Les pieds présentent des effets de contrainte permettant le maintien en connexion stricte des métatharces et phalanges.

Sexe : Indéterminé

Méthode de diagnose sexuelle :

Âge au décès : 16-20 ans

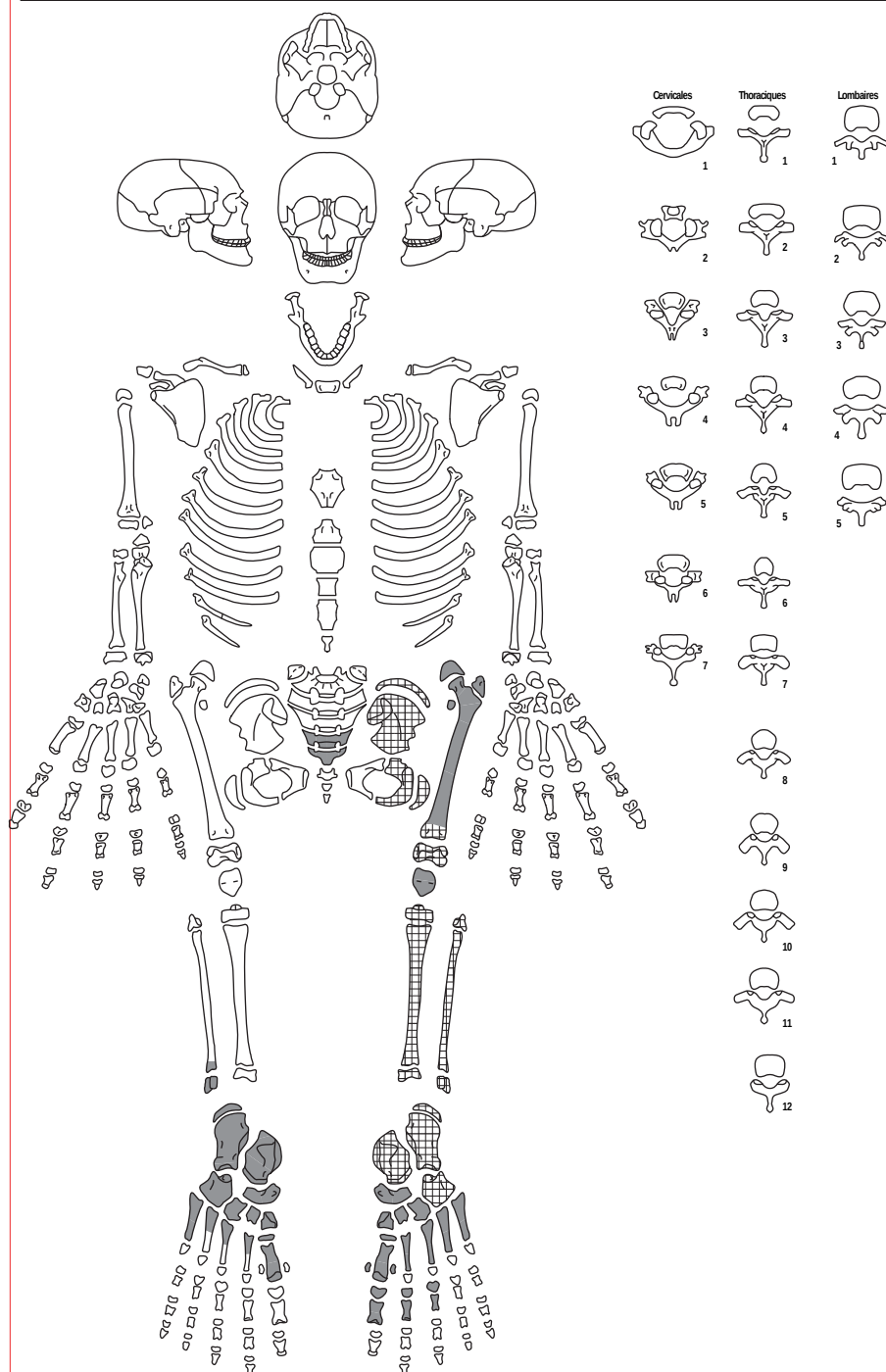
Méthode de détermination de l'âge : Degré de fusion épiphysaire - Scheuer et Black 2010

Observations liées aux données osseuses :

RAS

Observations liées aux données dentaires :

Non observable



Conservation et état osseux et bucco-dentaires :

Conservation dentaire :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

LEGENDE DU DIAGRAMME DENTAIRE

- | | |
|---|---|
|  | Elément présent in situ |
|  | L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude |
|  | La racine est seule présente in situ |
|  | Agénésie dentaire |
|  | Dent perdue ante mortem (alvéole refermée) |
|  | Germe présent in situ |
|  | Un de ces éléments est présent |
|  | L'identification de l'élément isolé n'est que suggestive |

Etat de conservation osseux :

- | | |
|---|--|
| ? | Localisation imprécise |
| ✓ | Fracture taphonomique |
|  | Région présente et identifiée avec certitude |
|  | Région fragmentée |
|  | Situation exacte inconnue avec certitude |
|  | Droite ou Gauche ? |

Types d'atteintes osseuses :

- Acte chirurgical
- + Dégénérative
- ◆ Indéterminée
- ▲ Infectieuse
- ✕ Traumatique
- ✿ Tumorale
- Inflammatoire
- * Carentielle
- ✧ Enthésopathie
- ◆ Marqueur de stress
- ✱ Métabolique
- Congénitale et de la croissance

Analyse C14 :

Localisation du prélèvement

Sépulture (Fait) : 3048



Type d'inhumation : individuel NMI : 1

Période (début) :

TPQ :

Phase :

Période (fin) :

TAQ :

Orientation : E-O

Longueur : 0,86 m (conservée)

Largeur : 0,30 m

Profondeur : 0,09 m

Alti. sup. (m NGF) : 168,65

Alti. inf. (m NGF) : 168,56

Profil du creusement : Paroi droite (au nord),
fond plat et régulier

Forme du creusement : indéterminé

Conservation : Partielle

Comblement : US 3050 : Argile-limoneux brun
gris, homogène et meuble. Inclusions de galets
et de graviers.

Mobilier : épingles de linceul

Architecture englobante : Enveloppe souple

Analyses : C14 :

Sépulture primaire individuelle, située au centre du sondage SD 3. Observé dans le sondage complémentaire 3.1.

Sépulture fouillée, mais partiellement conservée (recoupé par FR 3012).

Il s'agit d'un individu adulte, orienté est-ouest, tête à l'ouest, reposant sur le dos. Les avant-bras se croisent (angle à 135°) au niveau de l'abdomen, la main droite sur la gauche. La présence d'une enveloppe souple est avérée par la présence d'épingles de linceul ou de trace d'oxydation de bronze sur les os. La présence d'un contenant périssable est supposé au regard des indices taphonomiques.

Partiellement observable, la forme de la fosse n'a pu être définie. Partiellement conservé, le profil du creusement présente un paroi verticale droite au nord. Le fond semble plat et régulier.

Sépulture (Fait) : 3057



Type d'inhumation : individuel NMI : 1

Période (début) :

TPQ :

Phase :

Période (fin) :

TAQ :

Orientation : N-S

Longueur : 0,70 m (observable)

Largeur : 0,25 m (observable)

Profondeur : 0,09 m

Alti. sup. (m NGF) : 168,79

Alti. inf. (m NGF) : 168,70

Profil du creusement : Profil en cuvette, paroi oblique, fond plat et régulier

Forme du creusement : indéterminée

Conservation : partielle

Comblement : US 3059 : Limon argileux brun gris, homogène et meuble. Inclusions de quelques galets.

Mobilier : non

Architecture englobante : indéterminé

Analyses : C14 :

Sépulture primaire individuelle, située au nord nord-est du sondage SD 3. Observé dans le sondage complémentaire 3.1.

Sépulture partiellement prélevée. Observé en coupe ouest du sondage complémentaire.

Il s'agit d'un individu adulte, orienté nord-sud, tête au nord, reposant sur le dos. Les mains semblent localisées au niveau de l'abdomen car non retrouvés lors du décapage de sondage. Aucun indice ne permet de proposer une interprétation sur l'architecture englobante ou l'espace de décomposition.

Observable en coupe, la forme de la fosse n'a pu être définie. Partiellement conservé, le profil du creusement est en cuvette, avec des parois obliques et un fond plat et régulier.

Individu (US): 3058

Sépulture (Fait) : 3057

Type de dépôt : Primaire

Altitude d'apparition (m NGF) : 168,78

Datation absolue :

Orientation (tête-pieds) : N-S

Position du squelette : sur le dos

Mobilier associé au contenant :

Enveloppe souple : indét. **Contenant :** indét. **Espace de décomposition :** indét.

Mobilier associé à l'individu :

Observations taphonomiques :

L'individu repose sur le dos. Les mains semblent localisées au niveau de l'abdomen car non retrouvés lors du décapage de sondage.

Sexe : Indéterminé

Méthode de diagnose sexuelle :

Âge au décès : Adulte

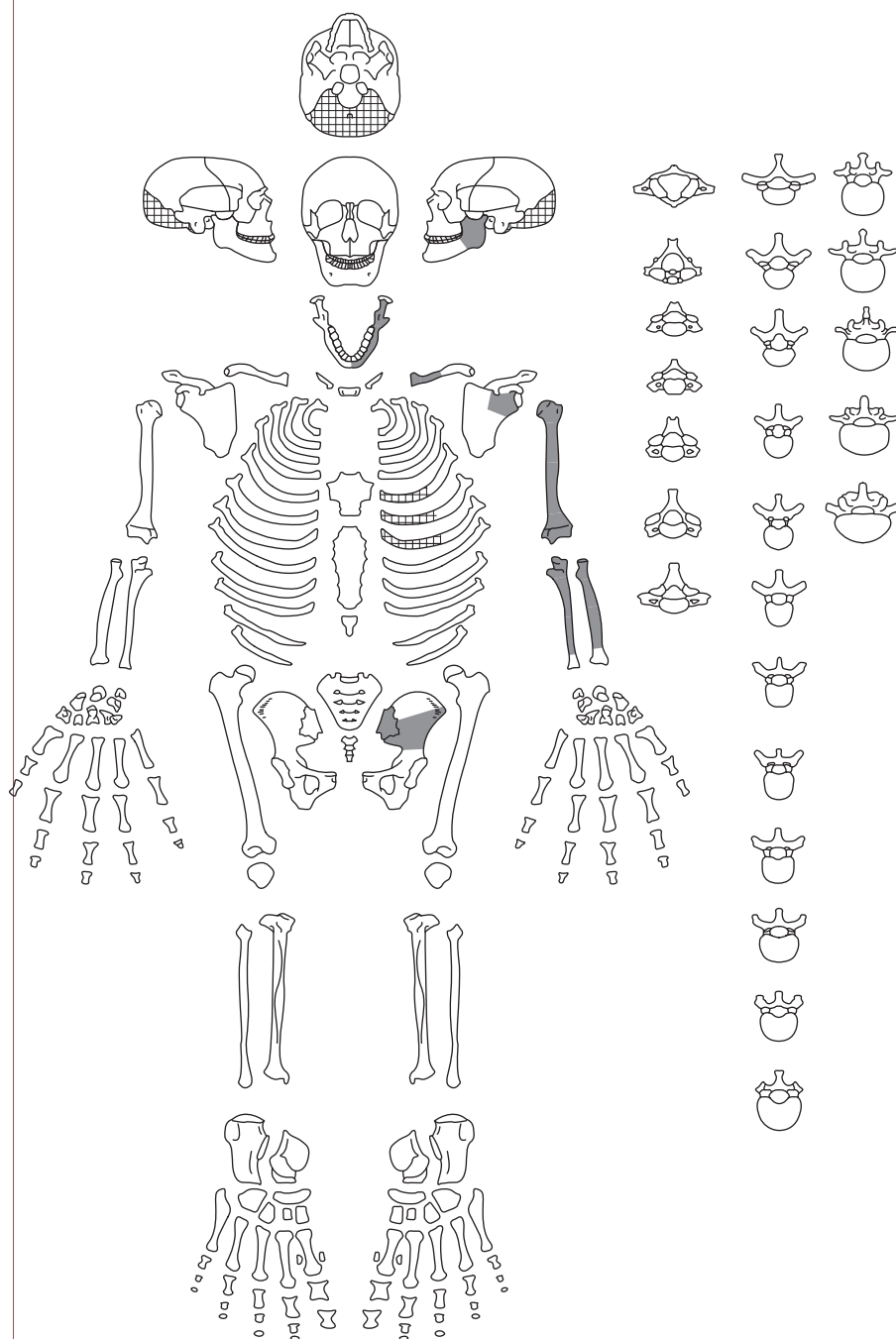
Méthode de détermination de l'âge : Degré de fusion épiphysaire (clavicule)

Observations liées aux données osseuses :

RAS

Observations liées aux données dentaires :

RAS



Conservation et état osseux et bucco-dentaires :

Conservation dentaire :

[illegible]

LEGENDE DU DIAGRAMME DENTAIRE

- | | |
|---|---|
|  | Elément présent in situ |
|  | L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude |
|  | La racine est seule présente in situ |
|  | Agénésie dentaire |
|  | Dent perdue ante mortem (alvéole refermée) |
|  | Germe présent in situ |
|  | Un de ces éléments est présent |
|  | L'identification de l'élément isolé n'est que supposée |

Etat de conservation osseux :

- | | |
|---|--|
| ? | Localisation imprécise |
| ~ | Fracture taphonomique |
|  | Région présente et identifiée avec certitude |
|  | Région fragmentée |
|  | Situation exacte inconnue avec certitude |
|  | Droite ou Gauche ? |

Types d'atteintes osseuses :

- Acte chirurgical
- + Dégénérative
- ◆ Indéterminée
- ▲ Infectieuse
- ✕ Traumatique
- ✿ Tumorale
- Inflammatoire
- * Carentielle
- ✧ Enthésopathie
- ◆ Marqueur de stress
- ✱ Métabolique
- Congénitale et de la croissance

Analyse C14 :

Localisation du prélèvement :

Sépulture (Fait) : 3060



Type d'inhumation : double

NMI : 2

Période (début) :

TPQ :

Phase :

Période (fin) :

TAQ :

Orientation : N-S

Longueur : 1,21 m

Largeur : 0,31 m (observable)

Profondeur : 0,12 m

Alti. sup. (m NGF) : 168,65

Alti. inf. (m NGF) : 168,53

Profil du creusement : indéterminé, fond plat et régulier

Forme du creusement : indéterminé

Conservation : partielle

Comblement : US 3059 : Limon argileux brun foncé, homogène et meuble. Inclusions de quelques galets et graviers.

Mobilier : non

Architecture englobante : Contenant périssable

Analyses : C14 :

Sépulture primaire double, situé au centre du sondage SD 3. Observé dans le sondage complémentaire 3.1.

Sépulture partiellement prélevée. Observé en coupe ouest du sondage complémentaire. Sépulture recoupée par le four FR 3012.

Il s'agit d'un individu adulte, orienté nord-sud, tête au nord, reposant sur le dos. Les mains sont localisées au niveau de l'abdomen, sous le second individu (US 3063). Le second individu est un immature (6 mois - 1 an), orienté nord-sud, tête au nord, reposant sur le dos. Il est localisé sur l'abdomen et entre les jambes de l'individu 3061. La présence de deux individus en contact direct l'un de l'autre, ainsi la déconnexion de plusieurs connexions articulaire (coude, hanche) permettent de proposer la présence d'une architecture englobante de type cercueil et d'un espace vide lors de la décomposition.

La forme de la fosse n'a pu être définie. Le fond est plat et régulier.

Sépulture (Fait) : 3060

Type de dépôt : Primaire

Altitude d'apparition (m NGF) : 168,62

Datation absolue :

Orientation (tête-pieds) : N-S

Position du squelette : sur le dos

Mobilier associé au contenant :

Enveloppe souple : indét. **Contenant :** oui **Espace de décomposition :** vide

Mobilier associé à l'individu :

Observations taphonomiques :

L'individu repose sur le dos. Les mains sont localisées au niveau de l'abdomen, sous le second individu (US 3063). La connexion scapulo-humérale gauche est déplacée, notamment due à la rotation latérale de l'humérus. Mise à plat de la cage thoracique. Déconnexion de l'avant-bras gauche avec un déplacement important du radius, indiquant un espace vide lors de la décomposition.

Sexe : Indéterminé

Méthode de diagnose sexuelle :

Âge au décès : Adulte

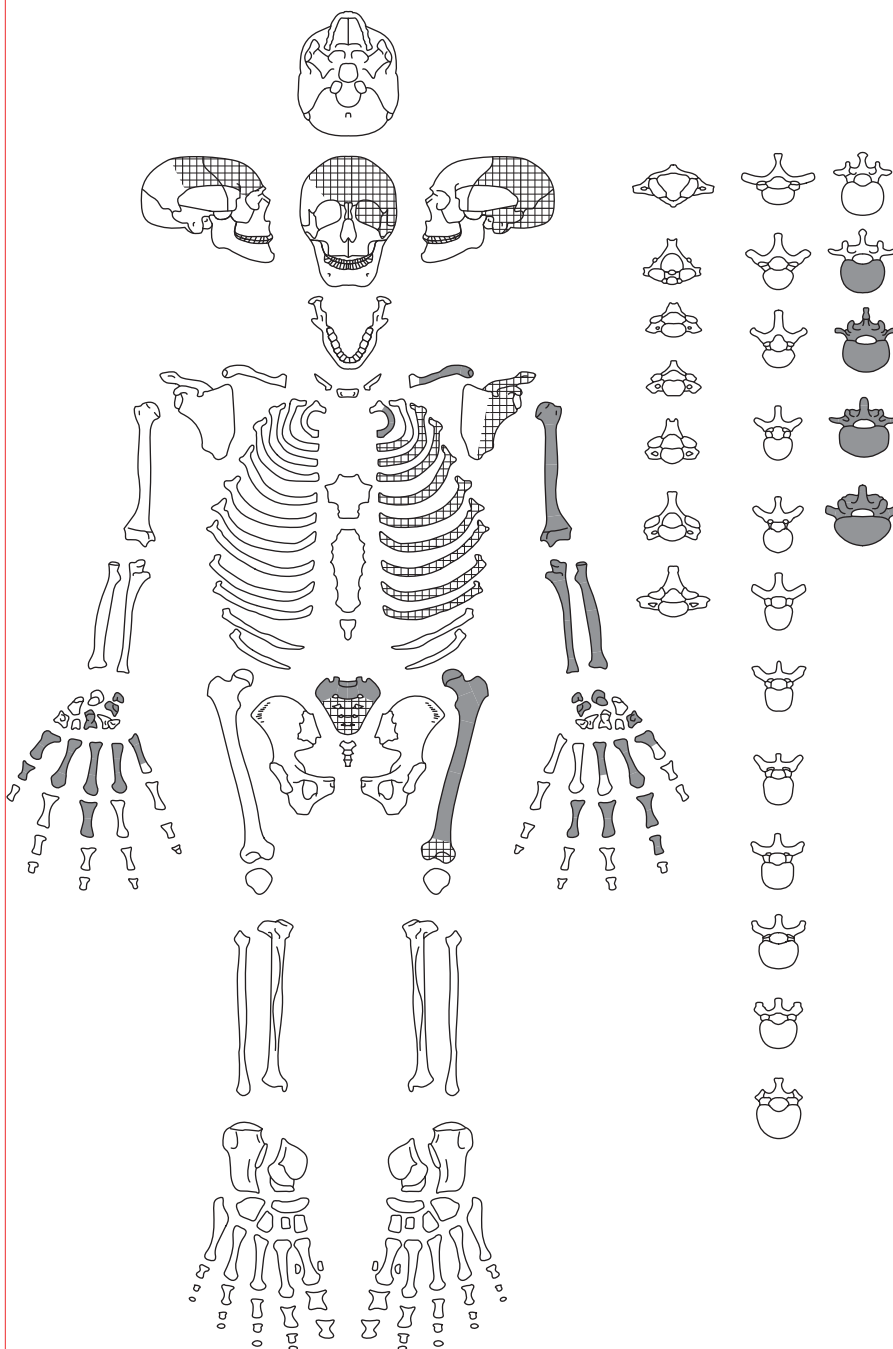
Méthode de détermination de l'âge : Degré de fusion épiphysaire (clavicule)

Observations liées aux données osseuses :

RAS

Observations liées aux données dentaires :

Non observable



Conservation et état osseux et bucco-dentaires :

Conservation dentaire :



LEGENDE DU DIAGRAMME DENTAIRE

- | | |
|---|---|
|  | Elément présent in situ |
|  | L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude |
|  | La racine est seule présente in situ |
|  | Agénésie dentaire |
|  | Dent perdue ante mortem (alvéole refermée) |
|  | Germe présent in situ |
|  | Un de ces éléments est présent |
|  | L'identification de l'élément isolé n'est que supposée |

Etat de conservation osseux :

- | | |
|---|--|
| ? | Localisation imprécise |
| ↘ | Fracture taphonomique |
|  | Région présente et identifiée avec certitude |
|  | Région fragmentée |
|  | Situation exacte inconnue avec certitude |
|  | Droite ou Gauche ? |

Types d'atteintes osseuses :

- Acte chirurgical
- + Dégénérative
- ◆ Indéterminée
- ▲ Infectieuse
- ✕ Traumatique
- ✿ Tumorale
- Inflammatoire
- * Carentielle
- ✧ Enthésopathie
- ◆ Marqueur de stress
- * Métabolique
- Congénitale et de la croissance

Analyse C14 :

Localisation du prélèvement :

Individu (US): 3063

Sépulture (Fait) : 3060

Type de dépôt : Primaire

Altitude d'apparition (m NGF) : 168,60

Datation absolue :

Orientation (tête-pieds) : N-S

Position du squelette : sur le dos

Mobilier associé au contenant :

Enveloppe souple : indét. Contenant : oui Espace de décomposition : vide

Mobilier associé à l'individu :

Observations taphonomiques :

Individu vraisemblablement complet lors de sa mise au jour, le squelette est localisé sur l'abdomen et entre les jambes de l'individu 3061. La connexion entre les différentes vertèbres du rachis sont lâches à déplacées. Cet effet est accentué par la localisation du squelette, dans le volume de l'abdomen de l'individu adulte.

Sexe : Indéterminé

Méthode de diagnose sexuelle :

Âge au décès : 6 mois -1 an

Méthode de détermination de l'âge : Longueur fémur (Maresh 1970 *in* Schaefer M., Black S., Scheuer L., 2008)**Observations liées aux données osseuses :**

RAS

Observations liées aux données dentaires :

Non observable

VERTEBRES	arc droit	corps	arc gauche
C 1			
C 2			
C 3			
C 4			
C 5			
C 6			
C 7			
rang indéterminé			

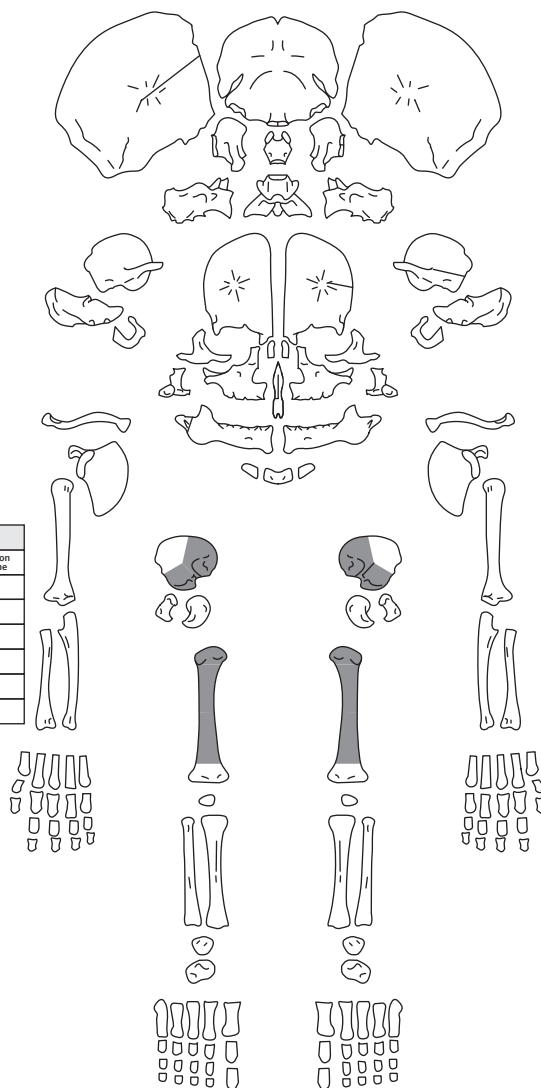
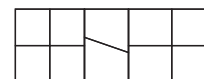
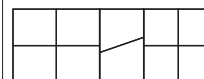
T 1			
T 2			
T 3			
T 4			
T 5			
T 6			
T 7			
T 8			
T 9			
T 10			
T 11			
T 12			
rang indéterminé			

L 1			
L 2			
L 3			
L 4			
L 5			
rang indéterminé			

	aileron droit	arc droit	corps	arc gauche	aileron gauche
S 1					
S 2					
S 3					
S 4					
S 5					
rang indéterminé					

COTES	Droite	Gauche
T 1		
T 2		
T 3		
T 4		
T 5		
T 6		
T 7		
T 8		
T 9		
T 10		
T 11		
T 12		
rang indéterminé		
côte indéterminé		

STERNUM	
manubrium	
sternèbres	

**Conservation et état osseux et bucco-dentaires :****Conservation dentaire :****LEGENDE DES DIAGRAMMES DENTAIRES**

- Germe présent in situ
- Germe présent mais isolé
- Un de ces éléments est présent
- L'identification de l'élément isolé n'est que supposée

Etat de conservation osseux :

- ? Localisation imprécise
- ✓ Fracture taphonomique
- Région présente et identifiée avec certitude
- ▤ Région fragmentée
- ▨ Situation exacte inconnue avec certitude
- ◻ Droite ou Gauche ?

Types d'atteintes osseuses :

- Acte chirurgical
- + Dégénérative
- ◆ Indéterminée
- ▲ Infectieuse
- ✕ Traumatique
- ✱ Tumorale
- Inflammatoire
- ✱ Carencielle
- ✱ Enthésopathie
- ✱ Marqueur de stress
- ✱ Métabolique
- Congénitale et de la croissance

Analyse C14 :

Localisation du prélèvement

Sépulture (Fait) : 3064



Type d'inhumation : individuel NMI : 1

Période (début) :

TPQ :

Phase :

Période (fin) :

TAQ :

Orientation : E-O

Longueur : 0,95 m (observable)

Largeur : 0,20 m (observable)

Profondeur : 0,23 m

Alti. sup. (m NGF) : 168,61

Alti. inf. (m NGF) : 168,38

Profil du creusement : indéterminé, fond plat et régulier

Forme du creusement : indéterminé

Conservation : partielle

Comblement : US 3066 : Limon argileux brun gris, homogène et meuble. Inclusions de quelques galets.

Mobilier : non

Architecture englobante : enveloppe souple

Analyses : C14 :

Sépulture primaire individuelle, située au centre du sondage SD 3. Observé dans le sondage complémentaire 3.1.

Sépulture partiellement prélevée. Observé en coupe est du sondage complémentaire.

Il s'agit d'un individu adulte, orienté est-ouest, tête à l'est, reposant sur le dos. Le bras droit est le long du corps, la main sur le côté du bassin et sur la jambe droit. Les jambes sont en extension.

L'ouverture du bassin, combinée au maintien instable de la main droite, suggère la présence d'une enveloppe souple favorisant une décomposition en espace colmaté, tout en laissant un volume suffisant pour un déplacement partiel des os lors de la décomposition.

La forme de la fosse n'a pu être définie. Le fond est plat et régulier.

Individu (US): 3065

Sépulture (Fait) : 3064

Type de dépôt : Primaire

Altitude d'apparition (m NGF) : 168,62

Datation absolue :

Orientation (tête-pieds) : E-0

Position du squelette : sur le dos

Mobilier associé au contenant :

Enveloppe souple : oui **Contenant :** non **Espace de décomposition :** colmaté

Mobilier associé à l'individu :

Observations taphonomiques :

L'individu repose sur le dos. Le bras droit est le long du corps, la main sur le côté du bassin et sur la jambe droit. Les jambes sont en extension. L'ouverture du bassin, combinée au maintien instable de la main droite, suggère la présence d'une enveloppe souple favorisant une décomposition en espace colmaté, tout en laissant un volume suffisant pour un déplacement partiel des os lors de la décomposition.

Sexe : Masculin

Méthode de diagnose sexuelle : DSP (Bruzek, 1999)

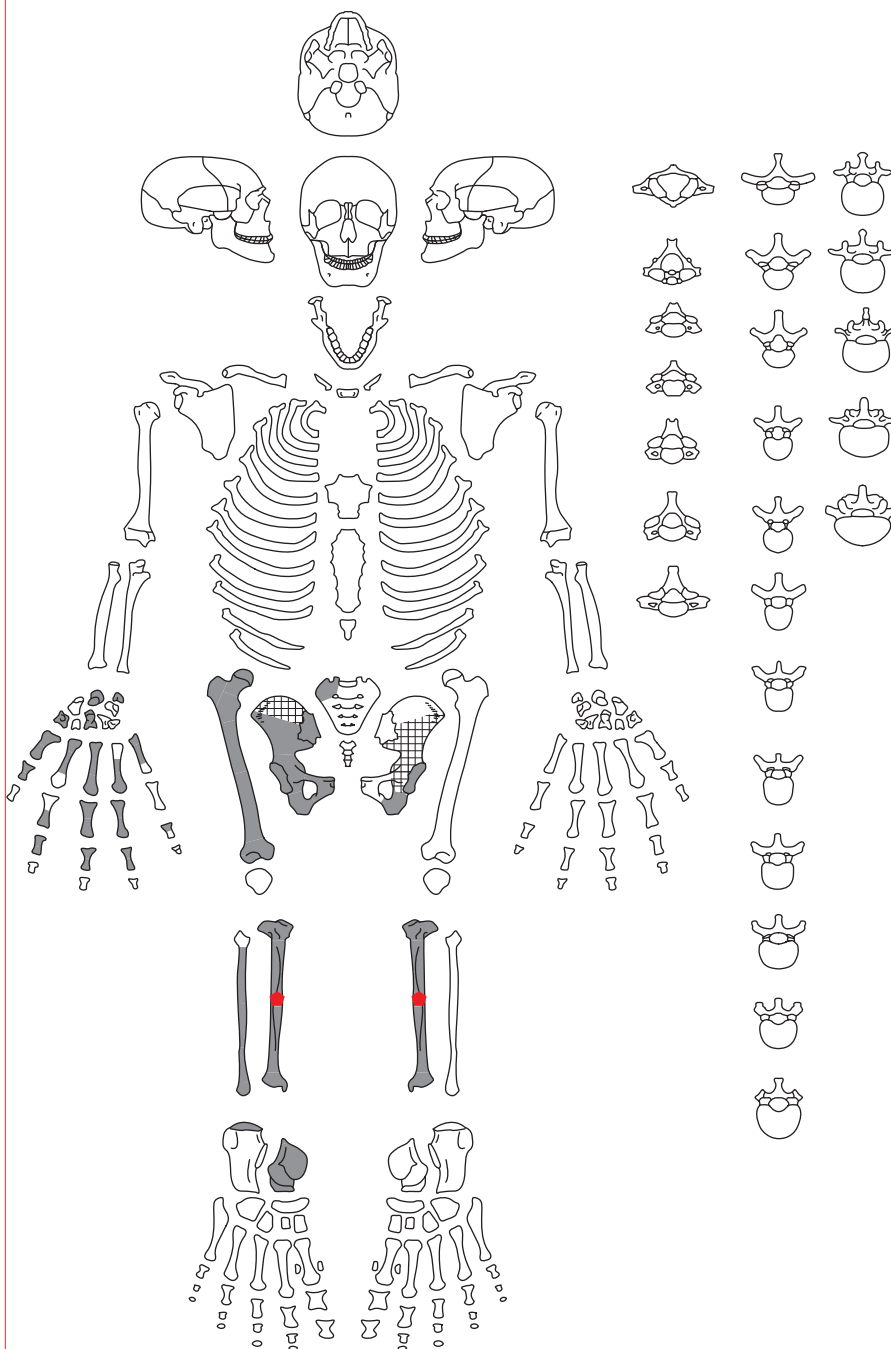
Âge au décès : Adulte (30-59 ans) Méthode de détermination de l'âge : Schmitt 2005 (Coxal Dr)

Observations liées aux données osseuses :

Tibia Dr et G : Appositions périostées sur la diaphyse

Observations liées aux données dentaires :

Non observable



Conservation et état osseux et bucco-dentaires :

Conservation dentaire :

LEGENDE DU DIAGRAMME DENTAIRE

- | | |
|---|---|
|  | Elément présent in situ |
|  | L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude |
|  | La racine est seule présente in situ |
|  | Agénésie dentaire |
|  | Dent perdue ante mortem (alvéole refermée) |
|  | Germes présents in situ |
|  | Un de ces éléments est présent |
|  | L'identification de l'élément isolé n'est que supposée |

Etat de conservation osseux :

- | | |
|---|--|
| ? | Localisation imprécise |
| ~ | Fracture taphonomique |
|  | Région présente et identifiée avec certitude |
|  | Région fragmentée |
|  | Situation exacte inconnue avec certitude |
|  | Droite ou Gauche ? |

Types d'atteintes osseuses :

- Acte chirurgical
- + Dégénérative
- ◆ Indéterminée
- ▲ Infectieuse
- ✕ Traumatique
- ✿ Tumorale
- Inflammatoire
- * Carentielle
- ✧ Enthésopathie
- ◆ Marqueur de stress
- * Métabolique
- Congénitale et de la croissance

Analyse C14 :

Localisation du prélèvement :

Sépulture (Fait) : 3070



Type d'inhumation : double

NMI : 2

Période (début) :

TPQ :

Phase :

Période (fin) :

TAQ :

Orientation : E-O

Longueur : 0,51 m (conservée)

Largeur : 0,14 m (conservée)

Profondeur : 0,10 m (observable)

Alti. sup. (m NGF) : 168,54

Alti. inf. (m NGF) : 168,44

Profil du creusement : indéterminé

Forme du creusement : indéterminé

Conservation : partielle

Comblement : US 3073 : Limon argileux brun gris, homogène et meuble. Inclusions de quelques galets.

Mobilier : non

Architecture englobante : contenant périssable

Analyses : C14 :

Sépulture primaire double, situé au sud est du sondage SD 3. Observé dans le sondage complémentaire 3.1.

Sépulture prélevée. Sépulture recoupée par FR 3020 et RS 3020.

Il s'agit d'un individu adulte, orienté est-ouest, tête à l'est, reposant sur le dos (US 3071). La scapula et l'humérus droit sont localisés au dessus du membre inférieur gauche, sur le second individu (US 3072).

Le second individu est un individu adulte, orienté ouest-est, tête à l'ouest, reposant sur le dos. La jambe gauche est en extension.

La présence de deux individus en contact direct l'un de l'autre, ainsi la déconnexion (partielle voire déplacée) de plusieurs connexions articulaires (cheville, épaule) permettent de proposer la présence d'une architecture englobante de type cercueil et d'un espace vide lors de la décomposition.

La forme et le profil de la fosse n'ont pu être définie.

Individu (US): 3071

Sépulture (Fait) : 3070

Type de dépôt : Primaire

Altitude d'apparition (m NGF) : 168,54

Datation absolue :

Orientation (tête-pieds) : E-0

Position du squelette : sur le dos

Mobilier associé au contenant : non

Enveloppe souple : non

Contenant : oui

Espace de décomposition : vide

Mobilier associé à l'individu :

Observations taphonomiques :

L'individu repose sur le dos. La connexion scapulo-humérale apparaît lâche voire déplacée. La face d'apparition de l'humérus est antéro-latérale. La déconnexion des os ainsi que le maintien en position instable de l'humérus sur la jambe gauche avec l'effet de paroi au nord, suggèrent la présence d'un contenant périssable de type cercueil. Ce contenant favorise une décomposition en espace vide.

Sexe : Indéterminé

Méthode de diagnose sexuelle :

Âge au décès : Adulte

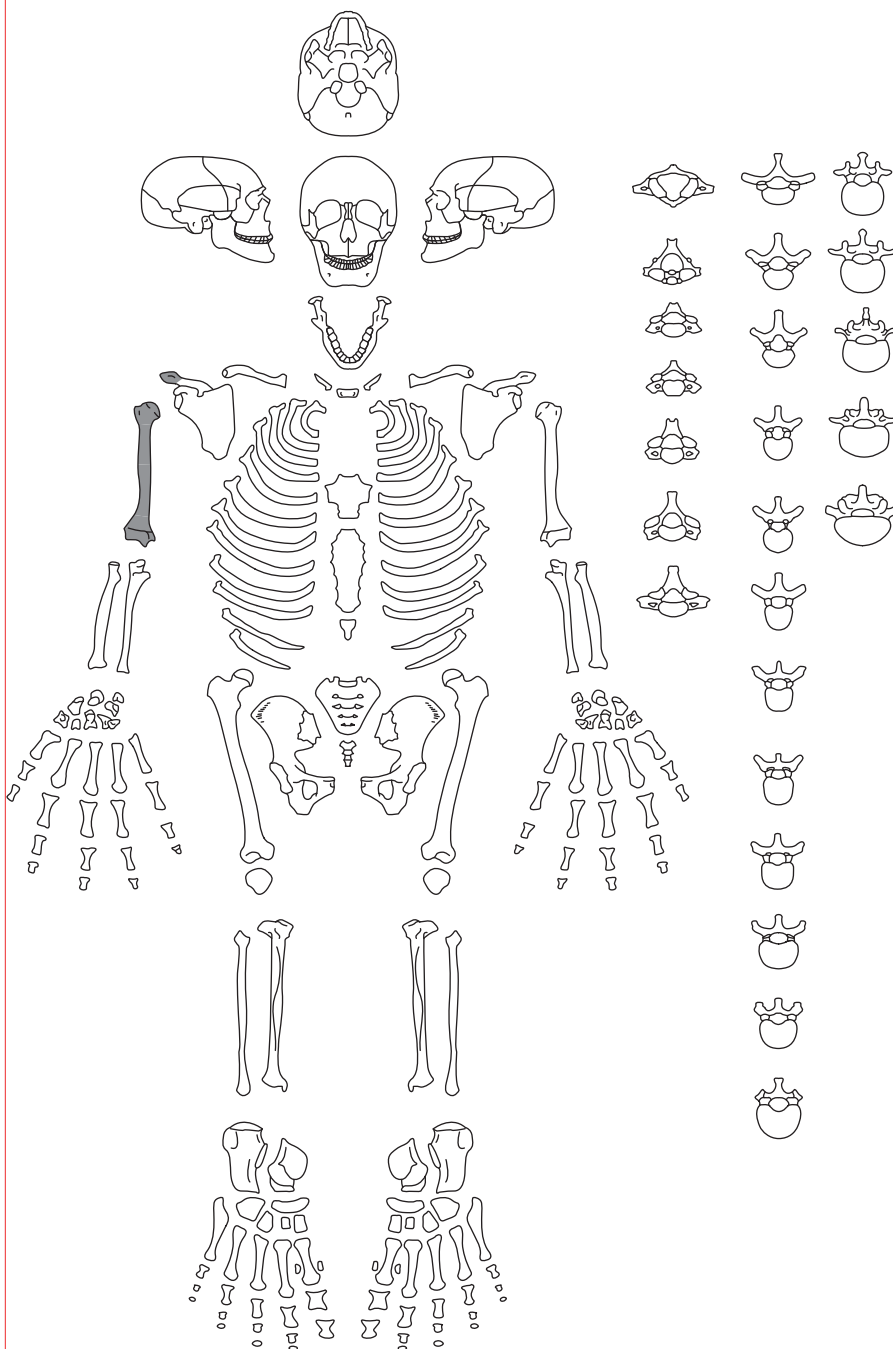
Méthode de détermination de l'âge : Degré de fusion épiphysaire

Observations liées aux données osseuses :

RAS

Observations liées aux données dentaires :

Non observable



Conservation et état osseux et bucco-dentaires :

Conservation dentaire :



LEGENDE DU DIAGRAMME DENTAIRE

- | | |
|---|---|
|  | Elément présent in situ |
|  | L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude |
|  | La racine est seule présente in situ |
|  | Agénésie dentaire |
|  | Dent perdue ante mortem (alvéole refermée) |
|  | Germe présent in situ |
|  | Un de ces éléments est présent |
|  | L'identification de l'élément isolé n'est que supposée |

Etat de conservation osseux :

- | | |
|---|--|
| ? | Localisation imprécise |
| ↘ | Fracture taphonomique |
|  | Région présente et identifiée avec certitude |
|  | Région fragmentée |
|  | Situation exacte inconnue avec certitude |
|  | Droite ou Gauche ? |

Types d'atteintes osseuses :

- Acte chirurgical
- + Dégénérative
- ◆ Indéterminée
- ▲ Infectieuse
- ✕ Traumatique
- ✿ Tumorale
- Inflammatoire
- * Carentielle
- ✧ Enthésopathie
- ◆ Marqueur de stress
- * Métabolique
- Congénitale et de la croissance

Analyse C14 :

Localisation du prélèvement :

Individu (US): 3072

Sépulture (Fait) : 3070

Type de dépôt : Primaire

Altitude d'apparition (m NGF) : 168,54

Datation absolue :

Orientation (tête-pieds) : O-E

Position du squelette : sur le dos

Mobilier associé au contenant : non

Enveloppe souple : non

Contenant : oui

Espace de décomposition : vide

Mobilier associé à l'individu :

Observations taphonomiques :

L'individu repose sur le dos. Le membre inférieur gauche en extension. Les connexions du pied gauche sont déplacées. Le pied gauche indique un effondrement du pied vers l'est. La déconnexion des os ainsi que la présence de l'individu 3070, suggère la présence d'un contenant périssable de type cercueil. Ce contenant favorise une décomposition en espace vide.

Sexe : Indéterminé

Méthode de diagnose sexuelle :

Âge au décès : Adulte

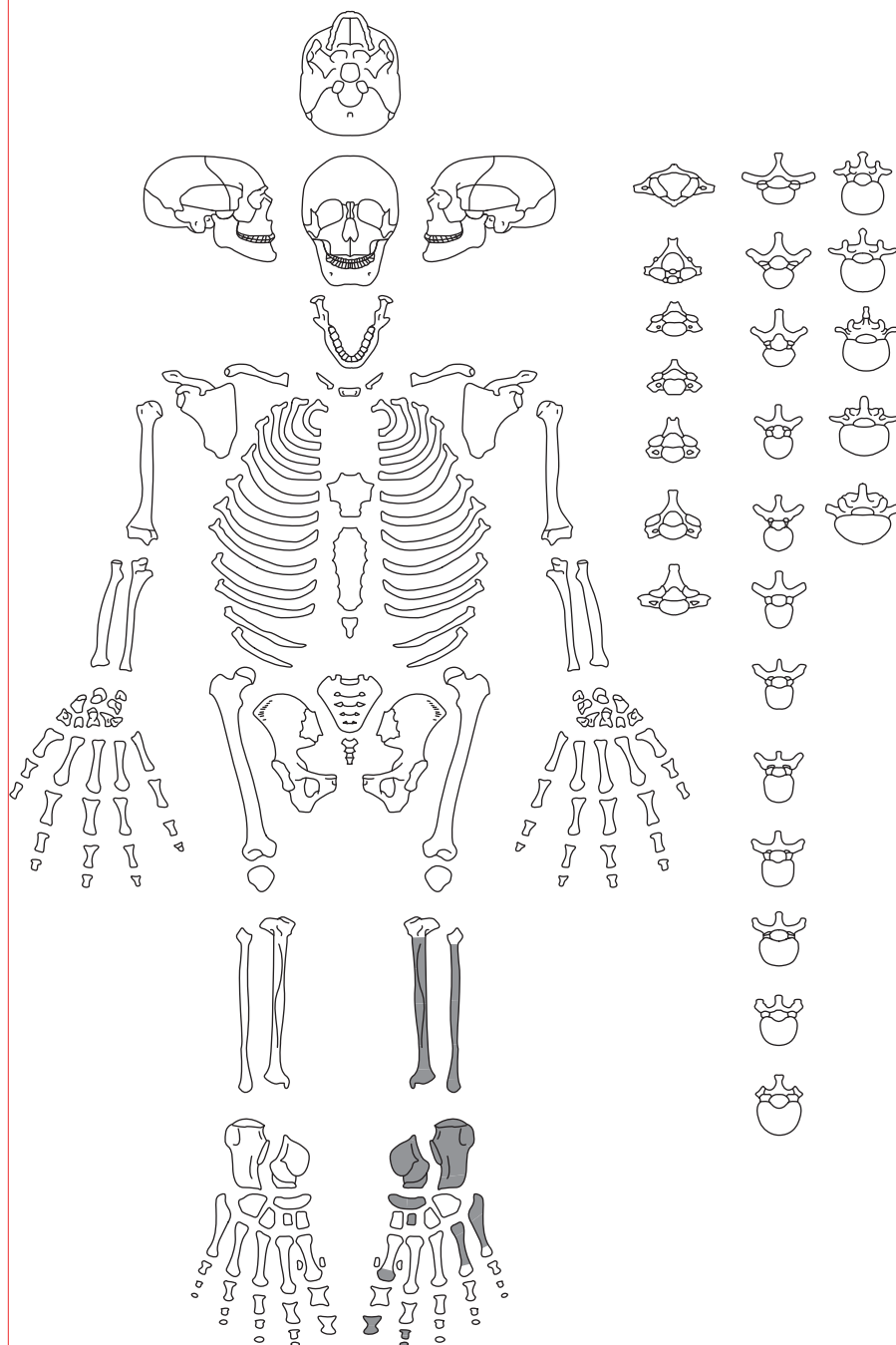
Méthode de détermination de l'âge : Degré de fusion épiphysaire

Observations liées aux données osseuses :

RAS

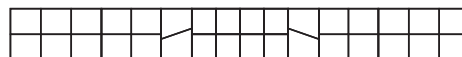
Observations liées aux données dentaires :

Non observable



Conservation et état osseux et bucco-dentaires :

Conservation dentaire :



LEGENDE DU DIAGRAMME DENTAIRE

- ☐ Elément présent in situ
- ☐ L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude
- ☐ La racine est seule présente in situ
- ☒ Agénésie dentaire
- ☒ Dent perdue ante mortem (alvéole refermée)
- ☐ Germe présent in situ
- ☐ Un de ces éléments est présent
- ☐ L'identification de l'élément isolé n'est que supposée

Etat de conservation osseux :

- ? Localisation imprécise
- ~ Fracture taphonomique
- Région présente et identifiée avec certitude
- ▨ Région fragmentée
- ▩ Situation exacte inconnue avec certitude
- ◻ Droite ou Gauche ?

Types d'atteintes osseuses :

- Acte chirurgical
- + Dégénérative
- Indéterminée
- ▲ Infectieuse
- × Traumatique
- ✱ Tumorale
- Inflammatoire
- ✱ Carencielle
- ✱ Enthésopathie
- ✱ Marqueur de stress
- ✱ Métabolique
- Congénitale et de la croissance

Analyse C14 :

Localisation du prélèvement :

Sépulture (Fait) : 3075



Type d'inhumation : individuelle NMI : 1

Période (début) :

TPQ :

Phase :

Période (fin) :

TAQ :

Orientation : E-O

Longueur : 0,83 m (observable)

Largeur : 0,44 m (observable)

Profondeur : 0,07 m

Alti. sup. (m NGF) : 168,41

Alti. inf. (m NGF) : 168,35

Profil du creusement : fond plat et régulier

Forme du creusement : oblongue

Conservation : partielle

Comblement : US 3077 : Limon argileux brun gris, homogène et meuble. Inclusions de quelques cailloux.

Mobilier : non

Architecture englobante :

Analyses : C14 : US 3076

S 226027 UGAMS 80404 : 1528 – 1540 AD (2,6%),
1634 – 1670 AD (73,5%) ,1780 – 1799 AD (19,3%)

Sépulture primaire individuelle, située à l'est du sondage SD 3. Observé dans le sondage complémentaire 3.1.

Sépulture partiellement prélevée. Observé en coupe est du sondage complémentaire.

Il s'agit d'un individu adulte, orienté est-ouest, tête à l'est, reposant sur le dos. La main droite est localisée à droite du corps, ce qui permet de savoir que le bras est le long du corps. Les jambes sont en extension. Lors de la fouille, les patellas ont été découvertes en place.

La connexion étroite au niveau de la patella et de la main droite permet de proposer une inhumation en pleine terre et d'un espace colmaté lors de la décomposition.

La forme de la fosse n'a pu être définie. Le fond est plat et régulier.

Individu (US): 3076

Sépulture (Fait) : 3075

Type de dépôt : Primaire

Altitude d'apparition (m NGF) : 168,38

Datation absolue :

Orientation (tête-pieds) : E-0

Position du squelette : sur le dos

Mobilier associé au contenant :

Enveloppe souple : non **Contenant :** non **Espace de décomposition :** colmaté

Mobilier associé à l'individu :

Observations taphonomiques :

L'individu repose sur le dos. La main droite est localisée à droite du corps, ce qui permet d'affirmer que le bras est en extension le long du corps. Les jambes sont en extension. Le maintien en place des patellas et de la main Dr témoignent en faveur d'une inhumation en pleine terre, avec un espace colmaté lors de la décomposition.

Sexe : Indéterminé

Méthode de diagnose sexuelle :

Âge au décès : Adulte

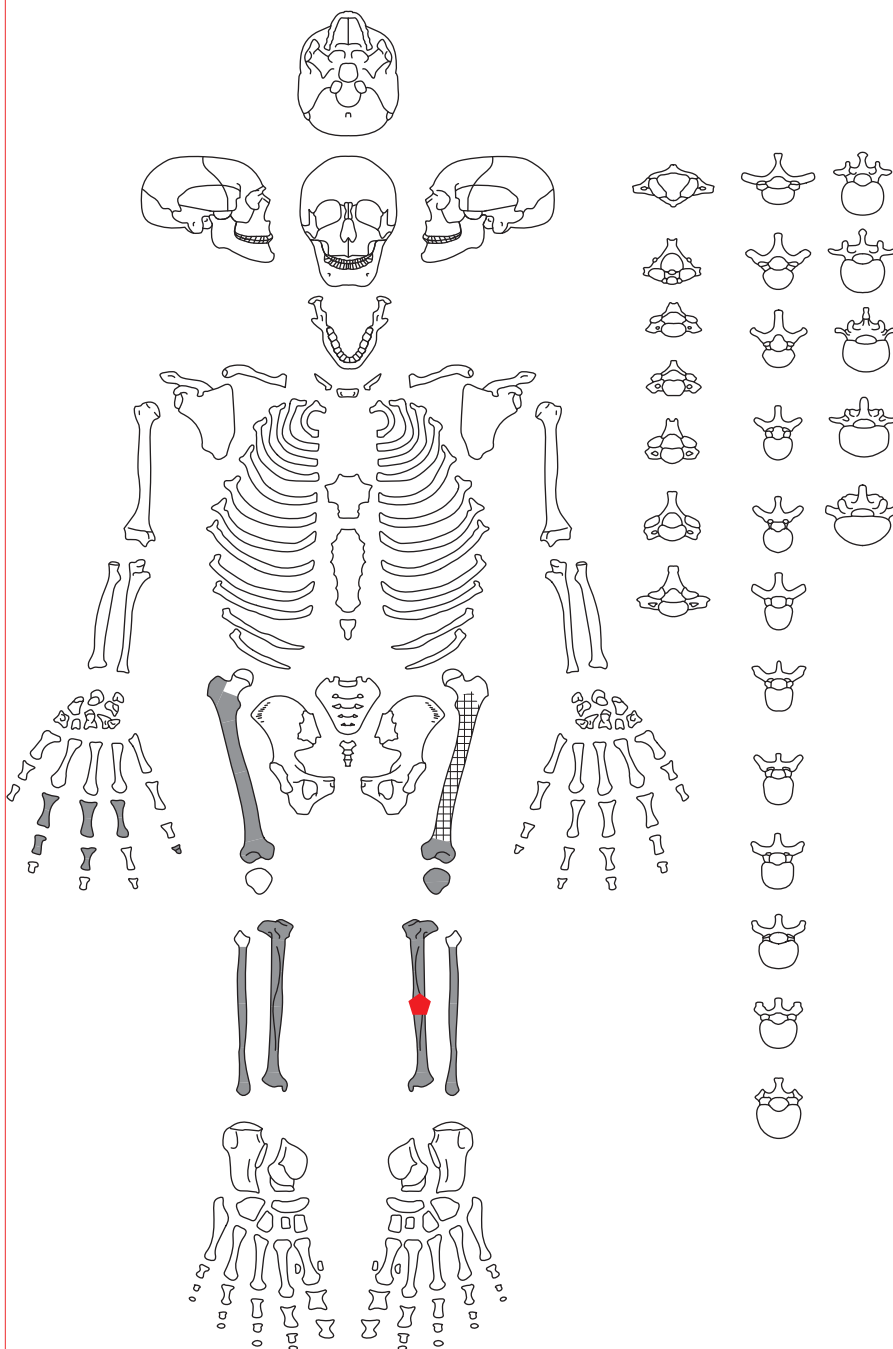
Méthode de détermination de l'âge : Degré de fusion épiphysaire

Observations liées aux données osseuses :

Tibia G : diaphyse : apposition périosté

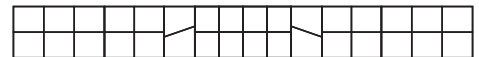
Observations liées aux données dentaires :

RAS



Conservation et état osseux et bucco-dentaires :

Conservation dentaire :



LEGENDE DU DIAGRAMME DENTAIRE

- | | |
|---|---|
|  | Elément présent in situ |
|  | L'élément isolé est présent et a été identifié avec certitude |
|  | La racine est seule présente in situ |
|  | Agénésie dentaire |
|  | Dent perdue ante mortem (alvéole refermée) |
|  | Germe présent in situ |
|  | Un de ces éléments est présent |
|  | L'identification de l'élément isolé n'est que supposée |

Etat de conservation osseux :

- | | |
|---|--|
| ? | Localisation imprécise |
| ↘ | Fracture taphonomique |
|  | Région présente et identifiée avec certitude |
|  | Région fragmentée |
|  | Situation exacte inconnue avec certitude |
|  | Droite ou Gauche ? |

Types d'atteintes osseuses :

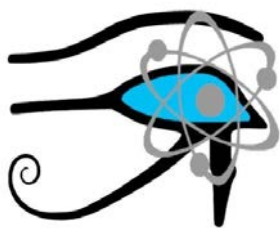
- Acte chirurgical
- + Dégénérative
- ◆ Indéterminée
- ▲ Infectieuse
- ✕ Traumatique
- ✿ Tumorale
- Inflammatoire
- * Carentielle
- ✧ Enthésopathie
- ◆ Marqueur de stress
- * Métabolique
- Congénitale et de la croissance

Analyse C14 :

Phalange main D : S 226027 UGAMS 80404 : 1528 – 1540 AD (2,6%), 1634 – 1670 AD (73,5%), 1780 – 1799 AD (19,3%)



7.3. Résultats d'analyses ^{14}C



Re.S.Artes

Le Regard de la Science sur les Arts et le patrimoine culturel

Rapport d'analyse R 246006A

3 Quai Chauveau, Lyon (69) :

Étude de datation par carbone 14
de deux sépultures (SP 3005 et 3075)

1 – PROBLÉMATIQUE CHRONOLOGIQUE

L'étude de datation présentée ici concerne deux sépultures mises au jour lors des fouilles menées sur le quai Chauveau, à Lyon (69).

La datation par carbone 14 de restes osseux devrait apporter des informations chronologiques objectives sur le moment de la mort des individus.

2 – MATÉRIEL À DATER

Les échantillons à analyser sont présentés au Tableau 1.

Structure	Description de l'échantillon	Référencement de la datation	Période chronologique présumée
SP 3005 US 3006	Os main gauche MTC4	S 226026 UGAMS 80403	Non renseignée
SP 3075 US 3076	Os main droite extrémité distale	S 226027 UGAMS 80404	

Tab. 1 : *Prélèvements d'origine organique à dater par Carbone 14 – AMS (S 226***: N° d'enregistrement Re.S.Artes ; UGAMS 804** : N° d'enregistrement du laboratoire d'analyse).*

3 – MÉTHODOLOGIE MISE EN OEUVRE

Préparation du matériel

Pour les os et les dents, à l'issue de plusieurs phases de nettoyage mécaniques et chimiques, un traitement spécifique est mené afin d'extraire la fraction de collagène contenant le carbone à dater. En effet, les matériaux sont d'abord nettoyés à l'aide d'une brosse métallique et lavés dans un bain à ultrasons. Ils sont ensuite mis à réagir sous vide avec HCl 1N pour dissoudre le minéral osseux et libérer le dioxyde de carbone de la bioapatite. Le résidu est alors filtré, rincé à l'eau déminéralisée et, sous condition acide (pH = 3), chauffé à 80°C pendant 6 heures pour dissoudre le collagène et laisser des substances humiques dans le précipité. La solution est ensuite filtrée pour isoler le collagène pur puis séchée. Le collagène séché est ensuite brûlé à 575°C dans une ampoule de Pyrex sous vide, scellée en présence de CuO.

Le dioxyde de carbone résultant de cette combustion est cryogéniquement purifié et converti catalytiquement en graphite. C'est sous cette ultime forme qu'il est mesuré.





Mesure de la concentration en Carbone 14

Pour les ossements et les dents, une mesure préalable des concentrations en carbone et en azote dans le collagène à dater permet de déterminer si son degré de préservation est suffisant pour garantir une datation fiable. En effet, pour un matériau bien conservé, le rapport C/N doit être compris entre 2,9 et 3,5, ce qu'il convient de vérifier [1].

Puis, les rapports isotopiques du carbone (δ C13) et de l'azote (δ N15) sont déterminés à partir de mesures effectuées par spectrométrie de masse (IRMS). Les résultats sont étalonnés en VPDB (pour δ C13) et AIR (pour δ N15) en utilisant les normes internationales IAEA-N- 1, IAEA-C7 et IAEA-CH-6.

La datation par carbone 14 en spectrométrie de masse couplée à un accélérateur de particules (AMS) est effectuée par comptage direct des atomes de carbone et comparaison de l'abondance relative des trois isotopes naturels (C14, C13 et C12). Le recours à des standards internationaux permet d'en déduire la concentration en Carbone 14 (Oxalic Acid I - NBS SRM 4990 [2-5]).

L'appareillage utilisé est un spectromètre de masse couplé à un accélérateur de particules de type National Electrostatics Corporation Model 1.5SDH-1 Pelletron. Il s'agit d'un module compact de 500 kV fournissant des analyses précises pour les isotopes C12, C13 et C14 à des niveaux de concentration très bas (parties par quadrillion, ppq). La précision des mesures est de l'ordre de $\pm 0,5\%$, et la limite de détection de l'appareillage est de l'ordre de 4 attomoles (4×10^{-18} moles) de C14 [2-5].

La teneur résiduelle en carbone 14 ainsi obtenue (notée pMC) est corrigée du fractionnement isotopique (δ C13). Ce facteur permet de contrôler les effets d'éventuelles pollutions et renseigne sur la fiabilité de la mesure.

L'incertitude associée (σ , sigma) rend compte de la distribution statistique des comptages et des effets de la soustraction du « blanc ».

Détermination de l'âge radiocarbone et calibration du résultat

A partir de ces mesures, on calcule l'âge C14 brut (donné en années BP) qui détermine le temps écoulé entre l'année de référence 1950 et la mort de l'organisme (coupe de l'arbre, mort de l'être vivant, ...).

Enfin, la calibration de l'âge brut est effectuée en utilisant les courbes de référence *OxCal v4.4.4* [6] et *IntCal20, decadal atmospheric data* [7]. Elle permet de définir un ou plusieurs intervalles de dates (donnés en BC / avant J.C. ou AD / après J.C. et affectés d'un certain pourcentage de probabilité) pour replacer le fait recherché dans notre calendrier.

4 – RÉSULTATS OBTENUS ET DISCUSSION

Une synthèse des datations obtenues est proposée Tableau 2. Afin de faciliter l'utilisation des dates calibrées, nous n'avons repris ici que les intervalles donnés à deux écarts-types (pour le détail des résultats, on se reportera aux annexes).

Les résultats sont également illustrés Figures 1 et 2.

Le collagène des prélèvements osseux s'est révélé bien conservé (C/N de 3,19 et 3,20).



Les datations obtenues correspondent à des faits contemporains survenus à l'époque moderne.

En effet les âges C14 bruts déterminés sur les deux os sont confondus aux incertitudes près et les intervalles de dates calibrés à deux écarts-types se chevauchent soit dans la seconde moitié du XVII^{ème} siècle (intervalle commun : 1640 – 1670 AD, avec une probabilité comprise entre 53,4% et 73,5%), soit dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle (intervalle commun : 1780 – 1799 AD, avec une probabilité comprise entre 19,3% et 40,4%).

Précisons que la forme de la courbe de calibration dans le domaine chronologique concerné par cette étude conduit à l'obtention de ces deux intervalles de dates majoritaires disjoints, comme le montre la figure 2.

Structure	Référencement de la datation	Âge C14 (BP)	Datation calibrée (AD) (à 2σ, 95,4% de probabilité)
SP 3005 US 3006	S 226026 UGAMS 80403	230 ± 20	1640 – 1676 AD (53,4%) 1742 – 1750 AD (1,6%) 1764 – 1800 AD (40,4%)
SP 3075 US 3076	S 226027 UGAMS 80404	250 ± 20	1528 – 1540 AD (2,6%) 1634 – 1670 AD (73,5%) 1780 – 1799 AD (19,3%)

Tab. 2 : Bilan des datations acquises pour les deux prélèvements concernés par cette étude. Elles caractérisent des faits contemporains.

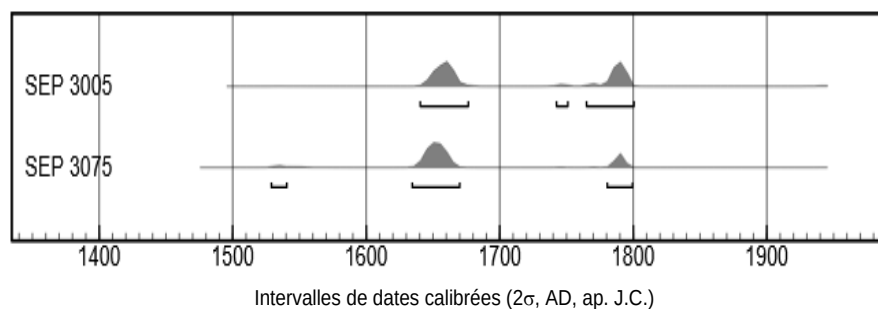


Fig. 1 : Représentation graphique des datations acquises dans le cadre de cette étude (à deux écarts-types, d'après OxCal v4.4.4 et IntCal20 atmospheric curve [6-7]). Elles caractérisent des faits contemporains survenus le plus probablement soit dans la seconde moitié du XVII^{ème} siècle, soit dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle.

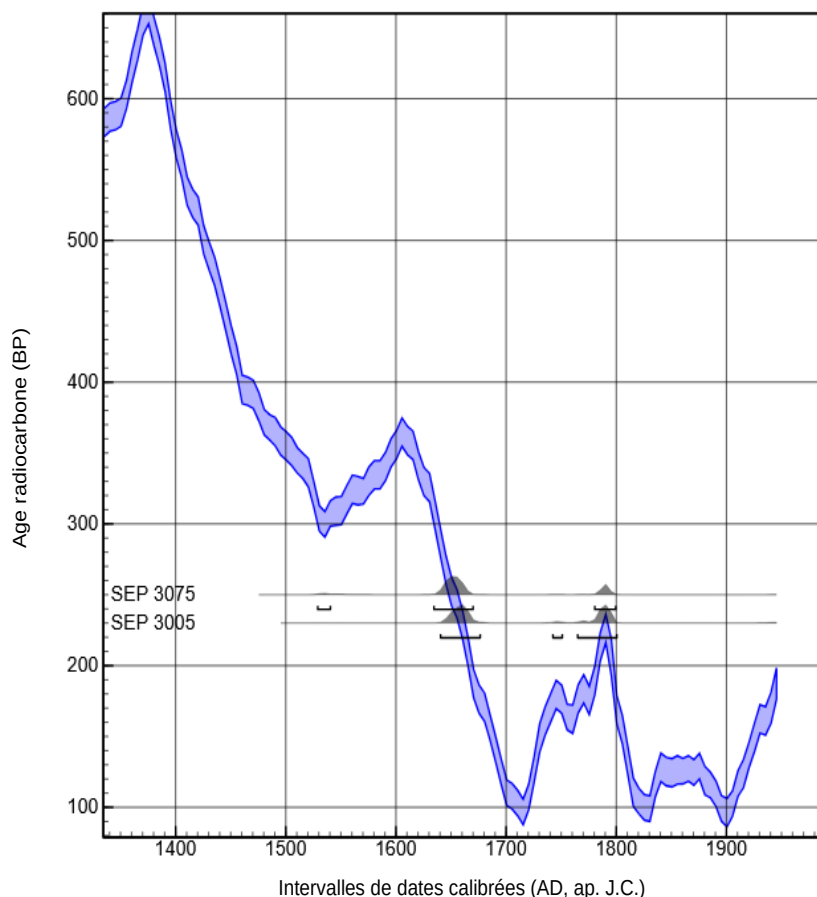


Fig. 2 : Transposition graphique des datations acquises dans le cadre de cette étude sur la courbe de calibration du carbone 14 (à deux écarts-types, d'après OxCal v4.4.4 et IntCal20 atmospheric curve [6-7]). La forme de la courbe de calibration dans le domaine chronologique concerné par cette étude conduit à l'obtention de deux intervalles de dates majoritaires disjoints, l'un dans la seconde moitié du XVII^{ème} siècle, l'autre dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle.



5 – CONCLUSIONS

L'étude chronologique menée sur deux sépultures mises au jour lors des fouilles menées sur le quai Chauveau, à Lyon (69), met en évidence les informations chronologiques suivantes :

- 🦴 Le collagène des prélèvements osseux s'est révélé bien conservé.
- 🦴 Les âges C14 établis pour les deux prélèvements osseux sont confondus aux incertitudes près.
- 🦴 Ces résultats renvoient à des faits modernes survenus soit dans la seconde moitié du XVII^{ème} siècle (intervalle commun : 1640 – 1670 AD, avec une probabilité comprise entre 53,4% et 73,5%), soit dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle (intervalle commun : 1780 – 1799 AD, avec une probabilité comprise entre 19,3% et 40,4%).

Fait à Bordeaux le 13 février 2026

Dr Céline Roque

Cette étude a été menée en collaboration avec le Center For Applied Isotope Studies, University of Georgia, Athens, United States of America, accrédité selon la norme ISO / CEI 17025: 2017

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Van Klinken G.J., 1999, "Bone collagen quality indicators for Paleodietary and Radiocarbon Measurements" *Journal of Archaeological science*, 26, 687-695.
- [2] Cherkinsky A., Culp R., Dvoracek D., Noakes J., 2010, "Status of the AMS facility at the Center for Applied Isotope Studies, University of Georgia" *Nuclear Instruments and Methods in Physics Research B*, 268, 867-870.
- [3] Nigam M., Noakes J., Culp R. and Dvoracek D., 2005, "Compact C-14 accelerator mass spectrometer at the University of Georgia: Status and prospects" *Proceedings of AMS-10, Berkeley, California, September 5-10, 2005*.
- [4] Culp R.A., Noakes J.E., Cherkinsky A., Dvoracek D.K., 2013, "A decade of AMS at the University of Georgia", *Nuclear Instruments and Methods in Physical Research B* 294:46-49
- [5] Ravi Prasad G.V., Cherkinsky A., Culp R.A. and Dvoracek D.K., 2015, "Two Years since SSAMS: Status of 14C AMS at CAIS" *Nuclear Instruments and Methods in Physical Research B* 361:69-71.
- [6] Bronk Ramsey C., 2026, "OxCal v4.4.4"
- [7] Reimer P., Austin W., Bard E., Bayliss A., Blackwell P., Bronk Ramsey C., Butzin M., Cheng H., Edwards R., Friedrich M., Grootes P., Guilderson T., Hajdas I., Heaton T., Hogg A., Hughen K., Kromer B., Manning S., Muscheler R., Palmer J., Pearson C., Van der Plicht J., Reimer R., Richards D., Scott E., Southon J., Turney C., Wacker L., Büntgen U., Capano M., Fahrni S., Fogtmann-Schulz A., Friedrich R., Köhler P., Kudsk S., Miyake F., Olsen J., Reinig F., Sakamoto M., Sookdeo A., Talamo S., 2020, "The IntCal20 Northern Hemisphere radiocarbon age calibration curve (0–55 cal kBP)" *Radiocarbon*, 62.





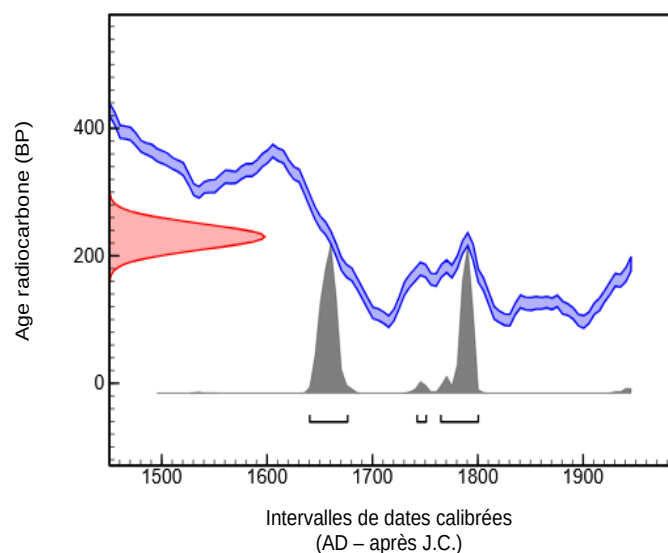
DOCUMENTS ANNEXES

1 / 2

SP 3005 – US 3006

S 226026 UGAMS 80403	C/N	δ C13 (‰)	δ N15 (‰)	pMC
Os, collagène	3,20	-19,34	10,77	97,20 $\pm$ 0,26
Age brut (BP)	230 $\pm$ 20			
Intervalles de dates calibrées (BC / AD)	à 1 σ (68,3% de probabilité)		à 2 σ (95,4 % de probabilité)	
	1650 – 1666 AD (40,0%) 1784 – 1794 AD (28,3%)		1640 – 1676 AD (53,4%) 1742 – 1750 AD (1,6%) 1764 – 1800 AD (40,4%)	

d'après OxCal v4.4.4 et Intcal 20





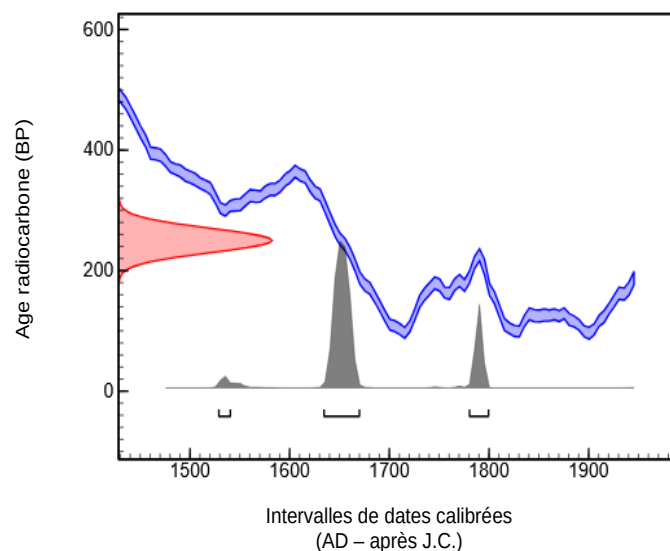
DOCUMENTS ANNEXES

2 / 2

SP 3075 – US 3076

S 226027 UGAMS 80404	C/N	δ C13 (‰)	δ N15 (‰)	pMC
Os, collagène	3,19	-19,44	11,97	96,90 $\pm$ 0,26
Age brut (BP)	250 $\pm$ 20			
Intervalles de dates calibrées (BC / AD)	à 1 σ (68,3% de probabilité)		à 2 σ (95,4 % de probabilité)	
	1643 – 1661 AD (68,3%)		1528 – 1540 AD (2,6%) 1634 – 1670 AD (73,5%) 1780 – 1799 AD (19,3%)	

d'après OxCal v4.4.4 et Intcal 20





8. ILLUSTRATIONS

8.1. Liste des figures

Fig. 1 – Décompte général des restes céramiques Pré et Protohistoriques	89
Fig. 2 – Dénombrement du mobilier céramique des périodes historiques (nombre de restes et nombre minimal d'individu).....	90
Fig. 3 – Dénombrement du petit mobilier par matériau	93
Fig. 4 – Répartition du petit mobilier par comptage.....	93
Fig. 5 – Résultats de la détermination du sexe par la DSP	101
Fig. 6 – Tableau spectre faunique général par période.....	106

8.2. Liste des planches

Planche 1 - Situation du diagnostic dans Lyon et son agglomération	
Planche 2 - Situation du diagnostic sur le plan cadastral - Échelle 1/1500	
Planche 3 - Contexte topographique	
Planche 4 - Contexte géologique	
Planche 5 - Faciès géomorphologiques	
Planche 6 - Contexte archéologique - Échelle 1/1500	
Planche 7 - Plan général de l'opération - Échelle 1/500	
Planche 8 - Plan scénographique de Lyon (1544) et plan de P. Lebeau (1607)	
Planche 9 - Plan du couvent des cordeliers de l'Observance à la Révolution - Échelle 1/1200	
Planche 10 - Plan de la première école vétérinaire, vers 1830 - Échelle 1/1200	
Planche 11 - Plans anciens (1823)	
Planche 12 - Plans anciens (1843 et 1872)	
Planche 13 - Cartographie des terrassements réalisés à l'occasion de l'agrandissement de l'école vétérinaire, à partir de 1843 - Échelle 1/1200	
Planche 14 - Plan des bâtiments d'anatomie pathologique et de la clinique (1941) et plan des vestiges dégagés en 1951	
Planche 15 - Plan des vestiges mis au jour par A. Audin en 1951, à l'occasion de la construction du CEMAGREF - Échelle 1/250	
Planche 16 - Stratigraphie du sondage réalisé par F. Poplin et plan esquissé des sépultures «burgondes» par F. Poplin (1964)	
Planche 17 - Vues des vestiges mis au jour par B. Mandy en 1983 et 1987 (1)	



- Planche 18 - Vues des vestiges mis au jour par B. Mandy en 1983 et 1987 (2)
- Planche 19 - Croquis des vestiges mis au jour par B. Mandy en 1983 et 1984
- Planche 20 - Plan des vestiges mis au jour par B. Mandy et J.-P. Lascoux en 1984 - Échelle 1/400
- Planche 21 - Vues des vestiges mis au jour par Chr. Becker en 1988
- Planche 22 - Plan des vestiges mis au jour par Chr. Becker en 1988, à l'occasion de l'extension du
CEMAGREF - Échelle 1/250
- Planche 23 - Surveillance de L. Guillaud (2024) - Documentation de fouille
- Planche 24 - Plan géométral (1789) avec les vestiges - Échelle 1/300
- Planche 25 - Plan de l'École vétérinaire de Lyon avec les Grandes écuries (vers 1850) - Échelle 1/300
- Planche 26 - Cadastre napoléonien(1831) avec les vestiges - Échelle 1/300
- Planche 27 - Plan général de l'opération avec les vestiges - Échelle 1/500
- Planche 28 - Diagramme stratigraphique des sondages 1, 2 et 4
- Planche 29 - Diagramme stratigraphique du sondage 3
- Planche 30 - Plan du sondage 1 - Échelle 1/50
- Planche 31 - Sondage 1 : coupes stratigraphiques nord-sud - Échelle 1/20
- Planche 32 - Sondage 1 : coupe stratigraphique est-ouest - Échelle 1/20
- Planche 33 - Sondage 1 : coupe stratigraphique est-ouest du mur MR 1006 - Échelle 1/20
- Planche 34 - Sondage 1 : coupe stratigraphique sud-nord du sondage - Échelle 1/20
- Planche 35 - Sondage 1 : coupes stratigraphiques sud-nord du mur MR 1004 - Échelle 1/20
- Planche 36 - Sondage 3 : Vues de l'US 1017
- Planche 37 - Sondage 1 : Vues du mur MR 1020
- Planche 38 - Sondage 1 : Vues de la tranchée de récupération TR 1012
- Planche 39 - Sondage 1 : Vues du mur MR 1004
- Planche 40 - Sondage 1 : Vues du mur MR 1006
- Planche 41 - Plan du sondage SD 2 - Échelle 1/50
- Planche 42 - Sondage 2 : coupe stratigraphique ouest-est - Échelle 1/30
- Planche 43 - Sondage 2 : coupe stratigraphique est-ouest - Échelle 1/30
- Planche 44 - Sondage 2 : Vues des fosses FS 2008 et FS 2015
- Planche 45 - Sondage 2 : Vues de la fosse FS 2015
- Planche 46 - Sondage 2 : Vues des fosses FS 2019, FS 2023 et du drain DR 2005
- Planche 47 - Plan du sondage SD 3 - Échelle 1/50
- Planche 48 - Sondage 3 : coupe stratigraphique nord-sud - Échelle 1/20
- Planche 49 - Sondage 3 : coupe stratigraphique sud-nord - Échelle 1/20
- Planche 50 - Sondage 3 : coupes stratigraphiques ouest-est - Échelle 1/20



- Planche 51 - Sondage 3 : coupe stratigraphique est-ouest - Échelle 1/20
- Planche 52 - Sondage 3 : Vues en plan du sondage
- Planche 53 - Sondage 3 : Vues de l'US 3078
- Planche 54 - Sondage 3 : Vue en plan de l'US 3079
- Planche 55 - Sondage 3 : Vues de la maçonnerie MA 3038/3040
- Planche 56 - Sondage 3 : Vues du mur MR 3004/3022
- Planche 57 - Sondage 3 : Plan des vestiges de la fouille du CEMAGREF (1989) confrontés aux vestiges du diagnostic - Échelle 1/150
- Planche 58 - Sondage 3 : Vues du mur MR 3009/3037
- Planche 59 - Sondage 3 : Vues du mur MR 3009/3037 et du mur 3014
- Planche 60 - Sondage 3 : Vues du mur MR 3016
- Planche 61 - Sondage 3 : Vues en plan des sépultures SP 3075 et SP 3064
- Planche 62 - Sondage 3 : Vues en plan des sépultures SP 3070 et SP 3048
- Planche 63 - Sondage 3 : Vues en plan et de détail de la sépulture SP 3023
- Planche 64 - Sondage 3 : Vues en plan et de détail de la sépulture SP 3045
- Planche 65 - Sondage 3 : Vues en plan et de détail de la sépulture SP 3008
- Planche 66 - Sondage 3 : Vues en plan des sépultures SP 3017 et SP 3018
- Planche 67 - Sondage 3 : Vues en plan des sépultures SP 3067 et SP 3010
- Planche 68 - Sondage 3 : Vues en plan de la sépulture SP 3060
- Planche 69 - Sondage 3 : Vues en plan de la sépulture SP 3005 et de l'espace cimétériel
- Planche 70 - Sondage 3 : Vues du four FR 3012 et de la maçonnerie MA 3013
- Planche 71 - Sondage 3 : Vues du four FR 3012 et de la maçonnerie MA 3013
- Planche 72 - Sondage 3 : Vues du four FR 3012
- Planche 73 - Sondage 3 : Vues du four FR 3012
- Planche 74 - Sondage 3 : Vues du four FR 3012
- Planche 75 - Sondage 3 : Vues de la maçonnerie MA 3013
- Planche 76 - Sondage 3 : Vues de la maçonnerie MA 3013
- Planche 77 - Vues du sondage complémentaire 3.2, de l'US 3074 et des fosses FS 3126 et FS 3119
- Planche 78 - Sondage 3 : Vues de la fosse FS 3126
- Planche 79 - Plan du sondage SD 4 - Échelle 1/50
- Planche 80 - Sondage 4 : coupe stratigraphique nord-sud - Échelle 1/30
- Planche 81 - Sondage 4 : coupes stratigraphiques ouest-est - Échelle 1/20
- Planche 82 - Sondage 4 : Vue de l'US 415 et vue de détail du mur MR 407
- Planche 83 - Sondage 4 : Vues des murs MR 411 et MR 412



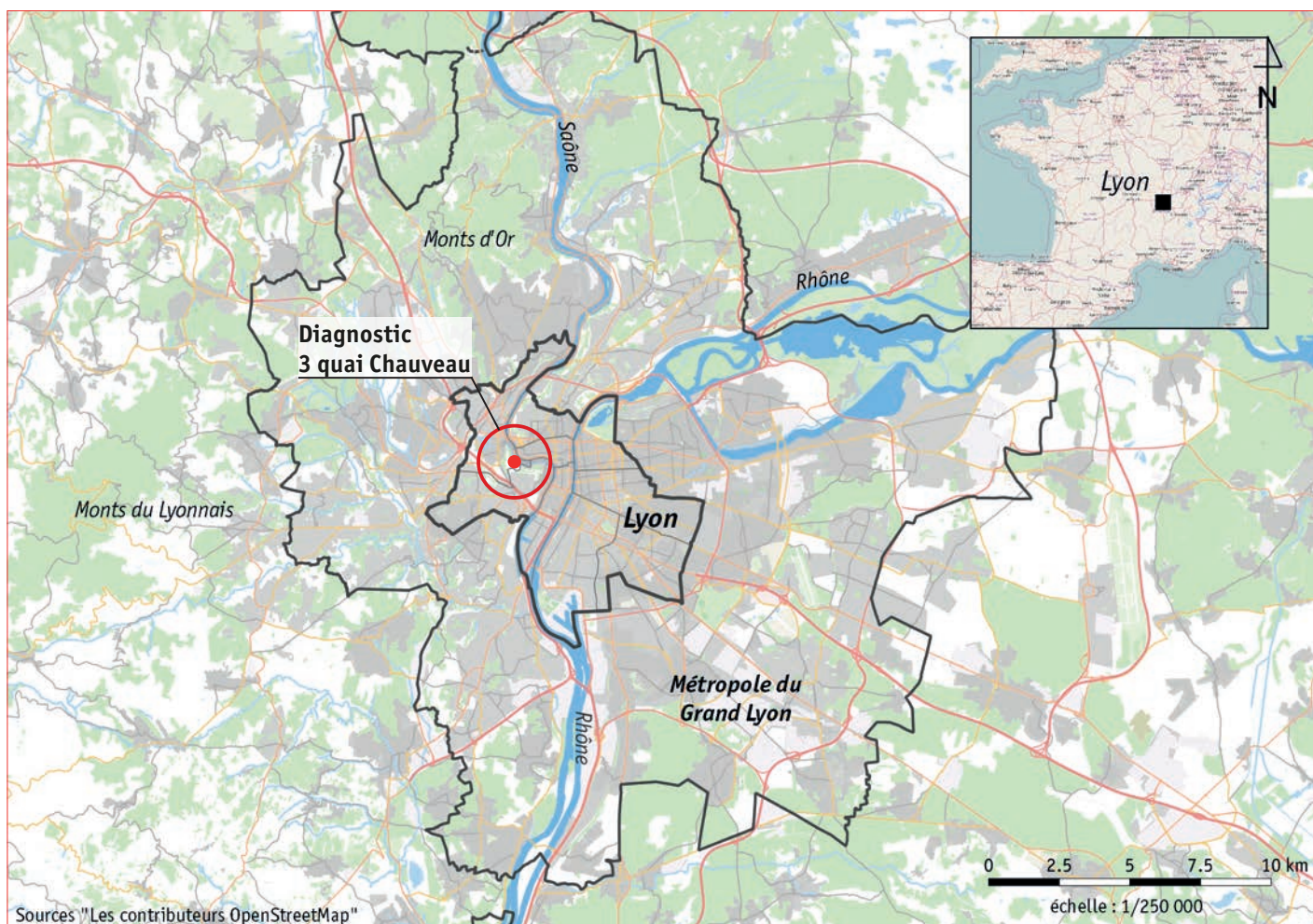
Planche 84 - Sondage 4 : Vues du mur MR 409

Planche 85 - Sondage 4 : Vues du mur MR 407

Planche 86 - Plan général de l'opération avec le phasage des structures - Échelle 1/300

Planche 87 - Le mobilier céramique - Protohistoire (1, 2), Antiquité (3 à 6), fin du Moyen Âge (7),
époques moderne et contemporaine (8 à 10), échelle 1/3

Planche 88 - Photographies des enduits peints fragmentaires - Échelle 1/2

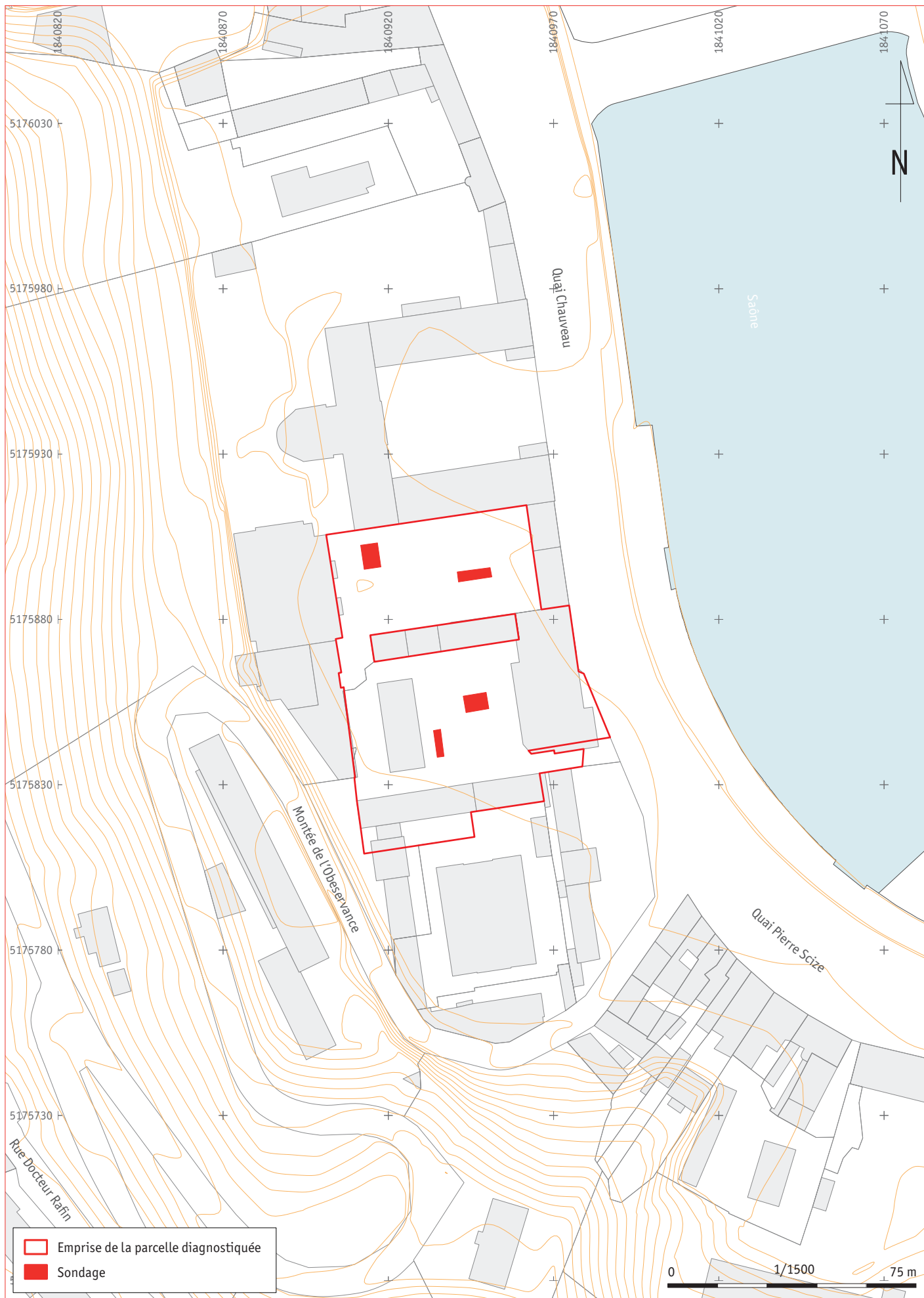


3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Situation du diagnostic dans Lyon et son agglomération

Cartographie : É. Leroy

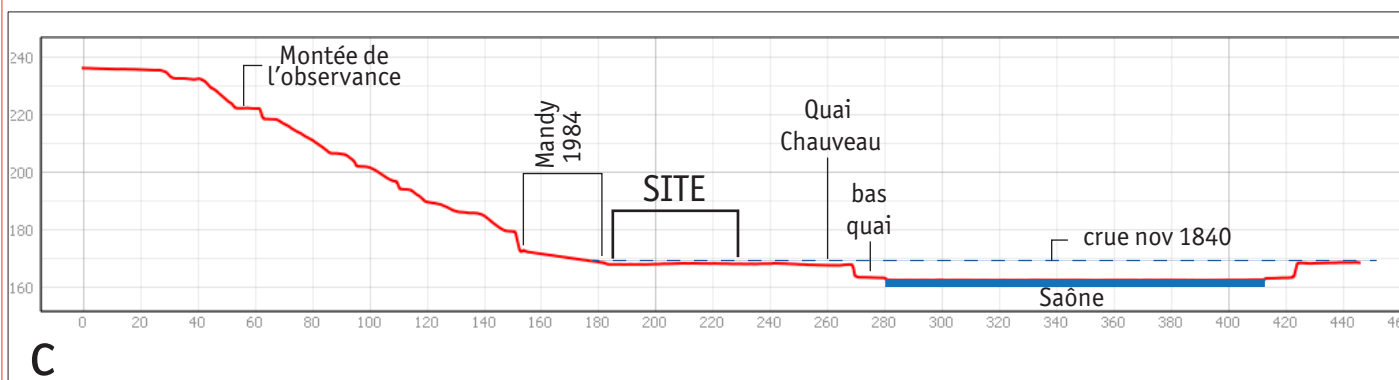
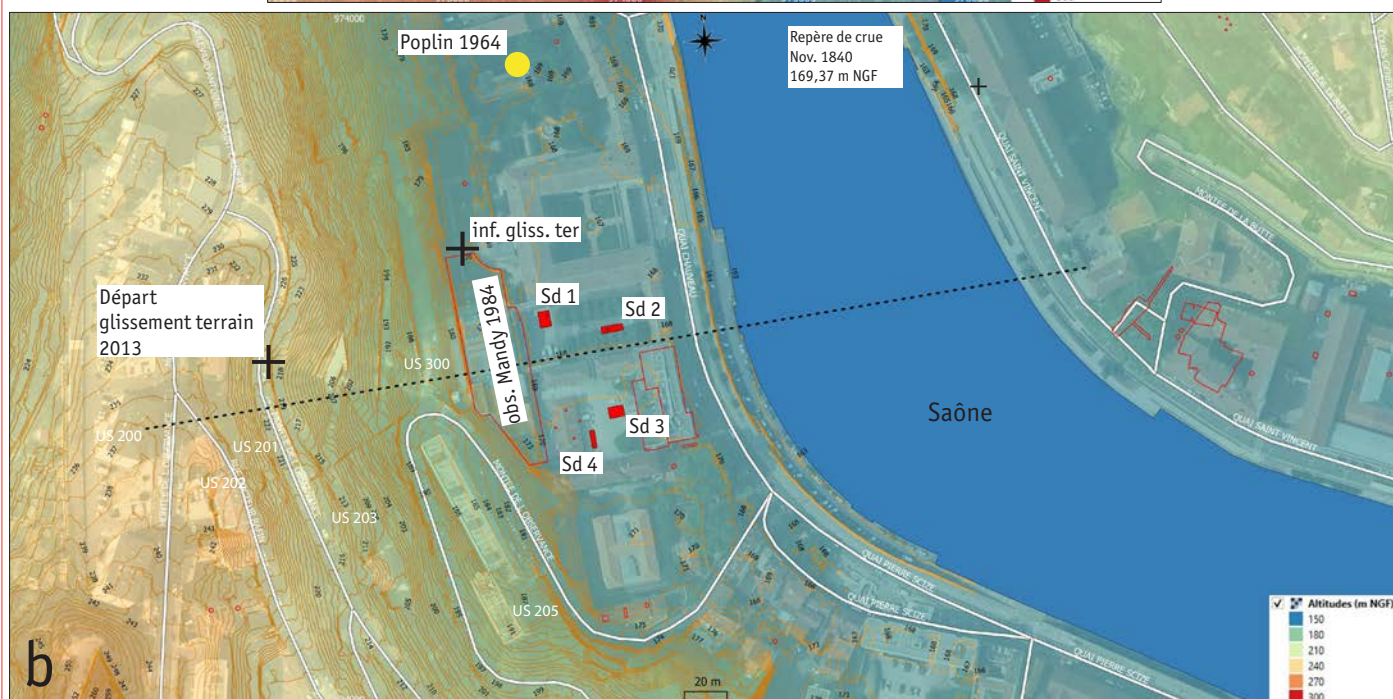
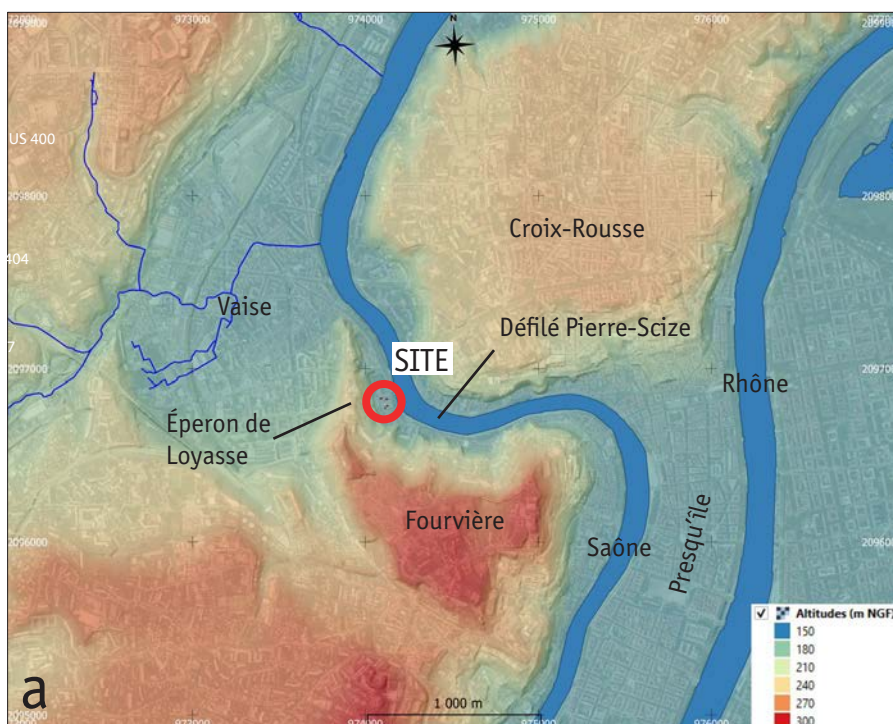


3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Situation du diagnostic sur le plan cadastral - Échelle 1/1500

Cartographie : Ch. Ybard

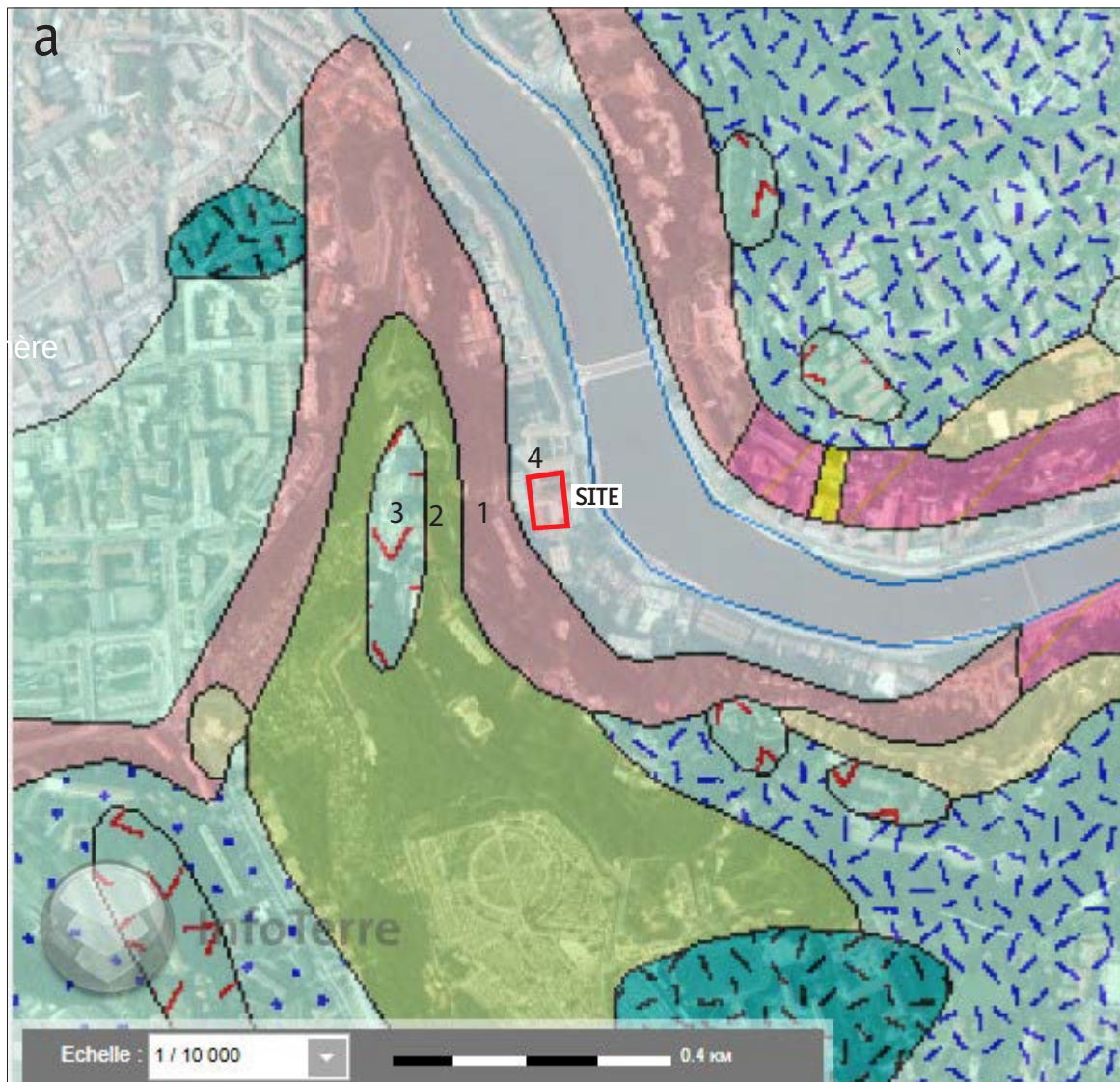


3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

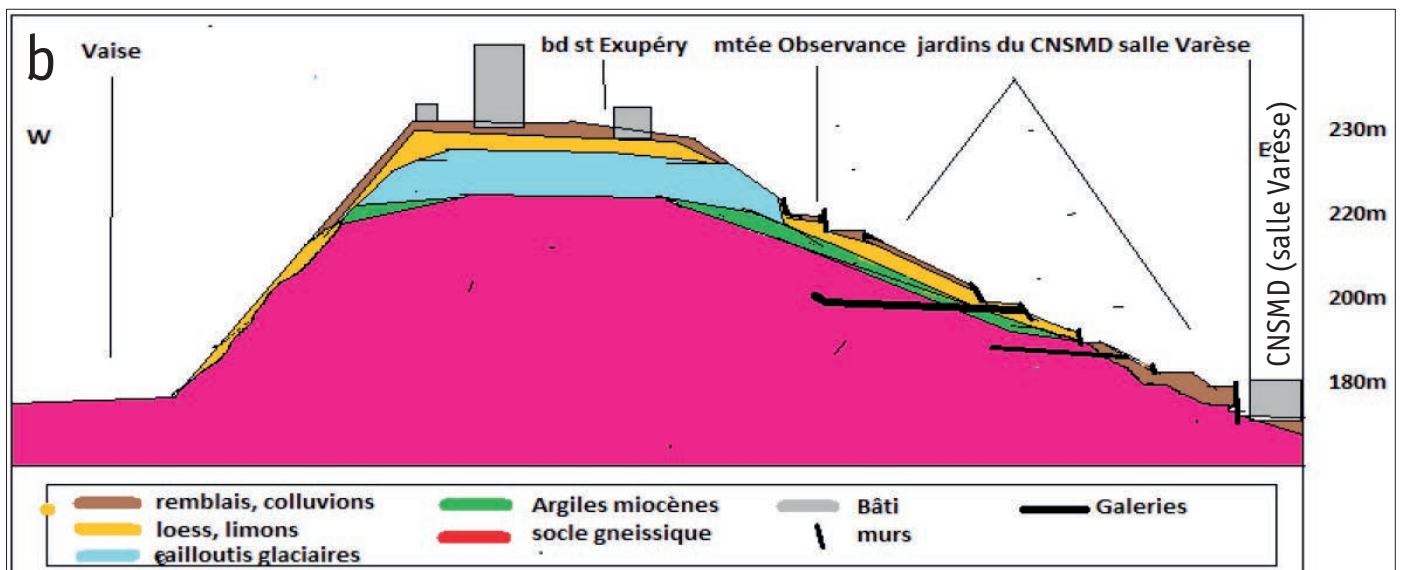
Contexte topographique

DAO : S. Gaillot



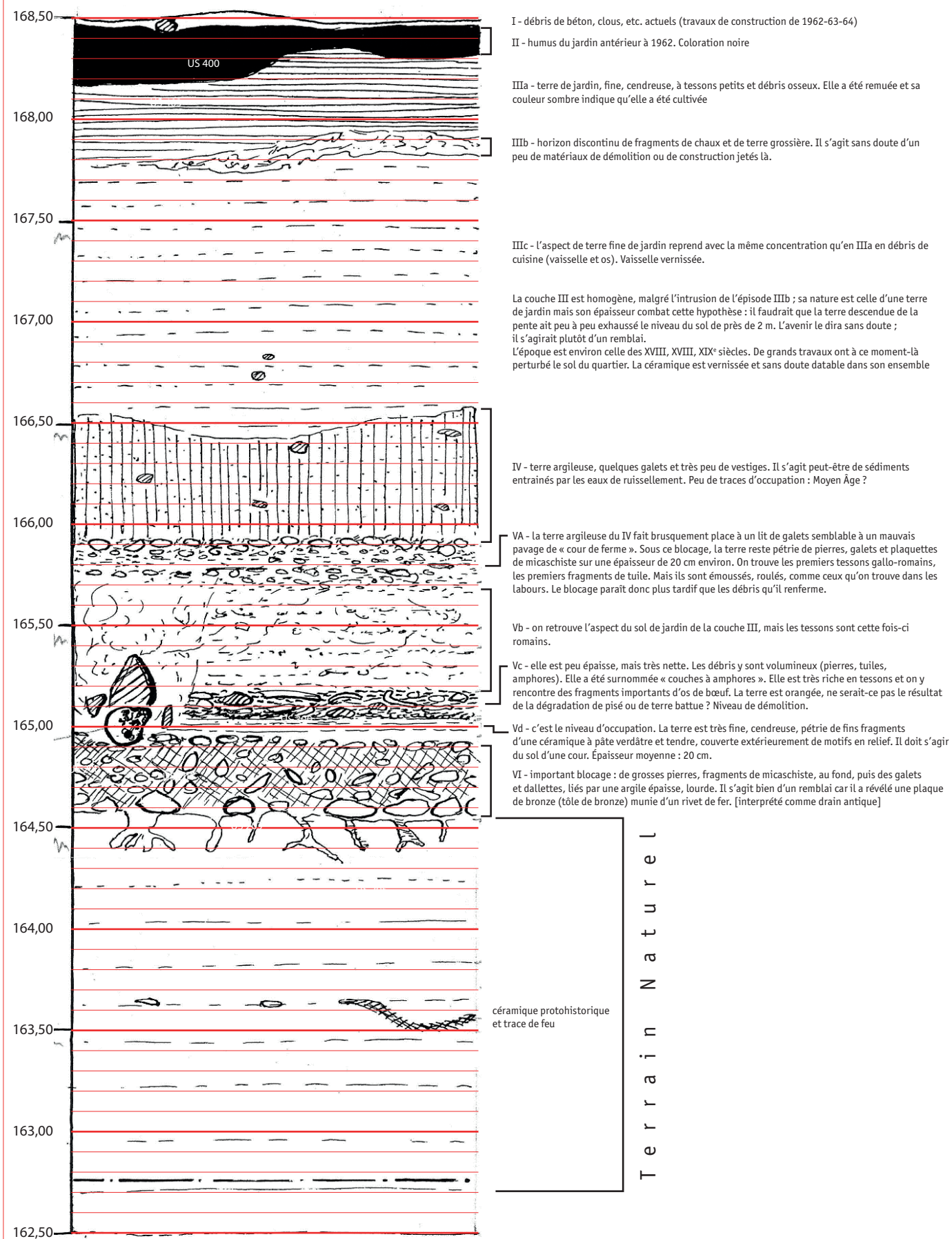
Carte géologique 1/50 000 (BRGM / Infoterre)

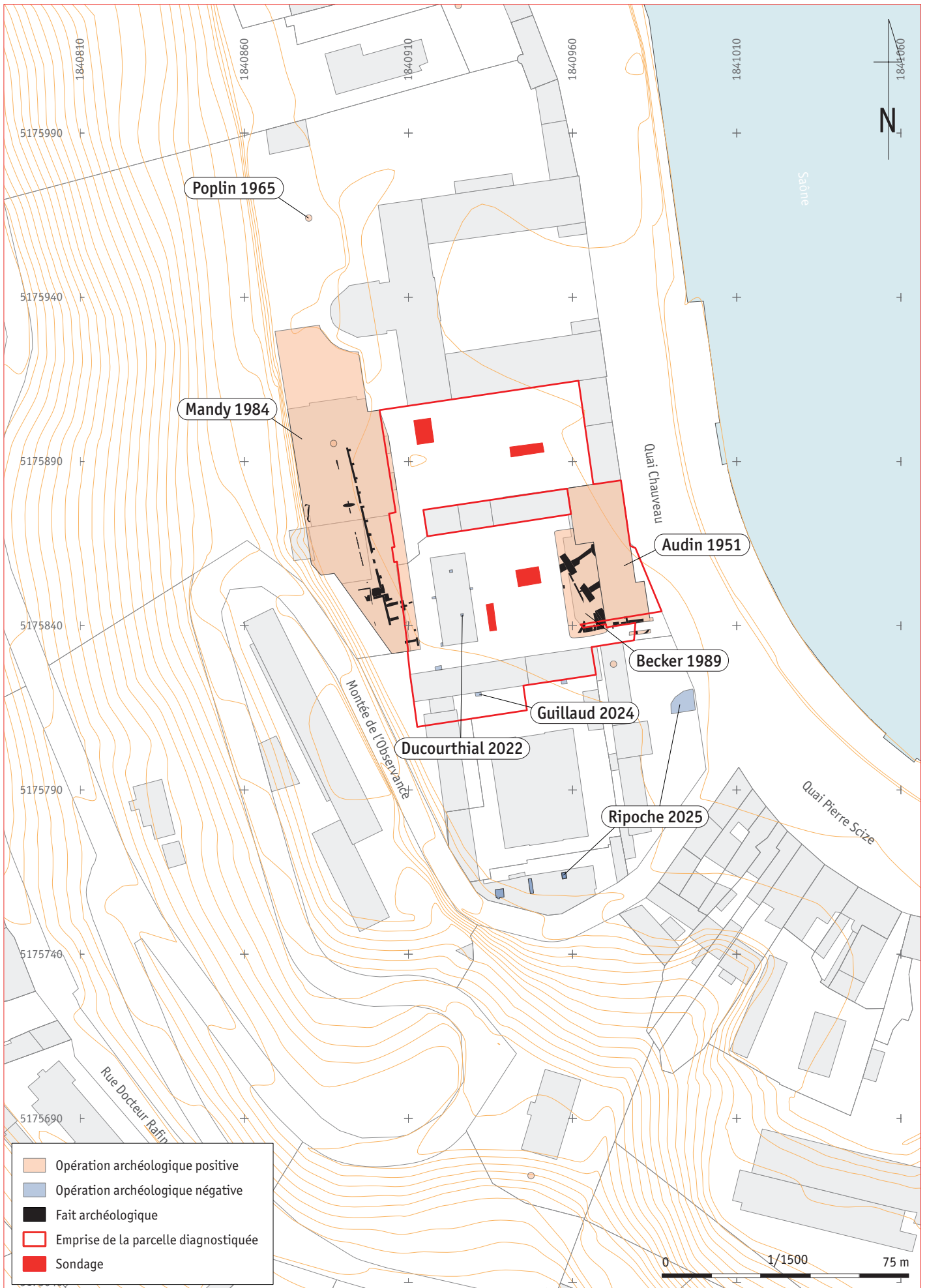
- 1 - Complexe métamorphique des Monts du Lyonnais : gneiss rubané (socle anté-dévonien)
- 2 - Alluvions fluviales villafranchiennes (niveaux successifs emboîtés) : gros galets de quartzite dans matrice argileuse
- 3 - Löss et limons majoritairement würmiens
- 4 - Alluvions fluviales récentes à actuelles : argiles, argiles sableuses



Coupe géologique de l'éperon de Loyasse et du versant qui surplombe le site (Pothier 2016)







3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Contexte archéologique - Échelle 1/1500

Cartographie : Ch. Ybard



3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Plan général de l'opération - Échelle 1/500

DAO : Ch. Ybard



a- Plan scénographique de Lyon, 1544, extrait (Arch. mun. Lyon, 2 SAT 3, pl. 10 / G. Bernasconi)



b- P. Lebeau, Antiquissima urbis Lugdunensis ad Rhodanum delineatio, 1607, extrait (Arch. mun. Lyon, 1 S 150 / G. Bernasconi)



3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Plan scénographique de Lyon (1544) et plan de P. Lebeau (1607)

Source : Rapport de diagnostic - Cyrille Ducourthial - Octobre 2022



3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Plan du couvent des cordeliers de l'Observance à la Révolution - Échelle 1/1200

Source : Rapport de diagnostic - Cyrille Ducourthial - Octobre 2022

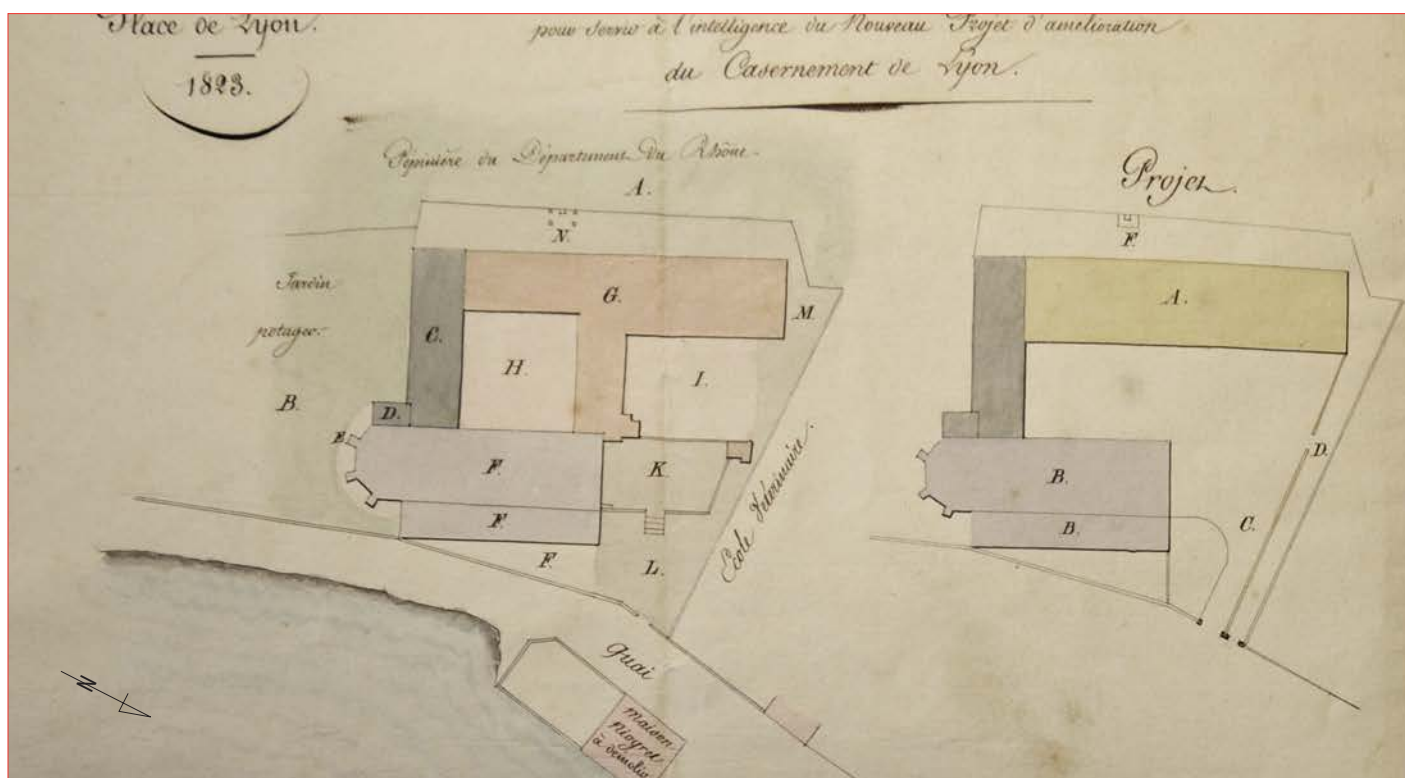


3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

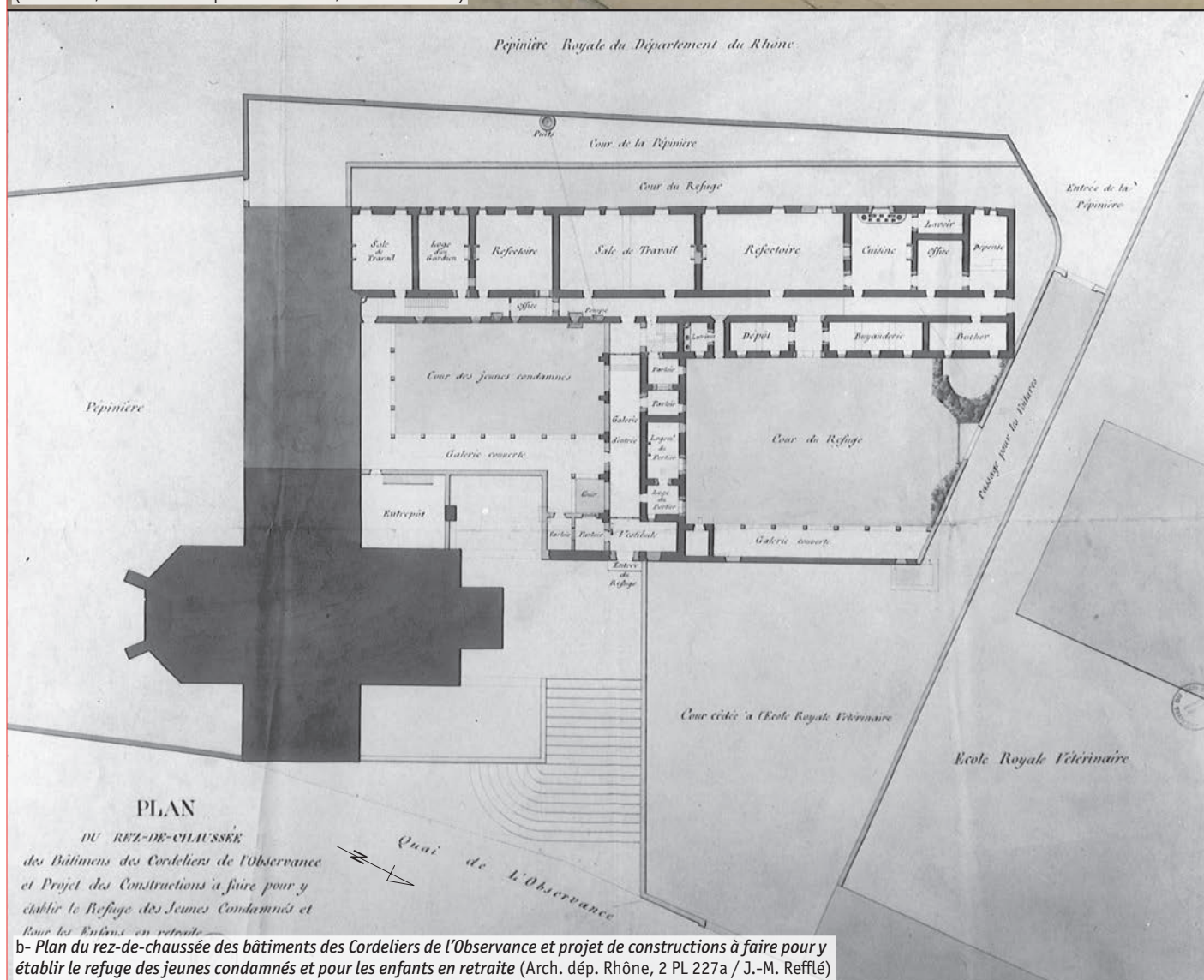
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Plan de la première école vétérinaire, vers 1830 - Échelle 1/1200

Source : Rapport de diagnostic - Cyrille Ducourthial - Octobre 2022



a- Plan de l'Observance pour servir à l'intelligence du nouveau projet d'amélioration du casernement de Lyon, 1823 (Vincennes, Service historique de la défense, 1 VH 1004 n°50)



b- Plan du rez-de-chaussée des bâtiments des Cordeliers de l'Observance et projet de constructions à faire pour y établir le refuge des jeunes condamnés et pour les enfants en retraite (Arch. dép. Rhône, 2 PL 227a / J.-M. Refflé)

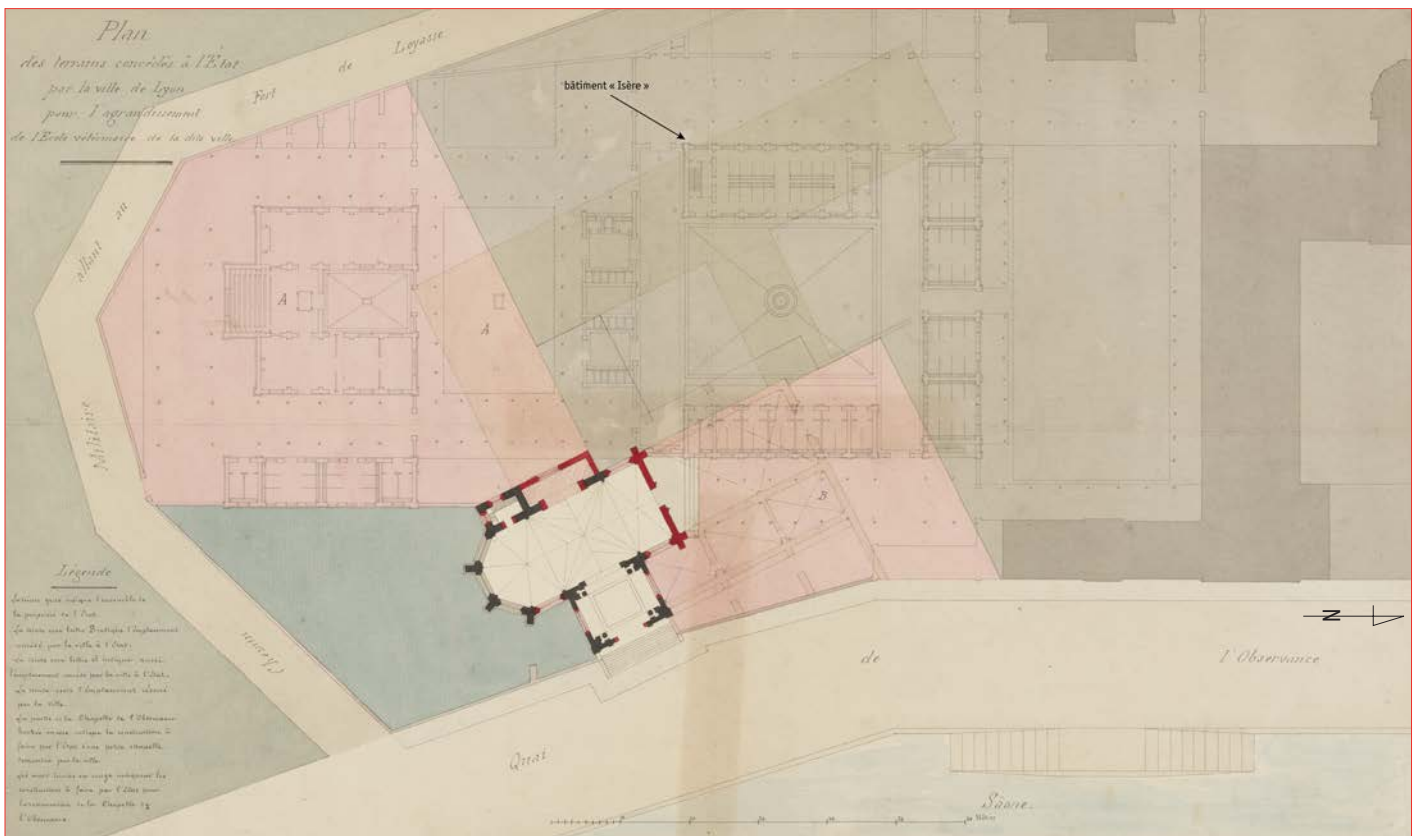


3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

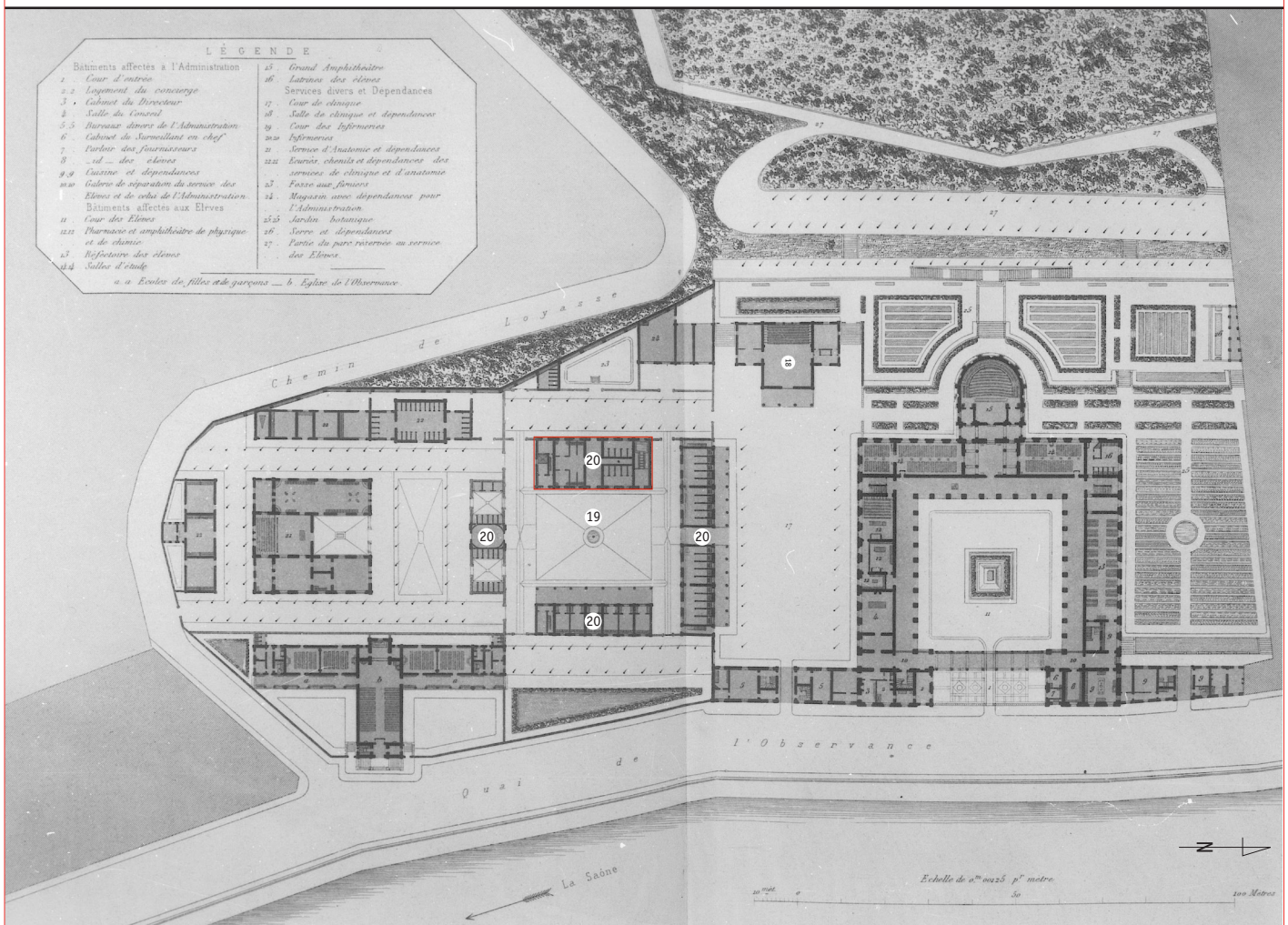
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Plans anciens (1823)

Source : Rapport de diagnostic - Cyrille Ducourthial - Octobre 2022



a- Plan des terrains concédés à l'état par la ville de Lyon pour l'agrandissement de l'école vétérinaire, c. 1843 (Arch. mun. Lyon, 3 S 298 / G. Bernasconi) Sous le plan du couvent des Cordeliers appelé à disparaître, se devine en filigrane le plan projet de l'école de Chabrol.



b- École vétérinaire de Lyon. Plan général, par Pierre Prosper Chabrol (extrait de la Revue générale de l'architecture et des travaux publics, vol. XXIX, année 1872, pl. 25-26 / J.M. Refflé) Autour de la cour des Infirmeries (n°19) s'organisent les grandes (N) et petites écuries (E), la bergerie (S) et l'étable (O), aujourd'hui « bâtiment Isère » (souligné en rouge).

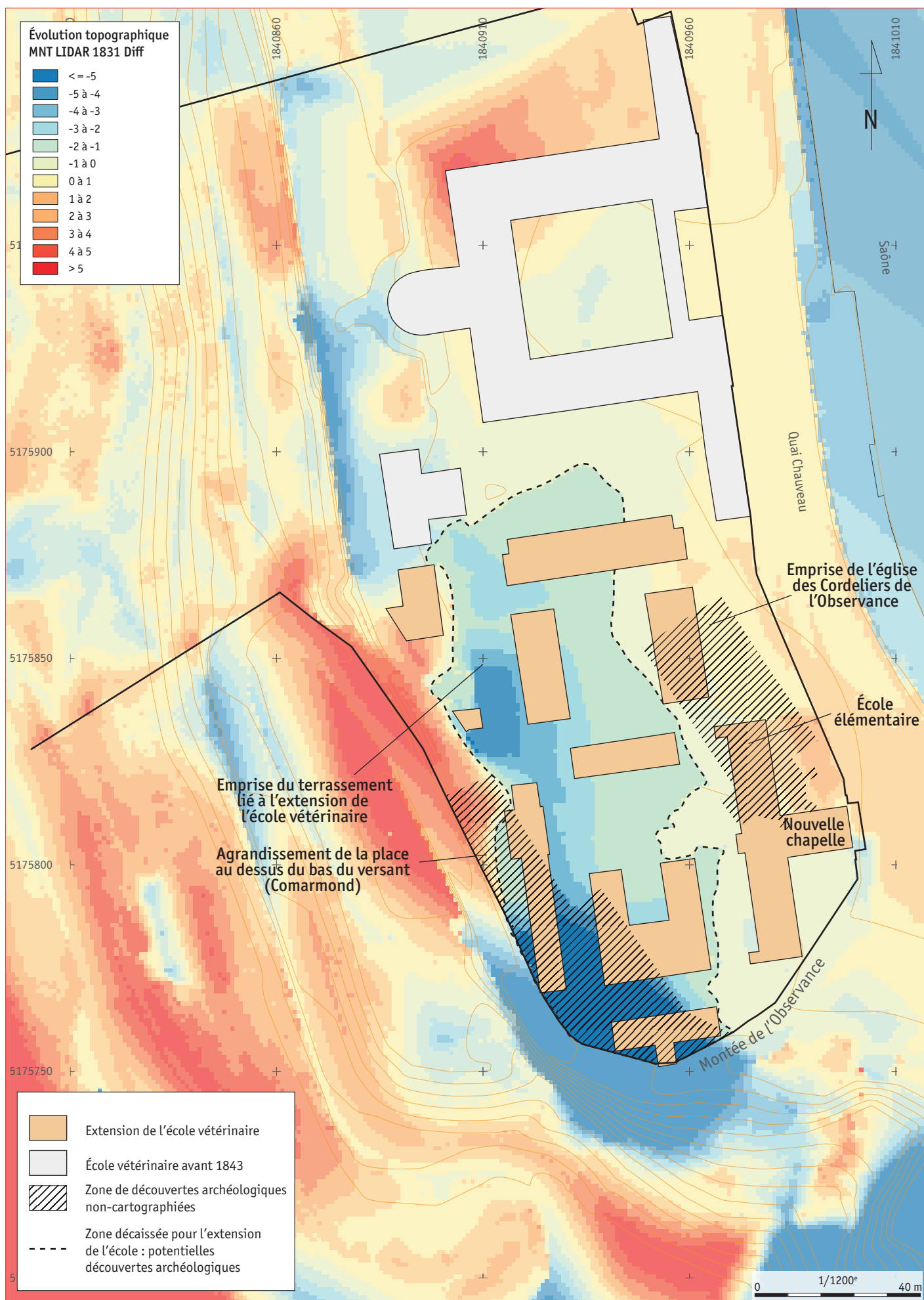


3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Plans anciens (1843 et 1872)

Source : Rapport de diagnostic - Cyrille Ducourthial - Octobre 2022

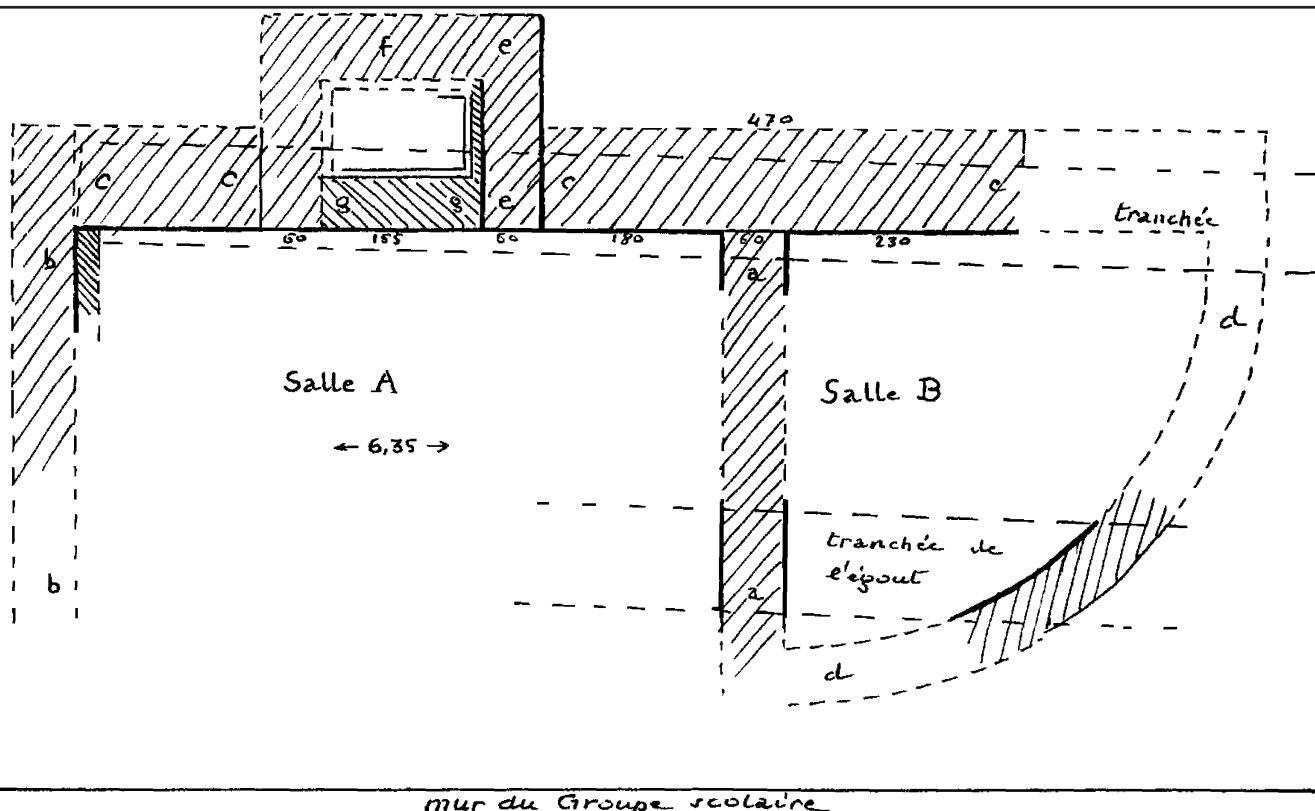


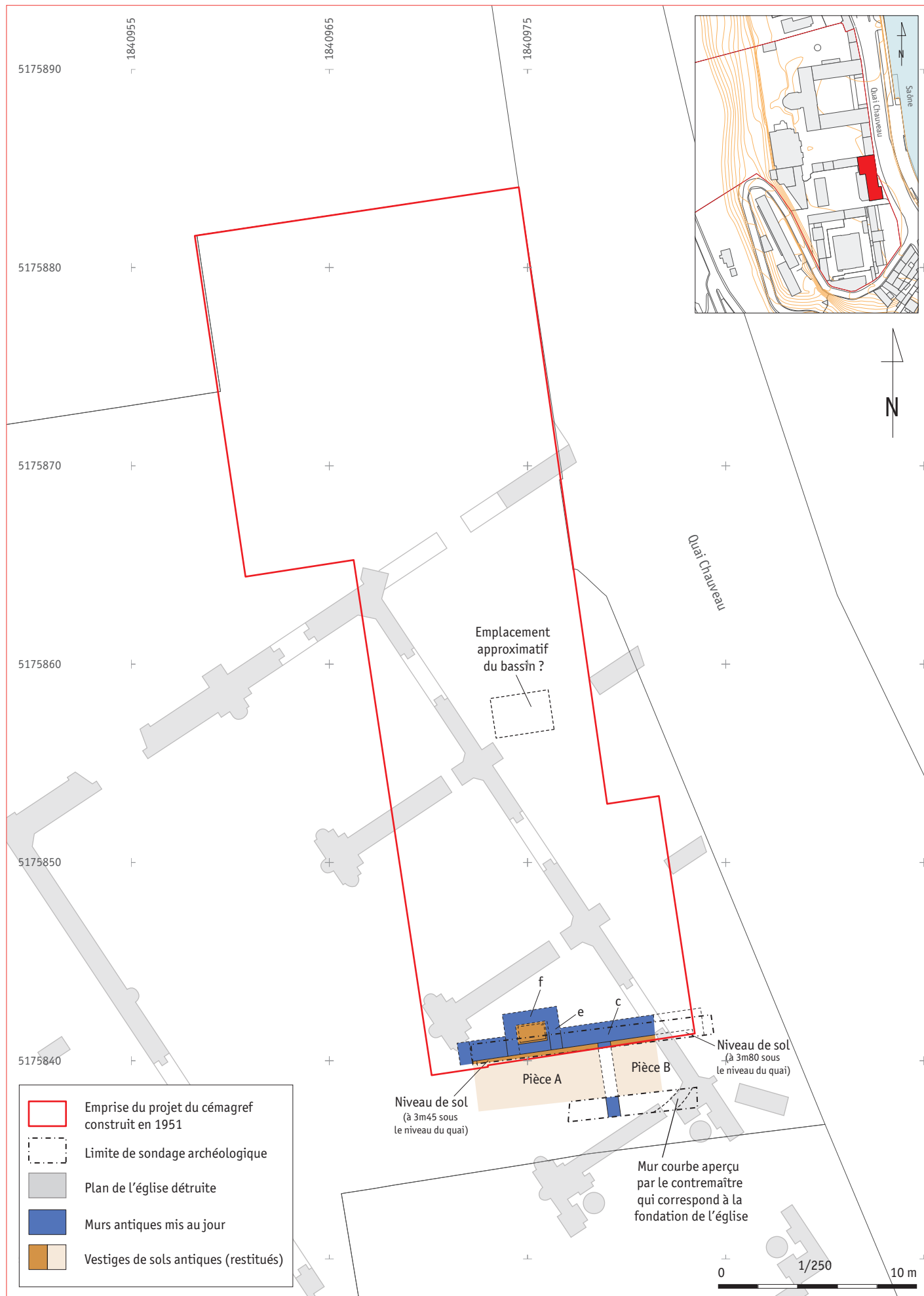
3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

Cartographie des terrassements réalisés à l'occasion de l'agrandissement de l'école vétérinaire, à partir de 1843 - Échelle 1/1200

Source : Rapport de diagnostic - Cyrille Ducourthial - Octobre 2022

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON



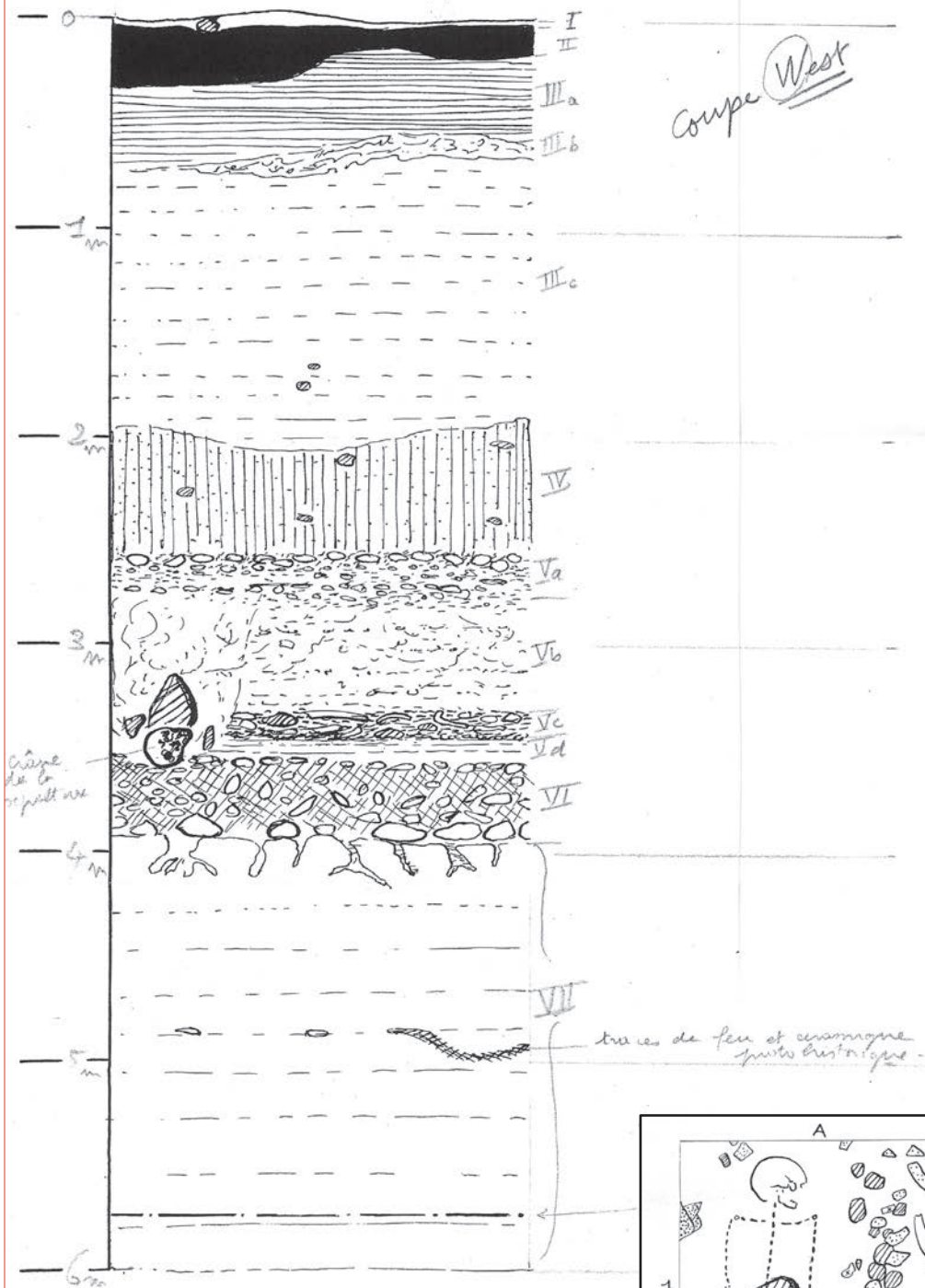


3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

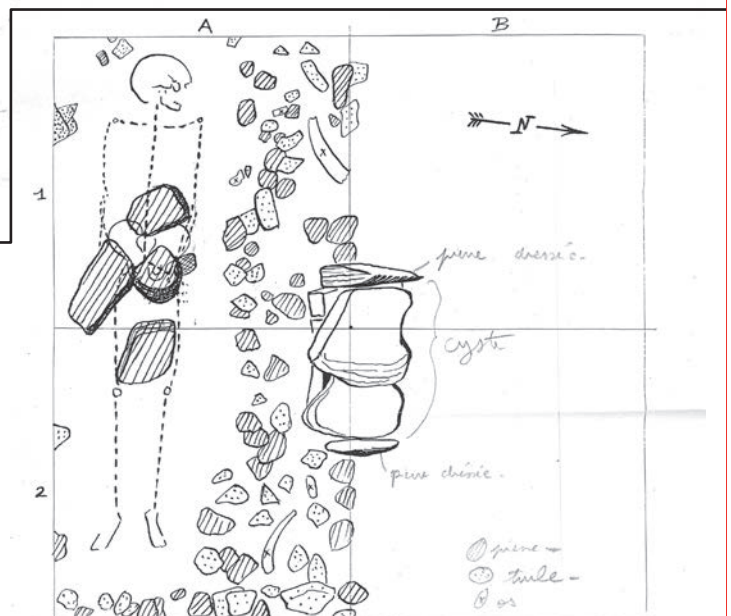
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Plan des vestiges mis au jour par A. Audin en 1951, à l'occasion de la construction du CEMAGREF - Échelle 1/250

Source : Rapport de diagnostic - Cyrille Ducourthial - Octobre 2022



a- Stratigraphie du sondage réalisé par F. Poplin en 1964



Disparition de Vc dans les niches A et B - la supériorité, ayant eu, avant
au plan sous-jacent, a été squarée. Noter les traces relatives de
continuité avec les fosses dans le niveau Vc.

b- Plan esquissé des sépultures « burgondes » mises au jour par François Poplin en 1964





1. « élément orienté selon un angle nord/sud » disparaissant sous le mur de soutènement (cliché n°1983.002.41)



2. L'une des quatre tranchées creusées perpendiculairement au mur de soutènement, faisant apparaître sous les sols modernes des maçonneries anciennes (cliché 1983.002.84)



3. Vue générale (depuis l'ouest) de la zone nord en cours de dégagement (cliché 1983.002.06)



4. Vue de la zone B et de l'escalier à niches latérales, depuis l'ouest (cliché n°1983.002.22)



3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Vues des vestiges mis au jour par B. Mandy en 1983 et 1987 (1)

Source : Rapport de diagnostic - Cyrille Ducourthial - Octobre 2022



1. Vues des sépultures n°2 et 3, au sud du site (cliché n°1983.002.66)

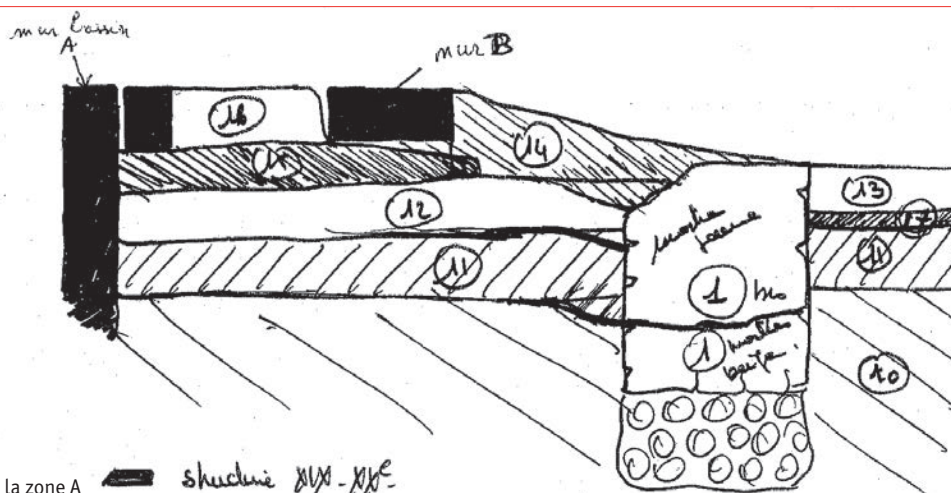


2. Vue de la sépulture n°1 depuis l'ouest (clichés n°1983.002.49)

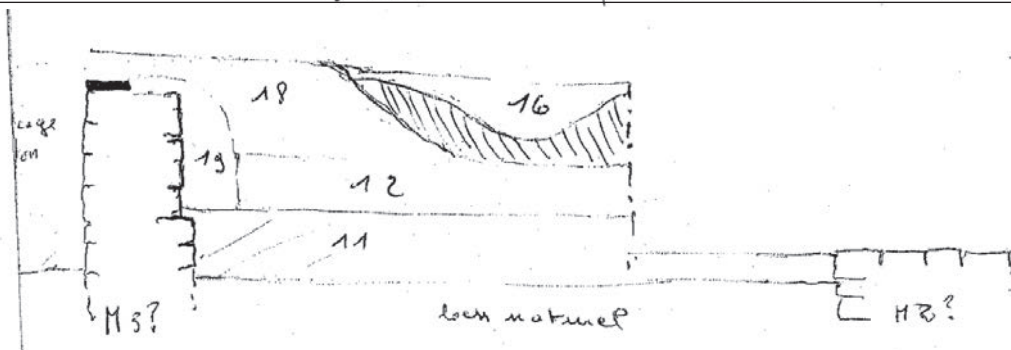


3. Vue de la structure à degrés M9, depuis l'ouest (cliché n°1983.002.25)

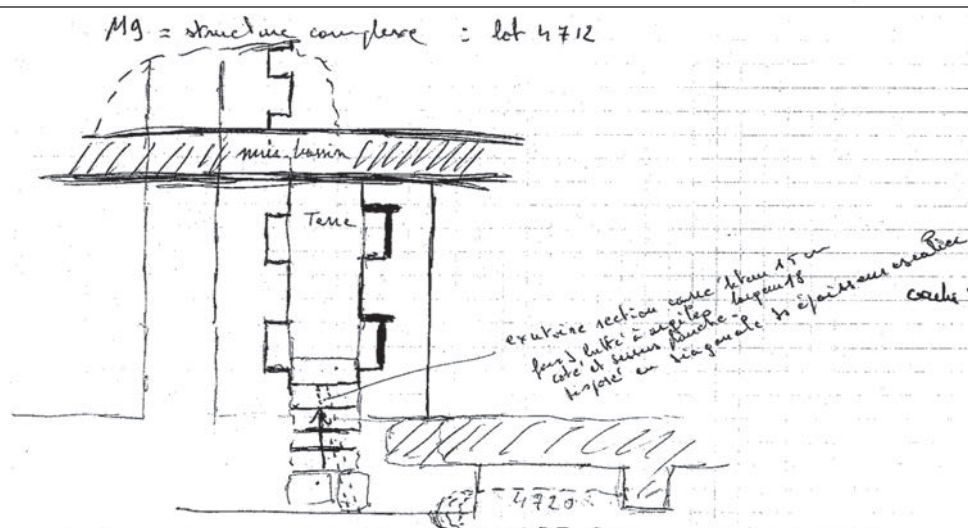




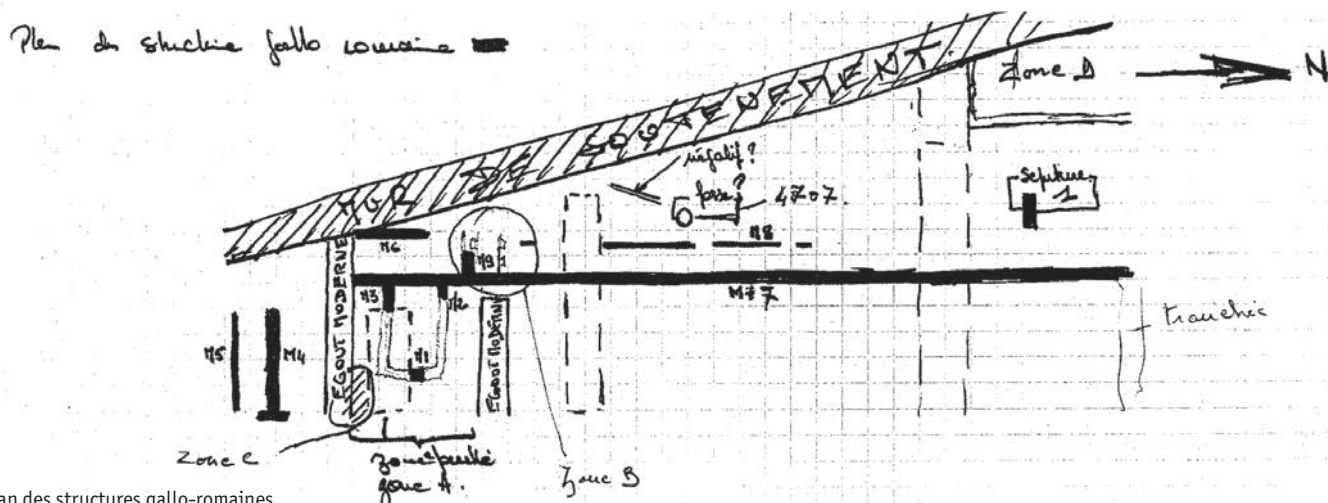
a - Stratigraphie du nord de la zone A  structure XIX-XIXe



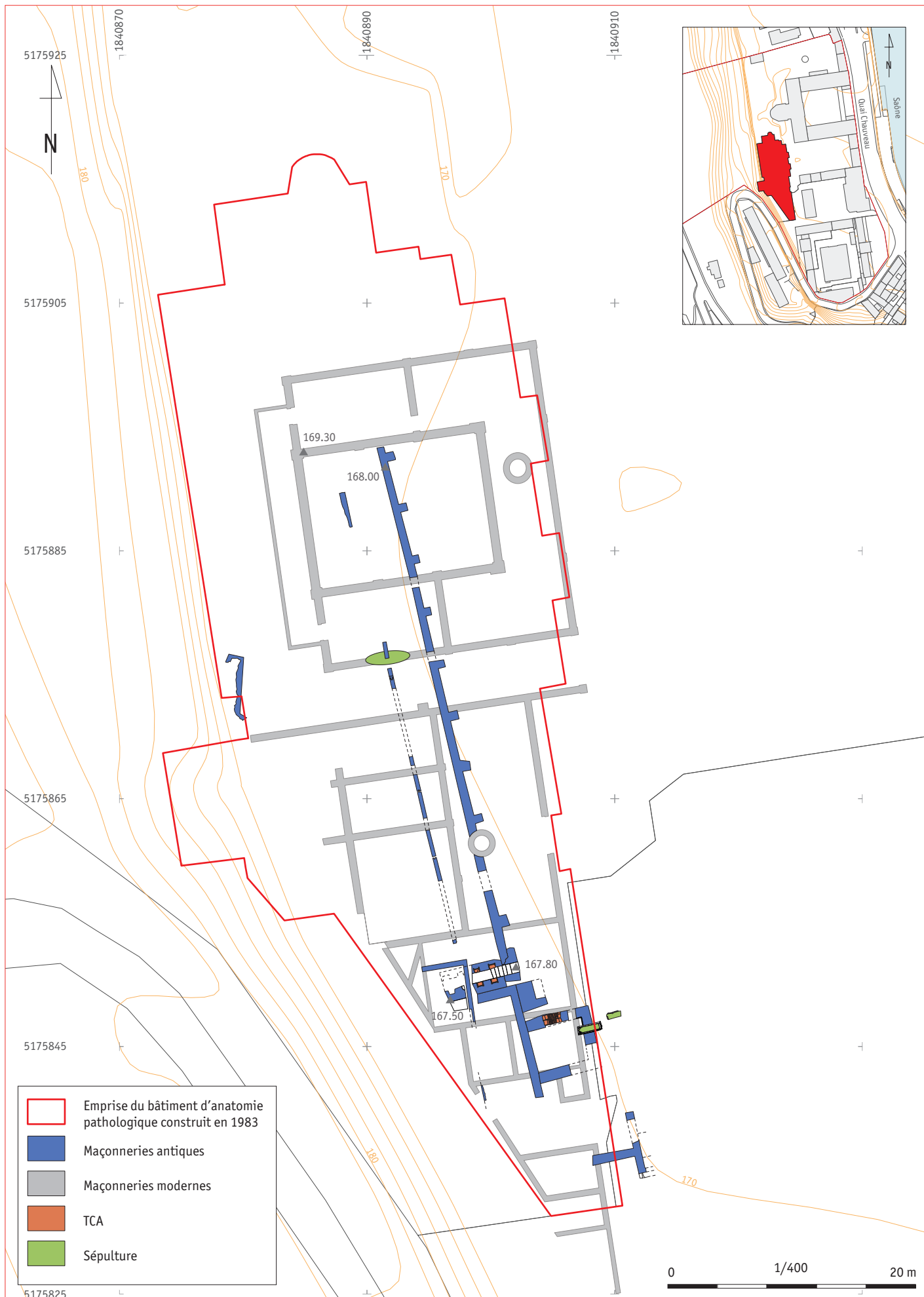
b - Stratigraphie de l'est de la zone A



c - Plan schématique de la structure M9 (descente en degré)



d - Plan des structures gallo-romaines



3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

**Plan des vestiges mis au jour par B. Mandy et J.-P. Lascoux en 1984 -
Échelle 1/400**

Source : Rapport de diagnostic - Cyrille Ducourthial - Octobre 2022



1. Vue des murs en pierres sèches, depuis l'ouest. (cliché n°1988.12.49)



2. Sépulture mise au jour et sol (?) de cailloutis, depuis l'ouest. (cliché n°1988.12.37)



3. Vue du bassin antique (à gauche) et de l'alandier (à droite), depuis le nord. (cliché n°1988.12.57)





3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

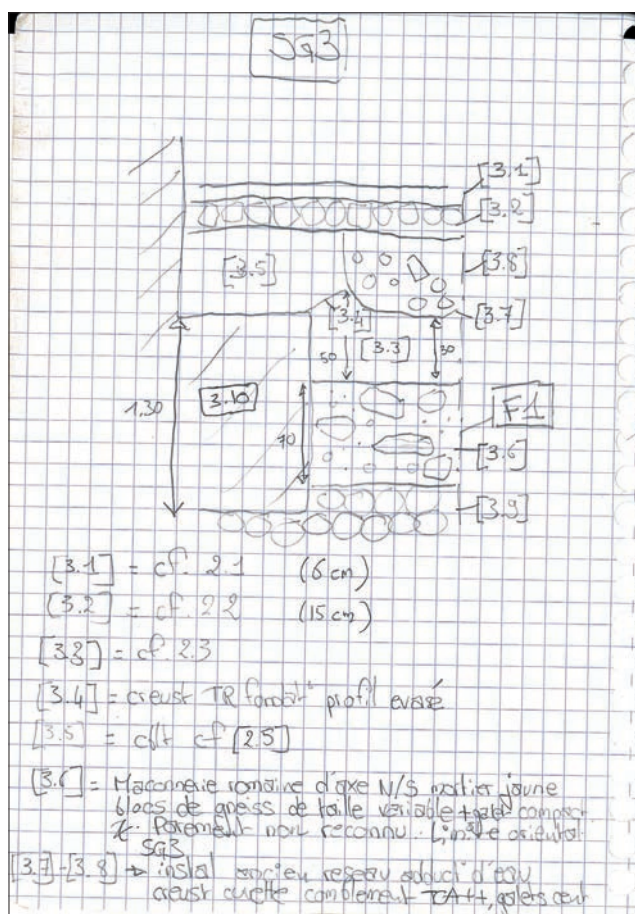
Plan des vestiges mis au jour par Chr. Becker en 1988, à l'occasion de l'extension du CEMAGREF - Échelle 1/250

Source : Rapport de diagnostic - Cyrille Ducourthial - Octobre 2022



69389-2215195-005

1. Vue de la coupe est du sondage géotechnique SG3 et du mur F1



2. Croquis de la coupe stratigraphique de la coupe est du SG3 et du mur F1





3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Plan géométral (1789) avec les vestiges - Échelle 1/300

Source : AC069123_1S103

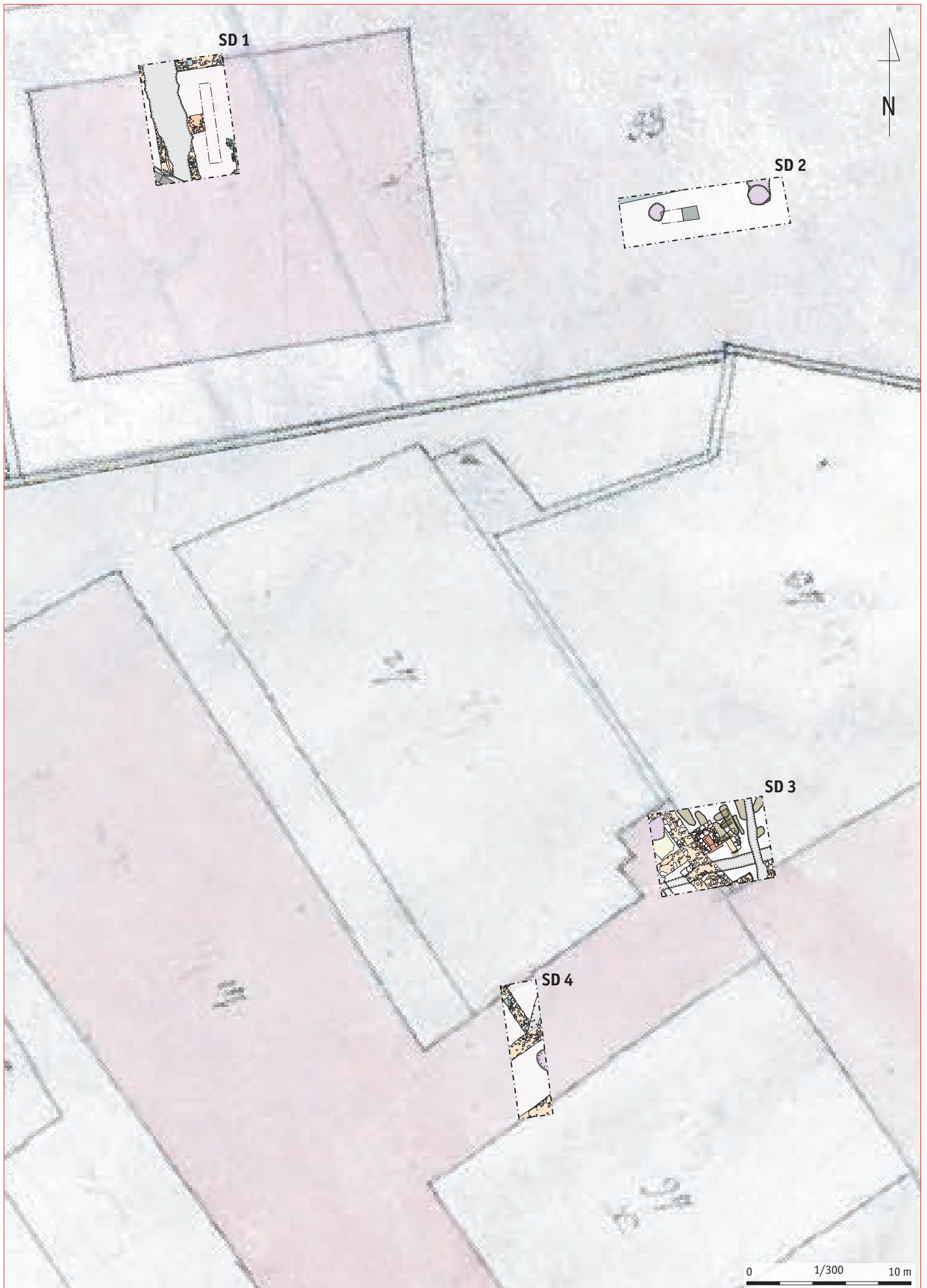


3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

**Plan de l'École vétérinaire de Lyon avec les Grandes écuries (vers 1850) -
Échelle 1/300**

Sources : Arch. mun. Lyon, AML_3.S.0292



3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Cadastre napoléonien(1831) avec les vestiges - Échelle 1/300

Sources : Arch. Dep. Rhône, ADR_3.P.0983 et ADR_3.P.0982

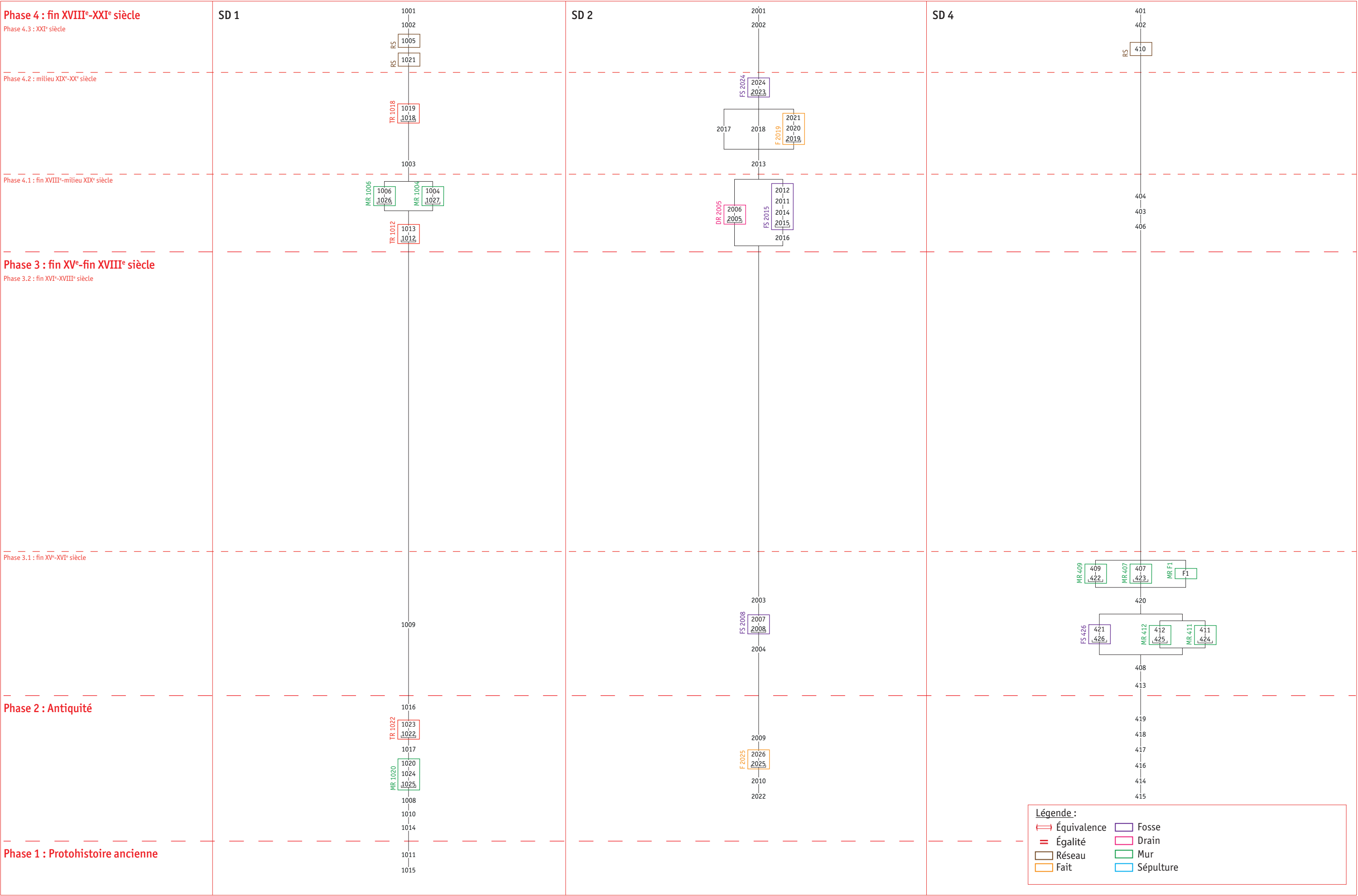


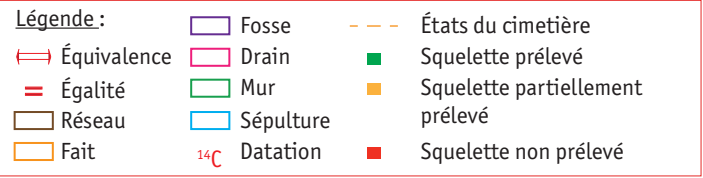
3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

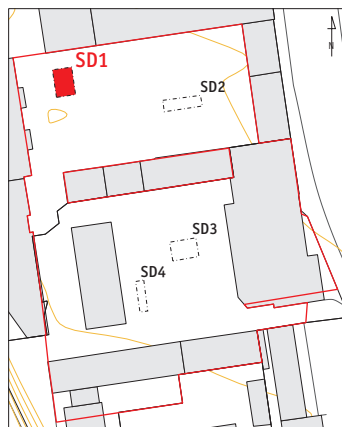
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Plan général de l'opération avec les vestiges - Échelle 1/500

DAO : Ch. Ybard







3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Plan du sondage SD 1 - Échelle 1/50

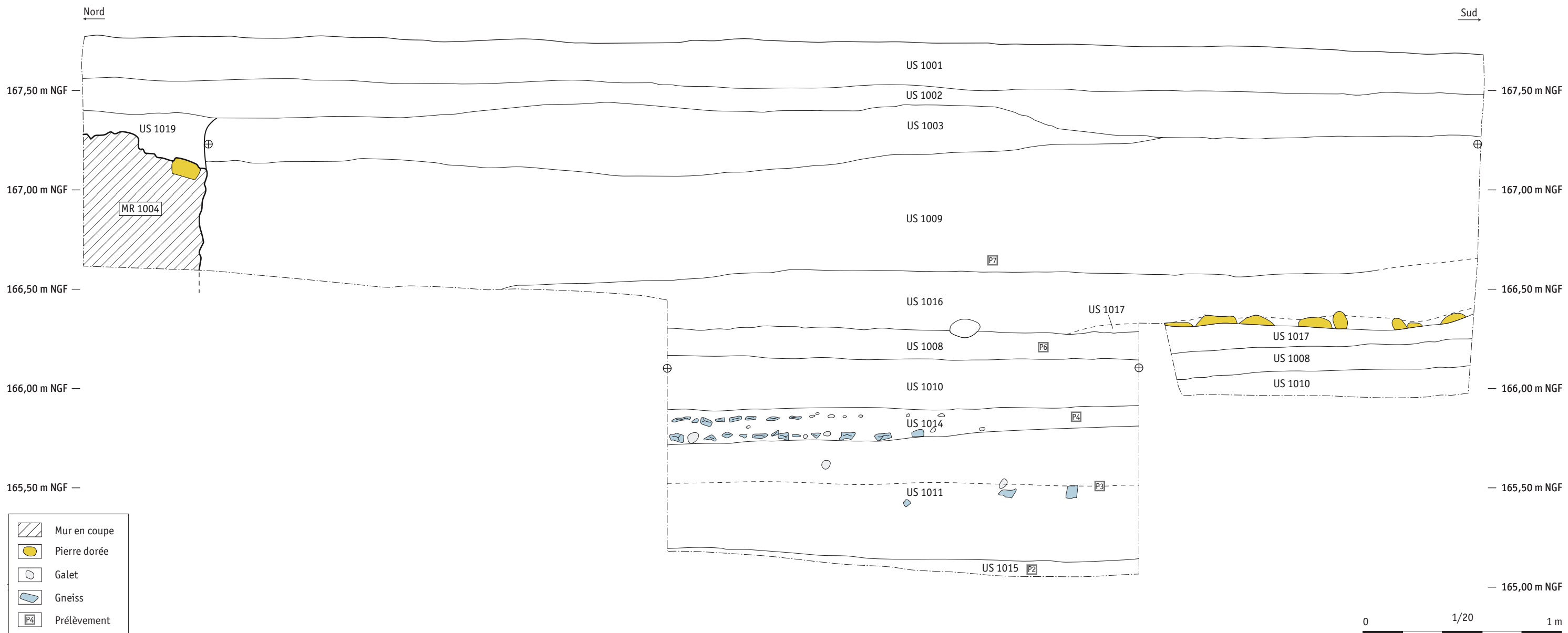
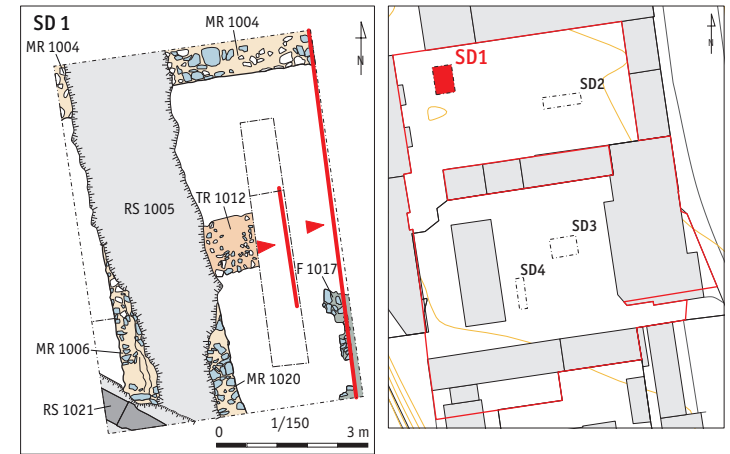
DAO : Ch. Ybard



1. Vue en coupe de la berme est du sondage initial



2. Vue en coupe de la berme est du sondage complémentaire 1.1



3 quai Chauveau - Conservatoire Supérieur de Musique et de Danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

Sondage 1 : coupes stratigraphiques nord-sud - Échelle 1/20

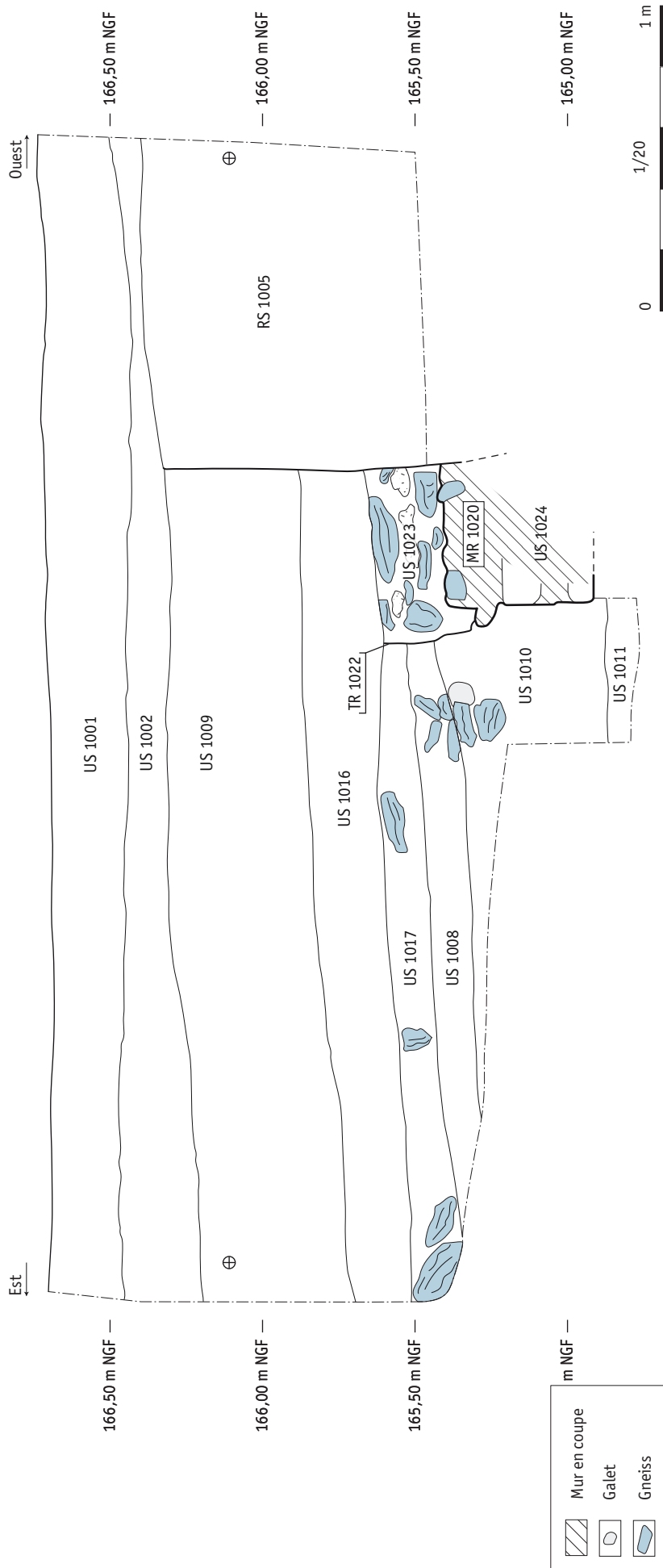
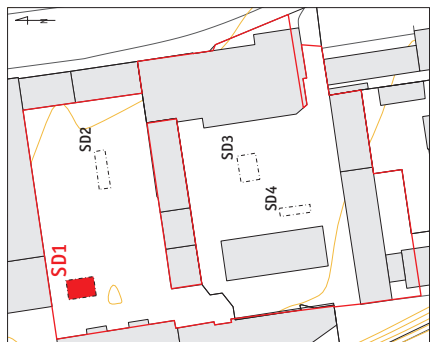
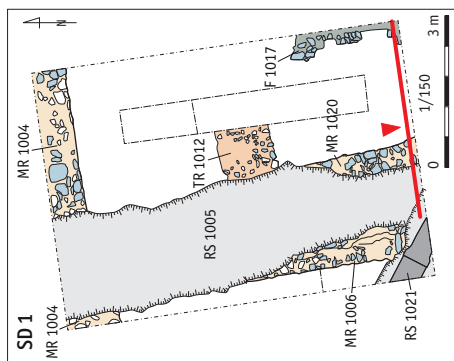
Relevés de terrain : L. Cassagnes, L. Chautard DAO : Ch. Ybard

Clichés : équipe de terrain

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON



1. Vue en coupe de la berme sud du sondage initial



3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Sondage 1 : coupe stratigraphique est-ouest - Échelle 1/20

Relevé de terrain : L. Carrel

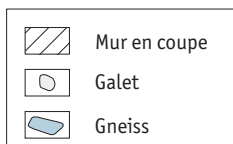
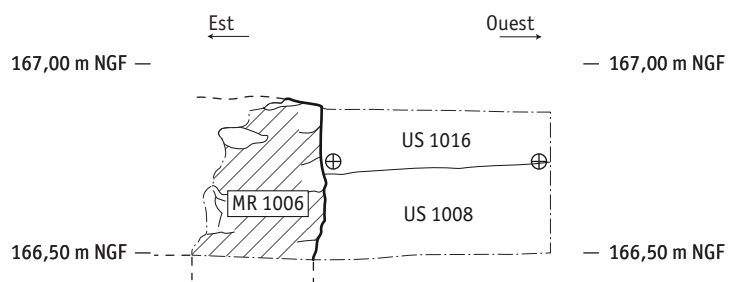
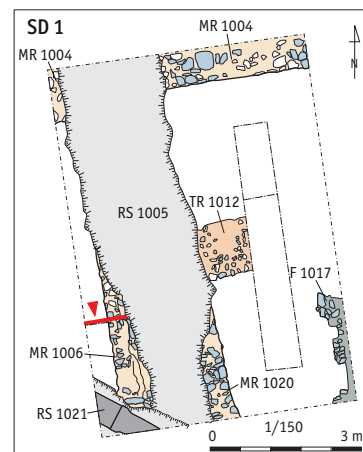
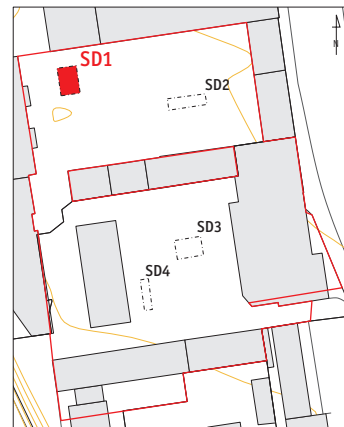
DAO : Ch. Ybard

Cliché : équipe de terrain



69389-2215195-PN337

1. Vue en coupe est-ouest du mur MR 1006



0 1/20 1 m



3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Sondage 1 : coupe stratigraphique est-ouest du mur MR 1006 - Échelle 1/20

Relevé de terrain : L. Cassagnes

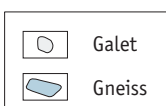
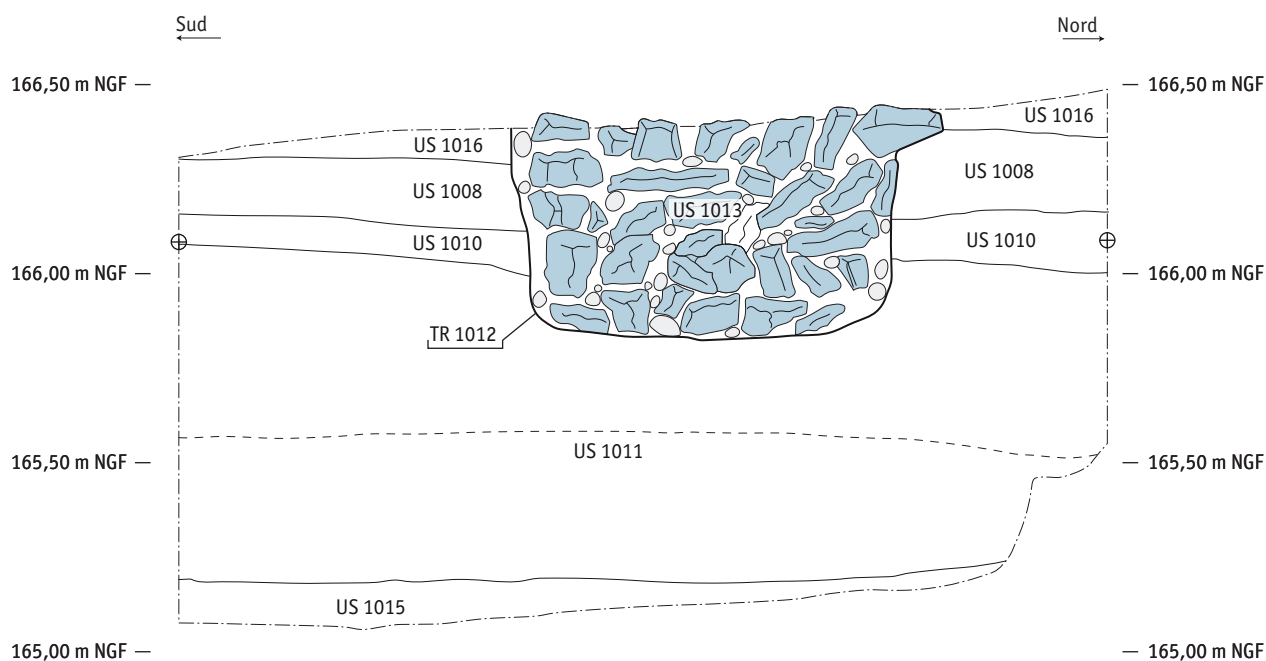
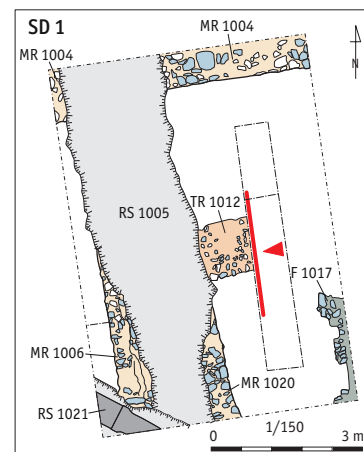
DAO : Ch. Ybard

Cliché : équipe de terrain



1. Vue en coupe de la berme ouest du sondage complémentaire 1.1

69389-2215195-PN303



0 1/500 20 m



3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Sondage 1 : coupe stratigraphique sud-nord du sondage - Échelle 1/20

Relevé de terrain : L. Cassagnes

DAO : Ch. Ybard

Cliché : équipe de terrain



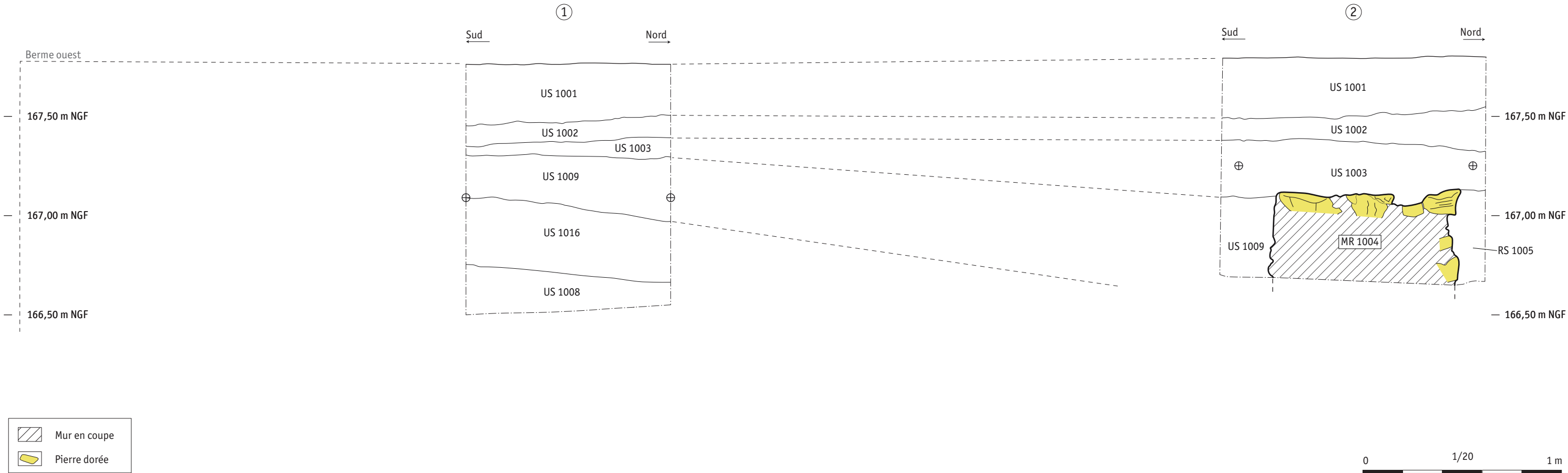
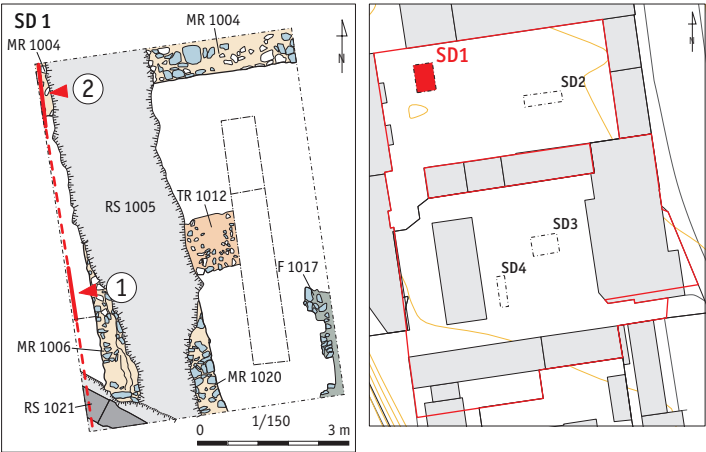
69389-2215195-PN339

1. Vue en coupe du LOG de la berme ouest du sondage initial



69389-2215195-PN306

2. Vue en coupe sud-nord du mur MR 1004 dans la berme ouest du sondage initial





1. Vue en plan de l'US 1017 (vers l'ouest)



2. Vue en coupe de la partie de la berme est du sondage initial et de l'US 1017 (partie sud, photo complémentaire)





69389-2215195-PN324

1. Vue en plan du mur MR 1020 (vers l'est)



69389-2215195-PN344

2. Vue de détail de la fondation du mur MR 1020 (vers l'ouest)





69389-2215195-PN322

1. Vue zénithale de la tranchée de récupération TR 1012 (vers le sud)



69389-2215195-PN304

2. Vue zénithale de la tranchée de récupération TR 1012 (vers l'ouest)





69389-2215195-PN295

1. Vue zénithale du mur MR 1004 (vers le nord)



69389-2215195-PN297

2. Vue zénithale du mur MR 1004 (vers l'ouest)



3 quai Chauveau - Conservatoire Supérieur de Musique et de Danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Sondage 1 : Vues du mur MR 1004

Clichés : équipe de terrain



69389-2215195-PN326

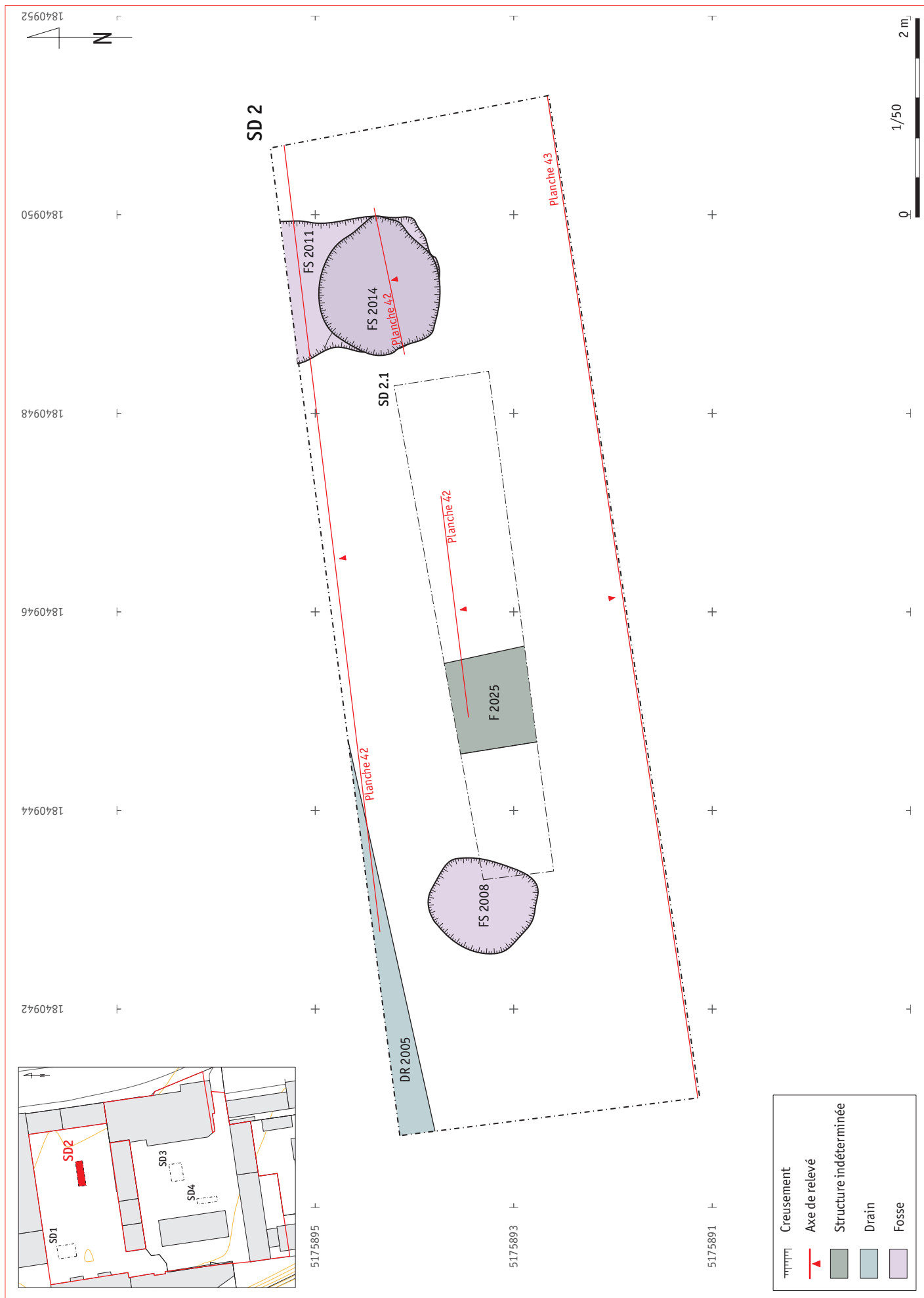
1. Vue en plan du mur MR 1006 (vers l'est)



69389-2215195-PN337

2. Vue en coupe du mur MR 1006 (vers le sud)





3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

Plan du sondage SD 2 - Échelle 1/50

DAO : Ch. Ybard

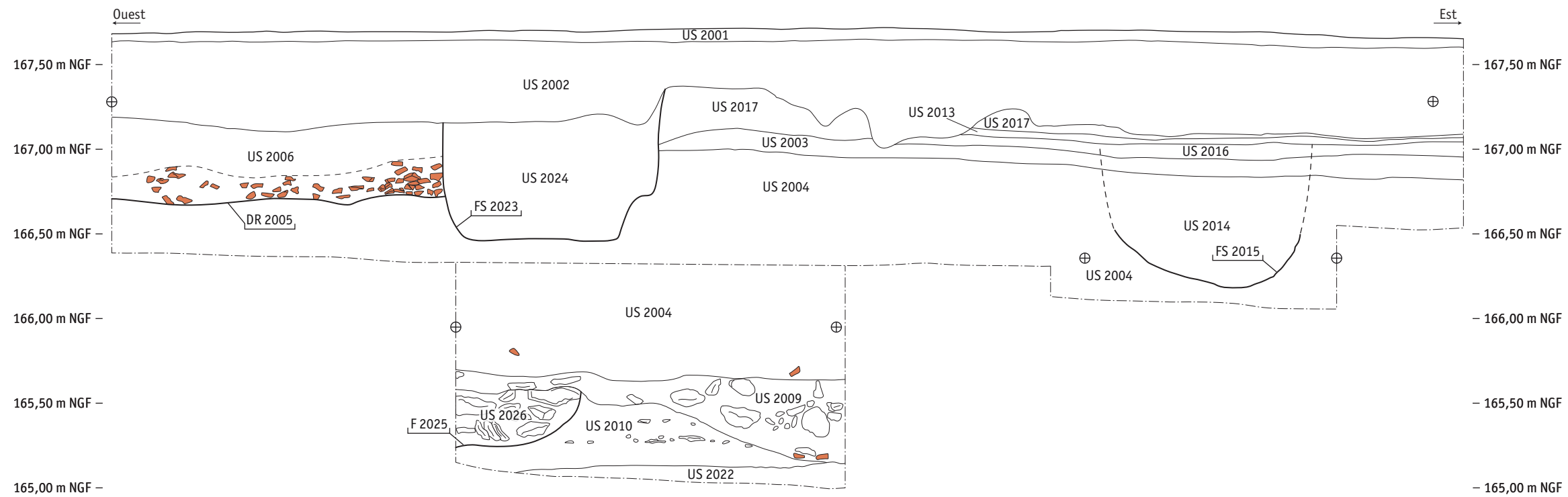
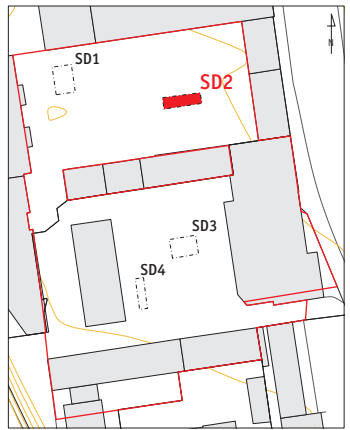
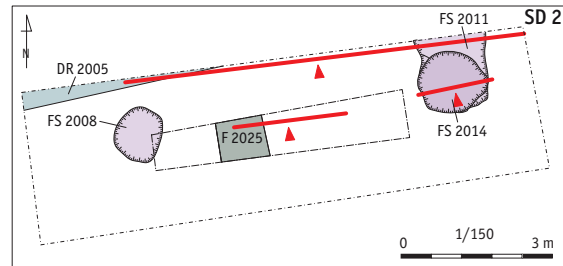
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON



1. Vue en coupe de la berme nord du sondage initial



2. Vue en coupe de la berme nord du sondage complémentaire 2.1



0 1/30 1,5 m



3 quai Chauveau - Conservatoire Supérieur de Musique et de Danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

Sondage 2 : coupe stratigraphique ouest-est - Échelle 1/30

Relevés de terrain : L. Cassagnes, L. Chautard

DAO : Ch. Ybard

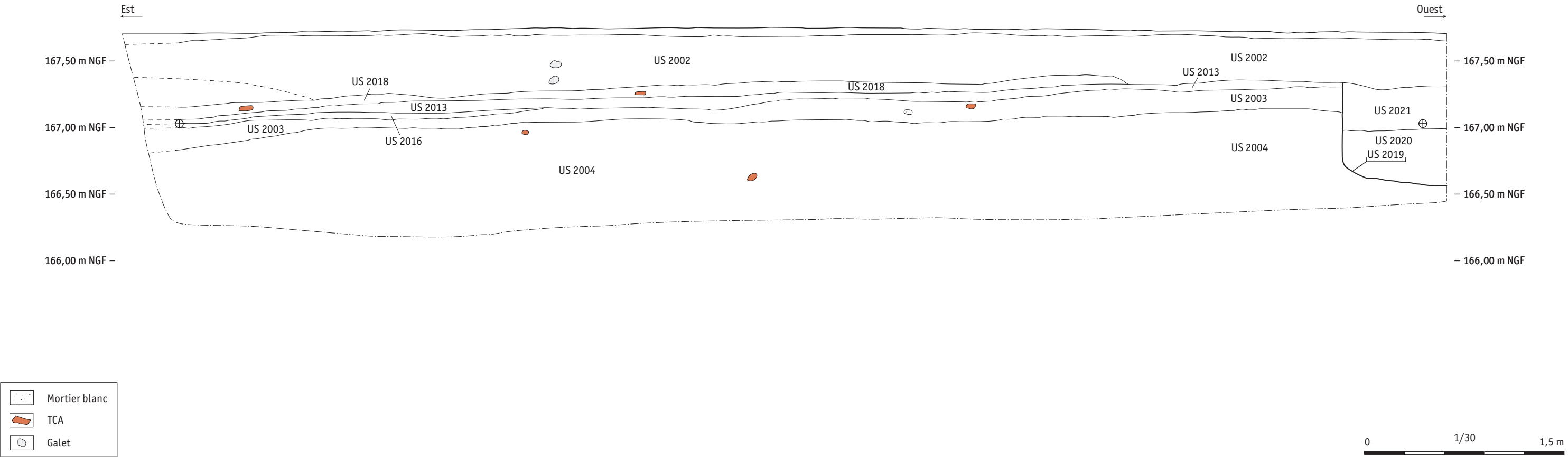
Clichés : équipe de terrain

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON



69389-2215195-PN269

1. Vue en coupe de la berme sud du sondage initial





69389-2215195-PN247

1. Vue zénithale de la fosse FS 2008



69389-2215195-PN290

2. Vue complémentaire en coupe de la berme nord du sondage initial (partie est) et de la fosse FS 2015





69389-2215195-PN265

1. Vue zénithale de la fosse FS 2015 (vers le nord)



69389-2215195-PN267

2. Vue zénithale de la fosse FS 2015 en cours de fouille





69389-2215195-PN270

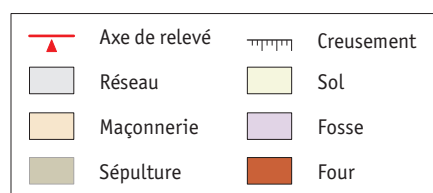
1. Vue en coupe de la fosse FS 2019



69389-2215195-PN285

2. Vue en coupe du drain 2005 (à l'ouest) et de la fosse FS 2023 (à l'est)



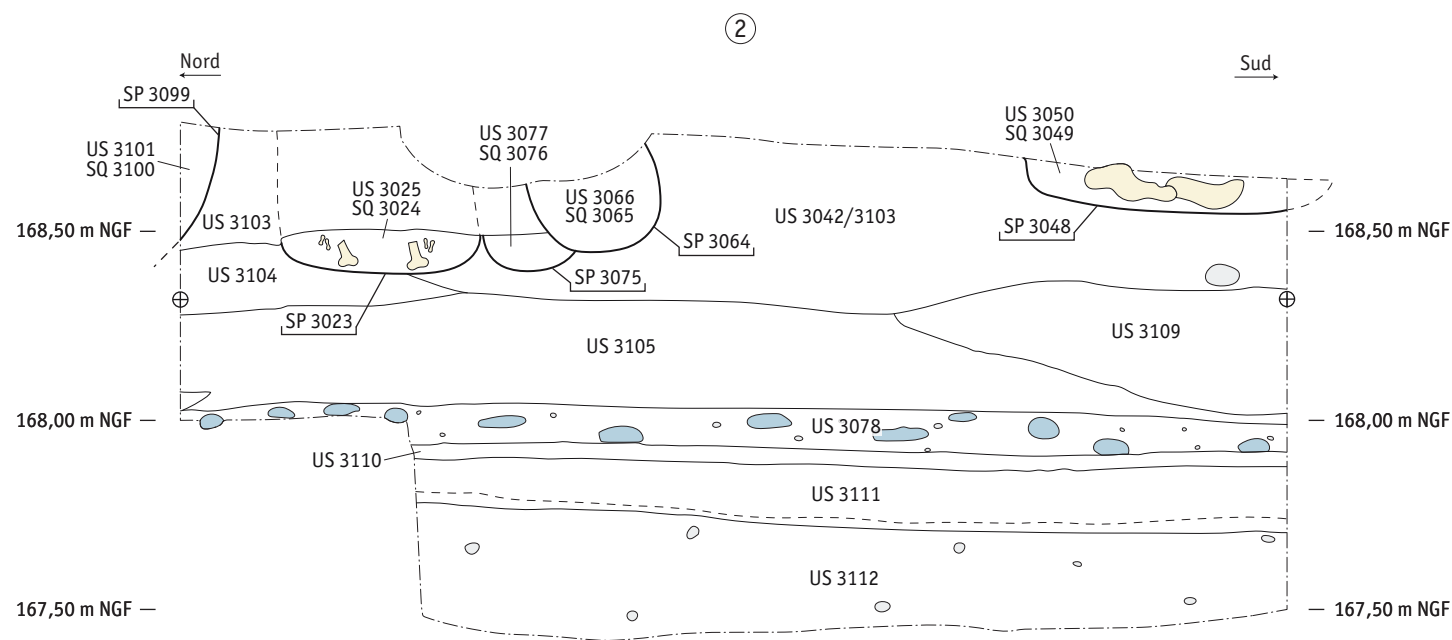
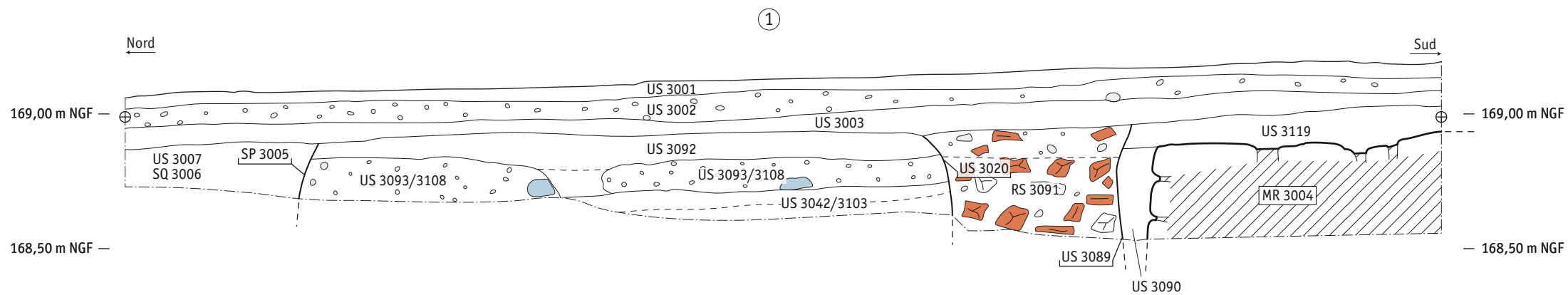
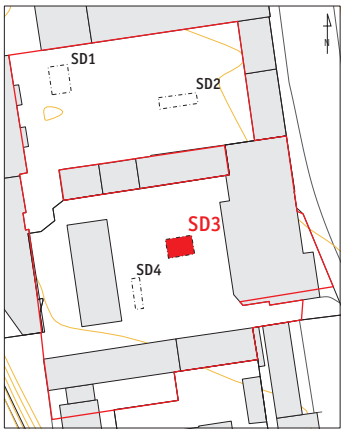
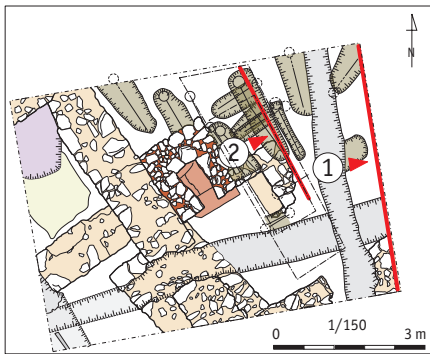




1. Vue en coupe de la berme est du sondage initial



2. Vue en coupe de la berme est du sondage complémentaire 3.1



	Pierre indéterminée		TCA
	Os humain		Galet
	Gneiss		Mur en coupe

0 1/20 1 m



3 quai Chauveau - Conservatoire Supérieur de Musique et de Danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

Sondage 3 : coupe stratigraphique nord-sud - Échelle 1/20

Relevés de terrain : L. Dumont, O. Avazeri

DAO : Ch. Ybard

Clichés : équipe de terrain

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

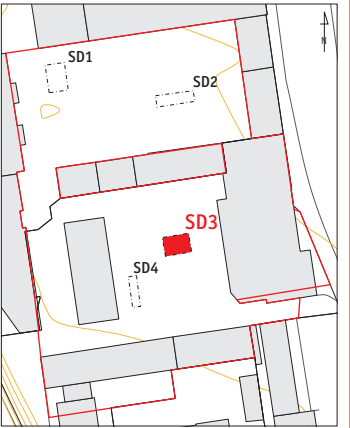
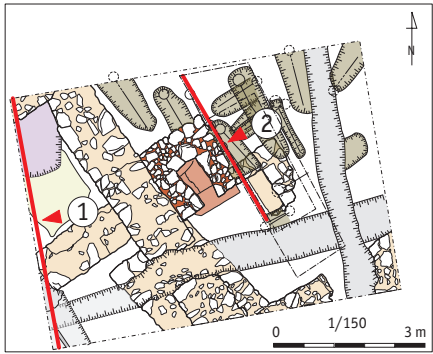
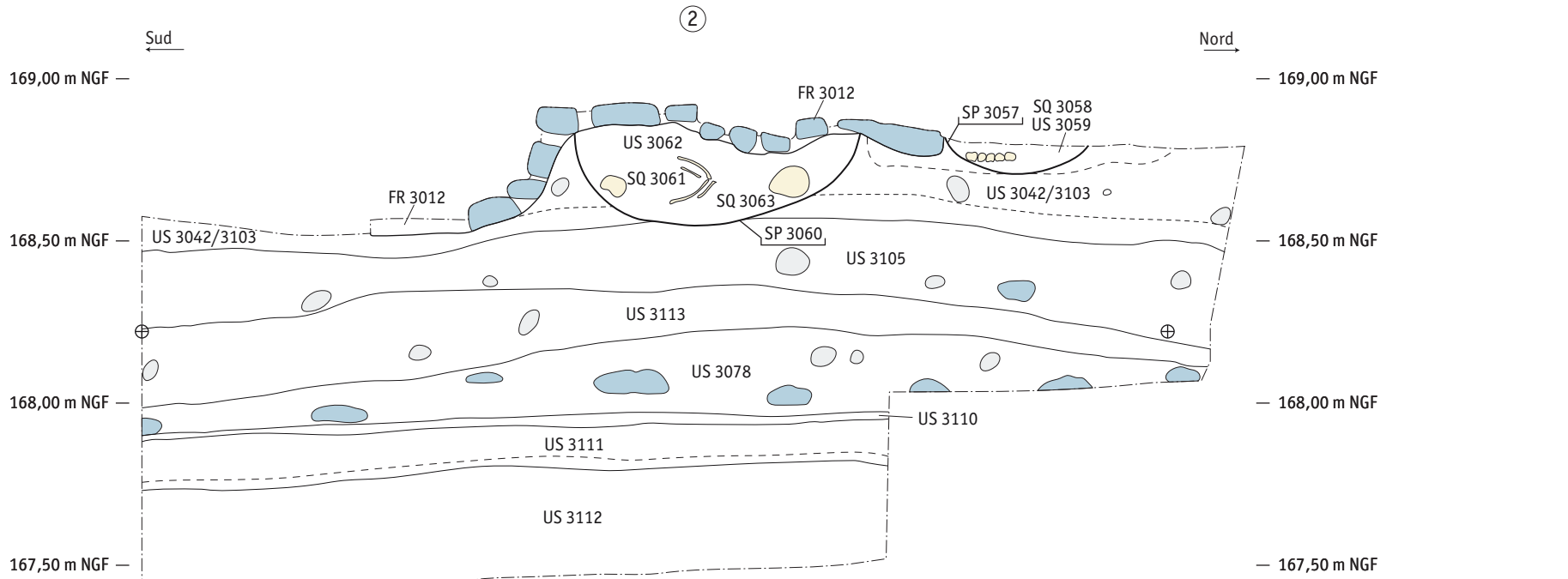
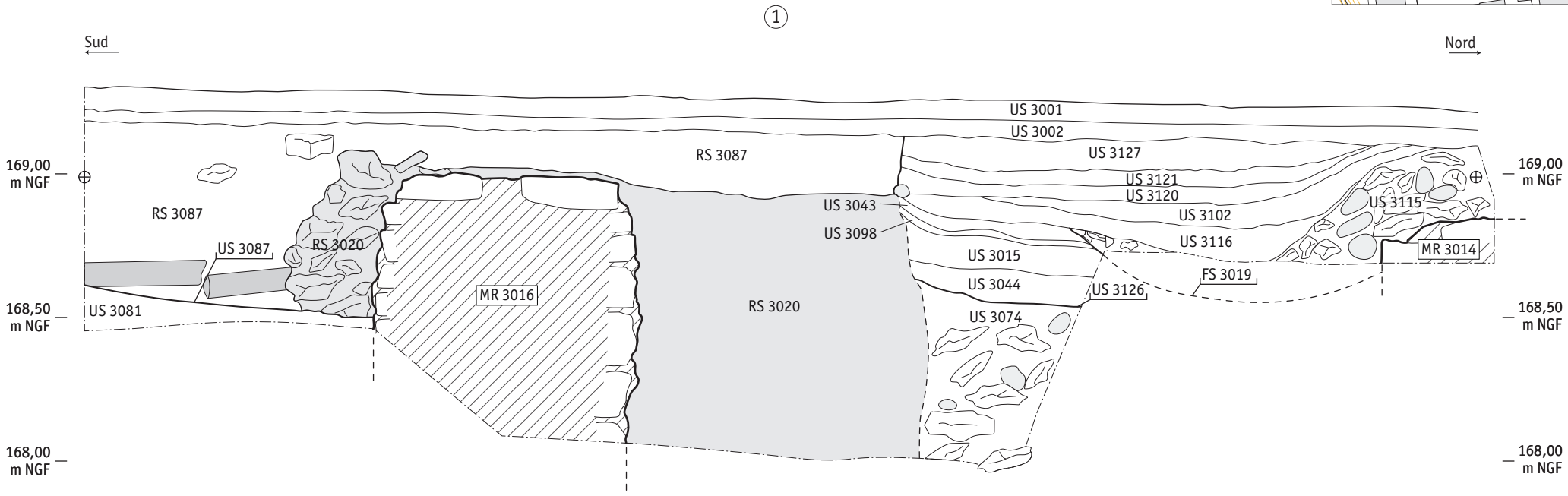


1. Vue en coupe de la berme ouest du sondage initial



2. Vue en coupe de la berme ouest du sondage complémentaire 3.1

	Pierre indéterminée		Galet
	Os humain		Béton/ Tuyau
	Gneiss		Mur en coupe

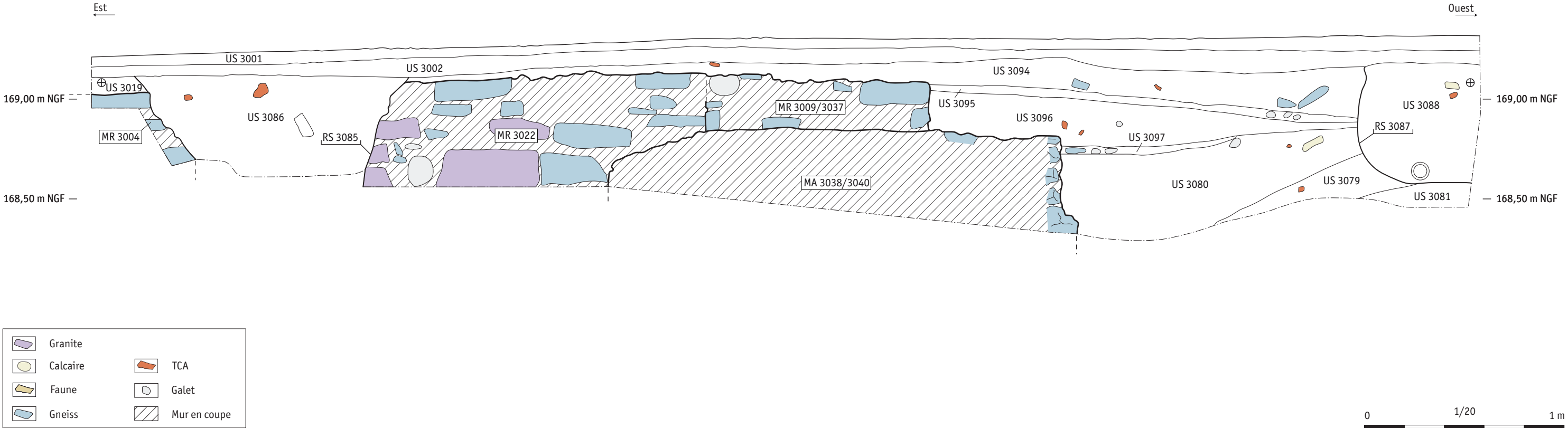






69389-2215195-PN228

1. Vue en coupe de la berme sud du sondage initial





69389-2215195-PN3

1. Vue en plan du sondage initial en cours de fouille (vers le sud)



69389-2215195-PN220

2. Vue en plan du sondage initial et des sondages complémentaires 3.1 (à l'est), 3.2 (à l'ouest) et 3.3 (au nord-ouest) en cours de fouille (vers le sud)





69389-2215195-PN187

1. Vue en plan de l'US 3078 (vers l'ouest)



69389-2215195-PN188

2. Vue zénithale de l'US 3078 (vers le sud)





69389-2215195-PN203

1. Vue en plan de l'US 3079 (vers le nord)



3 quai Chauveau - Conservatoire Supérieur de Musique et de Danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Sondage 3 : Vue en plan de l'US 3079

Clichés : équipe de terrain



69389-2215195-PN216

1. Vue zénithale de la maçonnerie MA 3038/3040 (vers l'est)



69389-2215195-PN218

2. Vue en plan de la maçonnerie MA 3038/3040 (vers le nord)





69389-2215195-PN42

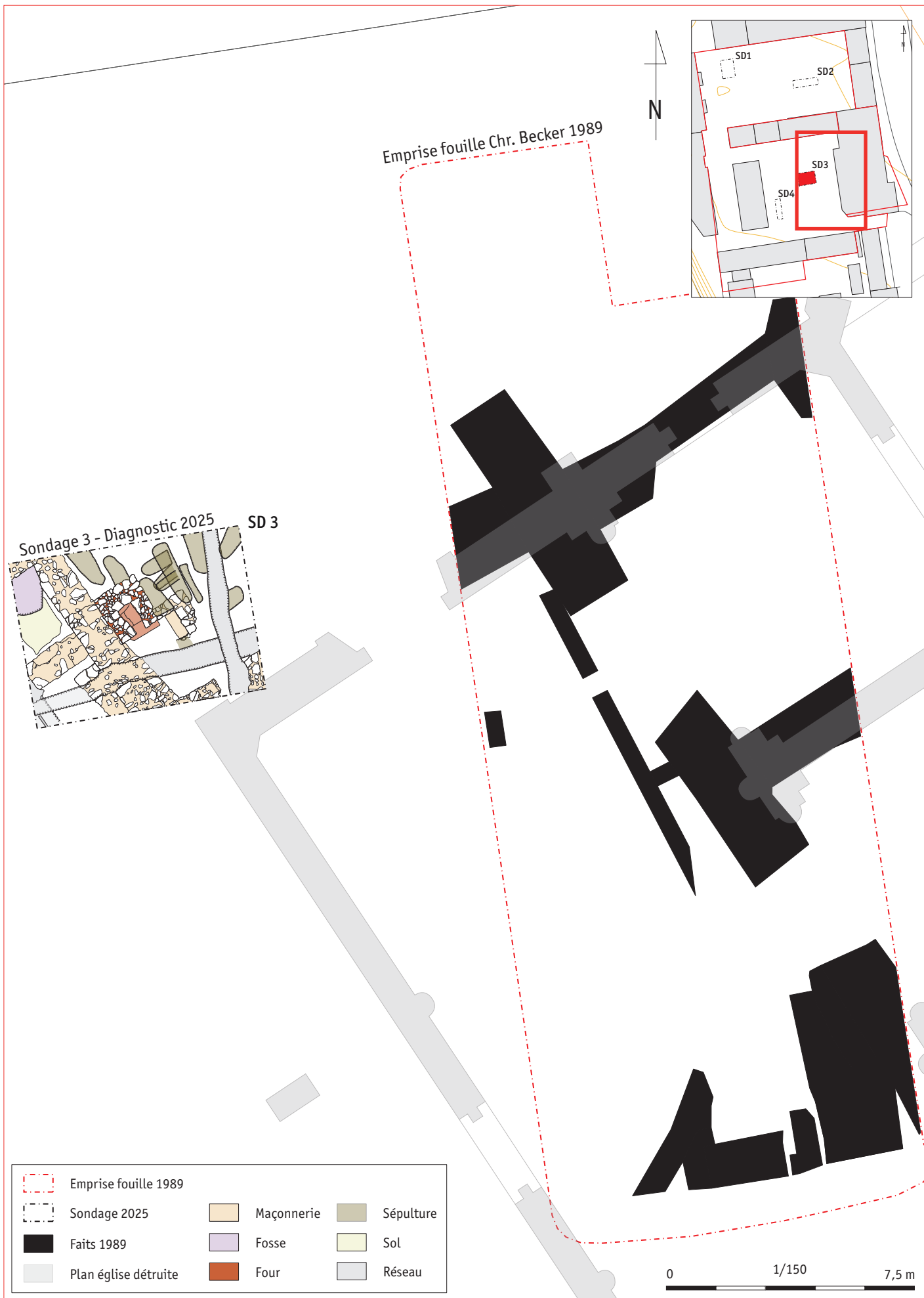
1. Vue en plan de la partie est du mur MR 3004/3022 (vers le sud, flèche nord mal positionnée)



69389-2215195-PN45

2. Vue en plan de la partie ouest du mur MR 3004/3022 (vers le sud)





	Emprise fouille 1989		Maçonnerie		Sépulture
	Sondage 2025		Fosse		Sol
	Faits 1989		Four		Réseau
	Plan église détruite				



3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

Sondage 3 : Plan des vestiges de la fouille du CEMAGREF (1989) confrontés aux vestiges du diagnostic - Échelle 1/150

DAO : Ch. Ybard

Source : ALyAS

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON



69389-2215195-PN215

1. Vue zénithale du mur MR 3009/3037 (vers le nord)



69389-2215195-PN217

2. Vue zénithale du mur MR 3009/3037 (vers l'est)





69389-2215195-PN183

1. Vue de détail de la fondation ouest du mur MR 3009/3037 (vers l'est)



69389-2215195-PN28

2. Vue en plan du mur MR 3014 (vers le nord)





69389-2215195-PN6

1. Vue en plan du mur MR 3016 (vers le sud)



69389-2215195-PN181

2. Vue de détail de la fondation nord du mur MR 3016 (vers le sud)





69389-2215195-PN102

1. Vue zénithale de la sépulture SP 3075, squelette SQ 3076



69389-2215195-PN128

2. Vue zénithale de la sépulture SP 3064, squelette SQ 3065





69389-2215195-PN137

1. Vue zénithale de la sépulture SP 3070, squelettes SQ 3071 et SQ 3072



69389-2215195-PN102

2. Vue zénithale de la sépulture SP 3048, squelette SQ 3049





69389-2215195-PN144

1. Vue zénithale de la sépulture SP 3023, squelette SQ 3024



69389-2215195-PN153

2. Vue de détail des pieds avec des indices d'effet de contrainte





69389-2215195-PN111

1. Vue zénithale de la sépulture SP 3045, squelette SQ 3046



69389-2215195-PN115

2. Vue de détail des pieds avec des indices d'effet de contrainte



3 quai Chauveau - Conservatoire Supérieur de Musique et de Danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Sondage 3 : Vues en plan et de détail de la sépulture SP 3045

Clichés : équipe de terrain



69389-2215195-PN94

1. Vue zénithale de la sépulture SP 3008, squelette SQ 3029



69389-2215195-PN101

2. Vue de détail des déconnexions osseuses du squelette





69389-2215195-PN193

1. Vue zénithale de la sépulture SP 3017, squelette SQ 3033



69389-2215195-PN190

2. Vue zénithale de la sépulture SP 3018, squelette SQ 3035





69389-2215195-PN198

1. Vue zénithale de la sépulture SP 3067, squelette SQ 3068



69389-2215195-PN087

2. Vue zénithale de la sépulture SP 3010, squelette SQ 3031





1. Vue zénithale de la sépulture SP 3060, squelettes SQ 3061 et SQ 3063



2. Vue de détail du squelette SQ 3063





69389-2215195-PN209

1. Vue zénithale de la sépulture SP 3005, squelette SQ 3006



69389-2215195-PN220

2. Vue d'ensemble de l'espace cimétériel





69389-2215195-PN31

1. Vue zénithale du four FR 3012 et de la maçonnerie MA 3013 avant fouille (vers le nord)



69389-2215195-PN53

2. Vue zénithale du four FR 3012 et de la maçonnerie MA 3013 en cours de fouille (vers l'est)





69389-2215195-PN73

1. Vue zénithale du four FR 3012 et de la maçonnerie MA 3013 après fouille (vers le nord)



69389-2215195-PN74

2. Vue zénithale du four FR 3012 et de la maçonnerie MA 3013 après fouille (vers l'est)





69389-2215195-PN55

1. Vue de détail en coupe de la chambre de chauffe du four FR 3012 en cours de fouille (vers le nord)



69389-2215195-PN78

2. Vue de détail en coupe de la chambre de chauffe du four FR 3012 après fouille (vers le nord)





69389-2215195-PN76

1. Vue de détail en plan de la chambre de chauffe du four FR 3012 après fouille (vers l'est)



69389-2215195-PN80

2. Vue de détail en coupe de la paroi ouest la chambre de chauffe du four FR 3012 après fouille (vers l'ouest)





69389-2215195-PN238

1. Vue de détail en plan de l'alandier du four FR 3012 (vers le nord)



69389-2215195-PN240

2. Vue de détail de la marque lapidaire du four FR 3012 (vers le nord)





69389-2215195-PN62

1. Vue en plan de la maçonnerie MA 3013 (vers l'ouest)



69389-2215195-PN82

2. Vue de détail en coupe de la maçonnerie MA 3013 (vers l'est)





69389-2215195-PN60

1. Vue de détail zénithale de la jonction entre le four FR 3012 (à droite) et la maçonnerie MA 3013 (à gauche) (vers l'ouest)



69389-2215195-PN70

2. Vue de détail de la marque lapidaire de la maçonnerie MA 3013 (vers le nord)





69389-2215195-PN177

1. Vue en plan du sondage complémentaire 3.2 et de l'US 3074 (vers le nord)



69389-2215195-PN30

2. Vue en plan des fosses FS 3126 (à droite) et de la fosse FS 3019 (à gauche) (flèche nord mal placée)





69389-2215195-PN118

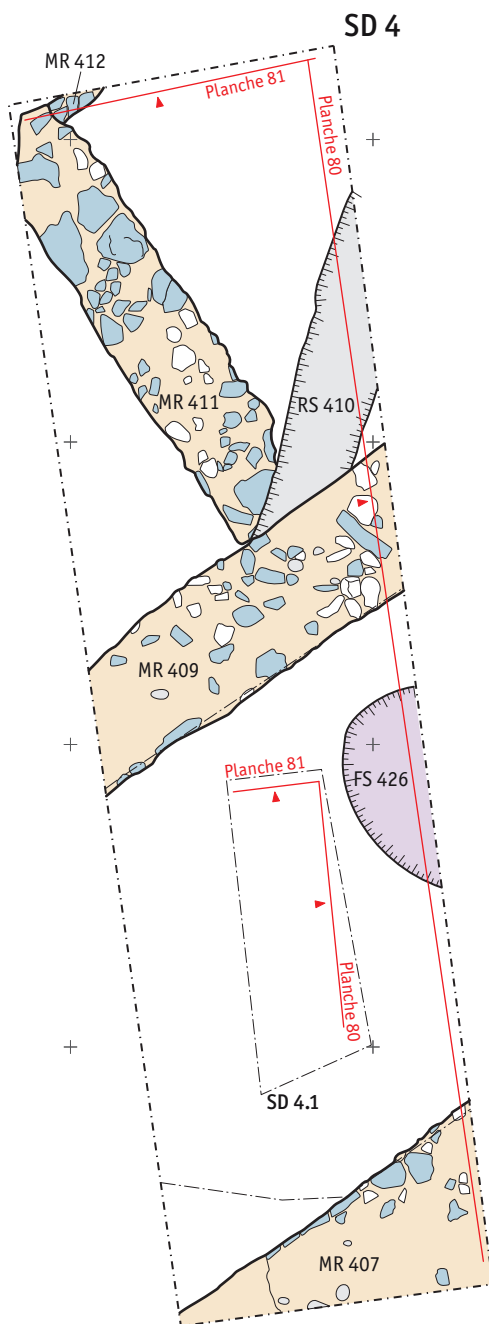
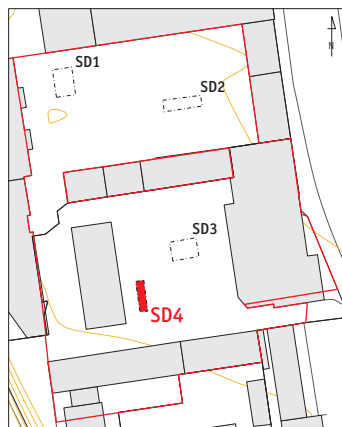
1. Vue de détail en coupe de la fosse FS 3126 dans le sondage complémentaire 3.2 (vers le nord)



69389-2215195-PN85

2. Vue de détail en coupe de la fosse FS 3126 dans le sondage complémentaire 3.2 (vers le nord)





	Creusement
	Axe de relevé
	Réseau
	Maçonnerie
	Fosse

0 1/50 2 m



3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Plan du sondage SD 4 - Échelle 1/50

DAO : Ch. Ybard



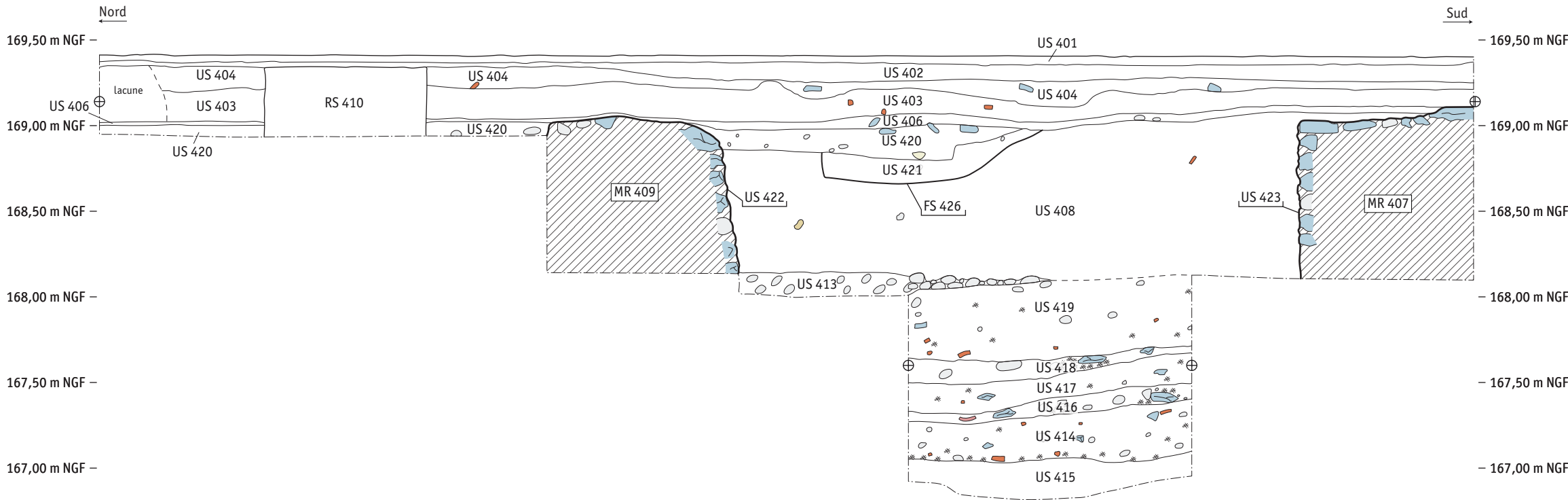
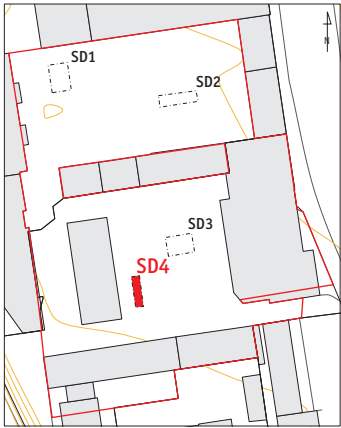
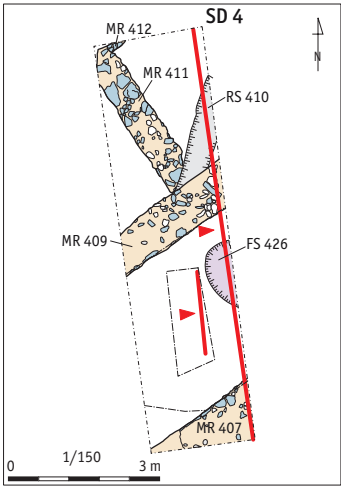
69389-2215195-PN10



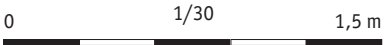
69389-2215195-PN34

1. Vue en coupe de la berme est du sondage initial (vers l'est)

2. Vue en coupe de la berme est du sondage complémentaire 4.1 (vers l'est)



	Faune		Céramique
	Os humain		TCA
	Charbon		Galet
	Gneiss		Mur en coupe



3 quai Chauveau - Conservatoire Supérieur de Musique et de Danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

Sondage 4 : coupe stratigraphique nord-sud - Échelle 1/30

Relevés de terrain : L. Carrel, L. Cassagnes

DAO : Ch. Ybard

Clichés : équipe de terrain

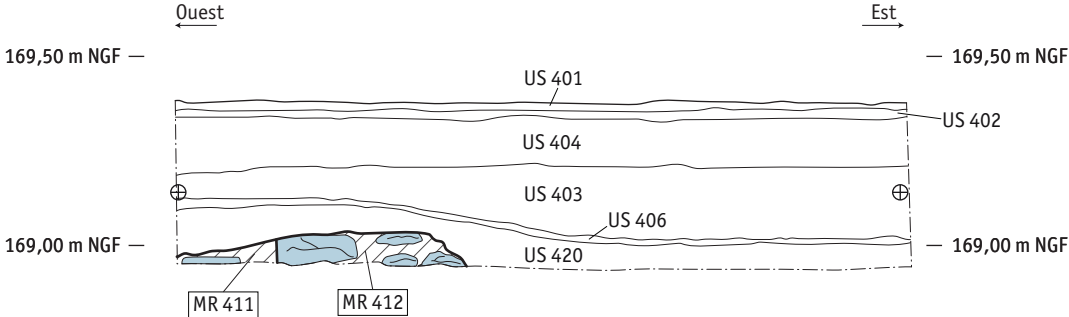
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON



1. Vue en coupe de la berme nord du sondage initial (vers le nord)



2. Vue en coupe de la berme nord du sondage complémentaire 4.1 (vers le nord)



168,50 m NGF — 168,50 m NGF

168,00 m NGF — 168,00 m NGF

167,50 m NGF — 167,50 m NGF

167,00 m NGF — 167,00 m NGF



	TCA		Galet
	Charbon		Mortier blanc
	Gneiss		Mur en coupe



3 quai Chauveau - Conservatoire Supérieur de Musique et de Danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

Sondage 4 : coupes stratigraphiques ouest-est - Échelle 1/20

Relevés de terrain : L. Carrel, L. Cassagnes

DAO : Ch. Ybard

Clichés : équipe de terrain

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON



69389-2215195-PN39

1. Vue de détail en plan de l'US 415 au fond du sondage complémentaire 4.1 (vers le nord)



69389-2215195-PN24

2. Vue de détail en coupe du mur MR 407 (vers le nord)





69389-2215195-PN17

1. Vue zénithale du mur MR 411 (vers le nord-ouest)



69389-2215195-PN19

2. Vue en plan du mur MR 412 (vers le nord)



3 quai Chauveau - Conservatoire Supérieur de Musique et de Danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Sondage 4 : Vues des murs MR 411 et MR 412

Clichés : équipe de terrain



69389-2215195-PN21

1. Vue en plan du mur MR 409 (vers l'est)



69389-2215195-PN22

2. Vue en coupe du mur MR 409 (vers le nord)



3 quai Chauveau - Conservatoire Supérieur de Musique et de Danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

Sondage 4 : Vues du mur MR 409

Clichés : équipe de terrain



69389-2215195-PN26

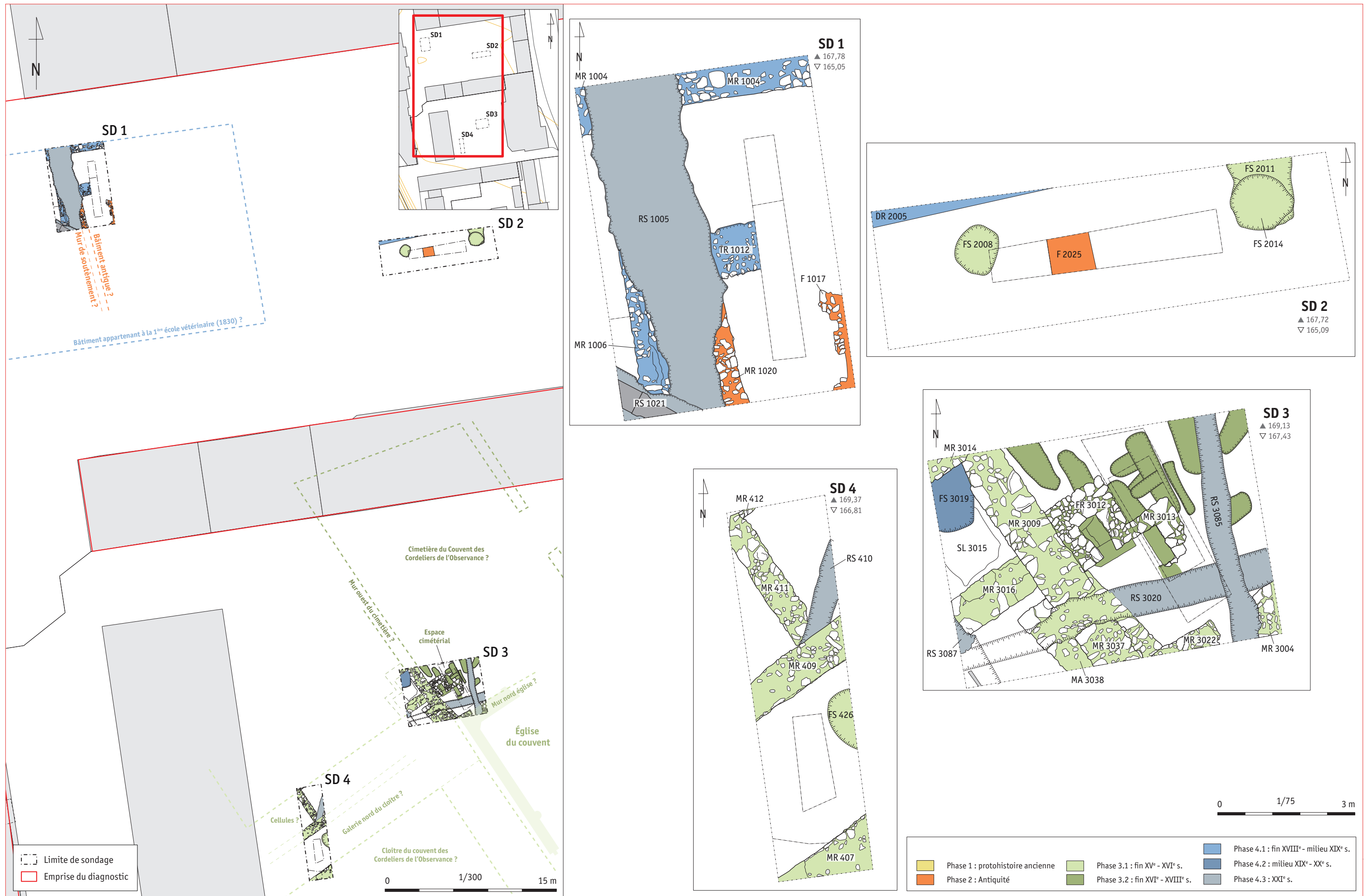
1. Vue en plan du mur MR 407 (vers le nord)



69389-2215195-PN25

2. Vue zénithale du mur MR 407 (vers le sud)





3 Quai Chauveau - Conservatoire supérieur de musique et de danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

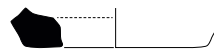
Plan général de l'opération avec le phasage des structures - Échelle 1/300

DAO : Ch. Ybard

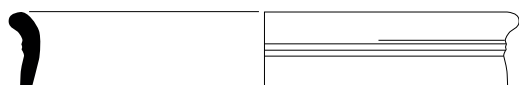
DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON



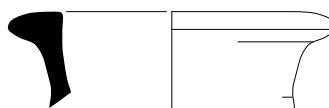
1 (M1011C5)



2 (M1011C4)



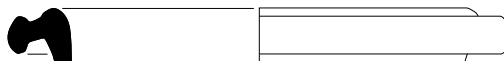
3 (M3042C1)



4 (M1008C2)



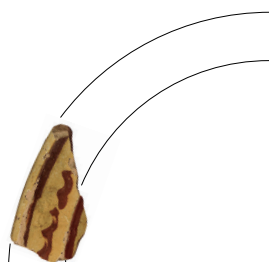
5 (M414C1)



6 (M414C4)



7 (M3082C21)



9 (M2003C1)



8 (M3011C1)



10 (M3011C6)

0 10 cm



3 quai Chauveau - Conservatoire Supérieur de Musique et de Danse (69009 Lyon) - Diagnostic - 2025

DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
DE LA VILLE DE LYON

**Le mobilier céramique - Protohistoire (1, 2), Antiquité (3 à 6), fin du Moyen Âge (7),
époques moderne et contemporaine (8 à 10), échelle 1/3**

DAO : J. Ripoché, E. Bertrand





9. INVENTAIRES

9.1. Inventaire des unités stratigraphiques (US)	270
9.2. Inventaire des faits archéologiques	292
9.3. Inventaire des céramiques	296
9.4. Inventaire de l' <i>instrumentum</i>	299
9.5. Inventaire du mobilier anthropologique	300
9.6. Inventaire des enduits peints	301
9.7. Inventaire de la faune.....	303
9.8. Inventaire du mobilier en verre	304
9.9. Inventaire de la numismatique	305
9.10. Inventaire du lapidaire.....	306
9.11. Inventaire de la documentation photographique.....	307
9.12. Inventaire de la documentation graphique	322
9.13. Inventaire de la documentation numérique	323
9.14. Inventaire des contenants	326



Mode d'emploi

Le Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes a publié, au cours de l'été 2007, un cahier des charges précisant les modalités d'enregistrement et de conditionnement des archives de fouilles, définies par les arrêtés du 16 septembre 2004 (Normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des opérations archéologiques) et du 27 septembre 2004 (Normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques). En application de ce cahier des charges, et après concertation avec le SRA et les différents spécialistes concernés, le Service Archéologique de la Ville de Lyon a développé un système d'inventaires normalisés du mobilier archéologique (artefacts), des écofacts et de la documentation de fouille.

Principe

Ce système, présenté sous forme de tableaux, prévoit un inventaire par type d'artefacts (Céramique, Numismatique, Lithique, Instrumentum, Verre, Lapidaire, Enduit & Mortier, Bois) et pour chaque type d'écofacts (Prélèvement de sédiments, de matière organique et autre, Faune, Humain). On retrouve, dans chaque inventaire, des rubriques communes à tous les types de matériaux / usages (N° identifiant, Datation, Contexte stratigraphique, N° de planche, N° de carton, État de conservation et Catégorie) auxquelles s'ajoutent des rubriques propres au matériau / usage inventorié.

En récupérant, dans chaque inventaire, les données communes à tous les types de matériaux / usages, il devient possible de créer un inventaire synthétique du mobilier d'un site et de déterminer, par exemple, l'ensemble du mobilier contenu dans une US ou d'établir, autre exemple, la liste de toutes les US contenant du mobilier produit lors d'une période donnée.

Le numéro identifiant

Le N° Identifiant résulte de la concaténation des éléments suivants :

Code INSEE	Code PATRIARCHE	Code Support	N° d'US	Précision US (carré, coupe, etc.)	Code Spécialité	N° de Catalogue	Champ chronologique
------------	-----------------	--------------	---------	-----------------------------------	-----------------	-----------------	---------------------

- Le code INSEE et le code PATRIARCHE, qui permettent d'identifier l'opération, sont portés en en-tête, avec le N° de la parcelle.
- Le code Support signale s'il s'agit d'un artefact (Mobilier) ou d'un écofact (Prélèvement).
- Le N° d'US et sa précision éventuelle déterminent la position stratigraphique du mobilier inventorié.
- Le code Spécialité (Céramique, Numismatique, P pour lithique [Pierre], *Instrumentum*, Verre, Lapidaire, Enduit & Mortier, Bois, Terre, Sédiments, Organique, Faune, Humain) permet l'inventaire simultané de plusieurs types d'artefacts et d'écofacts.
- Le N° de catalogue permet à chaque spécialiste d'identifier un objet ou un prélèvement au sein du lot qu'il doit analyser ; il est propre à chaque type de mobilier inventorié.



- Le Champ chronologique (**PAL**éolithique, **MES**olithique, **NEO**lithique, **PRO**tohistorique, **ANT**ique, **MED**ieval, **MOD**erne, **CON**temporain) permet de repérer rapidement l'époque de production de tel ou tel mobilier, à la seule vue de l'étiquette placée dans le contenant.

Les catégories

Chaque type de mobilier se répartit entre plusieurs catégories dont la liste, établie par les spécialistes concernés, peut-être modifiée ou prolongée au besoin :

Mobilier :

- **Céramique** : Fine, Commune, Amphore, Luminaire, Dolium, TCA.
- **Numismatique** : Coin, Jeton, Méreau, Monnaie, Poids, Tessère, *Varia*.
- **Instrumentum** : Agriculture, Ameublement, Applique décorative, Armement, Artisanat des matières fossiles, Artisanat : peinture ou cosmétique, Attelage, Chasse, Clouterie, Commerce, Culinaire, Cultuel, Décor architectural, Écriture, Élevage, Équestre, Ferrure, Harnachement, Huisserie, Jeu, Luminaire, Médecine, Métallurgie des alliages cuivreux, Métallurgie du fer, Militaria, Outillage, Outillage agricole, Parure, Pêche, Pesée, Quincaillerie, Serrurerie, Tabletterie, Textile, Toilette, Tuyauterie, Vaisselle, Vestimentaire, Indéterminé, *Varia*.
- **Lapidaire** : Dallage, Épigraphie, Maçonnerie, Sculpture, Statuaire, *Varia*.
- **Verre** : Architectural, Vaisselle, *Varia*.
- **Enduits** : Enduit, Mortier, Stuc, *Varia*.
- **Bois** : Charpente, Batellerie, Support (poteau, piquet, boulin), Tonnellerie, Couverture, Second-oeuvre (huisserie, parquet, cloison, lambris, etc.). Dans certains cas, le bois peut entrer dans l'inventaire des Prélèvements organiques.
- **Lithique** : Éclat de taille, Nucleus, Poli, Taillé, Thermofracté, *Varia*.

Prélèvements :

- **Sédiments**, **Organique**, **Humain**, **Faune** : Funéraire, Fluvatile, Agricole, Domestique, *Varia*.

Humain et **Faune** restent à définir.



CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195 Section CE Parcelles 74,75											INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES				
N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
1001		1		1002			2001, 3001, 401		positive	Enrobé	Enrobé de surface. Dalles de revêtement contemporaines et préparation en béton.	167,78	167,49	4.3	Contemporain (XXI ^e siècle)
1002		1	1001	1005			2002, 3002, 402		positive	Préparation de l'enrobé	Niveau de préparation de l'enrobé de surface. Grave sableuse jaune beige clair, meuble et homogène, contenant de très nombreux galets centimétriques.	167,49	167,26	4.3	Contemporain (XXI ^e siècle)
1003		1	1018	1006, 1004			2013		positive	Remblai	Remblai recouvrant l'intégralité du sondage. Limon argileux brun, présentant des nuances gris foncé, très compact et hétérogène. Nombreuses inclusions de cailloux, galets, nodules de mortiers et fragments de TCA.	167,42	167,08	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
1004	1004	1	1003	1027		1005	1006		construite	Mur	Mur, orienté est-ouest, situé en bordure nord du sondage. À l'est, construction en blocs irréguliers de gneiss (d'environ 15 à 25 cm de diamètre) lié par un mortier beige clair présentant par endroits des nuances orangées très sableux, pulvérulent et comprenant de nombreux gravillons. À l'ouest, constitué de blocs de gneiss et de calcaire doré. Présences des blocs calcaires dorés au niveau de l'assise sommitale et d'un potentiel parement nord. Pourrait correspondre à une éventuelle élévation. A l'est, 5 à 6 assises conservées, 4 à l'ouest. Base de la maçonnerie n'a pas été atteinte. Coupé dans sa largeur par le réseau RS 1005. Construit en tranchée étroite, invisible à l'œil nu.	167,3	166,6	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
1005		1	1002	1021	1004, 1006				composite	Réseau	Tranchée, orientée nord-sud, de réseau contemporain d'eau et d'électricité. Il traverse intégralement le sondage dans sa moitié ouest.	167,41	166,53	4.3	Contemporain (XXI ^e siècle)
1006	1006	1	1003	1026		1005	1004		construite	Mur	Mur, orienté nord-sud, présent dans le quart sud-ouest du sondage 1. Appareil en blocs de gneiss (20 cm) et quelques rares galets centimétriques. Lié par mortier beige jaune clair avec des nuances orangées par endroit, sableux, gravillonneux et pulvérulent. 4 assises conservées, la base de la maçonnerie n'a pas été atteinte. Longueur et largeur totale inconnue car coupé par le réseau RS 1005 au nord et RS 1021 au sud. Construit en tranchée étroite à l'ouest, non observée à l'est (mortier en aplat).	166,9	166,48	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
1007		1							ANNULEE	ANNULEE	ANNULEE				
1008		1	1025	1010					positive	Colluvion	Colluvion présente dans l'intégralité du sondage. Limon sableux brun clair étant légèrement orangée dans le fond, homogène et peu compact, assez friable. Inclusions rares de galet (5 cm environ). Présence éparses de quelques fragments de TCA et d'enduits peints, ainsi que rares nodules rubéfiés et charbons millimétriques. Possible colluvion d'une démolition.	166,75	166,17	2	Antiquité

N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
1009		1	1012	1016					positive	Colluvion	Colluvion présente dans l'intégralité du sondage. Limon argileux brun clair légèrement orangé, homogène et peu compact, assez friable. Inclusions éparses de quelques galets et de gneiss (5 cm). Présence de quelques fragments de mortiers et charbons millimétriques. Pas ou peu de mobilier. Coupés par les murs MR 1004 et MR 1006. Possible colluvion d'une démolition.	167,28	166,54	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
1010		1	1008	1014					positive	Colluvion	Colluvion vu dans le sud du sondage. Limon sableux brun jaune, orange clair, relativement hétérogène et peu compact. Contient des poches limono-sableuses jaunes claires. Inclusions de blocs de gneiss (5-10 cm de diamètre), un ou deux cailloux calcaires, et de quelques galets (5 cm de diamètre environ). Présence de très nombreux fragments d'enduits peints en vrac et quelques tessons de céramique (antique) et des fragments de TCA dont un quart de cercle de pilette. Rares inclusions de charbons millimétriques. Possible colluvion d'une démolition antique.	166,17	166,91	2	Antiquité
1011		1	1014	1015					positive	Colluvion	Colluvion uniquement visible dans le sondage SD 1.1. Limon légèrement argileux notamment dans la partie inférieure, brun orange clair, homogène et compact. Inclusions de gneiss et de galets centimétriques. Présence de petites inclusions blanches millimétriques, quelques tessons de céramique et rares inclusions de charbons millimétriques. Colluvion massive rénovée ????.	165,99	165,17	1	Protohistoire ancienne
1012	1012	1	1013	1009			1018		négative	Tranchée de récupération	Creusement d'une tranchée de récupération, orienté est-ouest. Forme allongée en plan avec des bords parallèle. Profils en U à bords droit et fond plat. Coupé à l'ouest par le réseau RS 1005, limite ouest non perceptible.	166,43	165,81	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
1013	1012	1	1026, 1027	1012			1019		positive	Comblement	Comblement de la tranchée de récupération TR 1012. Composé de blocs de gneiss (15-20 cm de diamètre) et de quelques galets centimétriques. Lié par une matrice sablo-argileuse, brun jaune-orangé clair, très gravillonneuse, homogène et meuble. Beaucoup d'inclusions de mortiers extrêmement friable et de TCA.	166,43		4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
1014		1	1010	1011					positive	Colluvion	Niveau de colluvions ou d'assainissement. Limon sableux, brun orange clair, hétérogène et peu compact, très friable. Présence d'au moins trois litages : successions de cailloux de gneiss, gravillons sable et rares petits galets, et de limon sableux avec moins d'inclusions de cailloux. Similaire au niveau de gneiss repéré dans les sondages SD 2 et SD 3, mais les blocs sont plus rares et de plus petits modules. Possible successions de niveau colluvionnées, ruisselée d'une occupation/fréquentation de la période antique et protohistorique.	166,91	166,99	2	Antiquité





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195 Section CE Parcelles 74,75											INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES				
N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
1015		1	1011						positive	Alluvion	Alluvion ou colluvion uniquement visible dans le sondage SD 1.1. Argile très légèrement limoneuse brun orange clair avec des nuances grises (légèrement plus foncé que dans l'US 1011), homogène et très compacte. Seulement quelques inclusions de charbons de bois millimétriques. Présence de tessons protohistoriques. Possible alluvions fine de décantation de la Saône.	165,17	165,05	1	Protohistoire ancienne
1016		1	1009	1023					positive	Colluvion	Colluvion présent dans tout le sondage. Limon argileu brun gris, avec quelques gravillons, assez homogène et peu compact (meuble à certains endroit causé par les gravillons). Inclusions de quelques galets (5-15 cm de diamètre). Présence de fragments de TCA posé à plat au sud également. nombreuses inclusions de mortier.	167,09	166,34	2	Antiquité
1017		1	1022	1020					positive	Remblai	Remblai présent seulement dans le sud-est du sondage. Composé de blocs gneiss (20-25 cm). Lié par matrice sablo-argileuse brun foncé, homogène et peu compacte. Inclusions de nombreux fragments de TCA de et de mortier blanc-jaune clair. Potentiel niveau de démolition.	166,61	166,75	2	Antiquité
1018	1018	1	1019	1003			1012		négative	Tranchée de récupération	Tranchée de récupération du mur MR 1004. Parois sud droite verticale. Bord nord non perceptible hors des limites de fouilles. Visible uniquement dans la coupe est du sondage.	167,4	167,12	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
1019	1018	1	1021	1018			1013		positive	Comblement	Comblement de la tranchée de récupération TR 1018. Sable gravillonneux, sous forme de poches grises, jaunes et orangées, hétérogène et meuble. Inclusions de galets. Assez semblable à l'US 1002.	167,4	167,12	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
1020	1020	1	1017	1024					construite	Mur	Mur, orienté nord-sud, présent dans le quart sud-ouest du sondage 1, à l'est du mur 1006. Appareil en blocs de gneiss non taillés (10-20 cm). Lié par mortier jaune clair, sableux, gravillonneux et pulvérulent, mortier assez débordant. 1 assise conservée. Longueur et largeur totale inconnue car coupé par le réseau RS 1005 à l'ouest. Construit en tranchée étroite.	166,41	166,23	2	Antiquité
1021		1	1005	1019					composite	Réseau	Réseau, orienté sud-est/nord-ouest, uniquement visible dans l'angle sud-ouest du sondage. Coupe le mur MR 1006.	166,87	166,51	4.3	Contemporain (XXI ^e siècle)
1022	1022	1	1023	1017					négative	Tranchée de récupération	Tranchée de récupération du mur MR 1020. Paroi est droite verticale. Bord ouest non perceptible car coupée par le réseau RS 1005. Visible uniquement dans la coupe sud du sondage.	166,67	166,31	2	Antiquité
1023	1022	1	1016	1022	1017	1021			positive	Comblement	Comblement de la tranchée de récupération TR 1022. Blocs de gneiss avec un mortier jaune pulvérulent encore attaché. Lié par un limon brun. Ensemble hétérogène et compact. Comblé avec la démolition de MR 1020.	166,67	166,31	2	Antiquité

N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
1024		1	1020	1025					positive	Fondation	Fondation du mur MR 1020. Blocs de gneiss non taillé (20-30 cm). Lié par un mortier jaune clair plus grossier et avec plus de gravillons que l'élévation débordant sur les pierres. Trois assises observée Fondation en retrait de 6 cm par rapport à l'élévation.	166,23	165,91	2	Antiquité
1025	1020	1	1024	1008					négative	Tranchée de fondation	Tranchée de fondation du mur MR 1020. Tranchée étroite, paroi est droite verticale. Paroi ouest non perceptible. Coupé par le réseau RS 2005. Seulement visible dans la coupe sud du sondage.	166,23	165,91	2	Antiquité
1026	1006	1	1006	1013			1027		négative	Tranchée de fondation	Tranchée de fondation du mur MR 1006. Tranchée étroite, paroi ouest droite verticale. Paroi est non perceptible. Coupé par le réseau RS 2005. Seulement visible dans la coupe CP 107 du sondage.	166,9	166,48	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
1027	1004	1	1004	1013			1026		négative	Tranchée de fondation	Tranchée de fondation du mur MR 1004. Tranchée étroite, paroi sud droite verticale. Paroi nord non perceptible. Coupé par le réseau RS 2005. Seulement visible dans la coupe sud du sondage.	167,12	166,6	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
2001		2		2002			1001, 3001, 401		positive	Enrobé	Enrobé de surface. Revêtement contemporain en béton.	167,72	167,62	4.3	Contemporain (XXI ^e siècle)
2002		2	2001	2024			1002, 3002, 402		positive	Préparation de l'enrobé	niveau de préparation de l'enrobé scellant l'intégralité de la surface du sondage. Elle est enregistrée entre 167,62 et 167,00 m NGF et se compose d'une grave de galets (0,10 m) et de gravillons mêlée à du sable, jaune beige, meuble et homogène. Une poche plus grise a été repérée au sud-est.	167,62	167	4.3	Contemporain (XXI ^e siècle)
2003		2	2005, 2016	2007					positive	Colluvion	Colluvion recouvrant l'intégralité du sondage 2. Limon brun foncé, homogène et compact. Inclusions rares de galet (5 cm) et quelques gravillons. Présence éparées de quelques fragments de mortier et de charbons millimétriques. Fragments réguliers de TCA.	167,31	166,84	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
2004		2	2008	2009					positive	Colluvion	Colluvion présente dans l'intégralité du sondage 2. Limon légèrement argileux brun clair avec des nuances orange, homogène et très peu compact. Présente quelques inclusions de TCA. Présence de restes fauniques.	167,13	165,63	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
2005	2005	2	2006	2003					négative	Drain	Tranchée du drain DR 2005, orienté nord-est/sud-ouest, situé dans l'angle nord-ouest du sondage 2. Parois indéterminées et fond plat. Perçu seulement dans un angle sous l'escalier limites nord est et ouest non perçues.	167,1	166,68	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
2006	2005	2	2013	2005					positive	Comblement	Comblement du drain DR 2005. Constitué par un limon brun foncé avec des nuances grisâtre, hétérogène et compact. Inclusions de nodules de mortiers, de galets et pierres (10 cm) ainsi que de nombreux fragments de TCA déposé en vrac dans le fond du creusement.	167,1	166,68	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
2007	2008	2	2003	2008					positive	Comblement	Comblement de la fosse FS 2008. Limon brun gris clair, homogène et peu compact. Inclusions éparées de micro-charbons millimétriques. Présence de nodules de TCA, faune, céramique et fragments d'épingles en bronze	166,55	166,48	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195 Section CE Parcelles 74,75											INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES				
N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
2008	2008	2	2007	2004					négative	Fosse	Creusement de la fosse FS 2008 située à l'ouest du sondage. Creusement sub-circulaire. Paroi très évasée, fond en cuvette. Forme une lentille.	166,55	166,48	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
2009		2	2004	2026					positive	Colluvion	Niveau de colluvion visible uniquement dans le sondage 2.1. Constitué par de nombreux blocs de gneiss (20 à 10 cm) répartis inégalement et lié par un limon brun clair avec des nuances grisâtre, homogène et compact. Présence de fragments de TCA.	165,69	165,15	2	Antiquité
2010		2	2025	2022					positive	Colluvion	Colluvion. Limon très légèrement argileux brun clair avec des nuances orangées, homogène et compacte. Inclusions de quelques gneiss épars. Présences de petits fragments de TCA et de nombreux fragments d'amphore.	165,49	165,09	2	Antiquité
2011	2015	2	2012	2014					positive	Comblement	Comblement médian de la fosse FS 2015. Niveau de mortier de chaux blanchâtre, homogène, meuble et très friable. Quelques inclusions de TCA ainsi que plusieurs fragments d'ossements humains.	166,95	166,45	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
2012	2015	2	2013	2011					positive	Comblement	Comblement supérieur de la fosse FS 2015. Limon brun clair avec des nuances orangée-jaune clair (similaire à 2004), homogène et très compact. Inclusions de quelques fragments de TCA et de céramique.	167,04	166,95	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
2013		2	2017, 2018, 2019	2006, 2012			1003		positive	Remblai	Remblai présent sur la totalité du sondage 2. Limon sableux noir charbonneux, homogène et compact. Inclusions de quelques galets centimétriques, de nombreux gravillons et des fragments de mortier. Présence de quelques TCA et de céramique.	167,12	167,28	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
2014	2015	2	2011	2015					positive	Comblement	Comblement inférieur de la fosse FS 2015. Limon sableux brun gris, homogène et compact. Inclusion de quelques cailloux et fréquents micro-charbons. Présence de TCA et de fragments de faune. Nombreuses bioturbations (racines).	166,45	166,11	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
2015	2015	2	2014	2016					négative	Fosse	Creusement de la fosse FS 2015. Fosse circulaire. Parois avec des amorces obliques et un fond en cuvette.	167,04	166,11	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
2016		2	2015	2003					positive	Remblai	Remblai présent dans l'est du sondage 2. Limon légèrement argileux brun orange clair, homogène et très compact.	167,15	166,99	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
2017		2	2023	2013			2018, 2019		positive	Remblai	Remblai, argile limoneuse brun foncé avec des poches orangées, très hétérogène et très compact. Inclusions de régulière de galets centimétriques, de charbons. Présence de fragments de TCA.	167,36	167,02	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
2018		2	2023	2013			2017, 2019		positive	Remblai	Remblai sablo-argileux homogène et compact. Inclusions de rares galets centimétriques, de nombreux gravillons, quelques nodules de chaux centimétriques et charbons.	167,39	167,33	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
2019	2019	2	2020	2013	2003, 2004, 2013		2017, 2018		négative	Fosse	Creusement du fait F 2019. Seule limite est perceptible en plan : bords droits. Parois droites verticales, fond plat. Possible drain.	167,35	166,59	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)

N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
2020	2019	2	2021	2019					positive	Comblement	Comblement inférieur de la fosse FS 2019. Sable limoneux moucheté de taches grises à brune, hétérogène et meuble. Inclusions de rares galets décimétriques ainsi de quelques gravillons. Présence de bioturbations (racines)	166,99	166,59	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
2021	2019	2	2023	2020					positive	Comblement	Comblement supérieur de la fosse FS 2019. Sable limoneux brun moucheté, hétérogène et meuble. Inclusions rares de galets centimétriques, éclats de gneiss et assez fréquentes de graviers. Présence de nodules de mortiers de chaux et de rares charbons. Inclusions de TCA.	167,35	166,99	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
2022		2	2010						positive	Colluvion	Colluvions uniquement visible dans le sondage SD 2.1. Argile très légèrement limoneuse brun orangée claire, homogène et très compacte. Fond non atteint.	166,91	165,09	2	Antiquité
2023	2023	2	2024	2017, 2018, 2021	2004, 2006, 2009, 2017				négative	Fosse	Creusement de la fosse FS 2023. Plan indéterminé, parois droites verticales et fond plat. Coupe le drain DR 2005. Seulement vu en coupe.	167,36	166,44	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
2024	2023	2	2002	2023					positive	Fosse	Comblement de la fosse FS 2023. Limon brun clair avec des nuances jaune, homogène et assez peu compact. Nombreuses inclusions de chaux, éclats de TCA et charbons.	167,36	166,44	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
2025	2025	2	2026	2010					négative	Structure indéterminée	Potentiel creusement d'une structure indéterminée. Potentiellement structure linéaires Limites assez incertaines et en dehors de l'emprise. Vue en plan très réduite.	165,59	165,23	2	Antiquité
2026	2025	2	2009	2025					positive	Comblement	Comblement de la structure FS 2025. Limon argileux brun orangé clair, homogène et compact. Inclusions de gneiss disposé de manière régulière. Sédiment très similaire à l'US 2010.	165,59	165,23	2	Antiquité
3001		3		3002			1001, 2001, 401		positive	Enrobé	Enrobé de surface. Revêtement contemporain.	169,32	169,06	4.3	Contemporain (XXI ^e siècle)
3002		3	3001	3086, 3088			1002, 2002, 402		positive	Préparation de l'enrobé	Niveau de préparation de l'enrobé de surface. Constitué par un sable gris foncé, homogène et meuble.	169,24	168,9	4.3	Contemporain (XXI ^e siècle)
3003		3	3114, 3126	3119, 3011, 3074, 3094, 3128			3094		positive	Remblai	Remblai présent dans la moitié est du sondage. Matrice limono-sableuse, brune, hétérogène et compact. Présence de TCA, ossements humains et fragments de métal. Nivelé la parcelle en brassant potentiellement deux US et leur mobilier associés.	169,07	168,86	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195 Section CE Parcelles 74,75											INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES				
N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
3004	3004	3	3090	3089		3085		3022	construite	Fondation	Fondation, orienté nord-est/sud-ouest, situé dans l'angle sud-est du sondage 3. Construction en moyen et grands moellons de gneiss grossièrement équarris ainsi qu'avec des éclats de TCA. Lié par un mortier sableux beige de chaux, homogène, dense et compact. Inclusions de nodules de chaux milimétriques et de gravillons de sables milimétriques à centimétriques plutôt roulé. En partie récupérée par la tranchée de récupération TR 3118. Coupé dans sa largeur par le réseau RS 3085. Tranchée de fondation TR 3089 observée en coupe. Observé sur une très faible longueur, seul sont parement nord à pu être analysé. Possible équivalence avec la fondation FD 3022. Potentielle fondation du mur nord de l'église.	169,02	168,72	3.1	Moderne (fin XVI ^e -XVII ^e siècle)
3005	3005	3	3006	3092		3085			négative	Sépulture	Creusement de la sépulture SP 3005, orienté ouest-est, situé dans l'angle nord-est du sondage SD 3. Plan oblong, limite nord-est non perceptible. Identifié seulement en plan. Non fouillé.	168,77	168,68	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3006	3005	3	3007	3005		3085			positive	Squelette	Squelette de la sépulture SP 3005. Individu adulte, orienté ouest-est, tête à l'ouest. Partie supérieure de l'individu, inhumé en décubitus dorsal. Non fouillé.	168,76	168,68	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3007	3005	3	3011, 3074, 3094, 3119, 3128	3006		3085			positive	Comblement	Comblement de la sépulture SP 3005. Limon argileux, brun foncé, homogène et meuble. Inclusions de quelques galets et graviers.	168,77	168,68	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3008	3008	3	3029	3047	3047				négative	Sépulture	Creusement de la sépulture SP 3008, orienté nord-sud, situé dans le nord-est du sondage SD 3. Plan oblong. Profil en cuvette, parois verticales droites. Fond plat. Coupe la sépulture SP 3045.	168,74	168,60	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3009	3009 /3037	3	3124, 3125	3123		3020		3037	construite	Fondation	Mur, orienté nord-ouest/sud-est, traversant le sondage 3 dans sa moitié sud. Parements construits en petits et moyens moellons de granit et de gneiss grossièrement équarris (30x50 cm), présence de quelques oolithique et de rares galets. Blocage de petits moellons et d'éclats dans les mêmes matériaux. Lié par un mortier sableux blanc écru à orangé de chaux. Inclusions de nodules de chaux milimétriques et de nombreux gravillons de sables milimétriques à centimétriques plutôt roulé. Coupé dans sa largeur par le réseau RS 3020. Equivalence avec le mur MR 3037.	169,08	168	3.1	Moderne (fin XVI ^e -XVII ^e siècle)
3010	3010	3	3031	3062	3062				négative	Sépulture	Creusement de la sépulture SP 3010, orienté nord-sud, situé dans le nord-est du sondage SD 3. Plan oblong, uniquement visible dans sa partie nord. Profil en cuvette, parois verticales droites. Fond plat.	168,79	168,68	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)

N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
3011		3	3003	3007, 3014, 3016, 3039, 3084					positive	Démolition	Remblai de démolition localisé au sud du four FR 3012 et de la maçonnerie MC 3013. Il recouvrait ces deux structures. Limon brun clair, meuble et hétérogène, incluant des nodules de mortier, quelques éclats de calcaire doré, des fragments de briques et des tomettes carrées, de la céramique, du verre, du métal (fer et alliage cuivreux), de la faune et de la malacofaune.	168,86		4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
3012	3012	3	3013	3092					construite	Four	Four maçonné situé au centre du sondage 3 entre le mur MR 3009/3037 et la maçonnerie MC 3012. Constitué par 3 murs (est, ouest et nord) et d'au moins deux dalles de fond. Parements interne construit par des petits et moyens blocs de gnanit et de gneiss grossièrement équarris. Deux blocs de calcaire posé de chant servent de pied droits à l'ouverture du four. Blocage des murs par de petits moellons et d'éclats dans les mêmes matériaux. Lié par un mortier sableux beige de chaux, dense et assez compact. Inclusions de nodules de chaux milimétriques et de nombreux gravillons de sables milimétriques à centimétriques plutôt anguleuse. Sole constitué par des dalles en pierre de taille. La chambre de chauffe présente des traces de rubéfaction et une partie du comblement du four était charbonneux. Sur la dalle d'ouverture (99x40 cm), inscription une croix latine, orienté est-ouest, dont la plus grande branche est formé par un phi similaire à celle retrouvé sur la dalle de la maçonnerie MC 3013. S'appuie contre le mur MR 3009/3037 et potentiellement contemporain à la maçonnerie MC 3013.	168,91	168,52	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3013	3013	3	3039	3012	3008, 3010				construite	Maçonnerie	Maçonnerie située au centre du sondage 3, au sud-est du four FR 3012. Constitué par 2 murs (est et nord) et une dalle. Le mur est est mieux construit avec un double parement construit par des petits et moyens blocs de gnanit et de gneiss grossièrement équarris. Lié par un mortier sableux beige jaune écru de chaux, dense et assez compact. Inclusions de rares nodules de chaux milimétriques et de nombreux gravillons de sables milimétriques à centimétriques plutôt anguleuse. Ce liant semble quasiment absent de la partie est de la maçonnerie. La dalle en pierre de taille est posé sur 3 assises de pierre. Comporte une inscription une croix latine, orienté nord-sud, dont la plus grande branche est formé par un phi similaire à celle retrouvé sur la dalle du four FR 3012. S'appuie contre le four FR 3012 et en est potentiellement contemporain.	168,85	168,41	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3014		3	3011, 3074, 3094, 3119, 3128	3125			3016 ?		construite	Fondation	Fondation, orienté sud-ouest/nord-est, dans l'angle nord-ouest du sondage 3. Construit en petits et moyens moellons de granit et de gneiss grossièrement équarris (30x50 cm). Blocage de petits moellons et d'éclats dans les mêmes matériaux. Lié par un mortier sableux beige jaune de chaux. Inclusions de nodules de chaux milimétriques et de nombreux gravillons de sables milimétriques à centimétriques plutôt anguleux. Semble venir s'installer contre le mur MR 3009/3037.	168,82	168,66	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195 Section CE Parcelles 74,75											INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES				
N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
3015	3126	3	3098	3044					positive	Comblement	Second comblement de la fosse FS 3126. Niveau de chaux blanche écrue, très altéré, homogène, compacte voire indurée. Inclusions de nodules de chaux milimétriques à centimétriques et de sable milimétriques à centimétriques, assez roulés. Présence de TCA, ainsi que d'éclats de gneiss et de galets. Potentielle zone de gâchage.	168,83	168,72	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
3016		3	3011, 3074, 3094, 3119, 3128	3124			3014 ?	412	construite	Mur	Fondation, orienté sud-ouest/nord-est, dans le sud du sondage 3, perpendiculaire au mur MR 3009/3037 et parallèle au mur MR 3014. Double parement construit en moyens et grands moellons de gnanit et de gneiss grossièrement équarris (30x50 cm), présence de quelques oolithique et de rares TCA. Blocage de petits moellons et d'éclats dans les même matériaux. Lié par un mortier sableux beige jaune de chaux, dense et compact. Inclusions de nodules de chaux milimétriques et de nombreux gravillons de sables milimétriques plutôt anguleux. Semble venir s'installer contre le mur MR 3009/3037.	169	168,04	3.1	Moderne (fin XVI ^e -XVI ^e siècle)
3017	3017	3	3033	3009 /3037		3012			négative	Sépulture	Creusement de la sépulture SP 3017, orienté nord-sud, situé dans le nord-est du sondage SD 3, entre les sépultures SP 3008 et 3018. Plan oblong, uniquement visible dans sa partie nord. Profil indéterminé. Fond indéterminé. Coupé par le four FR 3012. Non fouillé.	168,85	168,85	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3018	3018	3	3035	3117	3117				négative	Sépulture	Creusement de la sépulture SP 3018, orienté nord-sud, situé dans le nord-est du sondage SD 3, à l'ouest de la fosse FS 3129. Plan oblong, uniquement visible dans sa partie sud. Profil en cuvette, parois verticales légèrement oblique. Fond indéterminé. Non fouillé.	168,85	168,63	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3019	3019	3	3115	3043, 3114					négative	Fosse	Creusement de la fosse FS 3019. Située dans l'angle nord-ouest du sondage sondage. Coupe la fosse 3126 et le mur MR 3014. Profil avec des parois obliques et fond indéterminé car non fouillé.	169,09	168,66	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
3020	3020	3	3091	3127	3009				négative	Réseau	Tranchée, orientée est-ouest, du réseau contemporain d'eau RS 3020. Plan linéaire et profil avec des parois verticales droites. Il traverse intégralement le sondage dans sa moitié sud. Coupe tous les niveaux anciens.	168,95	168,53	4.3	Contemporain (XXI ^e siècle)
3021		3							ANNULÉE	ANNULÉE	ANNULÉE				
3022	3004 / 3022	3	3090	3089				3004	construite	Fondation	Fondation, orienté sud-ouest/nord-est, pris dans la berme sud du sondage SD 3, perpendiculaire au mur MR 3009/3037. Double parement construit en moyens et grands moellons de gneiss grossièrement équarris (20x50 cm). Lié par un mortier sableux beige de chaux, dense et compact. Inclusions de nodules de chaux milimétriques et de nombreux gravillons de sables milimétriques plutôt anguleux. Observé sur une très faible largeur, seul sont parement nord à pu être analysé. Coupé par le réseau RS 3085. Possible équivalence avec la fondation FD 3004. Potentielle fondation du mur nord de l'église.	169,05	168,56	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)

N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
3023	3023	3	3024	3009 /3037					négative	Sépulture	Creusement de la sépulture SP 3023, orienté ouest-est, situé dans le nord-est du sondage SD 3, au nord de la sépulture SP 3064. Plan oblong, avec des parois verticales droites. Fond plat.	168,54	168,41	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3024	3023	3	3025	3023					positive	Squelette	Squelette de la sépulture SP 3023. Individu adulte, orienté ouest-est, tête à l'est. Inhumé sur le dos. Inhumé en pleine terre avec un possible linceul ou une enveloppe souple au regard des contraintes au niveau des pieds.	168,47	168,41	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3025	3023	3	3092	3024					positive	Comblement	Comblement de la sépulture SP 3023. Argile-limoneux gris-bleu, homogène et meuble. Inclusions de galets et de graviers.	168,54	168,41	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3026		3							ANNULÉE	ANNULÉE	ANNULÉE				
3027		3							ANNULÉE	ANNULÉE	ANNULÉE				
3028		3							ANNULÉE	ANNULÉE	ANNULÉE				
3029	3008	3	3030	3008	3047				positive	Squelette	Squelette de la sépulture SP 3008. Individu adulte de sexe masculin, orienté nord-sud, tête au nord. Inhumé sur le dos.	168,69	168,6	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3030	3008	3	3092	3029	3047				positive	Comblement	Comblement de la sépulture SP 3008. Argile-limoneux brun gris, homogène et meuble. Inclusions de rares galets et de graviers.	168,74	168,6	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3031	3010	3	3032	3010		3012, 3013			positive	Squelette	Squelette de la sépulture SP 3010. Individu immature orienté nord-sud, tête au nord. Inhumé sur le dos. Présence de nombreuses épingles de linceul de la tête aux pieds.	168,75	168,71	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3032	3010	3	3092	3031		3012, 3013			positive	Comblement	Comblement de la sépulture SP 3010. Argile-limoneux brun gris, homogène et meuble. Inclusions de graviers.	168,79	168,68	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3033	3017	3	3034	3017		3012			positive	Squelette	Squelette de la sépulture SP 3017. Individu immature, orienté nord-sud, tête au nord. Moitié supérieure de l'individu et une partie des membres inférieurs, inhumé sur le dos. Non fouillé.	168,82	168,82	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3034	3017	3	3092	3033		3012			positive	Comblement	Comblement de la sépulture SP 3017. Limon-sableux brun gris, homogène et compact. Inclusions de galets et de graviers. Directement sous l'enrobé donc plus compact.	168,85	168,85	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3035	3018	3	3036	3018					positive	Squelette	Squelette de la sépulture SP 3018. Individu adulte, orienté nord-sud, tête au nord. Moitié inférieur de l'individu, inhumé sur le dos. Non fouillé.	168,63	168,63	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3036	3018	3	3092	3035					positive	Comblement	Comblement de la sépulture SP 3018. Argile-limoneux brun gris, homogène et compact. Inclusions de galets et de graviers. Directement sous l'enrobé donc plus compact.	168,85	168,63	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195 Section CE Parcelles 74,75											INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES				
N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
3037	3009 /3037	3	3124	3123		3020	3009		construite	Fondation	Mur, orienté nord-ouest/sud-est, traversant le sondage 3 dans sa moitié sud. Parements construits en petits et moyens moellons de granit et de gneiss grossièrement équarris (30x50 cm), présence de quelques oolithique et de rares galets. Blocage de petits moellons et d'éclats dans les même matériaux. Lié par un mortier sableux blanc écru à orangé de chaux. Inclusions de nodules de chaux milimétriques et de nombreux gravillons de sables milimétriques à centimétriques plutôt roulé. Coupé dans sa largeur par le réseau RS 3020. Equivalence avec le mur MR 3037.	169,08	168,84	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3038	3038 /3040	3	3089	3122		3020		3040	construite	Maçonnerie	Contrefort, nord-ouest/sud-est, présent dans le quart sud-ouest du sondage SD 3, sous le mur MR 3009/3037. Construit en petits et moyens moellons de gneiss grossièrement équarris voire bruts. Blocage de petits moellons et d'éclats dans les même matériaux. Lié par un mortier sableux blanc écru de chaux, dense et compact et grossier. Inclusions de nodules de chaux milimétriques et de nombreux gravillons de sables milimétriques plutôt anguleux. S'appaisit vers le sud. Observé sur 4 assises. Coupé par le réseau RS 3020.	168,8	168,32	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3039	3012	3	3011, 3074, 3094, 3119, 3128	3013					positive	Comblement	Niveau situé dans et au sud-ouest du four FR 3012. Limon-argileux charbonneux noir, homogène et meuble. Présence résiduelles de faunes, de quelques fragments de verre ainsi que de fossiles et de quelques gros charbons. Potentiel comblement du four FR 3012.	-	168,52	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3040	3038 /3040	3	3089	3122		3020		3038	construite	Maçonnerie	Contrefort, nord-ouest/sud-est, présent dans le quart sud-ouest du sondage SD 3, sous le mur MR 3009/3037. Construit en petits et moyens moellons de gneiss grossièrement équarris voire bruts. Blocage de petits moellons et d'éclats dans les même matériaux. Lié par un mortier sableux blanc écru de chaux, dense et compact et grossier. Inclusions de nodules de chaux milimétriques et de nombreux gravillons de sables milimétriques plutôt anguleux. S'appaisit vers le sud. Observé sur 4 assises. Coupé par le réseau RS 3020.	168,8	168,32	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3041		3							ANNULÉE	ANNULÉE	ANNULÉE				
3042		3	3093 / 3108	3104, 3109				3103	positive	Remblai	Remblai présent sur tout le quard nord-est du sondage SD 3 et servant d'encaissant au niveau de sépulture. Argile limoneuse brune foncée, homogène et compact. Inclusions de galets et de graviers. Présences de TCA et de restes d'ossements humains. Interface gris verdâtre dans le fond de la couche assez lisse et avec peu d'inclsuions correspondant probablement à un niveau de stagnation d'eau.	168,75	168,39	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3043	3126	3	3019	3098					positive	Comblement	Quatrième comblement de la fosse FS 3126. Fin niveau charbonneux noir, hétérogène et meuble. Présence de métal, de fragments de verre et de céramique.	168,82	168,74	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)

N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
3044	3126	3	3015	3126					positive	Comblement	Premier comblement de la fosse FS 3126. Niveau argileux brun clair orangé, compacte et homogène, sans inclusions.	168,68	168,54	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
3045	3045	3	3046	3009 /3037		3008			négative	Sépulture	Creusement de la sépulture SP 3045, orienté nord-sud, situé dans le nord-est du sondage SD 3, entre les sépultures SP 3008 et 3067. Aucun limites observée. Coupé par la sépulture SP 3008.	168,71	168,6	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3046	3045	3	3047	3045		3008			positive	Squelette	Squelette de la sépulture SP 3045. Individu adulte, orienté nord-sud, tête au nord. Seul le sacrum, le coxal gauche, le membre inférieur gauche et les pieds gauche et droit, inhumé sur le dos.	168,67	168,61	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3047	3045	3	3008	3046		3008			positive	Comblement	Comblement de la sépulture SP 3045. Argile-limoneux brun-gris, homogène et meuble. Inclusions de galets et de graviers.	168,71	168,6	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3048	3048	3	3049	3009 /3037		3013			négative	Sépulture	Creusement de la sépulture SP 3048, orienté est-ouest, situé dans le nord-est du sondage SD 3, entre les sépultures SP 3070 et 3008. Seul une limite nord a été partiellement observée. Profil avec des parois droites verticales et fond plat.	168,65	168,56	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3049	3048	3	3050	3048		3013			positive	Squelette	Squelette de la sépulture SP 3048. Individu adulte, orienté ouest-est, tête à l'ouest. Inhumé sur le dos. Seule la partie supérieure conservée mais bloc cranio-facial recoupé par la maçonnerie MC 3013.	168,65	168,58	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3050	3048	3	3092	3049		3013			positive	Comblement	Comblement de la sépulture SP 3048. Argile-limoneux gris-brun, homogène et meuble. Inclusions de galets et de graviers. Présence d'épingles de linceul et ferrets de lacets dans le comblement.	168,65	168,56	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3051		3									ANNULÉE				
3052		3									ANNULÉE				
3053		3									ANNULÉE				
3054		3									ANNULÉE				
3055		3									ANNULÉE				
3056		3									ANNULÉE				
3057	3057	3	3058	3009 /3037		3060			négative	Sépulture	Creusement de la sépulture SP 3057, orienté nord-sud, situé dans le nord-est du sondage SD 3, entre les sépultures SP 3008 et 3017. Observé uniquement en coupe, aucun limites n'a été observées en plan. Profil en cuvette, bords verticaux droits et fond plat.	168,79	168,7	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3058	3057	3	3059	3057		3060			positive	Squelette	Squelette de la sépulture SP 3057. Individu adulte, orienté nord-ouest/sud-est, tête au nord-ouest. Inhumé sur le dos, les mains au niveau de l'abdomen.	168,78	168,72	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3059	3057	3	3060	3058		3060			positive	Comblement	Comblement de la sépulture SP 3057. Limon argileux brun gris, homogène et meuble. Inclusions de quelques galets.	168,79	168,7	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3060	3060	3	3061, 3063	3059	3057	3012			négative	Sépulture	Creusement de la sépulture multiple SP 3060, orienté nord-sud, situé à l'est et sous F 3012. Aucun limites observées en plan. Profil de creusement indéterminé avec un fond plat.	168,65	168,53	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)



CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195 Section CE Parcelles 74,75											INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES				
N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
3061	3060	3	3062	3060	3057	3012	3063		positive	Squelette	Squelette de la sépulture SP 3060. Individu adulte, orienté nord-sud, tête au nord. Inhumé sur le dos, les mains au niveau de l'abdomen	168,62	168,54	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3062	3060	3	3010	3061, 3063	3057	3012			positive	Comblement	Comblement de la sépulture SP 3060. Limon argileux brun foncé, homogène et meuble. Inclusions de quelques galets et graviers.	168,65	168,53	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3063	3060	3	3062	3060	3057	3012	3061		positive	Squelette	Second squelette de la sépulture SP 3060 située entre les membres inférieurs du squelette 3061. Individu immature, orienté nord-sud, tête au nord. Inhumé sur le dos	168,6	168,56	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3064	3064	3	3065	3077	3077				négative	Sépulture	Creusement de la sépulture SP 3064, orienté est-ouest, situé dans le nord-est du sondage SD 3, au sud de la sépulture SP 3023. Aucun limites observée.	168,61	168,38	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3065	3064	3	3066	3064	3077				positive	Squelette	Squelette de la sépulture SP 3064. Individu adulte de sexe masculin, orienté est-ouest, tête à l'est. Inhumé sur le dos, les mains le long du corps.	168,5	168,38	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3066	3064	3	3092	3065	3077				positive	Comblement	Comblement de la sépulture SP 3064. Limon argileux brun gris, homogène et meuble. Inclusions de quelques galets.	168,61	168,38	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3067	3067	3	3068	3009 /3037	3064	3085			négative	Sépulture	Creusement de la sépulture SP 3067, orienté nord-sud, situé dans le nord-est du sondage SD 3, entre le réseau RS 3085 et la sépulture SP 3008. Le profil du creusement est indéterminé. Coupé par le réseau RS 3085. Non fouillé	168,78	168,73	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3068	3067	3	3069	3067		3085			positive	Squelette	Squelette de la sépulture SP 3067. Individu adulte, orienté nord-sud, tête au nord. Inhumé sur le dos. Non fouillé.	168,76	168,73	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3069	3067	3	3092	3068		3085			positive	Comblement	Comblement de la sépulture SP 3067. Limon argileux brun gris, homogène et meuble. Inclusions de quelques galets.	168,78	168,73	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3070	3070	3	3071, 3072	3009 /3037		3020, 3012			négative	Sépulture	Creusement de la sépulture multiple SP 3070, orienté est-ouest, situé au sud-est du sondage, entre le réseau RS 3020 (au sud) et la sépulture SP 3048 (au nord). Coupé par le réseau RS 3020. Creusement indéterminé	168,54	168,44	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3071	3070	3	3073	3070		3020, 3012	3072		positive	Squelette	Squelette supérieur de la sépulture SP 3070. Individu adulte, orienté est-ouest, tête à l'est. Inhumé sur le dos. Seuls un humérus et une scapula droite sont conservés.	168,54	168,44	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3072	3070	3	3073	3070		3020, 3012	3071		positive	Squelette	Squelette inférieur de la sépulture SP 3070. Individu adulte, orienté est-ouest, tête à l'ouest. Inhumé sur le dos. Seul l'extrémité du membre inférieur droit est conservé.	168,54	168,44	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3073	3070	3	3092	3071, 3072		3020, 3012			positive	Comblement	Comblement de la sépulture SP 3070. Limon argileux brun gris, homogène et meuble. Inclusions de quelques galets.	168,54	168,44	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3074		3	3003	3007, 3014, 3016, 3039, 3084					positive	Démolition	Démolition présente dans le nord-ouest du sondage SD 3. Constitué par des blocs de gneiss (20x50) et de fréquents galets. Lié par un sable grisâtre, homogène et meuble. Inclusions de mortier lié au blocs de gneiss et quelques rares fragments de TCA.	168,62	167,96	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)

N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
3075	3075	3	3076	3009 /3037		3064			négative	Sépulture	Creusement de la sépulture SP 3075, orienté est-ouest, situé dans le nord-est du sondage SD 3, au sud de SP 3023. De forme oblongue en plan, le profil du creusement présente une paroi droite au nord avec un fond plat. Coupé par la sépulture SP 3064.	168,41	168,35	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3076	3075	3	3077	3075		3064			positive	Squelette	Squelette de la sépulture SP 3075. Individu adulte, orienté est-ouest, tête à l'est. Inhumé sur le dos.	168,38	168,35	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3077	3075	3	3064	3076		3064			positive	Comblement	Comblement de la sépulture SP 3075. Limon argileux brun gris, homogène et meuble. Inclusions de quelques cailloux.	168,41	168,35	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3078		3	3113	3110					positive		Niveau de gneiss décimétriques lié par un sédiment limono-argileux gris foncé, homogène et compact. Inclusions nombreux galets et de quelques graviers. Niveau hydromorphe comprenant plusieurs blocs dont aux dimensions imposantes (45x38 cm)	168,23	167,93	2	Antiquité
3079		3	3080	3081		3087			positive	Remblai	Remblai situé à l'ouest de la fondation FD 3038/3040 et directement au sud du mur MR 3016. Sédiment limono-argileux avec un peu de sable brun foncé, homogène et compact. Peu d'inclusions	168,72	168,38	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3080		3	3097	3079		3087			positive	Remblai	Remblai situé à l'ouest du sondage SD 3. Argile mêlée à du sable brun, homogène et meuble. Inclusions de galets, de graviers. Présences de quelques fragments de TCA.	168,72	168,28	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3081		3	3079						positive	Remblai	Remblai situé à l'ouest du sondage SD 3. Limon argileux brun clair avec des nuances orangée, homogène et compacte. Très peu d'inclusions. Ressemble à US 3042.	168,58	168,46	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3082		3							ANNULÉE	ANNULÉE	ANNULÉE				
3083	3083	3	3084	3092		3085			négative	Sépulture	Creusement de la sépulture SP 3083, orienté est-ouest, situé à l'est du sondage, à l'est du réseau RS 3085 et au sud de la sépulture SP 3005. Plan oblong et profil indéterminé. Coupé par le réseau RS 3085. Non fouillé.	168,65	-	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3084	3083	3	3011, 3074, 3094, 3119, 3128	3083		3085			positive	Comblement	Comblement de la sépulture SP 3083. Limon argileux brun foncé, homogène et meuble. Inclusions de quelques galets et graviers.	168,65	-	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3085	3085	3	3086	3091	3004, 3069, 3090, 3094				négative	Réseau	Tranchée, orientée nord-sud, du réseau contemporain d'eau RS 3085. Plan linéaire et profil des parois légèrement évasées. Il traverse intégralement le sondage dans sa moitié sud. Coupe tous les niveaux anciens.	169,12	168,62	4.3	Contemporain (XXI ^e siècle)
3086	3085	3	3002	3085					positive	Comblement	Comblement du réseau RS 3085. Sédiment mêlant argile et sable brun grisâtre, homogène et meuble. Inclusions de petits modules de gneiss, de galets centimétriques, de graviers et d'éclats de clacaire. Présence de fragment de TCA, de faune, de métal et de plastique.	169,12	168,62	4.3	Contemporain (XXI ^e siècle)





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195 Section CE Parcelles 74,75											INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES				
N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
3087	3087	3	3088	3091	3016				négative	Réseau	Tranchée, orientée nord-sud, du réseau en fonte contemporain d'eau RS 3087, présent dans le quart sud-ouest du sondage 3. Plan linéaire et profil en cuvette des parois verticales droites. Coupe tous les niveaux anciens.	169,18	168,48	4.3	Contemporain (XXI ^e siècle)
3088	3087	3	3002	3087					positive	Comblement	Comblement du réseau RS 3087. Limon agileux brun foncé, homogène et meuble. Inclusions de petits blocs de gneiss, de galets centimétriques, de graviers.	169,18	168,48	4.3	Contemporain (XXI ^e siècle)
3089	3004 / 3022	3	3004 / 3022	3038 / 3040					négative	Tranchée de fondation	Négatif de la tranchée de fondation du mur MR 3004 non perceptible car coupé par le réseau RS 3020. Seul son comblement est visible dans la coupe est du sondage SD 3.	168,93	168,53	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3090	3004	3	3096	3004 / 3022		3020			positive	Comblement	Comblement de la tranchée de fondation TR 3089 du mur MR 3004. Sédiment argilo-limoneux, brun jaunâtre, compact et plutôt homogène.	168,93	168,53	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3091	3020	3	3085, 3087	3020	3094, 3127, 3009 / 3037, 3016, 3038 / 3040, 3092, 3119				positive	Remblai	Comblement du réseau RS 3020. Sable-limoneux brun gris, homogène et meuble. Inclusions de petits blocs de gneiss et de graviers.	168,95	168,53	4.3	Contemporain (XXI ^e siècle)
3092		3	3005, 3012, 3083	3025, 3030, 3032, 3034, 3036, 3050, 3066, 3069, 3073, 3101					positive	Remblai	Remblai présent dans l'est du sondage 3. Limon argileux brun, hétérogène et compact. Inclusions de graviers. Compact car quasiment directement sous l'enrobé.	168,97	168,83	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3093		3	3122	3103 / 3042		3005		3108	positive	Remblai	Remblai présent dans l'est du sondage 3. Niveau de mortier sableux blanc-jaune, homogène et très compact voir induré. Inclusions importantes de nodules de chaux.	168,83	168,69	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3094		3	3003	3007, 3014, 3016, 3039, 3084		3020	3119, 3128		positive	Remblai	Remblai présent dans quart sud-est du sondage 3. Limon argileux brun, homogène et compact. Inclusions de cailloux. Présence de TCA et de nodules de mortier.	169,2	168,92	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
3095		3	3123	3096		3009 / 3037, 3087			positive	Remblai	Remblai présent dans quart sud-ouest du sondage 3. Fine couche de sable gravillonneux brun rose, meuble et homogène, incluant quelques galets.	169,06	168,88	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3096		3	3095	3090		3020, 3087			positive	Remblai	Remblai présent dans quart sud-ouest du sondage 3 au sud du mur MR 3009/3037. Limon brun grisâtre, homogène et meuble, incluant des petits galets. Présence de TCA. Remblai très épais à l'est et venant se pincer à l'ouest.	169,04	168,76	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)

N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
3097		3	3122	3080					positive	Remblai	Fin remblai présent dans le quart sud-est du sondage 3 au sud du mur MR 3009/3037. Constitué par des petits blocs de gneiss liés par un limon argileux brun gris, homogène et meuble.	168,76	168,72	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3098	3126	3	3043	3015					positive	Comblement	Troisième comblement de la fosse FS 3126. Limon sableux brun gris clair, homogène et compact. Fin liseré associé aux US 3015 et 3043.	168,92	168,72	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
3099	3099	3	3100	3107					négative	Sépulture	Creusement de la sépulture SP 3099, orienté nord-sud, situé dans la berme nord du sondage SD 3, entre la sépulture SP 3106 et 3064. Plan indéterminé, profil aux parois évasée et au fond en cuvette. Seulement perceptible en coupe. Non fouillé.	168,9	168,42	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3100	3099	3	3101	3099					positive	Squelette	Squelette de la sépulture SP 3099. Individu immature, orienté nord-sud, tête au nord. La position d'inhumation n'a pu être déterminée. Seul les métatharces ont été identifiées, possiblement celui d'un individu en place	168,5	168,42	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3101	3099	3	3092	3100					positive	Comblement	Comblement de la sépulture SP 3099. Limon brun, hétérogène et très compact. Inclusions d'éclats de calcaire blanc et de gravillons. Présence de fragments de TCA, de nodules de mortier et de charbons. La partie inférieure du comblement est plus grisâtre tandis que la partie supérieure est brune foncée. Situé juste en dessous de l'enrobé ce qui rend le sédiment plus compact.	168,9	168,42	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3102	3019	3	3120	3116					positive	Comblement	Troisième comblement de la fosse FS 3019. Stratifié hétérogène : succession de limon brun, homogène et un peu compact et mortier blanc de chaux, homogène et meuble avec inclusions de petits galets.	169,08	168,8	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
3103		3	3093 / 3108	3104, 3109				3042	positive	Remblai	Remblai visible uniquement dans le sondage 3.1. Limon argileux brun foncé, homogène et compact. Inclusions de petits galets et graviers.	168,77	168,25	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3104		3	3042 / 3103	3105				3109	positive	Remblai	Remblai visible uniquement dans le sondage 3.1. Limon argileux noir, homogène et compact. Inclusions rares de galets. Présence de TCA.	168,49	168,29	2	Antiquité
3105		3	3104, 3109	3113		3099			positive	Colluvion	Colluvion visible uniquement dans le sondage 3.1. Limon argileux brun foncé, hétérogène et compact. Inclusions de quelques gneiss et de galets et graviers. Présence de TCA.	168,55	167,99	2	Antiquité
3106	3106	3	3107	3009 / 3037		3099			négative	Creusement	Creusement de la fosse FS 3106, orienté nord-sud, situé dans la berme nord du sondage SD 3, entre la sépulture SP 3099 et 3017. Plan indéterminé, profil aux parois obliques et au fond plat. Seulement perceptible en coupe. Non fouillé.	168,89	168,46	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3107	3106	3	3099	3106		3099			positive	Comblement	Comblement de la fosse FS 3106. Argile mêlée à un sable brun, hétérogène et compact. Inclusions d'éclats de calcaire blanc de rares galets centimétriques et de quelques gravillons. Présence de fragments de TCA, de nodules de mortier détritique et de rares charbons.	168,89	168,46	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3108		3	3122	3103 / 3042		3018, 3106		3093	positive	Remblai	Niveau de mortier de chaux sableux blanc beige, homogène et compact mais friable.	168,9	168,88	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195 Section CE Parcelles 74,75												INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES			
N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
3109		3	3042 /3103	3105			3104		positive	Remblai	Remblai visible uniquement dans le sondage 3.1. Argile limoneuse brun gris, hétérogène et compact. Inclusions de quelques graviers millimétriques. Présence de TCA.	168,37	168,03	2	Antiquité
3110		3	3078	3111					positive	Alluvion	Fin liseré de sable limoneux jaune, homogène et compact. Sans inclusions.	167,99	167,88	2	Antiquité
3111		3	3110	3112					positive	Colluvion	Colluvion visible uniquement dans le sondage 3.1. Argile très légèrement limoneuse grise, homogène et compact. Inclusions de rares galets. Niveau hydromorphe avec une oxydation visible sur le fond de la couche et lié à la stagnation de l'eau.	167,95	167,74	2	Antiquité
3112		3	3111						positive	Colluvion	Colluvion visible uniquement dans le sondage 3.1. Limon argileux brun foncé, homogène et compact. Inclusions de quelques galets et graviers. Niveau inférieur de la couche non atteint car limite de fond de fouille.	167,83	167,43	2	Antiquité
3113		3	3105	3078					positive	Colluvion	Colluvion visible uniquement dans le sondage 3.1. Argile limoneuse brune, homogène et compact. Inclusions de rares galets centimétriques et de graviers millimétriques. Présence de TCA.	168,09	167,99	2	Antiquité
3114		3	3019	3003					positive	Remblai	Niveau de remblai situé uniquement dans la berme nord du sondage. Directement sous la préparation de l'enrobé. Constitué par un mortier sableux blanc légèrement rosé homogène et assez induré. Sans inclusions.	169,11	169,02	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
3115	3019	3	3116	3019					positive	Comblement	Comblement primaire de la fosse FS 3019 constitué par une démolition. Constitué par de nombreuses inclusions de galets décimétriques à centimétriques quelques éclats de calcaire doré et blanc et rares éclats de gneiss liés par une argile mêlé de sable brun, hétérogène et peu compact. Présence de quelques TCA et de mortier.	169,09	168,66	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
3116	3019	3	3102	3115					positive	Comblement	Comblement secondaire de la fosse FS 3019. Niveau sableux brun clair beige, homogène et meuble. Présence d'éclats de TCA, de mortier et de nodules de chaux.	169,04	168,68	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
3117	3117	3	3018	3129		3018			positive	Comblement	Comblement de la fosse 3129. Argile brune clair avec des nuances grises, homogène et compact. Inclusions de petits graviers.	169,06	168,86	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3118		3							ANNULÉE	ANNULÉE	ANNULÉE				
3119		3	3003	3007, 3014, 3016, 3039, 3084			3094, 3128		positive	Remblai	Remblai consécutif à la démolition de MR 3004/3022. Niveau stratifié de litages de limon argileux brun moyen et de mortier beige jaune (semblable à celui du mur), hétérogène et très compact. Compact car juste en dessous de l'enrobé.	199,01	168,85	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
3120	3019	3	3121	3102					positive	Comblement	Quatrième comblement de la fosse FS 3019. Fine couche de sable brun grisâtre, compact et homogène, incluant des fragments de TCA, ainsi que des nodules de mortier et de chaux.	169,08	168,94	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)

N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
3121	3019	3	3127	3120					positive	Comblement	Comblement sommital de la fosse FS 3019. Fine couche de sable brun clair rosé, homogène et meuble. Inclusions nombreuses de cailloux et de gravillons.	169,08	168,9	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
3122		3	3038 /3040	3097, 3108 /3093					négative	Tranchée de fondation	Tranchée de fondation étroite de la maçonnerie MR 3038/3040. Non observée en coupe.	168,8	168,32	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3123		3	3009 /3037	3095					négative	Tranchée de fondation	Tranchée de fondation étroite de la maçonnerie MR 3009/3037. Non observée en coupe.	169,08	168	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3124		3	412 /3016	3009 /3037				425	négative	Tranchée de fondation	Tranchée de fondation étroite de la maçonnerie MR 3016. Non observée en coupe.	169	168,04	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3125		3	3014	3009 /3037					négative	Tranchée de fondation	Tranchée de fondation étroite de la maçonnerie MR 3014. Non observée en coupe.	168,82	168,66	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3126	3126	3	3044	3003		3019			négative	Fosse	Fosse de travail située dans le quart nord-ouest du sondage. Elle se poursuit dans la berme ouest et est coupée au nord par la fosse F 3019. Plan carré ou rectangulaire. Profil en cuvette, fond plat et paroi est (seule observée) évasée.	168,9	168,52	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
3127	3019	3	3020	3121					positive	Comblement	Comblement sommital de la fosse FS 3019. Argile sableuse brun, compact et homogène, incluant des galets et des gravillons.	169,12	169	4.2	Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
3128		3	3003	3007, 3014, 3016, 3039, 3084	3093 /3108				positive	Remblai	Remblai consécutif à la démolition de MR 3009/3037 localisé sur le mur MR 3009/3037, dans la berme nord.	168,94	168,8	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
3129	3117	3	3117	3009 /3037		3018			négative	Creusement	Creusement de la fosse FS 3129, visible uniquement dans la coupe nord du sondage, à l'ouest. Pas de limite perçues en plan. Fond plat, paroi est évasée et paroi ouest recoupée par la sépulture SP 3018.	169,06	168,86	3.2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
401		4		402			1001, 2001, 3001		positive	Enrobé	Enrobé de surface. Revêtement contemporain en béton.	169,39	169,35	4.3	Contemporain (XXI ^e siècle)
402		4	401	410			1002, 2002, 3002		positive	Préparation de l'enrobé	Niveau de préparation de l'enrobé de surface. Grave constituée de galets décimétriques et de graviers centimétriques liés par un sable gris foncé, homogène et compacté.	169,35	169,25	4.3	Contemporain (XXI ^e siècle)
403		4	404	406					positive	Remblai	Remblai recouvrant l'intégralité du sondage. Argile limoneux brun avec des nuances jaune claire, homogène et très compact. Inclusions de quelques galets, blocs de gneiss et de calcaire doré. Également fragments de mortiers, ainsi que de fréquents charbons centimétriques et décimétriques. Présence de fragments de TCA. Niveau compacté, car se trouve sous le niveau de préparation de l'enrobé.	169,25	169,01	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
404		4	410	403					positive	Remblai de démolition	Niveau de chantier ou remblai de démolition. Mortier blanc-gris claire, assez homogène et très compactée. Présence éparsée de gneiss et de quelques blocs de calcaires dorés. rares micro-charbons millimétriques et quelques fragments de TCA.	169,33	169,07	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195 Section CE Parcelles 74,75											INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES				
N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
405		4							ANNULE	ANNULE	ANNULE				
406		4	403	409, 407, F1					positive	Remblai	Remblai recouvrant tout le sondage. Niveau sableux orange foncé, homogène et meuble. Pas de mobilier.	169,12	168,97	4.1	Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
407	407	4	406	423		410	409, F1		construite	Mur	Mur, orienté nord-est/sud-ouest, observé partiellement au sud du sondage 4. Appareil en petits et moyens moellons en gneiss et en galets grossièrement équaris. Blocage en éclats de gneiss, galets et TCA. Lié par mortier beige clair légèrement orangé/rosé comprenant chaux (nodules millimétriques) et sable (granules, plutôt anguleux millimétriques à centimétriques) assez dense et compact. Construit en tranchée étroite, non observée en coupe (mortier en aplat sur l'élévation). A l'est la fondation à une hauteur de 75 cm, au sud, sa largeur dépasse 90 cm mais sa limite n'est pas visible.	169,14	168,31	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
408		4	424, 425, 426	413		426			positive	Remblai	Colluvion de remblai présente entre les murs MR 409 et MR 407 ainsi qu'au nord du sondage. Limon sableux assez peu argileux, brun moyen, homogène et compact. Inclusions de quelques galets et cailloux épars (5 cm) et de micro-nodules de charbons millimétriques. Présence de fragments de TCA et de tessons de céramique (antique et moderne).	169,03	168,03	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
409	409	4	406	422	411 ?	410	407, F1		construite	Mur	Mur, orienté nord-est/sud-ouest, au nord du mur MR 407, parallèle à celui-ci et assez similaire dans la construction. Appareil en petits et moyens moellons en gneiss et en galets bruts grossièrement équaris. Blocage en éclats de gneiss, galets et TCA. Lié par mortier beige clair légèrement orangé/rosé, comprenant chaux (nodules millimétriques, rares) et sable (granules, plutôt anguleux et quelques roulés, millimétriques à centimétriques) dense et compact. Coupé par le réseau RS 410. Construit en tranchée étroite, non observée en coupe (faible épaisseur visible).	169,91	168,13	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
410	410	4	402	404	404, 403, 406, 407, 409, 420				composite	Réseau	Réseau, orienté nord-est/sud-ouest. Recoupe les murs MR 409 et MR 411.	169,33	168,93	4.3	Contemporain (XXI ^e siècle)
411	411	4	420	424		409 ?			construite	Mur	Mur, orienté nord-ouest/sud-est, perpendiculaire à 409. Appareil en petits et moyens moellons en gneiss et en granit bruts, grossièrement équaris (modules : 0,44 x 0,28). Lié par mortier beige jaune comprenant chaux (nodules millimétriques et quelques rares centimétriques) et sable (granules, plutôt anguleux millimétriques) dense et peu compact. Possibl élévation au vu de la régularité des faces des moellons. Coupé par le réseau RS 410. Coupé par le mur MR 409. Chainé avec le mur MR 412. Construit en tranchée étroite, non observée en coupe.	168,94	168,84	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)

N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
412	412	4	420	425				3016	construite	Mur	Mur, orienté nord-est/sud-ouest, dans l'angle nord-ouest du sondage, perpendiculaire à 411. Appareil en petits et moyens moellons en gneiss et en granit bruts, grossièrement équarris (modules : 0,44 x 0,28). Lié par mortier beige jaune comprenant chaux (nodules millimétriques et quelques rares centimétriques) et sable (granules, plutôt anguleux millimétriques) dense et peu compact. Chainé avec le mur MR 411. Construit en tranchée étroite, non observée en coupe. Rattachement au mur MR 3016 du sondage 3 ?	169,03	168,93	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
413		4	408	419					positive	Colluvion	Niveau de galets visible uniquement en coupe au sud du sondage sous le mur MR 409. Galets de calibre moyen (0,10/0,15 x 0,05). Concentration étonnante par rapport au reste des US du sondage (en contiennent mais dans des quantités moindres)	168,13	168,03	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
414		4	416	415					positive	Colluvion	Niveau de colluvion visible uniquement dans le sondage 4.1. Argile légèrement limoneuse, brune claire avec quelques légères nuances orangées, homogène et compacte. Présence de galets épars centimétriques et de gravillons millimétriques répartis homogènement. Inclusions de nodules de mortiers millimétriques et centimétriques, de quelques nodules éparses d'argiles rubéfiées, et fréquentes de charbons millimétriques (forte concentration dans le fond de la couche). Présence de mobilier antique : céramique et TCA principalement ainsi que quelques fragments d'enduits peints. Pendage vers le nord-est.	167,33	167,03	2	Antiquité
415		4	414						positive	Colluvion	Colluvion uniquement visible dans le fond du sondage 4.1. Argile limo-sableuse brune orangée plutôt claire avec des nuances brunes-grises fréquentes, homogène et compacte. Colluvion assez pure mais quelques rares inclusions de micro-charbons millimétriques et de nodules d'argile rubéfiées et de mortier. Aucun mobilier. Fond de couche non atteint. Présente un pendage vers le nord-est.	167,03	166,77	2	Antiquité
416		4	417	414					positive	Colluvion	Colluvion uniquement visible dans le fond du sondage 4.1. Constitué par des blocs de gneiss (5 à 10 cm) sur lequel subsiste des fragments de mortier jaune clair assez pulvérulent, et de fréquents galets. Lié par un limon argilo-sableux gravillonneux brun moyen, homogène et compact. Fréquentes inclusions de micro-charbons millimétriques et centimétriques, de mortier centimétriques, rares traces de mortier de tuileau rose, fréquents nodules rubéfiés millimétriques et centimétriques. Présence de TCA. Présente un pendage vers le nord-est. Potentiel colluvion de remblai de démolition.	167,45	167,23	2	Antiquité





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195 Section CE Parcelles 74,75											INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES				
N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
417		4	418	416					positive	Colluvion	Colluvion uniquement visible dans le fond du sondage 4.1. Argile limo-sableuse brune foncée, homogène et compacte. Inclusions éparses de gneiss (5 à 10 cm de diamètre) de gravillons et quelques rares galets centimétriques également répartis. Présence de fréquents fragments de mortier millimétriques et centimétriques, de nodules rubéfiés millimétriques et de fréquents charbons millimétriques et centimétriques.	167,63	167,29	2	Antiquité
418		4	419	417					positive	Colluvion	Colluvion uniquement visible dans le fond du sondage 4.1. Limon argilo-sableux, brun moyen, homogène et compact. Nombreuses inclusions de gneiss (10 à 15 cm) et quelques galets plus rares (tailles plus importante que dans l'US 416). Couche très gravillonneuse. Inclusions très fréquentes de gros fragments de mortier jaune clair pulvérulent (certains encore liés aux blocs de gneiss). Fréquents nodules rubéfiés millimétriques et centimétriques. Fréquents charbons millimétriques et centimétriques. Présence de céramique et de TCA. Pendage vers le nord-est. Potentielle colluvion de remblai de démolition. Très similaire à l'US 416.	167,67	167,47	2	Antiquité
419		4	413	418					positive	Colluvion	Colluvion uniquement visible dans le fond du sondage 4.1. Limon légèrement sableux et argileux, brun clair avec quelques nuances orangées, homogène et compact. Présence éparses de galets centimétriques et de quelques rares gneiss centimétriques. Présence de éparses de charbons millimétriques et centimétriques ainsi que de nodules de TCA millimétriques à centimétriques. Présence de céramique.	168,03	167,63	2	Antiquité
420		4	422, 423	411, 412, 421		422, 423			positive	Remblai	Remblai recouvrant la moitié nord du sondage, à partir du mur MR 409. Argile limono-sableux, brun clair à foncée, hétérogène et très compact. Inclusions de galets fréquents et de gneiss (5 cm). Inclusions de mortier et nombreuses inclusions de charbons millimétriques. Présence de fragments de TCA. Coupé par le Mur MR 409. Recouvre les murs mr 411 et 412.	169,01	168,81	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
421	426	4	420	426			411, 412		positive	Comblement	Comblement de la fosse FS 426. Mortier de chaux, homogène et compact. Présente des inclusions galets et pierres ainsi que des nodules rubéfiés. Possible zone de gâchage.	168,97	168,65	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
422	409	4	409	420	408, 420		423		négative	Tranchée de fondation	Tranchée de fondation étroite du mur MR 409. Non observée en coupe.	169,91	168,13	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
423	407	4	407	420	420		422		négative	Tranchée de fondation	Tranchée de fondation étroite du mur MR 407. Non observée en coupe.	169,14	168,31	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
424	411	4	411	408	408		425, 426		négative	Tranchée de fondation	Tranchée de fondation étroite du mur MR 411. Non observée en coupe.	168,94	168,84	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
425	412	4	412	408	408		424, 426		négative	Tranchée de fondation	Tranchée de fondation étroite du mur MR 412. Non observée en coupe.	169,03	168,93	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)

N°	Fait	N° SD	Sous	Sur	Coupe	Coupé par	Équivalence	Égalité	Type	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	Phase	Datation
426	426	4	421	408	408		424, 425		négative	Fosse	Creusement de la fosse FS 426 située à l'est du sondage 4. Creusement sub-circulaire. Paroi asymétrique : nord verticale et sud oblique. Fond plat.	168,97	168,65	3.1	Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195				Section CE	Parcelles 74,75	INVENTAIRE DES FAITS ARCHÉOLOGIQUES			
N°	Sondage	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	US composantes	Phase	État	Datation
1004	1	Mur	Mur, orienté est-ouest, situé en bordure nord du sondage 1. Visible sur 5 m de long et 0,97 m de large et 0,68 de hauteur. Construction en blocs de gneiss à l'est et en calcaire doré à l'est lié par un mortier jaune clair.	167,3	166,6	1004, 1026	4.1		Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
1005	1	Réseau	Réseau contemporain, orienté nord-sud, traversant le sondage 1 dans sa moitié est.	167,41	166,53	1005	4.3		Contemporain (XXI ^e siècle)
1006	1	Mur	Mur, orienté nord-sud, présent dans le quart sud-ouest du sondage 1. Visible sur 3,54 m de long et 0,62 m de large et 0,38 de hauteur. Construction en blocs de gneiss et galets lié par mortier beige jaune clair avec des nuances orangées.	166,9	166,48	1006, 1026	4.1		Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
1012	1	Tranchée de récupération	Tranchée de récupération d'un mur moderne, orienté est-ouest, situé au centre du sondage SD 1. Forme allongée en dont la limite ouest n'est pas perceptible. Complément unique chargé en gneiss et mortier.	166,43	165,81	1012, 1013	4.1		Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
1018	1	Tranchée de récupération	Tranchée de récupération du mur MR 1004, orienté est-ouest. Visible uniquement dans la coupe est du sondage. Complément unique.	167,4	167,12	1018, 1019	4.2		Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
1020	1	Mur	Mur, orienté nord-sud, présent dans le quart sud-ouest du sondage 1 à l'est du mur 1006. Visible sur 1,85 m de long et 0,85 m de large et 0,49 de hauteur. Construction en blocs de gneiss lié par mortier jaune clair assez débordant.	166,41	165,91	1020, 1024, 1025	2		Antiquité
1021	1	Réseau	Réseau contemporain, orienté sud-est/nord-ouest, uniquement visible dans l'angle sud-ouest du sondage 1.	166,87	166,51	1021	4.3		Contemporain (XXI ^e siècle)
1022	1	Tranchée de récupération	Tranchée de récupération du mur MR 1020, orienté nord-sud. Visible uniquement dans la coupe sud du sondage.	166,67	166,31	1022, 1023	2		Antiquité
2005	2	Drain	Drain, orienté sud-est/nord-ouest, uniquement visible dans l'angle nord-ouest du sondage 2. Complément unique chargé en TCA.	167,1	166,68	2005, 2006	4.1		Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
2008	2	Fosse	Fosse subcirculaire, peu profonde, située à l'ouest du sondage 4. Diamètre 1,11 m. Complément unique.	166,55	166,48	2007, 2008	3.1		Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
2015	2	Fosse	Fosse circulaire, située à l'est du sondage 4. Diamètre 1,48 m. Complément unique.	167	166,11	2011, 2012, 2014, 2015	4.1		Contemporain (fin XVIII ^e -milieu XIX ^e siècle)
2019	2	Fosse	Fosse circulaire, située à l'ouest du sondage 4. Diamètre 0,75 m. 2 complément. Seule vue dans la coupe sud du sondage.	167,35	166,59	2019, 2020	4.2		Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
2023	2	Fosse	Fosse circulaire, située à l'ouest du sondage 4. Diamètre 1,28 m. Complément unique. Seulement vu dans la coupe nord du sondage.	167,36	166,44	2023, 2024	4.2		Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
2025	2	Structure	Structure indéterminée, située dans le sondage 4.1. Seulement vu dans la coupe nord du sondage.	165,59	165,23	2025, 2026	2		Antiquité
3004 /3022	3	Mur	Mur, orienté nord-est/sud-ouest, situé dans l'angle sud-est du sondage 3. Visible sur 0,47 m de long et 1,01 m de large et 0,42 de hauteur. Construction en blocs de gneiss lié par un mortier sableux beige de chaux. Potentielle fondation du mur nord de l'église.	169,02	168,72	3004, 3089, 3090	3.1		Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3005	3	Sépulture	Sépulture, orientée ouest-est, situé dans l'angle nord-est du sondage. Individu adulte, inhumé sur le dos, tête à l'ouest. La fosse présente un plan oblong. Identifié seulement en plan. Non fouillé.	168,77	168,68	3005, 3006, 3007	3.2	3	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)

N°	Sondage	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	US composantes	Phase	État	Datation
3008	3	Sépulture	Sépulture, orientée nord-sud, situé dans le nord-est du sondage. Individu adulte et de sexe masculin, inhumé sur le dos, tête au nord. La fosse présente un plan oblong. Profil en cuvette, parois verticales droites. Fond plat.	168,74	168,60	3008, 3029, 3030	3.2	2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3009 /3037	3	Mur	Mur, orienté nord-ouest/sud-est, traversant le sondage 3 dans sa moitié sud. Visible sur 5,49 m de long et 0,98 m de large et 1,02 de hauteur. Construction en blocs de gneiss et granit lié par un mortier sableux blanc écru de chaux. Equivalence avec le mur MR 3037.	169,08	168,06	3009/3037	3.1		Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3010	3	Sépulture	Sépulture, orientée nord-sud, situé dans le nord-est du sondage. Individu immature, inhumé sur le dos, tête au nord. La fosse présente un plan oblong, observable uniquement dans sa partie nord. Profil en cuvette, parois verticales droites. Fond plat.	168,79	168,68	3010, 3031, 3032	3.2	2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3012	3	Four	Four maçonné situé au centre du sondage 3 entre le mur MR 3009/3037 et la maçonnerie MC 3012. Mesure 1,66 m sur 1,55 m pour 0,4 m de hauteur. Constitué par 3 murs en blocs de gneiss et de calcaire lié par un mortier beige, ainsi que trois dalles de fond taillé. Présence de traces de rubéfaction sur les parois interne d'un comblement charbonneux. Inscription d'une croix sur la dalle d'ouverture. S'appuie contre le mur MR 3009/3037 et potentiellement contemporain à la maçonnerie MC 3013. Maçonnerie située au centre du sondage 3, au sud-est du four FR 3012. Mesure 1,3 m sur 1,1 m pour 0,4 m de hauteur. Constitué par 2 murs en blocs de gneiss et de gneiss lié par un mortier beige jaune écru absent à l'est, ainsi qu'une dalle comportant une croix latine. S'appuie contre le four FR 3012 et en est potentiellement contemporain.	168,91	168,41	3012, 3013, 3039	3.2	3	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3014	3	Mur	Mur, orienté sud-ouest/nord-est, dans l'angle nord-ouest du sondage 3. Visible sur 0,74 m de long et 0,35 m de large et 0,14 de hauteur. Construction en blocs de gneiss et granit lié par un mortier sableux blanc écru de chaux. Semble venir s'installer contre le mur MR 3009/3037.	168,82	168,66	3014	3.1		Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3016	3	Mur	Mur, orienté sud-ouest/nord-est, dans le sud du sondage 3, perpendiculaire au mur MR 3009/3037 et parallèle au mur MR 3014. Visible sur 1,9 m de long et 0,9 m de large et 1,02 de hauteur. Construction en blocs de gneiss et granit lié par un mortier sableux beige de chaux. Semble venir s'installer contre le mur MR 3009/3037.	169,98	168,06	3016	3.1		Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3017	3	Sépulture	Sépulture, orientée nord-sud, situé dans le nord-est du sondage, entre les sépultures SP 3008 et 3018. Individu immature, inhumé sur le dos, tête au nord. La fosse présente un plan oblong, uniquement visible dans sa partie nord. Profil indéterminé. Fond indéterminé. Non fouillé.	168,85	168,85	3017, 3033, 3034	3.2	2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3018	3	Sépulture	Sépulture, orientée nord-sud, situé dans le nord-est du sondage SD 3, à l'ouest de la sépulture SP 3017. Individu adulte, inhumé sur le dos, tête au nord. La fosse présente un plan oblong, uniquement visible dans sa partie sud. Profil en cuvette, parois verticales légèrement oblique. Fond indéterminé. Non fouillé.	168,85	168,63	3018, 3035, 3036	3.2	2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3019	3	Fosse	Fosse située dans l'angle nord-ouest du sondage. Elle coupe la fosse 3126 et recouvre le mur MR 3014.	169,09	168,66	3019, 3115, 3116, 3102, 3120, 3121	4.2		Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
3020	3	Réseau	Réseau contemporain, orientée est-ouest, traversant le sondage 3 dans sa moitié sud.	168,95	168,53	3020, 3091	4.3		Contemporain (XXI ^e siècle)
3004 /3022	3	Mur	Mur, orienté sud-ouest/nord-est, pris dans la berme sud du sondage SD 3, perpendiculaire au mur MR 3009/3037. Visible sur 1,3 m de long et 0,4 m de large et 0,56 de hauteur. Construction en blocs de gneiss lié par un mortier sableux beige de chaux. Possible équivalence avec la fondation FD 3004. Potentielle fondation du mur nord de l'église.	169,05	168,56	3022	3.1		Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)



CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195 Section CE Parcelles 74,75						INVENTAIRE DES FAITS ARCHÉOLOGIQUES			
N°	Sondage	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	US composantes	Phase	État	Datation
3023	3	Sépulture	Sépulture, orientée ouest-est, situé dans le nord-est du sondage, au nord de la sépulture SP 3064. Individu adulte, inhumé sur le dos, tête à l'est. La fosse présente un plan oblong. Profil du creusement aux parois verticales et droites avec un fond plat.	168,54	168,41	3023, 3024, 3025	3.2	1	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3045	3	Sépulture	Sépulture, orientée nord-sud, situé dans le nord-est du sondage, entre les sépultures SP 3008 et 3067. Individu adulte, inhumé sur le dos, tête au nord. Aucune limite du creusement n'a été observée.	168,71	168,60	3045, 3046, 3047	3.2	2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3038/ 3040	3	Maçonnerie	Contrefort de l'église, orienté nord-ouest/sud-est, présent dans le quart sud-ouest du sondage SD 3, sous le mur MR 3009/3037. Visible sur 2,03 m de long et 2,2 m de large et 0,5 de hauteur. Construction en blocs de gneiss lié par un mortier sableux blanc écru de chaux. S'apaisait vers le sud.	168,8	168,32	3038/3040	3.1		Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
3048	3	Sépulture	Sépulture, orientée est-ouest, situé dans le nord-est du sondage, entre les sépultures SP 3070 et 3008. Individu adulte, inhumé sur le dos, tête à l'ouest. Seul une limite nord de la fosse a été partiellement observée. Profil avec des parois droites verticales et fond indéterminé.	168,65	168,56	3048, 3049, 3050	3.2	1	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3064	3	Sépulture	Sépulture, orientée est-ouest, situé dans le nord-est du sondage SD 3, au sud de la sépulture SP 3023. Individu adulte de sexe masculin, orienté est-ouest, tête à l'est. Inhumé sur le dos. Aucune limite du creusement n'a été observée.	168,61	168,38	3064, 3065, 3066	3.2	1	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3057	3	Sépulture	Sépulture, orientée nord-sud, situé dans le nord-est du sondage, entre les sépultures SP 3008 et 3017. Individu adulte, orienté nord-ouest/sud-est, tête au nord-ouest. Inhumé sur le dos. Observé uniquement en coupe, aucun limites n'a été observées en plan. Profil en cuvette, bords verticaux droits et fond plat.	168,79	168,7	3057, 3058, 3059	3.2	1	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3060	3	Sépulture	Sépulture multiple, orienté nord-sud, situé dans le nord-est du sondage, entre les sépultures SP 3070 et 3057. Individu adulte et immature, têtes au nord. Inhumés sur le dos. L'individu 3063 a été retrouvé entre les jambes de 3061. Aucun limites observées en plan. Profil de creusement indéterminé mais présente un fond plat.	168,65	168,53	3060, 3061, 3062, 3063	3.2	2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3067	3	Sépulture	Sépulture, orientée nord-sud, situé dans le nord-est du sondage, entre le réseau RS 3085 et la sépulture SP 3008. Individu adulte, orienté nord-sud, tête au nord. Inhumé sur le dos. Le profil du creusement est indéterminé. Non fouillé.	168,78	168,73	3067, 3068, 3069	3.2	2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3070	3	Sépulture	Sépulture multiple SP 3070, orienté est-ouest, situé dans le nord-est du sondage, entre le réseau RS 3020 et la sépulture SP 3048. Deux individus adultes, inhumé l'un sur l'autre. L'individu 3071 est inhumé sur le dos, orienté est-ouest, tête à l'est. Au dessous, l'individu 3072 est inhumé sur le dos, orienté est-ouest, tête à l'ouest. Le creusement n'a pu être observé.	168,54	168,44	3070, 3071, 3072, 3073	3.2	1	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3075	3	Sépulture	Sépulture, orientée est-ouest, situé dans le nord-est du sondage, entre la sépulture SP 3075 et SP 3023. Individu adulte, orienté est-ouest, tête à l'est. Inhumé sur le dos. De forme oblongue en plan, le profil du creusement présente une paroi droite au nord avec un fond plat.	168,41	168,35	3075, 3076, 3077	3.2	1	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3083	3	Sépulture	Sépulture, orientée est-ouest, situé dans le nord-est du sondage, au nord du réseau RS 3085 et au sud de la sépulture SP 3005. Le creusement présente en plan une forme oblongue. Son profil reste indéterminé car la sépulture n'a pas été fouillée. Interprété comme sépulture au regard de sa localisation, ces caractéristiques comparables à d'autres sépultures.	168,65	-	3083, 3084	3.2	3	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3085	3	Réseau	Réseau contemporain, orientée nord-sud, traversant le sondage 3 dans sa moitié sud.	169,12	168,62	3085, 3086	4.3		Contemporain (XXI ^e siècle)

N°	Sondage	Nature	Description	Alti. Sup (en m NGF)	Alti. Inf. (en m NGF)	US composantes	Phase	État	Datation
3087	3	Réseau	Réseau contemporain, orientée nord-sud, uniquement visible dans l'angle sud-ouest du sondage 3.	169,18	168,48	3087, 3088	4.3		Contemporain (XXI ^e siècle)
3099	3	Sépulture	Sépulture, orientée nord-sud, situé dans la berme nord du sondage, entre la sépulture SP 3106 et 3064. Seulement perceptible en coupe. Individu immature, orienté nord-sud, tête probablement au nord. La position d'inhumation n'a pu être déterminée. Seul les métatharces ont été identifiées, vraisemblablement celui de l'individu en place. Observé uniquement en coupe, aucune limite n'a été observée en plan. Profil en cuvette, bords oblique et fond probablement en cuvette. Non fouillé.	168,90	168,42	3099, 3100, 3101	3.2	2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3106	3	Fosse	Fosse orientée nord-sud, située dans la berme nord du sondage, entre la sépulture SP 3099 et 3017. Observée uniquement en coupe, aucune limite n'a été observée en plan. Profil aux bords obliques et à fond plat. Non fouillé.	168,89	168,46	3106, 3107	3.2	2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
3126	3	Fosse	Fosse de travail située dans le quart nord-ouest du sondage.	168,9	168,52	3126, 3044, 3015, 3098, 3043	4.2		Contemporain (milieu XIX ^e -XX ^e siècle)
3129	3	Fosse	Fosse visible uniquement dans la coupe nord du sondage, à l'ouest. Pas de limite perçues en plan. Fond plat, paroi est évasée et paroi ouest recoupée par la sépulture SP 3018.	169,06	168,86	3117, 3129	3.2	2	Moderne (fin XVI ^e -XVIII ^e siècle)
407	4	Mur	Mur, orienté nord-est/sud-ouest, observé au sud du sondage 4. Visible sur 2,2 m de long et 1,05 m de large et 0,9 de hauteur. Construction en bloc de gneiss et en galets lié par mortier beige.	169,14	168,31	407, 423	3.1		Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
409	4	Mur	Mur, orienté nord-est/sud-ouest, au centre du sondage 4 et parallèle au mur MR 407. Visible sur 2,2 m de long et 0,8 m de large et 0,92 de hauteur. Construction en bloc de gneiss et en galets lié par mortier beige.	169,91	168,13	409, 422	3.1		Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
410	4	Réseau	Réseau contemporain, orienté nord-est/sud-ouest traversant le sondage 4 en son centre.	169,33	168,93	410	4.3		Contemporain (XXI ^e siècle)
411	4	Mur	Mur, orienté nord-ouest/sud-est, présent dans la moitié sud du sondage 4, perpendiculaire au mur MR 409. Visible sur 3,17 m de long et 0,62 m de large et 0,1 de hauteur. Construction en blocs de gneiss et en granit lié par mortier beige. Chainé avec le mur MR 412.	168,94	168,84	411, 424	3.1		Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
412	4	Mur	Mur, orienté nord-est/sud-ouest, dans l'angle nord-ouest du sondage 4, perpendiculaire à 411. Visible sur 0,6 m de long et 0,17 m de large et 0,1 de hauteur. Construction en blocs de gneiss et en granit lié par mortier beige. Chainé avec le mur MR 411.	169,03	168,93	412, 425	3.1		Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)
426	4	Fosse	Fosse subcirculaire située à l'est du sondage 4. Diamètre 1,25 m. Complètement unique.	168,97	168,65	421, 426	3.1		Moderne (fin XV ^e -XVI ^e siècle)





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195 Section CE Parcelles 74,75									INVENTAIRE DES CÉRAMIQUES					
N° identifiant				Chro	Cont.	État	Production	Description	Comptages					
M	us	Sp	n° inv						B	F	A	P	NR	NMI
M	408	C	1	ANT	9	Frag.	Productions antiques et médiévale	Résiduel				14	14	
M	408	C	2	MOD	9	Frag.	Glaçurée sur engobe	Ecuelle jaspée, blanc sur rouge		1			1	
M	414	C	1	ANT	9	Frag.	Paroi fine engobée lyonnaise	Panse bol Bertrand 4, panse écaille/sablé				1	1	
M	414	C	2	ANT	9	Frag.	Sigillée Gaule du Centre	Pied annulaire, Lezoux phase 4		1			12	
M	414	C	3	ANT	9	Frag.	Céramique peinte	Bol de Roanne				2	2	
M	414	C	4	ANT	9	Frag.	Commune réfractaire oxydée	Marmite à lèvres pendante	1			1	2	1
M	414	C	5	ANT	9	Frag.	Amphore	Bétique				3	3	
M	414	C	6	ANT	9	Frag.	Amphore	Narbonnaise				3	3	
M	416	C	1	ANT	9	Frag.	Commune claire	Panses				2	2	
M	416	C	2	ANT	9	Frag.	Amphore	Narbonnaise				1	1	
M	418	C	1	ANT	9	Frag.	Commune claire grossière	Panse				1	1	
M	419	C	1	ANT	9	Frag.	Amphore	Narbonnaise		1		1	2	
M	419	C	2	ANT	9	Frag.	Commune claire	Panse				1	1	
M	419	C	3	ANT	9	Frag.	Commune réfractaire sombre	Panse				1	1	
M	1008	C	1	ANT	9	Frag.	Sigillée Gaule du sud	Drag. 27				2	2	
M	1008	C	2	ANT	9	Frag.	Amphore	Gauloise 5	1				1	1
M	1008	C	3	ANT	9	Frag.	Commune réfractaire oxydée	Panse pot				1	1	
M	1008	C	4	ANT	9	Frag.	Paroi fine engobée lyonnaise	Panse pot sablé				1	1	
M	1010	C	1	ANT	9	Frag.	Amphore	Narbonnaise ou Bétique				11	11	
M	1011	C	1	PRE/PROTO	9	Frag.	Commune NT					1	1	
M	1011	C	2	PRE/PROTO	9	Frag.	Commune NT					8	8	
M	1011	C	3	PRE/PROTO	9	Frag.	Commune NT			3			3	
M	1011	C	4	PRE/PROTO	9	Frag.	Commune NT			1			1	
M	1011	C	5	PRE/PROTO	9	Frag.	Commune NT		2				2	1
M	1016	C	1	ANT	9	Frag.	Commune claire grossière	Panse				1	1	
M	2003	C	1	MOD	9	Frag.	Glaçurée sur engobe	Marli plat creux, vaguelette rouge sur fond blanc	1				1	1
M	2004	C	1	ANT	9	Frag.	Commune claire	Panses				2	2	
M	2004	C	2	MOD	9	Frag.	Commune réfractaire sombre	Bord en amande (bassin ?)	1				1	1
M	2004	C	3	MOD	9	Frag.	Commune réfractaire sombre	Panses				2	2	
M	2004	C	4	MOD	9	Frag.	Glaçurée sur engobe	Pot cylindrique, gouttes jaune sur fond rouge				1	1	
M	2004	C	5	MOD	9	Frag.	Glaçurée sur engobe	Cruche glaçure interne sur engobe rouge		1			1	

N° identifiant				Chro	Cont.	État	Production	Description	Comptages					
M	us	Sp	n° inv						B	F	A	P	NR	NMI
M	2007	C	1	ANT	9	Frag.	Productions antiques	Panses roulées résiduelles				6	6	
M	2010	C	1	ANT	9	Frag.	Amphore	Narbonnaise				11	11	
M	2012	C	1	MOD	9	Frag.	Service vert meillonnas	Bord d'assiette à aile	1			1	2	1
M	2012	C	2	MOD	9	Frag.	Faïence blanche	Ecuelle à oreilles	1				1	1
M	2012	C	3	MOD	9	Frag.	Commune réfractaire sombre	Panse				1	1	
M	2013	C	1	CON	9	Frag.	Glaçurée sur engobe	Grande cruche rouge		1	2	1	4	
M	3003	C	1	MOD	9	Frag.	Glaçure sur pâte kaolitique	plat creux à gorge, rehaut d'oxyde de cuivre, cf 3011	3			3	6	1
M	3007	C	1	ANT	9	Frag.	Sigillée Gaule du centre	Pied annulaire Lezoux phase 4		1			1	
M	3007	C	2	ANT	9	Frag.	Amphore	Narbonnaise				1	1	
M	3011	C	1	MOD	9	Frag.	Faïence «cul-noir»	Jatte/plat creux, collage probable avec M3012 et 3020	1				1	1
M	3011	C	2	MOD	9	Frag.	Faïence polychrome	Bleu, jaune noir sur fond blanc				1	1	
M	3011	C	3	MOD	9	Frag.	Faïence polychrome	Jaune sur blanc				1	1	
M	3011	C	4	MOD	9	Frag.	Glaçure verte sur engobe blanc	Pâte non-calcaire, cruche				1	1	
M	3011	C	5	MOD	9	Frag.	Glaçure sur engobe	Fond blanc motif oxyde de cuivre				1	1	
M	3011	C	6	MOD	9	Frag.	Glaçure sur pâte kaolitique	Plat creux à gorge, rehaut d'oxyde de cuivre cf 3003	4	1	4		9	1
M	3011	C	7	MOD	9	Frag.	Glaçure tacheté	Jatte à prises latérales	5	4		1	10	1
M	3012	C	1	MOD	9	Frag.	Faïence «cul-noir»	Jatte/plat creux à lèvre à gorge, collage probable avec M3011 et 3020	1			1	2	1
M	3019	C	1	CON	9	Frag.	Faïence blanche	Panse				1	1	
M	3019	C	2	CON	9	Frag.	Porcelaine	Panse assiette				1	1	
M	3025	C	1	MOD	9	Frag.	Glaçurée sur engobe	Pot ou cruche, décor blanc sur fond rouge				1	1	
M	3025	C	2	MOD	9	Frag.	Commune réfractaire sombre	Anse pseudoBifide			1		1	
M	3030	C	1	MED	9	Frag.	Glaçure piquetée	Bec pincé de pichet, rainuré, pâte oxydée	1			2	3	1
M	3030	C	2	MED	9	Frag.	Commune réfractaire sombre	Panse				1	1	
M	3032	C	1	ANT	9	Frag.	Amphore	Panse chamottée, micacée				1	1	
M	3032	C	2	MOD	9	Frag.	Glaçurée sur engobe	Bord d'écuelle engobes jaspés, jaune sur fond rouge	1				1	1
M	3036	C	1	MOD	9	Frag.	Glaçure verte sur engobe blanc	Bord écuelle	1				1	1
M	3036	C	2	MOD	9	Frag.	Commune claire	Panses				2	2	
M	3036	C	3	MOD	9	Frag.	Commune réfractaire sombre	Marmite à fond bombé		1			1	
M	3042	C	1	ANT	9	Frag.	Pâte calcaire sombre	Grand bol à lèvre en bourrelet	1				1	1
M	3043	C	1	CON	9	Frag.	Faïence blanche	Panse				1	1	
M	3043	C	2	CON	9	Frag.	Faïence fine	Panse assiette				1	1	





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE – 3 Quai Chauveau – 69009 Lyon									N° 69389 2215195		Section CE Parcelles 74,75		INVENTAIRE DES CÉRAMIQUES					
N° identifiant				Chro	Cont.	État	Production	Description	Comptages									
M	us	Sp	n° inv						B	F	A	P	NR	NMI				
M	3044	C	1	MOD	9	Frag.	Faïence blanche	Panse				1	1					
M	3044	C	2	MOD	9	Frag.	Commune réfractaire oxydée	Panse antique ou médiévale				1	1					
M	3044	C	3	MOD	9	Frag.	Commune réfractaire oxydée	Panse cruche		1			1					
M	3044	C	4	MOD	9	Frag.	Glaçurée sur engobe	Pot ou cruche, glaçure interne				1	1					
M	3050	C	1	MOD	9	Frag.	Glaçurée culinaire	Glaçure jaune sur argile kaolinitique, bord fragmentaire	1			1	2	1				
M	3050	C	2	MOD	9	Frag.	Glaçurée sur engobe	Cruche glaçure interne sur engobe rouge		1			1					
M	3073	C	1	ANT	9	Frag.	Commune réfractaire oxydée	Panse pot				1	1					
M	3077	C	1	ANT	9	Frag.	Commune réfractaire oxydée	Panse pot				1	1					
M	3078	C	1	ANT	9	Frag.	Commune réfractaire sombre	Couvercle à bord triangulaire	1			1	3	1				
M	3078	C	2	ANT	9	Frag.	Terre cuite architecturale	Tubulure				1	1					
M	3080	C	1	ANT	9	Frag.	Amphore	Mica fin				1	1					
M	3080	C	2	ANT	9	Frag.	Sigillée Gaule du Centre	Lezoux phase 4				1	1					
M	3042/ 3103	C	1	MED	9	Frag.	Glaçure piquetée	Bord de jatte	1				1	1				
M	3042/ 3103	C	2	MED	9	Frag.	Glaçure piquetée	Panse				1	1					
M	3091	C	1	MOD	9	Frag.	Faïence «cul-noir»	Jatte/plat creux, collage probable avec M3011 et 3012					2					
M	3091	C	2	CON	9	Frag.	Porcelaine	Masque de lion, panse rainurée, panse perlée				3	3					

N° Identifiant				Ctxt.	PL.	N° caisse	État de conservation	Catégorie	Dom.	Matière	NR	NMI	Identification	Description	Dimensions (mm)	Poids (gr)	Référence et remarques
M	US	sp.	N° cat														
M	3101	I	1	SP 3099		6	Fragmentaire	Parure- vêtement	Per.	All. cu.	2	2	Epingles	Deux épingles de linceul: une complète et une fragmentaire. Tête rapportée, faite d'un fil enroulé et martelé pour obtenir une tête sphérique ou subsphérique.	L. cons: 24,5-14,5; section tête: 2; section tige: 1-1	0,16	Soulat 2025, pp.192-194; Thuaudet 2018; Cherryson 2012, pp. 23-24; Artefacts : EPG-7001
M	3032	I	2	SP 3010		6	Fragmentaire	Parure- vêtement	Per.	All. cu.	12	11	Epingles	Onze épingles de linceul: sept complètes et quatre fragmentaires. Tête rapportée, faite d'un fil enroulé et martelé pour obtenir une tête sphérique ou subsphérique.	L. cons: 23-24- 24-23-24-24-24- 15,5-14,5-17-17; section tête: 2; section tige: 1	0,84	Soulat 2025, pp.192-194; Thuaudet 2018; Cherryson 2012, pp. 23-24; Artefacts : EPG-7001
M	2007	I	3			6	Fragmentaire	Parure- vêtement	Per.	All. cu.	3	1	Epingles	Une épingle de linceul. Tête rapportée, faite d'un fil enroulé et martelé pour obtenir une tête sphérique ou subsphérique.	L. cons: 22; section tête: 2; section tige: 1	0,1	Soulat 2025, pp.192-194; Thuaudet 2018; Cherryson 2012, pp. 23-24; Artefacts : EPG-7001
M	3050	I	4	SP 3048		3	Fragmentaire	Parure- vêtement	Per.	All. cu.	3	2	Epingles	Deux épingles de linceul: une complète et une fragmentaire. Tête rapportée, faite d'un fil enroulé et martelé pour obtenir une tête sphérique ou subsphérique.	L. cons: 22-23 ; section tête: 2; section tige: 1	0,26	Soulat 2025, pp.192-194; Thuaudet 2018; Cherryson 2012, pp. 23-24; Artefacts : EPG-7001
M	3050	I	5	SP 3048		6	Fragmentaire, très oxydé	Parure- vêtement	Per.	All. cu.	3	3	Ferrets de lacets	Trois ferrets de lacets ou passes-lacets. Minces tôles enroulées sur elles-mêmes sous forme de tubes (Ø de l'ordre de 3mm), décroissants d'une extrémité à l'autre.	L. cons: 24-19-16; Diam. Tête: 3	0,42	Biddle 1990, pp.385-386; Dilly et al. 1999, p.125; Thuaudet Chazottes 2014, pp.315-316; Soulat 2025, p.195; Artefacts : LAC-8002
M	3011	I	6			6	Complet, très oxydé	Parure-vê- tement	Per.	All. cu.	1	1	Bouton	Bouton plat, anneau au revers; dans un cercle de grènetis, REPUBLIQUE / FRANCAISE autour d'une couronne de chêne contenant un faisceau de lictes coiffé d'un bonnet phrygien.	Diam : 24; h : 6	27,1	Fallou 1915, p.82; Artefacts : BTN-9033
M	2010	I	7			6	Fragmentaire, très oxydé	Indéter- miné	Inc.	Fer	1	1	Tige	Tige indéterminée, sous la forme d'un amas ferreux.	L. cons: 49; section tige: 13	16,6	
M	3003	I	8			6	Fragmentaire, très oxydé	Equi- pement équestre	Eco.	Fer	2	1	Fer à cheval	Fragment de plaque légèrement incurvée et arrondie au niveau d'une des extrémités. Demi fer à cheval? Très corrodé	L. cons: 145; L.: 36,5; Ep.9	200,9	Artefacts : FCH-9001; Portet 2009, fig.3.54
M	3003	I	9			6	Fragmentaire, très oxydé	Clouterie	Quin.	Fer	1	1	Clou	Clou fragmentaire, seule la tige de section carrée est conservée.	L. cons: 59; section tige: 7	9,18	
M	3023	I	10			6	Fragmentaire, très oxydé	Clouterie	Quin.	Fer	1	1	Clou	Tige de clou fragmentaire. Tige de section carrée. Tête et pointe non conservées.	L. cons: 23; section tige: 7	2,91	
M	408	I	11			6	Fragmentaire, très oxydé	Clouterie	Quin.	Fer	5	5	Clous	Cinq clous de menuiserie fragmentaires, dont un à tête plate.	L. cons: 28,5- 27-26,5-19-31; section tige: 4-5- 4,5-6,5-6,5	15,12	
M	3003	I	12			6	Fragmentaire, très oxydé	Clouterie	Quin.	Fer	3	3	Clous	Trois clous de menuiserie, dont deux fragmentaires et très corrodés. Un clou contemporain à tige de section circulaire.	L. cons: 65-49-31; section tige: 3-5-6	10,39	
M	3030	I	13	SP 3008		6	Fragmentaire, très oxydé	Indéter- miné	Inc.	Fer	1	1	Plaque	Plaque indéterminée de forme losangique, légèrement repliée.	L. cons: 55; L.cons: 40; Ep: 3	22,38	





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195										Section CE Parcelles 74,75 INVENTAIRE DU MOBILIER ANTHROPOLOGIQUE					
N°Identifiant				Sép.	Datation	Phase	Caisse	État	État	Description				Comptage	
P	US	Sp.	N° inv.	n°				de représentation	de conservation	Régions anatomiques conservées	Sexe	Âge	Mob.	NMI	Sacs
P	3029	H	1	3008	moderne	3	4	Bon	Bon	complet	M	Immat.	oui	1	2
P	3046	H	2	3045	moderne	3	4	Mauvais	Bon	Coxal G, sacrum, membre inf G, extrémité fibula D, pied D et G	Ind	Immat.	non	1	1
P	3024	H	3	3023	moderne	3	3	Moyen	Bon	Main D et G, membre inf D et G, pied D et G	Ind	Ad	non	1	1
P	3076	H	4	3075	moderne	3	3	Moyen	Bon	Membre inf D et G, pied D et G	Ind	Ad	non	1	1
P	3071	H	5	3070	moderne	3	3	Mauvais	Moyen	Scapula D, humerus D	Ind	Ad	non	1	1
P	3072	H	6	3070	moderne	3	3	Mauvais	Moyen	Tibia fibula D, Pied D	Ind	Ad	non	1	1
P	2011	H	7	-	moderne	3	3	Mauvais	Mauvais	fragments Coxal	Ind	Ad	non	1	1
P	3049	H	8	3048	moderne	3	3	Moyen	Bon	Crane, membre sup D et G, thorax complet, rachis, main D et G	Ind	Ad	oui	1	1
P	3061	H	9	3060	moderne	3	3	Moyen	Bon	Crane, ceinture scap G, membre sup G, hémi-thorax G, VL, sacrum, main D et G, fémur G	Ind	Ad	non	1	1
P	3063	H	10	3060	moderne	3	3	Mauvais	Moyen	Coxal D et G, sacrum, VL, fémur D et G	Ind	Immat.	non	1	1
P	3065	H	11	3064	moderne	3	3	Moyen	Bon	Coxal G, sacrum, main D, Membre inf D et G, Pied D	M	Ad	non	1	1
P	3058	H	12	3057	moderne	3	4	Moyen	Moyen	Crane, mandibule, ceinture scap. G, Membre sup G, Cotes G, coxal D	Ind	Ad	non	1	1
P	3031	H	13	3010	moderne	3	3	Bon	Bon	Crane, mandibule, ceinture scap D et G, rachis, coxal D, membre inf D et G	Ind	Immat.	oui	1	1
P	3042	H	14	-	moderne	3	4	Mauvais	Bon	Fragments crane	Ind	Ad	non	1	1
P	3034	H	15	-	moderne	3	4	Mauvais	Bon	Fragments membre sup.	Ind	Ad / Immat.	non	2	1
P	3006	H	16	3005	moderne	3	4	Mauvais	Moyen	Membre sup D, côtes G, coxal G, Main G	Ind	Ad	non	1	1
P	3003	H	17	-	moderne	3	4	Mauvais	Moyen	Fragments multiple d'os du squelette	Ind	Ad / Immat.	non	4	1
P	3101	H	18	3099	moderne	3	4	Mauvais	Bon	3 MTT pied	Ind	Immat.	oui	1	1
P	3044	H	19	-	moderne	3	4	Mauvais	Bon	Vt, cote D, fémur D, MTC 1 D	Ind	Ad / Immat.	non	2	1
P	3030	H	20	3008	moderne	3	4	Mauvais	Bon	Fragments coxal, phalange, os long	Ind	Ad	non	1	1

Identifiant				Chro.	Dat.	PL.	N°	État de conservation	Mortier	Surface picturale	motif	Particularités	Qté	Surf.	Poids
ID	N°US	Mat.	N°cat.				caisse		description	description			frag.	(cm²)	(g.)
M	1008	E	1	ANT.	/	EDP1	1	Bon état général ; altérations de la surface picturale (pigments estompés)	(a) 8 mm de mortier de chaux avec matrice blanche, granulats de texture sableuse et nombreuses traces de calcite/quartzite (b) 17 mm de mortier de chaux avec matrice beige, forte densité de granulats de texture sablo-gravillonneuse ainsi que quelques nodules de chaux	Aplat noir (peinture estompée) ; aplat rouge ocre	/	/	2	35	53
M	1008	E	2	ANT.	/	EDP1	1	Bon état général ; altérations de la surface picturale (griffures)	(a) 6 mm de mortier de chaux avec matrice blanche, granulats de texture sableuse et traces de calcite/quartzite (b) 11 mm de mortier de chaux avec matrice beige claire, granulats de texture sablo-gravillonneuse, quelques nodules de chaux ainsi que des coquillages (<i>bithynia tentaculata</i>) (c) 4 mm de mortier de chaux avec matrice beige foncée, forte densité de granulats de texture sablo-gravillonneuse, quelques nodules de chaux ainsi que des coquillages (<i>bithynia tentaculata</i>)	Aplat rouge ocre ; aplat noir/pourpre avec mouchetis tricolore (rouge, vert et blanc)	Plinthe mouchetée	Présence de coquillages (<i>bithynia tentaculata</i>) dans les couches de mortier préparatoires (b) et (c) ; pour la plinthe mouchetée, le rouge est appliqué en premier, puis le vert et finalement le blanc	4	120	250
M	1008	E	3	ANT.	/	EDP1	1	Bon état général ; altérations de la surface picturale (griffures)	(a) 2 mm de mortier de chaux avec matrice blanche, granulats de texture sableuse et traces de calcite/quartzite (b) 9-16 mm de mortier de chaux avec matrice beige, granulats de texture sablo-gravillonneuse, quelques nodules de chaux ainsi que des coquillages (<i>bithynia tentaculata</i>)	Aplat gris (noir estompé ?)	/	Calcites/quartzites de la couche de finition (a) visibles à travers la couche picturale	8	110	150
M	1010	E	4	ANT.	/	EDP1	1	Bon état général ; altérations de la surface picturale (pigments estompés)	(a) 8 mm de mortier de chaux avec matrice blanche, granulats de texture sableuse et nombreuses traces de calcite/quartzite (b) 17 mm de mortier de chaux avec matrice beige, forte densité de granulats de texture sablo-gravillonneuse ainsi que quelques nodules de chaux	Aplat noir (peinture estompée) ; aplat rouge ocre	/	Présence de coquillages (<i>bithynia tentaculata</i>) dans la couche de mortier préparatoire (b)	5	145	241
M	1010	E	5	ANT.	/	EDP1	1	Bon état général ; altérations de la surface picturale (griffures)	(a) 6 mm de mortier de chaux avec matrice blanche, granulats de texture sableuse et traces de calcite/quartzite (b) 11 mm de mortier de chaux avec matrice beige claire, granulats de texture sablo-gravillonneuse, quelques nodules de chaux ainsi que des coquillages (<i>bithynia tentaculata</i>) (c) 4 mm de mortier de chaux avec matrice beige foncée, forte densité de granulats de texture sablo-gravillonneuse, quelques nodules de chaux ainsi que des coquillages (<i>bithynia tentaculata</i>)	Aplat rouge ocre ; aplat gris (estompé) avec mouchetis tricolore (rouge, vert et blanc)	Plinthe mouchetée	Présence de coquillages (<i>bithynia tentaculata</i>) dans les couches de mortier préparatoires (b) et (c) ; Retour de paroi et angle d'ouverture (145°)	5	145	320





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE – 3 Quai Chauveau – 69009 Lyon										N° 69389 2215195	Section CE	Parcelles 74,75	INVENTAIRE DES ENDUITS PEINTS				
Identifiant				Chro.	Dat.	PL.	N°	État de conservation	Mortier	Surface picturale		Particularités	Qté	Surf.	Poids		
ID	N°US	Mat.	N°cat.				caisse		description	description	motif		frag.	(cm²)	(g.)		
M	1010	E	6	ANT.	/	EDP1	1	Bon état général ; altérations de la surface picturale (griffures)	(a) 2 mm de mortier de chaux avec matrice blanche, granulats de texture sableuse et traces de calcite/quartzite (b) 9-16 mm de mortier de chaux avec matrice beige, granulats de texture sablo-gravillonneuse, quelques nodules de chaux ainsi que des coquillages (<i>bithynia tentaculata</i>)	Aplat gris (noir estompé ?)	/	Calcites/quartzites de la couche de finition (a) visibles à travers la couche picturale	8	110	150		
M	414	E	7	ANT.	/	EDP1	1	Bon état général ; altérations de la surface picturale (griffures)	(a) 6 mm de mortier de chaux avec matrice blanche, granulats de texture sableuse et traces de calcite/quartzite (b) 11 mm de mortier de chaux avec matrice beige claire, granulats de texture sablo-gravillonneuse, ainsi que quelques nodules de chaux (c) 4 mm de mortier de chaux avec matrice beige foncée, forte densité de granulats de texture sablo-gravillonneuse, ainsi que quelques nodules de chaux	Aplat rouge ocre	/	/	1	5	20		

N°Identifiant				Chro.	Caisse	État de conservation	Bœuf	Porc	Caprinés	Équidés	Chien	Autres	Gde taille	Pte taille	Avifaune	Ichtyofaune	Malacofaune	Indét.	Microfaune	Description	Comptage		
P	US	Sp.	N° inv.																		Masse (g)	Sacs	NR
P	1008	F	1	ANT	2	Bon								1							5	1	1
P	2003	F	2	MOD	2	Bon			1	14			6							Fragments d'équidé (tibia, fémur, scapula) = sépulture remaniée?	254	1	21
P	2004	F	3	MOD	2	Bon							1								19	1	1
P	2007	F	4	MOD	2	Bon	1		1					2							29	1	4
P	2009	F	5	ANT	2	Bon		3													21	1	3
P	2018	F	6	CONT	2	Bon			1												15	1	1
P	2026	F	7	ANT	2	Bon	1														15	1	1
P	3011	F	8	MOD	2	Bon	9		4	1			26	4			2			Déchets alimentaires. Présence de malacofaune	572	1	46
P	3018	F	9	MOD	2	Bon		3	2					1							23	1	5
P	3039	F	10	MOD	2	Bon			1												8	1	1
P	3080	F	11	MOD	2	Bon			1												24	1	1
P	408	F	12	MOD	2	Bon	1					1	2	3						Autres=métatarse de chevreuil	132	1	7





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195 Section CE Parcelles 74,75																INVENTAIRE DU MOBILIER EN VERRE					
N° identifiant				Chro	TPQ ou datation	Ctxt	N° cat.	N° pl.	Caisse	État	Catégorie fonctionnelle	Production	Type/description	Teinte	Commentaires	Comptages					
M	US	SP	N° inv													B	F	A	P	NR	NMI
M	3011	V	1	MOD/CONT	Pér. moderne ou contemporaine				8	Stable	Stockage	Soufflé	Bouteille ?	Vert foncé					11	11	
M	3011	V	2	MOD/CONT	Pér. moderne ou contemporaine				8	Irisé	Construction ?	Indét.	Vitrage ?	Tons verts					16	16	
M	3039	V	1	MOD/CONT	Pér. moderne ou contemporaine				8	Irisé	Construction ?	Indét.	Vitrage ?	Tons verts					15	15	
M	3043	V	1	MOD/CONT	Pér. moderne ou contemporaine				8	Stable	Construction ?	Indét.	Vitrage ?	Transparent					2	2	
M	3042/3103	V	1	MOD	Pér. moderne				8	Stable	Vaisselle	Soufflé	Verre à jambe	Vert	Jambe creuse		1			1	

N°Identifiant				Caisse	Chro- no	État	Catégorie	Métal	Description					Datation	Mesures		Références	
M	US	Sp.	N° inv.						Type	Emetteur	Atelier	Droit	Revers	Axe		Ø	Poids	
M	408	N	1	7	MED	frustre	Monnaie	Billon	Obole?	?	?	Illisible.	Double grénétis délimitant une inscription en caractère médiéval illisible et formant un canton central illisible (probable obole de l'archevêché de Lyon).	?	XIII-XIVème siècle apr. J.-C.	14,5 mm	0,42 g	Bd.1133 var. - PA.5038
M	1017	N	2	7	ANT	frustre et usé	Monnaie	Br	Nummus	?	?	Tête radiée à droite (Claude II le Gothique).	Personnage debout à gauche tenant un sceptre ou une lance dans sa main droite et tendant un rameau d'olivier ou laurier dans sa main gauche.	?	269 ap J.-C.	13 mm	0,74 g	Imitation probable du type RIC 109



CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE – 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195 Section CE Parcelles 74,75												INVENTAIRE DU LAPIDAIRE				
N° Identifiant				Ctxt.	Pl.	N° caisse	État de conservation	Catégorie	Matière	NR	NMI	Identification	Description	Dimensions (mm)	Poids (gr)	Référence et remarques
M	US	sp.	N° cat													
M	00408	L	1			5	Fragmentaire	Immobilier	Pierre marbrière	1	1	Astraguale ou encadrement de panneau	Fragment de plaque en pierre marbrière (non identifiée car surface altérée). Bord rectiligne à profil d’arc segmentaire.	L.147; L.52; ép.25,5	394,1	
M	00408	L	2			5	Fragmentaire	Immobilier	Pierre marbrière	1	1	Plaque	Fragment de plaque en pierre marbrière à grain très fin, beige avec un fin veinage rougeâtre. Deux faces sciées. La surface est polie. La sousface comporte une gorge de sciage et des restes de mortier de tuileau.	L.115; L.68; ép.28,5	320,8	
M	00408	L	3			5	Fragmentaire	Immobilier	Marbre blanc	1	1	Fragment	Fragment de marbre blanc. Une seule face polie et légèrement convexe.	L.61; L.59; ép.28,5	99,5	
M	00417	L	4			5	Fragmentaire	Immobilier	Marbre jaune antique	1	1	Bord de bloc	Fragment de plaque de «marbre jaune antique» (Tunisie, carrière de Chemtou). Surface sciée et polie et sousface restées frustré (bord de bloc).	L.82; L.42; ép.29	65,2	
M	03078	L	5			5	Fragmentaire	Immobilier	Marbre blanc	2	1	Plaquage	Deux fragments de plaque de marbre blanc à grain fin. Surface et sousface sciées et polies. Restes de mortier sur la sousface.	L.82; L.57; ép.15	117	

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Ko)	Date	Sondage	Description	US et faits visibles	Plaque	Vue vers
Code	N° cat.									
PN	69389_2215195_pn_1	JPEG	DVD	3,12	19/11/25	SD3	Vue d'ensemble du sondage SD 3 avant le décapage.	3001	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_2	JPEG	DVD	3,10	19/11/25	SD4	Vue d'ensemble du sondage SD 4 avant le décapage.	401	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_3	JPEG	DVD	2,20	20/11/25	SD 3	Vue zénitale et générale du sondage SD 3.	3004, 3005, 3008, 3009, 3010, 3012, 3013, 3014, 3015, 3016, 3017, 3018, 3019, 3020, 3022, 3037, 3038, 3067, 3083, 3085	avec plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_4	JPEG	DVD	2,79	20/11/25	SD 3	Vue zénitale et tracée des sépultures du sondage SD 3.	3005, 3008, 3010, 317, 3018	avec plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_5	JPEG	DVD	2,79	20/11/25	SD 3	Vue zénitale et tracée des sépultures du sondage SD 3.	3005, 3008, 3010, 317, 3018	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_6	JPEG	DVD	2,92	20/11/25	SD 3	Vue en plan du mur MR 3016.	3016	avec plaque	Sud-est
PN	69389_2215195_pn_7	JPEG	DVD	2,86	20/11/25	SD 3	Vue en plan du mur MR 3016.	3016	sans plaque	Sud-est
PN	69389_2215195_pn_8	JPEG	DVD	2,77	20/11/25	SD 3	Vue zénitale du mur MR 3016.	3016	sans plaque	Nord-est
PN	69389_2215195_pn_9	JPEG	DVD	2,42	21/11/25	SD 4	Plaque de la coupe nord-sud de la berme ouest du sondage SD 4, palier supérieur.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_10	JPEG	DVD	2,99	21/11/25	SD 4	Coupe CP 401 nord-sud de la berme ouest du sondage SD 4, palier supérieur.	401, 402, 403, 406, 407, 408, 410, 413, 420, 421, 422, 426	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_11	JPEG	DVD	2,86	21/11/25	SD 4	Coupe CP 401 nord-sud de la berme ouest du sondage SD 4.	401, 402, 403, 406, 407, 408, 410, 413, 420, 421, 422, 426	sans plaque	Nord-ouest
PN	69389_2215195_pn_12	JPEG	DVD	2,68	21/11/25	SD 4	Plaque de la coupe CP 402 ouest-est de la berme nord du sondage SD 4, palier supérieur.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_13	JPEG	DVD	3,12	21/11/25	SD 4	Coupe CP 402 ouest-est de la berme nord du sondage SD 4.	401, 402, 403, 404, 406, 412	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_14	JPEG	DVD	2,97	21/11/25	SD 4	Vue oblique de la coupe CP 402 ouest-est de la berme nord du sondage SD 4, palier supérieur.	401, 402, 403, 404, 406, 412	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_15	JPEG	DVD	2,36	21/11/25	SD 4	Plaque du mur MR 411.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_16	JPEG	DVD	2,93	21/11/25	SD 4	Vue zénitale du mur MR 411.	411	sans plaque	Sud-ouest
PN	69389_2215195_pn_17	JPEG	DVD	3,02	21/11/25	SD 4	Vue oblique du mur MR 411.	411	sans plaque	Nord-ouest
PN	69389_2215195_pn_18	JPEG	DVD	2,54	21/11/25	SD 4	Plaque du mur MR 412.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_19	JPEG	DVD	2,96	21/11/25	SD 4	Vue zénitale du mur MR 412.	412	sans plaque	Nord-ouest
PN	69389_2215195_pn_20	JPEG	DVD	2,77	21/11/25	SD 4	Plaque du mur MR 409.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_21	JPEG	DVD	3,10	21/11/25	SD 4	Vue zénitale du mur MR 409.	409	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_22	JPEG	DVD	2,92	21/11/25	SD 4	Vue du parement sud du mur MR 409.	409	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_23	JPEG	DVD	2,46	21/11/25	SD 4	Plaque du mur MR 407.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_24	JPEG	DVD	2,97	21/11/25	SD 4	Vue du parement nord du mur MR 407.	407	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_25	JPEG	DVD	2,75	21/11/25	SD 4	Vue du parement nord du mur MR 407.	407	sans plaque	Sud-est
PN	69389_2215195_pn_26	JPEG	DVD	2,93	21/11/25	SD 4	Vue zénitale du mur MR 407.	407	sans plaque	Nord





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195							Section CE Parcelles 74,75	INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE		
N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Ko)	Date	Sondage	Description	US et faits visibles	Plaque	Vue vers
Code	N° cat.									
PN	69389_2215195_pn_27	JPEG	DVD	2,98	21/11/25	SD 3	Vue zénitale du mur MR 3014.	3014	avec plaque	Nord-ouest
PN	69389_2215195_pn_28	JPEG	DVD	2,98	21/11/25	SD 3	Vue zénitale du mur MR 3014.	3014	sans plaque	Nord-ouest
PN	69389_2215195_pn_29	JPEG	DVD	3,09	21/11/25	SD 3	Vue zénitale de l'US 3015.	3015	avec plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_30	JPEG	DVD	2,99	21/11/25	SD 3	Vue zénitale de l'US 3015.	3015	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_31	JPEG	DVD	2,71	24/11/25	SD 3	Vue en plan du four FR 3012.	3012	avec plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_32	JPEG	DVD	2,44	24/11/25	SD 3	Vue zénitale du four FR 3012.	3012	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_33	JPEG	DVD	2,53	24/11/25	SD 4	Plaque de la coupe CP 403 nord-sud de la berme est du sondage SD 4, palier inférieur.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_34	JPEG	DVD	2,77	24/11/25	SD 4	Coupe CP 403 nord-sud de la berme est du sondage SD 4, palier inférieur.	414, 415, 416, 417, 418, 419	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_35	JPEG	DVD	2,90	24/11/25	SD 4	Coupe CP 403 nord-sud de la berme est du sondage SD 4, palier inférieur.	414, 415, 416, 417, 418, 419	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_36	JPEG	DVD	2,44	24/11/25	SD 4	Plaque de la coupe CP 402 et 403 nord-sud de la berme est du sondage SD 4, palier inférieur et supérieur.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_37	JPEG	DVD	2,71	24/11/25	SD 4	Coupe CP 402 et 403 nord-sud de la berme est du sondage SD 4, palier inférieur et supérieur.	401, 402, 403, 404, 406, 412, 414, 415, 416, 417, 418, 419	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_38	JPEG	DVD	2,43	24/11/25	SD 4	Plaque de l'US 415, fond du sondage.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_39	JPEG	DVD	3,05	24/11/25	SD 4	Vue en plan de l'US 415, fond du sondage.	415	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_40	JPEG	DVD	2,98	24/11/25	SD 3	Vue zénitale du mur MR 3004.	3004	avec plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_41	JPEG	DVD	2,99	24/11/25	SD 3	Vue zénitale du mur MR 3004.	3004	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_42	JPEG	DVD	3,08	24/11/25	SD 3	Vue en plan du mur MR 3004.	3004	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_43	JPEG	DVD	2,98	24/11/25	SD 3	Vue de la coupe du mur MR 3004.	3004	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_44	JPEG	DVD	2,98	24/11/25	SD 3	Vue zénitale du mur MR 3022.	3022	avec plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_45	JPEG	DVD	2,94	24/11/25	SD 3	Vue zénitale du mur MR 3022.	3022	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_46	JPEG	DVD	2,50	24/11/25	SD 4	Plaque de la coupe CP 404 ouest-est de la berme nord du sondage SD 4, palier inférieur.	414, 415, 416, 417, 418, 419	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_47	JPEG	DVD	3,06	24/11/25	SD 4	Coupe CP 404 ouest-est de la berme nord du sondage SD 4, palier inférieur.	414, 415, 416, 417, 418, 419	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_48	JPEG	DVD	2,93	24/11/25	SD 4	Coupe CP 404 ouest-est de la berme nord du sondage SD 4, palier inférieur.	414, 415, 416, 417, 418, 419	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_49	JPEG	DVD	2,94	24/11/25	SD 4	Coupe CP 404 ouest-est de la berme nord du sondage SD 4, palier inférieur.	414, 415, 416, 417, 418, 419	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_50	JPEG	DVD	2,90	24/11/25	SD 3	Vue en plan du four FR 3012.	3012	avec plaque	Nord

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Ko)	Date	Sondage	Description	US et faits visibles	Plaque	Vue vers
Code	N° cat.									
PN	69389_2215195_pn_51	JPEG	DVD	2,87	24/11/25	SD 3	Vue en plan du four FR 3012.	3012	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_52	JPEG	DVD	2,57	24/11/25	SD 3	Vue en plan du four FR 3012.	3012	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_53	JPEG	DVD	2,89	24/11/25	SD 3	Vue en plan du four FR 3012.	3012	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_54	JPEG	DVD	2,97	24/11/25	SD 3	Vue de la coupe interne du four FR 3012.	3011, 3012, 3039	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_55	JPEG	DVD	3,08	24/11/25	SD 3	Vue de la coupe interne du four FR 3012.	3011, 3012, 3039	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_56	JPEG	DVD	3,07	24/11/25	SD 3	Vue de la coupe interne du four FR 3012.	3011, 3012, 3039	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_57	JPEG	DVD	2,95	24/11/25	SD 3	Photo de travail de US 3039.	3012	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_58	JPEG	DVD	2,96	24/11/25	SD 3	Photo de travail de US 3039.	3012	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_59	JPEG	DVD	2,94	24/11/25	SD 3	Photo de travail de US 3039.	3012	sans plaque	Nord-ouest
PN	69389_2215195_pn_60	JPEG	DVD	2,98	24/11/25	SD 3	Photo de travail de US 3039.	3012, 3013	sans plaque	Nord-est
PN	69389_2215195_pn_61	JPEG	DVD	3,02	24/11/25	SD 3	Vue zénitale de la structure maçonnée MC 3013.	3013	avec plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_62	JPEG	DVD	2,90	24/11/25	SD 3	Vue zénitale de la structure maçonnée MC 3013.	3013	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_63	JPEG	DVD	2,86	24/11/25	SD 3	Vue zénitale de la structure maçonnée MC 3013.	3013	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_64	JPEG	DVD	2,64	24/11/25	SD 3	Détail d'une inscription sur la structure maçonnée MC 3013.	3013	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_65	JPEG	DVD	2,29	24/11/25	SD 3	Détail d'une inscription sur la structure maçonnée MC 3013.	3013	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_66	JPEG	DVD	2,28	24/11/25	SD 3	Détail d'une inscription sur la structure maçonnée MC 3013.	3013	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_67	JPEG	DVD	2,49	24/11/25	SD 3	Détail d'une inscription sur la structure maçonnée MC 3013.	3013	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_68	JPEG	DVD	2,43	24/11/25	SD 3	Détail d'une inscription sur la structure maçonnée MC 3013.	3013	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_69	JPEG	DVD	2,53	24/11/25	SD 3	Détail d'une inscription sur la structure maçonnée MC 3013.	3013	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_70	JPEG	DVD	2,51	24/11/25	SD 3	Détail d'une inscription sur la structure maçonnée MC 3013.	3013	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_71	JPEG	DVD	2,85	24/11/25	SD 3	Vue générale du Four FR 3012 vidé.	3012	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_72	JPEG	DVD	2,67	24/11/25	SD 3	Vue générale du Four FR 3012 vidé.	3012	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_73	JPEG	DVD	2,57	24/11/25	SD 3	Vue générale du Four FR 3012 vidé.	3012	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_74	JPEG	DVD	2,60	24/11/25	SD 3	Vue générale du Four FR 3012 vidé.	3012	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_75	JPEG	DVD	2,79	24/11/25	SD 3	Vue de l'intérieur du four FR 3012 vidé, en plan.	3012	avec plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_76	JPEG	DVD	2,72	24/11/25	SD 3	Vue de l'intérieur du four FR 3012 vidé, en plan.	3012	sans plaque	Est





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon							N° 69389 2215195	Section CE Parcelles 74,75	INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE	
N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Ko)	Date	Sondage	Description	US et faits visibles	Plaque	Vue vers
Code	N° cat.									
PN	69389_2215195_pn_77	JPEG	DVD	2,90	24/11/25	SD 3	Vue de l'intérieur du four FR 3012 vidé.	3012	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_78	JPEG	DVD	2,84	24/11/25	SD 3	Vue de l'intérieur du four FR 3012 vidé.	3012	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_79	JPEG	DVD	2,66	24/11/25	SD 3	Vue de parois internes rubéfiées du four FR 3012.	3012	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_80	JPEG	DVD	2,68	24/11/25	SD 3	Vue de parois internes rubéfiées du four FR 3012.	3012	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_81	JPEG	DVD	2,60	24/11/25	SD 3	Vue de la maçonnerie US 3013 en élévation.	3013	avec plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_82	JPEG	DVD	2,86	24/11/25	SD 3	Vue de la maçonnerie US 3013 en élévation.	3013	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_83	JPEG	DVD	2,92	24/11/25	SD 3	Vue en plan fondation FD 3038/3040.	3038/3040	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_84	JPEG	DVD	2,84	24/11/25	SD 3	Vue en plan fondation FD 3038/3040.	3038/3040	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_85	JPEG	DVD	2,94	25/11/25	SD 3	Vue en coupe de l'US 3015.	3015	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_86	JPEG	DVD	2,92	25/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3010.	3010, 3031	avec plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_87	JPEG	DVD	2,90	25/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3010.	3010, 3031	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_88	JPEG	DVD	2,36	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3010.	3010, 3031	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_89	JPEG	DVD	2,97	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3010.	3010, 3031	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_90	JPEG	DVD	2,97	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3010.	3010, 3031	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_91	JPEG	DVD	2,98	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3010.	3010, 3031	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_92	JPEG	DVD	3,09	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3010.	3010, 3031	sans plaque	Nord-est
PN	69389_2215195_pn_93	JPEG	DVD	2,89	25/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3008.	3008, 3029	avec plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_94	JPEG	DVD	2,70	25/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3008.	3008, 3029	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_95	JPEG	DVD	2,70	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3008.	3008, 3029	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_96	JPEG	DVD	2,33	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3008.	3008, 3029	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_97	JPEG	DVD	2,70	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3008.	3008, 3029	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_98	JPEG	DVD	2,97	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3008.	3008, 3029	sans plaque	Nord-ouest
PN	69389_2215195_pn_99	JPEG	DVD	2,67	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3008.	3008, 3029	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_100	JPEG	DVD	2,75	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3008.	3008, 3029	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_101	JPEG	DVD	2,91	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3008.	3008, 3029	sans plaque	Nord-ouest
PN	69389_2215195_pn_102	JPEG	DVD	3,04	25/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3048.	3048, 3049	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_103	JPEG	DVD	2,49	25/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3048.	3048, 3049	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_104	JPEG	DVD	2,94	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3048.	3048, 3049	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_105	JPEG	DVD	2,90	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3048.	3048, 3049	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_106	JPEG	DVD	2,75	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3048.	3048, 3049	sans plaque	Nord-ouest
PN	69389_2215195_pn_107	JPEG	DVD	2,97	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3048.	3048, 3049	sans plaque	Nord

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Ko)	Date	Sondage	Description	US et faits visibles	Plaque	Vue vers
Code	N° cat.									
PN	69389_2215195_pn_108	JPEG	DVD	2,94	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3048.	3048, 3049	sans plaque	Nord-ouest
PN	69389_2215195_pn_109	JPEG	DVD	2,97	25/11/25	SD 3	Vue générale oblique de la sépulture SP 3048.	3048, 3049	sans plaque	Nord-ouest
PN	69389_2215195_pn_110	JPEG	DVD	2,90	25/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3026/3045 (erreur de plaque)	3045, 3046	avec plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_111	JPEG	DVD	2,68	25/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3026/3045.	3045, 3046	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_112	JPEG	DVD	2,84	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3026/3045.	3045, 3046	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_113	JPEG	DVD	2,58	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3026/3045.	3045, 3046	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_114	JPEG	DVD	2,97	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3026/3045.	3045, 3046	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_115	JPEG	DVD	2,65	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3026/3045.	3045, 3046	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_116	JPEG	DVD	2,62	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3026/3045.	3045, 3046	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_117	JPEG	DVD	2,85	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3026/3045.	3045, 3046	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_118	JPEG	DVD	2,94	25/11/25	SD 3	Vue en coupe de l'US 3015.	3015	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_119	JPEG	DVD	2,97	25/11/25	SD 3	Vue en coupe de l'US 3015.	3015	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_120	JPEG	DVD	2,90	25/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3061.	3060, 3061, 3063	avec plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_121	JPEG	DVD	2,77	25/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3061.	3060, 3061, 3063	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_122	JPEG	DVD	3,04	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3061.	3060, 3061, 3063	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_123	JPEG	DVD	2,79	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3061.	3060, 3061, 3063	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_124	JPEG	DVD	2,80	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3061.	3060, 3061, 3063	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_125	JPEG	DVD	2,94	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3061.	3060, 3061, 3063	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_126	JPEG	DVD	2,80	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3061.	3060, 3061, 3063	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_127	JPEG	DVD	2,66	25/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3051/3064.	3064, 3065	avec plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_128	JPEG	DVD	2,87	25/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3051/3064.	3064, 3065	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_129	JPEG	DVD	2,95	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3051/3064.	3064, 3065	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_130	JPEG	DVD	2,50	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3051/3064.	3064, 3065	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_131	JPEG	DVD	2,76	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3051/3064.	3064, 3065	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_132	JPEG	DVD	2,63	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3051/3064.	3064, 3065	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_133	JPEG	DVD	2,42	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3051/3064.	3064, 3065	sans plaque	Nord-ouest
PN	69389_2215195_pn_134	JPEG	DVD	2,53	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3051/3064.	3064, 3065	sans plaque	Nord-est
PN	69389_2215195_pn_135	JPEG	DVD	2,50	25/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3051/3064.	3064, 3065	sans plaque	Nord-est
PN	69389_2215195_pn_136	JPEG	DVD	2,97	26/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3070.	3070, 3071, 3072	avec plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_137	JPEG	DVD	3,11	26/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3070.	3070, 3071, 3072	sans plaque	Sud





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon							N° 69389 2215195	Section CE Parcelles 74,75	INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE	
N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Ko)	Date	Sondage	Description	US et faits visibles	Plaque	Vue vers
Code	N° cat.									
PN	69389_2215195_pn_138	JPEG	DVD	2,73	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3070.	3070, 3071, 3072	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_139	JPEG	DVD	2,43	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3070.	3070, 3071, 3072	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_140	JPEG	DVD	2,68	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3070.	3070, 3071, 3072	sans plaque	Sud-est
PN	69389_2215195_pn_141	JPEG	DVD	2,61	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3070.	3070, 3071, 3072	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_142	JPEG	DVD	2,66	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3070.	3070, 3071, 3072	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_143	JPEG	DVD	2,97	26/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3023.	3023, 3024	avec plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_144	JPEG	DVD	3,10	26/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3023.	3023, 3024	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_145	JPEG	DVD	2,70	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3023.	3023, 3024	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_146	JPEG	DVD	2,97	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3023.	3023, 3024	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_147	JPEG	DVD	2,98	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3023.	3023, 3024	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_148	JPEG	DVD	2,97	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3023.	3023, 3024	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_149	JPEG	DVD	2,97	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3023.	3023, 3024	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_150	JPEG	DVD	2,95	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3023.	3023, 3024	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_151	JPEG	DVD	2,50	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3023.	3023, 3024	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_152	JPEG	DVD	2,34	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3023.	3023, 3024	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_153	JPEG	DVD	2,89	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3023.	3023, 3024	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_154	JPEG	DVD	3,01	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3023.	3023, 3024	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_155	JPEG	DVD	2,98	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3023.	3023, 3024	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_156	JPEG	DVD	2,65	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3023.	3023, 3024	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_157	JPEG	DVD	2,79	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3023.	3023, 3024	sans plaque	Sud-est
PN	69389_2215195_pn_158	JPEG	DVD	3,03	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3023.	3023, 3024	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_159	JPEG	DVD	2,63	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3023.	3023, 3024	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_160	JPEG	DVD	2,49	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3023.	3023, 3024	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_161	JPEG	DVD	3,04	26/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3075.	3075, 3076	avec plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_162	JPEG	DVD	3,02	26/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3075.	3075, 3076	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_163	JPEG	DVD	3,07	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3075.	3075, 3076	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_164	JPEG	DVD	2,97	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3075.	3075, 3076	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_165	JPEG	DVD	2,96	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3075.	3075, 3076	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_166	JPEG	DVD	3,00	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3075.	3075, 3076	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_167	JPEG	DVD	2,67	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3075.	3075, 3076	sans plaque	Sud-est
PN	69389_2215195_pn_168	JPEG	DVD	2,80	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3075.	3075, 3076	sans plaque	Sud

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Ko)	Date	Sondage	Description	US et faits visibles	Plaque	Vue vers
Code	N° cat.									
PN	69389_2215195_pn_169	JPEG	DVD	2,84	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3075.	3075, 3076	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_170	JPEG	DVD	2,53	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3075.	3075, 3076	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_171	JPEG	DVD	2,73	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3075.	3075, 3076	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_172	JPEG	DVD	2,94	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3075.	3075, 3076	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_173	JPEG	DVD	2,61	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3075.	3075, 3076	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_174	JPEG	DVD	2,69	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3075.	3075, 3076	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_175	JPEG	DVD	2,62	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3075.	3075, 3076	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_176	JPEG	DVD	3,06	26/11/25	SD 3	Photo de travail de l'US 3074, fond du sondage 3.2.	3074	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_177	JPEG	DVD	3,02	26/11/25	SD 3	Photo de travail de l'US 3074, fond du sondage 3.2.	3074	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_178	JPEG	DVD	3,11	26/11/25	SD 3	Photo de la coupe de l'US 3074.	3074	avec plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_179	JPEG	DVD	2,95	26/11/25	SD 3	Photo de la coupe de l'US 3074.	3074	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_180	JPEG	DVD	2,96	26/11/25	SD 3	Vue du parement nord du mur MR 3016.	3016	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_181	JPEG	DVD	2,95	26/11/25	SD 3	Vue du parement nord du mur MR 3016.	3016	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_182	JPEG	DVD	2,96	26/11/25	SD 3	Vue du parement ouest du mur MR 3016.	3016	avec plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_183	JPEG	DVD	2,95	26/11/25	SD 3	Vue du parement ouest du mur MR 3016.	3016	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_184	JPEG	DVD	2,95	26/11/25	SD 3	Photo de travail de l'US 3074.	3074	avec plaque	Nord-ouest
PN	69389_2215195_pn_185	JPEG	DVD	2,96	26/11/25	SD 3	Photo de travail de l'US 3074.	3074	sans plaque	Nord-ouest
PN	69389_2215195_pn_186	JPEG	DVD	2,33	26/11/25	SD 3	Vue zénitale du l'US 3078.	3078	avec plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_187	JPEG	DVD	2,35	26/11/25	SD 3	Vue zénitale du l'US 3078.	3078	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_188	JPEG	DVD	2,88	26/11/25	SD 3	Vue zénitale du l'US 3078.	3078	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_189	JPEG	DVD	2,98	26/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3018.	3018, 3035	avec plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_190	JPEG	DVD	3,02	26/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3018.	3018, 3035	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_191	JPEG	DVD	2,98	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3018.	3018, 3035	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_192	JPEG	DVD	2,86	26/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3017.	3017, 3033	avec plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_193	JPEG	DVD	2,85	26/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3017.	3017, 3033	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_194	JPEG	DVD	2,83	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3017.	3017, 3033	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_195	JPEG	DVD	3,02	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3017.	3017, 3033	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_196	JPEG	DVD	2,97	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3017.	3017, 3033	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_197	JPEG	DVD	2,95	26/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3067.	3067, 3068	avec plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_198	JPEG	DVD	2,97	26/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3067.	3067, 3068	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_199	JPEG	DVD	2,97	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3067.	3067, 3068	sans plaque	Ouest

CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon

N° 69389 2215195

Section CE Parcelles 74,75

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195 Section CE Parcelles 74,75 INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE										
N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Ko)	Date	Sondage	Description	US et faits visibles	Plaque	Vue vers
Code	N° cat.									
PN	69389_2215195_pn_200	JPEG	DVD	2,96	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3067.	3067, 3068	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_201	JPEG	DVD	2,83	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3067.	3067, 3068	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_202	JPEG	DVD	2,41	26/11/25	SD 3	Plaque de la photo de travail de l'US 3079 et 3038.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_203	JPEG	DVD	2,65	26/11/25	SD 3	Photo de travail de l'US 3079 et 3038.	3038, 3079	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_204	JPEG	DVD	2,51	26/11/25	SD 3	Plaque du parement sud du mur MR 3016.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_205	JPEG	DVD	2,98	26/11/25	SD 3	Vue du parement sud du mur MR 3016.	3016	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_206	JPEG	DVD	2,44	26/11/25	SD 3	Plaque du parement ouest du mur MR 3019.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_207	JPEG	DVD	2,81	26/11/25	SD 3	Vue du parement ouest du mur MR 3009.	3009	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_208	JPEG	DVD	3,10	26/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3005.	3005, 3006	avec plaque	Sud-ouest
PN	69389_2215195_pn_209	JPEG	DVD	2,98	26/11/25	SD 3	Vue zénitale de la sépulture SP 3005.	3005, 3006	sans plaque	Sud-ouest
PN	69389_2215195_pn_210	JPEG	DVD	2,96	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3005.	3005, 3006	sans plaque	Sud-ouest
PN	69389_2215195_pn_211	JPEG	DVD	3,03	26/11/25	SD 3	Détail de la sépulture SP 3005.	3005, 3006	sans plaque	Sud-ouest
PN	69389_2215195_pn_212	JPEG	DVD	2,48	26/11/25	SD 3	Plaque de la vue en plan de la fondation FD 3038/3040.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_213	JPEG	DVD	2,73	26/11/25	SD 3	Vue en plan de la fondation FD 3038/3040.	3038/3040	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_214	JPEG	DVD	2,76	26/11/25	SD 3	Vue en plan de la fondation FD 3038/3040.	3038/3040	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_215	JPEG	DVD	2,80	26/11/25	SD 3	Vue en plan de la fondation FD 3038/3040 et du mur MR 3009.	3009, 3038/3040	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_216	JPEG	DVD	2,76	26/11/25	SD 3	Vue du parement de la fondation FD 3038/3040.	3038/3040	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_217	JPEG	DVD	2,56	26/11/25	SD 3	Vue générale du parement de la fondation FD 3038/3040.	3038/3040	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_218	JPEG	DVD	2,85	26/11/25	SD 3	Vue en plan de la fondation FD 3038/3040 et du mur MR 3009.	3009, 3038/3040	sans plaque	Nord-est
PN	69389_2215195_pn_219	JPEG	DVD	2,53	27/11/25	SD 3	Vue générale zénitale du sondage SD 3.	3004, 3005, 3009, 3012, 3014, 3016, 3017, 3018, 3020, 3022, 3037, 3038, 3067, 3078	avec plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_220	JPEG	DVD	2,19	27/11/25	SD 3	Vue générale zénitale du sondage SD 3.	3004, 3005, 3009, 3012, 3014, 3016, 3017, 3018, 3020, 3022, 3037, 3038, 3067, 3078	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_221	JPEG	DVD	2,36	27/11/25	SD 3	Plaque de la vue de la coupe CP 301 ouest-est de la berme nord du sondage SD 3, palier inférieur et supérieur.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_222	JPEG	DVD	2,62	27/11/25	SD 3	Vue de la coupe CP 301 ouest-est de la berme nord du sondage SD 3, palier inférieur et supérieur.	3001, 3002, 3003, 3005, 3007, 3014, 3018, 3036, 3042, 3067, 3069, 3078, 3082, 3085, 3086, 3105, 3106, 3107, 3108, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114, 3115, 3117	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_223	JPEG	DVD	3,13	27/11/25	SD 3	Vue de la coupe CP 301 ouest-est de la berme nord du sondage SD 3, palier inférieur et supérieur.	3001, 3002, 3003, 3005, 3007, 3014, 3018, 3036, 3042, 3067, 3069, 3078, 3082, 3085, 3086, 3105, 3106, 3107, 3108, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114, 3115, 3117	sans plaque	Nord

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Ko)	Date	Sondage	Description	US et faits visibles	Plaque	Vue vers
Code	N° cat.									
PN	69389_2215195_pn_224	JPEG	DVD	2,48	27/11/25	SD 3	Plaque de la vue de la coupe CP 302 nord-sud de la berme est du sondage SD 3.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_225	JPEG	DVD	3,01	27/11/25	SD 3	Vue de la coupe CP 302 nord-sud de la berme est du sondage SD 3.	3001, 3002, 3003, 3004, 3005, 3006, 3007, 3020, 3042, 3089, 3090, 3092, 3093	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_226	JPEG	DVD	2,41	27/11/25	SD 3	Plaque de la vue de la coupe CP 303 est-ouest de la berme sud du sondage SD 3.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_227	JPEG	DVD	2,85	27/11/25	SD 3	Vue de la coupe CP 303 est-ouest de la berme sud du sondage SD 3.	3001, 3002, 3037, 3038, 3057, 3080, 3081, 3085, 3086, 3087, 3088, 3090, 3094, 3095, 3096, 3097	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_228	JPEG	DVD	2,86	27/11/25	SD 3	Vue de la coupe CP 303 est-ouest de la berme sud du sondage SD 3.	3001, 3002, 3037, 3038, 3057, 3080, 3081, 3085, 3086, 3087, 3088, 3090, 3094, 3095, 3096, 3097	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_229	JPEG	DVD	2,42	27/11/25	SD 3	Plaque de la vue de la coupe CP 304 sud-nord de la berme ouest du sondage SD 3.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_230	JPEG	DVD	2,75	27/11/25	SD 3	Vue de la coupe CP 304 sud-nord de la berme ouest du sondage SD 3.	3001, 3002, 3014, 3016, 3020, 3043, 3044, 3074, 3081, 3087, 3094, 3095, 3096, 3098, 3102, 3115, 3116	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_231	JPEG	DVD	2,82	27/11/25	SD 3	Vue de la coupe CP 304 sud-nord de la berme ouest du sondage SD 3.	3001, 3002, 3014, 3016, 3020, 3043, 3044, 3074, 3081, 3087, 3094, 3095, 3096, 3098, 3102, 3115, 3116	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_232	JPEG	DVD	2,36	27/11/25	SD 3	Plaque de la vue de la coupe CP 305 sud-nord de la berme ouest du sondage SD 3.1.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_233	JPEG	DVD	2,70	27/11/25	SD 3	Vue de la coupe CP 305 sud-nord de la berme ouest du sondage SD 3.1.	3012, 3042, 3057, 3058, 3059, 3060, 3061, 3062, 3078, 3082, 3105, 3110, 3111, 3112, 3113	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_234	JPEG	DVD	2,38	27/11/25	SD 3	Plaque de la vue de la coupe CP 306 nord-sud de la berme ouest du sondage SD 3.1.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_235	JPEG	DVD	2,68	27/11/25	SD 3	Vue de la coupe CP 306 nord-sud de la berme ouest du sondage SD 3.1.	3023, 3024, 3025, 3065, 3066, 3067, 3075, 3076, 3077, 3078, 3099, 3101, 3103, 3104, 3105, 3109, 3110, 3111, 3112	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_236	JPEG	DVD	2,59	27/11/25	SD 3	Vue de la coupe CP 306 nord-sud de la berme ouest du sondage SD 3.1.	3023, 3024, 3025, 3065, 3066, 3067, 3075, 3076, 3077, 3078, 3099, 3101, 3103, 3104, 3105, 3109, 3110, 3111, 3112	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_237	JPEG	DVD	2,52	27/11/25	SD 3	Détail d'une inscription sur le four FR 3012.	3012	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_238	JPEG	DVD	2,44,	27/11/25	SD 3	Détail d'une inscription sur le four FR 3012.	3012	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_239	JPEG	DVD	2,41	27/11/25	SD 3	Détail d'une inscription sur le four FR 3012.	3012	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_240	JPEG	DVD	2,48	27/11/25	SD 3	Détail d'une inscription sur le four FR 3012.	3012	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_241	JPEG	DVD	2,58	27/11/25	SD 3	Détail d'une inscription sur le four FR 3012.	3012	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_242	JPEG	DVD	2,27	27/11/25	SD 3	Détail d'une inscription sur le four FR 3012.	3012	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_243	JPEG	DVD	2,50	03/12/25	SD 2	Plaque de la vue en plan de la fosse FS 2008.	2007, 2008	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_244	JPEG	DVD	2,63	03/12/25	SD 2	Vue en plan de la fosse FS 2008.	2007, 2008	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_245	JPEG	DVD	2,57	03/12/25	SD 2	Vue en plan de la fosse FS 2008, contour tracé.	2007, 2008	sans plaque	Nord





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195							Section CE Parcelles 74,75	INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE		
N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Ko)	Date	Sondage	Description	US et faits visibles	Plaque	Vue vers
Code	N° cat.									
PN	69389_2215195_pn_246	JPEG	DVD	2,60	03/12/25	SD 2	Plaque de la vue en plan de la fosse FS 2008, fouillé à moitié.	2007, 2008	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_247	JPEG	DVD	2,56	03/12/25	SD 2	Vue en plan de la fosse FS 2008, fouillé à moitié.	2007, 2008	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_248	JPEG	DVD	2,30	03/12/25	SD 2	Plaque de la vue de la coupe de la fosse FS 2008.	2007, 2008	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_249	JPEG	DVD	2,91	03/12/25	SD 2	Vue de la coupe de la fosse FS 2008.	2007, 2008	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_250	JPEG	DVD	2,46	03/12/25	SD 2	Vue de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	avec plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_251	JPEG	DVD	2,55	03/12/25	SD 2	Vue de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_252	JPEG	DVD	2,51	03/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_253	JPEG	DVD	2,48	03/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_254	JPEG	DVD	2,44	03/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_255	JPEG	DVD	2,31	03/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_256	JPEG	DVD	2,60	03/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_257	JPEG	DVD	2,51	03/12/25	SD 2	Vue de la coupe CP 202 ouest-est de la berme nord du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2013, 2016, 2017, 2018, 2019, 2023, 2024	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_258	JPEG	DVD	2,47	03/12/25	SD 2	Vue de la coupe CP 202 ouest-est de la berme nord du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2013, 2016, 2017, 2018, 2019, 2023, 2024	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_259	JPEG	DVD	2,63	03/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 202 ouest-est de la berme nord du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2013, 2016, 2017, 2018, 2019, 2023, 2024	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_260	JPEG	DVD	2,55	03/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 202 ouest-est de la berme nord du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2013, 2016, 2017, 2018, 2019, 2023, 2024	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_261	JPEG	DVD	2,56	03/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 202 ouest-est de la berme nord du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2013, 2016, 2017, 2018, 2019, 2023, 2024	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_262	JPEG	DVD	2,33	03/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 202 ouest-est de la berme nord du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2013, 2016, 2017, 2018, 2019, 2023, 2024	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_263	JPEG	DVD	2,37	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 202 ouest-est de la berme nord du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2013, 2016, 2017, 2018, 2019, 2023, 2024	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_264	JPEG	DVD	2,64	04/12/25	SD 2	Vue en plan de l'US 2011.	2011	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_265	JPEG	DVD	2,59	04/12/25	SD 2	Vue en plan de l'US 2011.	2011	sans plaque	Nord

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Ko)	Date	Sondage	Description	US et faits visibles	Plaque	Vue vers
Code	N° cat.									
PN	69389_2215195_pn_266	JPEG	DVD	2,35	04/12/25	SD 2	Vue en plan du chablis CH 2014	2014	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_267	JPEG	DVD	2,28	04/12/25	SD 2	Vue en plan du chablis CH 2014	2014	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_268	JPEG	DVD	2,65	04/12/25	SD 2	Vue de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	avec plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_269	JPEG	DVD	2,77	04/12/25	SD 2	Vue de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_270	JPEG	DVD	3,01	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_271	JPEG	DVD	2,69	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_272	JPEG	DVD	2,81	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_273	JPEG	DVD	2,58	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_274	JPEG	DVD	2,50	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_275	JPEG	DVD	2,52	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_276	JPEG	DVD	2,26	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_277	JPEG	DVD	2,38	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_278	JPEG	DVD	2,54	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_279	JPEG	DVD	2,29	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_280	JPEG	DVD	2,38	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_281	JPEG	DVD	2,73	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 201 est-ouest de la berme sud du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_282	JPEG	DVD	2,87	04/12/25	SD 2	Vue de la coupe CP 202 ouest-est de la berme nord du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2013, 2016, 2017, 2018, 2019, 2023, 2024	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_283	JPEG	DVD	2,97	04/12/25	SD 2	Vue de la coupe CP 202 ouest-est de la berme nord du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2013, 2016, 2017, 2018, 2019, 2023, 2024	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_284	JPEG	DVD	2,55	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 202 ouest-est de la berme nord du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2013, 2016, 2017, 2018, 2019, 2023, 2024	sans plaque	Nord





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195							Section CE Parcelles 74,75	INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE		
Code	N° Identifiant	Format	Support	Taille (en Ko)	Date	Sondage	Description	US et faits visibles	Plaque	Vue vers
	N° cat.									
PN	69389_2215195_pn_285	JPEG	DVD	2,54	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 202 ouest-est de la berme nord du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2013, 2016, 2017, 2018, 2019, 2023, 2024	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_286	JPEG	DVD	2,82	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 202 ouest-est de la berme nord du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2013, 2016, 2017, 2018, 2019, 2023, 2024	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_287	JPEG	DVD	2,68	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 202 ouest-est de la berme nord du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2013, 2016, 2017, 2018, 2019, 2023, 2024	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_288	JPEG	DVD	2,55	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 202 ouest-est de la berme nord du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2013, 2016, 2017, 2018, 2019, 2023, 2024	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_289	JPEG	DVD	2,79	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 202 ouest-est de la berme nord du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2013, 2016, 2017, 2018, 2019, 2023, 2024	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_290	JPEG	DVD	2,84	04/12/25	SD 2	Détail de la coupe CP 202 ouest-est de la berme nord du sondage 2.	2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2013, 2016, 2017, 2018, 2019, 2023, 2024	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_291	JPEG	DVD	2,36	04/12/25	SD 2	Vue de la coupe CP 203 ouest-est de la berme nord du sondage 2.	CP 203 : 2004, 2009, 2010, 2022, 2025, 2026	avec plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_292	JPEG	DVD	2,48	04/12/25	SD 2	Vue de la coupe CP 203 ouest-est de la berme nord du sondage 2.	CP 203 : 2004, 2009, 2010, 2022, 2025, 2026	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_293	JPEG	DVD	2,57	05/12/25	SD 1	Plaque de la vue du parement sud du mur MR 1004.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_294	JPEG	DVD	2,85	05/12/25	SD 1	Vue du parement sud du mur MR 1004, partie est.	1004	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_295	JPEG	DVD	2,53	05/12/25	SD 1	Vue du parement sud du mur MR 1004.	1004	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_296	JPEG	DVD	2,84	05/12/25	SD 1	Vue en plan du mur MR 1004, partie est.	1004	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_297	JPEG	DVD	2,88	05/12/25	SD 1	Vue en plan du mur MR 1004.	1004	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_298	JPEG	DVD	2,99	08/12/25	SD 1	Vue de la coupe CP 102 nord-sud de la berme est du sondage 1.	1008, 1010, 1011, 1014, 1015, 1016, 1017	avec plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_299	JPEG	DVD	3,12	08/12/25	SD 1	Vue de la coupe CP 102 nord-sud de la berme est du sondage 1.	1008, 1010, 1011, 1014, 1015, 1016, 1017	avec plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_300	JPEG	DVD	2,89	08/12/25	SD 1	Vue de la coupe CP 102 nord-sud de la berme est du sondage 1.	1008, 1010, 1011, 1014, 1015, 1016, 1017	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_301	JPEG	DVD	2,98	08/12/25	SD 1	Vue de la coupe CP 103 sud-nord de la berme ouest du sondage 1.	1008, 1010, 1011, 1012, 1013, 1015, 1016	avec plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_302	JPEG	DVD	2,98	08/12/25	SD 1	Vue de la coupe CP 103 sud-nord de la berme ouest du sondage 1.	1008, 1010, 1011, 1012, 1013, 1015, 1016	avec plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_303	JPEG	DVD	2,97	08/12/25	SD 1	Vue de la coupe CP 103 sud-nord de la berme ouest du sondage 1.	1008, 1010, 1011, 1012, 1013, 1015, 1016	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_304	JPEG	DVD	3,04	08/12/25	SD 1	Vue de la coupe CP 103 sud-nord de la berme ouest du sondage 1.	1008, 1010, 1011, 1012, 1013, 1015, 1016	sans plaque	Ouest

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Ko)	Date	Sondage	Description	US et faits visibles	Plaque	Vue vers
Code	N° cat.									
PN	69389_2215195_pn_305	JPEG	DVD	2,72	08/12/25	SD 1	Vue de la coupe du mur MR 1004 et de la coupe CP 104 sud-nord de la berme est du sondage 1.	1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1009	avec plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_306	JPEG	DVD	2,92	08/12/25	SD 1	Vue de la coupe du mur MR 1004 et de la coupe CP 104 sud-nord de la berme est du sondage 1.	1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1009	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_307	JPEG	DVD	3,05	08/12/25	SD 1	Vue de la coupe du mur MR 1004 et de la coupe CP 104 sud-nord de la berme est du sondage 1.	1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1009	avec plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_308	JPEG	DVD	2,97	08/12/25	SD 1	Vue de la coupe du mur MR 1004 et de la coupe CP 104 sud-nord de la berme est du sondage 1.	1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1009	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_309	JPEG	DVD	2,48	08/12/25	SD 1	Vue de la coupe CP 103 sud-nord de la berme ouest du sondage 1.	1001, 1002, 1003, 1004, 1009, 1010, 1016, 1017, 1018, 1019	avec plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_310	JPEG	DVD	2,58	08/12/25	SD 1	Vue de la coupe CP 103 sud-nord de la berme ouest du sondage 1.	1001, 1002, 1003, 1004, 1009, 1010, 1016, 1017, 1018, 1019	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_311	JPEG	DVD	2,57	09/12/25	SD 1	Plaque de la vue en plan de l'US 1016	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_312	JPEG	DVD	2,75	09/12/25	SD 1	Vue zénitale de l'US 1016	1016	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_313	JPEG	DVD	2,72	09/12/25	SD 1	Vue oblique de l'US 1016	1016	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_314	JPEG	DVD	3,04	09/12/25	SD 1	Vue oblique de l'US 1016	1016	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_315	JPEG	DVD	2,77	09/12/25	SD 1	Vue oblique de l'US 1016	1016	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_316	JPEG	DVD	2,69	09/12/25	SD 1	Vue oblique de l'US 1016	1016	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_317	JPEG	DVD	2,51	09/12/25	SD 1	Plaque de la photo redressée des murs MR 1006, MR 1020 et de la tranchée de récupération TRR 1012.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_318	JPEG	DVD	2,60	09/12/25	SD 1	Photo redressée des murs MR 1006, MR 1020 et de la tranchée de récupération TRR 1012.	1005, 1006, 1012, 1020	sans plaque	Nord
PN	69389_2215195_pn_319	JPEG	DVD	2,52	09/12/25	SD 1	Photo redressée des murs MR 1006, MR 1020 et de la tranchée de récupération TRR 1012.	1005, 1006, 1012, 1020	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_320	JPEG	DVD	2,60	09/12/25	SD 1	Photo redressée des murs MR 1006, MR 1020 et de la tranchée de récupération TRR 1012.	1005, 1006, 1012, 1020	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_321	JPEG	DVD	2,52	09/12/25	SD 1	Plaque de la vue en plan de la tranchée de récupération TRR 1012.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_322	JPEG	DVD	2,24	09/12/25	SD 1	Vue en plan de la tranchée de récupération TRR 1012.	1012	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_323	JPEG	DVD	2,47	09/12/25	SD 1	Plaque de la vue zénitale du mur MR 1020.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_324	JPEG	DVD	2,54	09/12/25	SD 1	Vue zénitale du mur MR 1020.	1020	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_325	JPEG	DVD	2,52	09/12/25	SD 1	Plaque de la vue zénitale du mur MR 1006.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_326	JPEG	DVD	2,54	09/12/25	SD 1	Vue zénitale du mur MR 1006.	1006	sans plaque	Est





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195							Section CE Parcelles 74,75	INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE		
Code	N° Identifiant	Format	Support	Taille (en Ko)	Date	Sondage	Description	US et faits visibles	Plaque	Vue vers
	N° cat.									
PN	69389_2215195_pn_327	JPEG	DVD	2,50	09/12/25	SD 1	Plaque de la vue de la coupe CP 106 est-ouest entre le mur MR 1006 et la berme ouest.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_328	JPEG	DVD	2,36	09/12/25	SD 1	Vue de la coupe CP 106 est-ouest entre le mur MR 1006 et la berme ouest.	1006, 1008, 1016	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_329	JPEG	DVD	2,62	10/12/25	SD 1	Vue générale zénitale du sondage SD 1.	1004, 1005, 1006, 1012, 1020, 1021	avec plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_330	JPEG	DVD	2,50	10/12/25	SD 1	Vue générale zénitale du sondage SD 1.	1004, 1005, 1006, 1012, 1020, 1021	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_331	JPEG	DVD	2,54	10/12/25	SD 1	Vue générale zénitale du sondage SD 1.	1004, 1005, 1006, 1012, 1020, 1021	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_332	JPEG	DVD	2,44	10/12/25	SD 1	Plaque de la vue de la coupe CP 105 est-ouest de la berme sud du sondage 1.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_333	JPEG	DVD	2,41	10/12/25	SD 1	Vue de la coupe CP 105 est-ouest de la berme sud du sondage 1.	1001, 1002, 1008, 1009, 1010, 1011, 1016, 1017, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_334	JPEG	DVD	2,42	10/12/25	SD 1	Plaque de la vue de la coupe CP 101 nord-sud de la berme est du sondage 1.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_335	JPEG	DVD	2,61	10/12/25	SD 1	Vue de la coupe CP 101 nord-sud de la berme est du sondage 1.	1001, 1002, 1003, 1004, 1009, 1010, 1016, 1017, 1018, 1019	sans plaque	Est
PN	69389_2215195_pn_336	JPEG	DVD	2,58	10/12/25	SD 1	Plaque de la vue de la coupe CP 106 est-ouest entre le mur MR 1006 et la berme ouest.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_337	JPEG	DVD	2,97	10/12/25	SD 1	Vue de la coupe CP 106 est-ouest entre le mur MR 1006 et la berme ouest.	1006, 1008, 1016	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_338	JPEG	DVD	2,54	10/12/25	SD 1	Plaque de la vue de la coupe CP 107 sud-nord de la berme ouest du sondage 1.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_339	JPEG	DVD	2,86	10/12/25	SD 1	Vue de la coupe CP 107 sud-nord de la berme ouest du sondage 1.	1006, 1008, 1016	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_340	JPEG	DVD	2,60	10/12/25	SD 1	Plaque de la vue en plan du mur MR 1004.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_341	JPEG	DVD	2,71	10/12/25	SD 1	Vue en plan du mur MR 1004.	1004	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_342	JPEG	DVD	2,47	10/12/25	SD 1	Plaque de la vue du parement de la fondation FD 1024.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_343	JPEG	DVD	2,59	10/12/25	SD 1	Vue du parement de la fondation FD 1024.	1024	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_344	JPEG	DVD	2,48	10/12/25	SD 1	Vue du parement de la fondation FD 1024.	1024	sans plaque	Ouest
PN	69389_2215195_pn_345	JPEG	DVD	2,50	10/12/25	SD 1	Plaque d'un détail de la coupe CP 105 est-ouest de la berme sud du sondage 1.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_346	JPEG	DVD	2,87	10/12/25	SD 1	Détail de la coupe CP 105 est-ouest de la berme sud du sondage 1.	1001, 1002, 1008, 1009, 1010, 1011, 1016, 1017, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024	sans plaque	Sud
PN	69389_2215195_pn_347	JPEG	DVD	2,55	10/12/25	SD 1	Détail de la coupe CP 105 est-ouest de la berme sud du sondage 1 et vue oblique du mur MR 1020.	1001, 1002, 1008, 1009, 1010, 1011, 1016, 1017, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024	sans plaque	Sud

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Ko)	Date	Sondage	Description	US et faits visibles	Plaque	Vue vers
Code	N° cat.									
PN	69389_2215195_pn_348	JPEG	DVD	2,52	10/12/25	SD 1	Plaque d'un détail de la coupe CP 101 nord-sud de la berme est du sondage 1.	-	avec plaque	-
PN	69389_2215195_pn_349	JPEG	DVD	2,64	10/12/25	SD 1	Vue d'un détail CP 101 nord-sud de la berme est du sondage 1.	1001, 1002, 1003, 1004, 1009, 1010, 1016, 1017, 1018, 1019	sans plaque	Est





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195					Section CE Parcelles 74,75	INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION GRAPHIQUE		
N° Identifiant		Type	Échelle	Support et format	Sujet(s)	Date	Auteur	N° contenant
Code	N° cat.							
Min	1	coupe	1/20	calque A3	SD 4 : coupe 401 (nord-sud) et coupe 402 (ouest-est) des bermes nord et est, palier supérieur ; US 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 420, 421, 422, 426.	24/11/25	Loys Carrel	Archives 1
Min	2	coupe	1/20	calque A3	SD 4 : coupe CP 403 (nord-sud) et coupe CP 404 (ouest-est) des bermes nord et est, palier inférieur ; US 404, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419.	24/11/25	Laure Cassagnes	Archives 1
Min	3	coupe	1/20	calque A3	SD 3 : coupe CP 303 (est-ouest) de la berme sud ; US 3001, 3002, 3037, 3038, 3057, 3080, 3081, 3085, 3086, 3087, 3088, 3090, 3094, 3095, 3096, 3097.		Loys Carrel	Archives 1
Min	4	coupe	1/20	calque A3	SD 3 : coupe CP 304 (sud-nord) et coupe CP 301 (ouest-est) des bermes ouest et nord ; US 3001, 3002, 3003, 3005, 3007, 3014, 3016, 3018, 3020, 3036, 3042, 3043, 3044, 3067, 3069, 3074, 3078, 3081, 3082, 3085, 3086, 3087, 3094, 3095, 3096, 3098, 3102, 3105, 3106, 3107, 3108, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114, 3115, 3116, 3117.	27/11/25 ; 28/11/25	Loys Carrel, Laure Cassagnes, Léa Chautard	Archives 1
Min	5	coupe	1/20	calque A3	SD 3 : coupe CP 302 (nord-sud), coupe CP 305 (sud-nord) et coupe CP 306 (nord-sud) de la berme est du sondage 3 et des bermes ouest et est du sondage 3.1 ; US 3001, 3002, 3003, 3004, 3005, 3006, 3007, 3012, 3020, 3023, 3024, 3025, 3042, 3057, 3058, 3059, 3060, 3061, 3062, 3065, 3066, 3067, 3075, 3076, 3077, 3078, 3082, 3089, 3090, 3092, 3093, 3099, 3101, 3103, 3104, 3105, 3109, 3110, 3111, 3112, 3113.	27/11/25 ; 28/11/25	Orianne Avazeri, Laurine Dumont	Archives 1
Min	6	coupe	1/20	calque A3	SD 2 : Coupe CP 201 (est-ouest) de la berme sud ; US 2001, 2002, 2003, 2004, 2013, 2016, 2018, 2019, 2020, 2021.	04/12/25	Orianne Avazeri, Loys Carrel	Archives 1
Min	7	coupe	1/20	calque A3	SD 2 : Coupe CP 202 (ouest-est) et coupe CP 203 (ouest-est) de la berme nord, palier inférieur et supérieur, coupe du chablis CH 2014 ; US 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2009, 2010, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026.	04/12/25	Laure Cassagnes, Léa Chautard	Archives 1
Min	8	coupe	1/20	calque A3	SD 1 : Coupe CP 102 (nord-sud), coupe CP 103 (sud-nord) et coupe CP 105 (est-ouest) des bermes ouest et est du sondage 1.1 et de la berme sud du sondage 1 ; US 1001, 1002, 1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024	07/12/25 ; 08/12/25 ; 10/12/25	Laure Cassagnes, Léa Chautard	Archives 1
Min	9	coupe	1/20	calque A3	SD 1 : Coupe CP 101 (nord-sud), coupe CP 104 (sud-nord) et coupe CP 106 (ouest-est) coupe 107 (sud-nord) des bermes est et ouest du sondage 1 et de la berme entre le mur 1006 et la berme ouest ; 1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1008, 1009, 1010, 1016, 1017, 1018, 1019	09/12/25 ; 10/12/25	Laure Cassagnes, Léa Chautard	Archives 1
Min	10	dessin objets	1	papier millimétré A3	Dessins céramiques	26/01/26	Éric Bertrand	Archives 1

N° Identifiant		Format	Support	Taille (Ko)	Description	Système d'exploitation
Code	N° cat.					
GN	1	ai	Serveur	106754,00	Couverture	Windows 10 Pro
GN	2	ai	Serveur	55945,00	Pl. 1 – Localisation de l'opération dans Lyon et son agglomération (échelle 1/250 000° et 1/25 000°)	Windows 10 Pro
GN	3	ai	Serveur	18364,00	Pl. 2 – Situation du bâtiment sur le plan cadastral (échelle 1/1500°)	Windows 10 Pro
GN	4	ai	Serveur	36930,00	Pl. 3 – Contexte topographique	Windows 10 Pro
GN	5	ai	Serveur	2914,00	Pl. 4 – Contexte géologique	Windows 10 Pro
GN	6	ai	Serveur	1955,00	Pl. 5 – Faciès géomorphologique	Windows 10 Pro
GN	7	ai	Serveur	18773,00	Pl. 6 – Contexte archéologique	Windows 10 Pro
GN	8	ai	Serveur	2765,00	Pl. 7 – Plan général de l'opération – Échelle 1/500°	Windows 10 Pro
GN	9	ai	Serveur	34586,00	Pl. 8 – Plan scénographique de Lyon (1544) et plan de P. Lebeau (1607)	Windows 10 Pro
GN	10	ai	Serveur	1653,00	Pl. 9 – Plan du couvent des Cordeliers de l'Observance à la Révolution	Windows 10 Pro
GN	11	ai	Serveur	15812,00	Pl. 10 – Plan de la première École vétérinaire, vers 1830 Échelle 1/1200°	Windows 10 Pro
GN	12	ai	Serveur	19501,00	Pl. 11 – Plans anciens (1823)	Windows 10 Pro
GN	13	ai	Serveur	129998,00	Pl. 12 – Plans anciens (1843 et 1872)	Windows 10 Pro
GN	14	ai	Serveur	7561,00	Pl. 13 – Cartographie des terrassements réalisés à l'occasion de l'agrandissement de l'École Vétérinaire, à partir de 1843 – Échelle 1/1200°	Windows 10 Pro
GN	15	ai	Serveur	2797,00	Pl. 14 – Plan des bâtiments d'anatomie pathologique et de la clinique (1941) et plan des vestiges dégagés en 1951	Windows 10 Pro
GN	16	ai	Serveur	15676,00	Pl. 15 – Plan des vestiges mis au jour par A. Audin en 1951, à l'occasion de la construction du CEMAGREF – Échelle 1/250°	Windows 10 Pro
GN	17	ai	Serveur	3894,00	Pl. 16 – Stratigraphie du sondage réalisé par F. Poplin et plan esquissé des sépultures « burgondes » par F. Poplin (1964)	Windows 10 Pro
GN	18	ai	Serveur	15046,00	Pl. 17 – Vues des vestiges mis au jour par B. Mandy en 1983 et 1984 (1)	Windows 10 Pro
GN	19	ai	Serveur	13516,00	Pl. 18 – Vues des vestiges mis au jour par B. Mandy en 1983 et 1984 (2)	Windows 10 Pro
GN	20	ai	Serveur	1823,00	Pl. 19 – Croquis des vestiges mis au jour par B. Mandy en 1983 et 1984	Windows 10 Pro
GN	21	ai	Serveur	15772,00	Pl. 20 – Plan des vestiges mis au jour par B. Mandy et J.-P. Lascoux en 1984	Windows 10 Pro
GN	22	ai	Serveur	17498,00	Pl. 21 – Vues des vestiges mis au jour par C. Becker en 1988	Windows 10 Pro
GN	23	ai	Serveur	25559,00	Pl. 22 – Plan des vestiges mis au jour par C. Becker en 1988	Windows 10 Pro
GN	24	ai	Serveur	81658,00	Pl. 23 – Surveillance de L. Guillaud (2024) – Documentation de fouille	Windows 10 Pro
GN	25	ai	Serveur	37067,00	Pl. 24 – Plan géométral (1789) avec les vestiges	Windows 10 Pro
GN	26	ai	Serveur	5385,00	Pl. 25 – Plan de l'École vétérinaire de Lyon avec les Grandes écuries (vers 1850)	Windows 10 Pro
GN	27	ai	Serveur	33661,00	Pl. 26 – Cadastre napoléonien (1831) avec les vestiges	Windows 10 Pro
GN	28	ai	Serveur	2795,00	Pl. 27 – Plan général de l'opération avec les vestiges – Échelle 1/500°	Windows 10 Pro
GN	29	ai	Serveur	440,00	Pl. 28 – Diagramme stratigraphique des sondages 1, 2 et 4	Windows 10 Pro
GN	30	ai	Serveur	1599,00	Pl. 29 – Diagramme stratigraphique du sondage 3	Windows 10 Pro
GN	31	ai	Serveur	2551,00	Pl. 30 – Sondage 1 : plan des vestiges – Échelle 1/50°	Windows 10 Pro

CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195 Section CE Parcelles 74,75

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION NUMÉRIQUE





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195					Section CE Parcelles 74,75	INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION NUMÉRIQUE
N° Identifiant		Format	Support	Taille (Ko)	Description	Système d'exploitation
Code	N° cat.					
GN	32	ai	Serveur	130900,00	Pl. 31 - Sondage 1 : Coupe stratigraphique nord-sud	Windows 10 Pro
GN	33	ai	Serveur	66540,00	Pl. 32 - Sondage 1 : Coupe stratigraphique est-ouest	Windows 10 Pro
GN	34	ai	Serveur	77060,00	Pl. 33 - Sondage 1 : Coupe stratigraphique est-ouest du mur MR 1006	Windows 10 Pro
GN	35	ai	Serveur	70444,00	Pl. 34 - Sondage 1 : Coupe stratigraphique sud-nord	Windows 10 Pro
GN	36	ai	Serveur	144904,00	Pl. 35 - Sondage 1 : Coupe stratigraphique sud-nord du mur MR 1004	Windows 10 Pro
GN	37	ai	Serveur	139023,00	Pl. 36 - Sondage 1 : Vues de l'US 1017	Windows 10 Pro
GN	38	ai	Serveur	123498,00	Pl. 37 - Sondage 1 : Vues du mur MR 1020	Windows 10 Pro
GN	39	ai	Serveur	126929,00	Pl. 38 - Sondage 1 : Vues de la tranchée de récupération TR 1012	Windows 10 Pro
GN	40	ai	Serveur	133955,00	Pl. 39 - Sondage 1 : Vues du mur MR 1004	Windows 10 Pro
GN	41	ai	Serveur	127357,00	Pl. 40 - Sondage 1 : Vues du mur MR 1006	Windows 10 Pro
GN	42	ai	Serveur	2052,00	Pl. 41 - Sondage 2 : plan des vestiges – Échelle 1/50°	Windows 10 Pro
GN	43	ai	Serveur	127210,00	Pl. 42 - Sondage 2 : Coupe stratigraphique ouest-est	Windows 10 Pro
GN	44	ai	Serveur	66649,00	Pl. 43 - Sondage 2 : Coupe stratigraphique est-ouest	Windows 10 Pro
GN	45	ai	Serveur	124680,00	Pl. 44 - Sondage 2 : Vues des fosses FS 2008 et FS 2015	Windows 10 Pro
GN	46	ai	Serveur	122637,00	Pl. 45 - Sondage 2 : Vues complémentaires de la fosse FS 2015	Windows 10 Pro
GN	47	ai	Serveur	134929,00	Pl. 46 - Sondage 2 : Vues des fosses FS 2019, FS 2023 et du drain DR 2005	Windows 10 Pro
GN	48	ai	Serveur	2517,00	Pl. 47 - Sondage 3 : plan des vestiges – Échelle 1/50°	Windows 10 Pro
GN	49	ai	Serveur	139942,00	Pl. 48 - Sondage 3 : Coupe stratigraphique nord-sud	Windows 10 Pro
GN	50	ai	Serveur	140080,00	Pl. 49 - Sondage 3 : Coupe stratigraphique sud-nord	Windows 10 Pro
GN	51	ai	Serveur	140178,00	Pl. 50 - Sondage 3 : Coupe stratigraphique ouest-est	Windows 10 Pro
GN	52	ai	Serveur	72565,00	Pl. 51 - Sondage 3 : Coupe stratigraphique est-ouest	Windows 10 Pro
GN	53	ai	Serveur	107511,00	Pl. 52 - Sondage 3 : Vues en plan du sondage	Windows 10 Pro
GN	54	ai	Serveur	132443,00	Pl. 53 - Sondage 3 : Vues de l'US 3078	Windows 10 Pro
GN	55	ai	Serveur	70300,00	Pl. 54 - Sondage 3 : Vue en plan de l'US 3079	Windows 10 Pro
GN	56	ai	Serveur	138582,00	Pl. 55 - Sondage 3 : Vues de la maçonnerie MA 3038/3040	Windows 10 Pro
GN	57	ai	Serveur	140508,00	Pl. 56 - Sondage 3 : Vues du mur MR 3004/3022	Windows 10 Pro
GN	58	ai	Serveur	10983,00	Pl. 57 - Sondage 3 : Plan des vestiges de la fouille du CEMAGREF (1989) confrontés aux vestiges du diagnostic	Windows 10 Pro
GN	59	ai	Serveur	139112,00	Pl. 58 - Sondage 3 : Vues du mur MR 3009/3037	Windows 10 Pro
GN	60	ai	Serveur	147142,00	Pl. 59 - Sondage 3 : Vue du mur MR 3009/3037 et du mur MR 3014	Windows 10 Pro
GN	61	ai	Serveur	171333,00	Pl. 60 - Sondage 3 : Vues du mur MR 3016	Windows 10 Pro
GN	62	ai	Serveur	139041,00	Pl. 61 - Sondage 3 : Vues en plan de SP 3075 et SP 3064	Windows 10 Pro

N° Identifiant		Format	Support	Taille (Ko)	Description	Système d'exploitation
Code	N° cat.					
GN	63	ai	Serveur	143682,00	Pl. 62 - Sondage 3 : Vues en plan de SP 3070 et SP 3048	Windows 10 Pro
GN	64	ai	Serveur	145578,00	Pl. 63 - Sondage 3 : Vues en plan et de détail de SP 3023	Windows 10 Pro
GN	65	ai	Serveur	104130,00	Pl. 64 - Sondage 3 : Vues en plan et de détail de SP 3045	Windows 10 Pro
GN	66	ai	Serveur	137956,00	Pl. 65 - Sondage 3 : Vues en plan et de détail de SP 3008	Windows 10 Pro
GN	67	ai	Serveur	136905,00	Pl. 66 - Sondage 3 : Vues en plan de SP 3017 et SP 3018	Windows 10 Pro
GN	68	ai	Serveur	141894,00	Pl. 67 - Sondage 3 : Vues en plan de SP 3067 et SP 3010	Windows 10 Pro
GN	69	ai	Serveur	139129,00	Pl. 68 - Sondage 3 : Vues en plan de SP 3060	Windows 10 Pro
GN	70	ai	Serveur	121921,00	Pl. 69 - Sondage 3 : Vues en plan de SP 3005 et de l'espace cimetériel	Windows 10 Pro
GN	71	ai	Serveur	137412,00	Pl. 70 - Sondage 3 : Vues du four FR 3012 et de la maçonnerie MC 3013	Windows 10 Pro
GN	72	ai	Serveur	136764,00	Pl. 71 - Sondage 3 : Vues du four FR 3012 et de la maçonnerie MC 3013	Windows 10 Pro
GN	73	ai	Serveur	148547,00	Pl. 72 - Sondage 3 : Vues du four FR 3012	Windows 10 Pro
GN	74	ai	Serveur	146312,00	Pl. 73 - Sondage 3 : Vues du four FR 3012	Windows 10 Pro
GN	75	ai	Serveur	126364,00	Pl. 74 - Sondage 3 : Vues du four FR 3012	Windows 10 Pro
GN	76	ai	Serveur	143955,00	Pl. 75 - Sondage 3 : Vues de la maçonnerie MC 3013	Windows 10 Pro
GN	77	ai	Serveur	136146,00	Pl. 76 - Sondage 3 : Vues de la maçonnerie MC 3013	Windows 10 Pro
GN	78	ai	Serveur	137942,00	Pl. 77 - Sondage 3 : Vues du sondage 3.2, de l'US 3074 et des fosses FS 3126 et FS 3119	Windows 10 Pro
GN	79	ai	Serveur	149766,00	Pl. 78 - Sondage 3 : Vues de la fosse FS 3126	Windows 10 Pro
GN	80	ai	Serveur	2118,00	Pl. 79 - Sondage 4 : plan des vestiges – Échelle 1/50°	Windows 10 Pro
GN	81	ai	Serveur	140951,00	Pl. 80 - Sondage 4 : Coupe stratigraphique nord-sud	Windows 10 Pro
GN	82	ai	Serveur	146725,00	Pl. 81 - Sondage 4 : Coupe stratigraphique ouest-est	Windows 10 Pro
GN	83	ai	Serveur	150542,00	Pl. 82 - Sondage 4 : Vue de l'US 415 et vue de détail du mur MR 407	Windows 10 Pro
GN	84	ai	Serveur	146252,00	Pl. 83 - Sondage 4 : Vues des murs MR 411 et MR 412	Windows 10 Pro
GN	85	ai	Serveur	143321,00	Pl. 84 - Sondage 4 : Vues du mur MR 409	Windows 10 Pro
GN	86	ai	Serveur	136717,00	Pl. 85 - Sondage 4 : Vues du mur MR 407	Windows 10 Pro
GN	87	ai	Serveur	3719,00	Pl. 86 - Phasage des vestiges	Windows 10 Pro
GN	88	ai	Serveur	4835,00	Pl. 87 - Céramiques toutes époques	Windows 10 Pro
GN	89	ai	Serveur	22750,00	Pl. 88 - Enduits peints	Windows 10 Pro





CONSERVATOIRE SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE - 3 Quai Chauveau - 69009 Lyon N° 69389 2215195 Section CE Parcelles 74,75			INVENTAIRE DES CONTENANTS
N° contenant	Matière	US présentes	
1	Enduits peints	414 - 1008 - 1010	
2	Faune	1008 - 2003 - 2004 - 2007 - 2009 - 2018 - 2026 - 3011 - 3018 - 3039 - 3080 - 408	
3	VAB	2011 - 3024 - 3031 - 3049 - 3061 - 3063 - 3065 - 3071 - 3072 - 3076	
4	VAB	3003 - 3006 - 3029 - 3030 - 3034 - 3042 - 3044 - 3046 - 3058 - 3101	
5	Lapidaire	408 - 417 - 3078	
6	Métal (Instrumentum)	2007 - 2010 - 3003 - 3011 - 3023 - 3030 - 3032 - 3050 - 3101 - 408	
7	Métal (Numismatique)	408 - 1017	
8	Verre	3011 - 3039 - 3043 - 3042/3103	
9	Céramique	3044 - 3049 - 3073 - 3077 - 3078 - 3080 - 3042/3103 - 3091	



10. SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Sigles

ADR : Archives Départementales du Rhône (Archives départementales et métropolitaines)
AFAN : Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales
AML : Archives Municipales de Lyon
AMM : Archéologie du Midi Médiéval
BM : Bibliothèque Municipale
BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières
BSPF : Bulletin de la Société Préhistorique Française
BSR : Bulletin Scientifique Régional
CNSMD: Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse
DAF : Documents d'Archéologie Française
DAH : Direction des Antiquités Historiques
DAM : Documents d'Archéologie Méridionale
DARA : Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne
DAVL : Direction de l'Archéologie de la Ville de Lyon
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
INRAP : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
RAE : Revue Archéologique de l'Est
RAECE : Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est
RAN : Revue Archéologique de Narbonnaise
RAC : Revue Archéologique du Centre
RAO : Revue Archéologique de l'Ouest
SRA : Service Régional de l'Archéologie



Abréviations

Bull. : Bulletin

DFS : Document Final de Synthèse

DAO : Dessin Assisté par Ordinateur

DR : Drain

F : Fait

Éq : Équivalent

FO : Fossé

FR : Four

FS : Fosse

MA : Maçonnerie

MR : Mur

PAO : Publication Assistée par Ordinateur

SL : Sol

SP : Sépulture

TCA : Terre Cuite Architecturale

TN : Terrain Naturel

TR : Tranchée de récupération

RS : Réseau

US : Unité Stratigraphique